هكذا من الأصل

Livres d'étrennes

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15199 – 7 F

VENDREDI 10 DÉCEMBRE 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE



L'obstination nord-coréenne

En plein marasme économique, isolée diplomatiquement et en conflit avec les Etats-Unis parce qu'elle veut se doter de l'arme atomique, la Corée du Nord a choisi l'innovation intérieure... Pyongyang vient en effet de renouveler l'équipe au pouvoir en y incluant le frère cadet du «grand dirigeant» Kim Il-sung, Kim Yong-ju, promu, mercredi 8 décembre, au bureau politique du Parti des travailleurs (communiste). Après le fils, voici donc le frère.

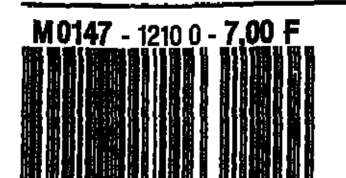
Ce retour inattendu s'accompagne de l'aveu candide, et exceptionnel, des difficultés dans lesquelles se débat l'une des dernières économies staliniennes : le PC nord-coréen a reconnu que les objectifs du plan n'ont pas été atteints, «en raison des événements mondiaux et de la délicate situation créée en Corée», allusion à l'effondrement du communisme en URSS et au lâchage du régime par ses anciens alliés chinois et russe. En conséquence, «l'offensive anti-communiste (...) a été intensifiée comme jamais auparavant (...) les accords commerciaux ont volé en éclats» et «la coopération économique traditionnelle a été bloquée».

Dépassé économiquement par une Corée du Sud devenue démocratique, ne pouvant plus compter sur l'aide de Pékin, le pays dirigé par un maréchal octogénaire a cherché un exutoire dans sa politique nucléaire. Il s'agissait, à la fois, de mobiliser encore plus une population épuisée au nom des intérêts supérieurs du pays, et de marchander une aide internationale indispensable à la survie du régime en échange d'un abandon total ou partiel de sa capacité de produire la bombe atomique.

Stratégie cynique, sans doute, mais apparemment efficace. Depuis qu'elle a annoncé, au printemps, son intention de quitter le traité de non-prolifération nucléaire (TNP) et de refuser les inspections de l'Agence internationale de l'énergie atomique, la Corée du Nord est redevenue l'objet de toutes les attentions. Elle a obtenu l'ouverture de négociations directes avec les Etats-Unis. Et le secrétaire général de l'ONU doit se rendre en personne à Pyongyang avant la fin de l'année.

L'administration Clinton se trouve, elle, dans une position délicate : l'apparition en Asie d'une nouvelle puissance nucléaire, dotée de missiles, et à la stratégie imprévisible est inacceptable pour les Etats-Unis. Mais le désir de Washington d'imposer des sanctions à Pyongyang pour l'amener à accepter des inspections se heurte à l'opposition des trois pays pourtant les plus menacés par une crise nucléaire dans la région : la Chine, la Corée du Sud et le Japon.

Jusqu'ici, Pyongyang a su profiter habilement de cette faille pour gagner du temps. Mais l'impasse dans laquelle se trouve le régime n'a pas pour autant disparu : les perspectives de reprise économique sont inexistantes. Et les incertitudes sur la transmission du flambeau de Kim Il-sung à son fils, le «cher dirigeant» Kim Jong-il, demeurent. Quand la Corée du Nord se décidera-t-elle à sortir enfin d'une logique de guerre froide?



Le sommet de l'Union européenne à Bruxelles et les négociations sur le commerce international

M. Delors invite les Douze à se mobiliser pour l'emploi

Les chefs d'Etat et de gouvernement des Douze pays de l'Union européenne consacreront l'essentiel de leurs discussions, vendredi 10 et samedi 11 décembre à Bruxelles, à la croissance et à l'emploi, sur la base du Livre blanc réalisé par la Commission. La controverse à laquelle donne lieu l'une des propositions faites par Jacques Delors dans ce document – un programme d'infrastructures partiellement financé par l'emprunt en vue de créer de nombreux emplois – risque d'accaparer le débat. Jeudi soir, les dirigeants de l'Union européenne devaient rencontrer pour un dîner le président russe, Boris Eltsine.

BRUXELLES
(Union européenne)

de notre correspondant

Les chefs d'Etat et de gouvernement des Douze, qui seront réunis les 10 et 11 décembre à Bruxelles, sont supposés consacrer le plus clair de leur temps à l'examen de la situation économique dans l'Union européenne et à la politique à suivre pour enrayer le chômage. Leur débat se nourrira du Livre blanc sur la croissance, la compétitivité et l'emploi, rédigé par la Commission européenne sous l'autorité de Jacques Delors.

Ce document, après avoir constaté les retards pris par l'Union (*«Nous avons changé, mais le monde a changé plus vite encore»*), indique des pistes pour renforcer la compétitivité de l'économie européenne et agir au service de l'emploi. Son objet est de susciter une réflexion collective mais, M. Delors le souligne lui-même, la traduction, en terme d'actions politiques, devra se situer le plus souvent au niveau national.

Qu'attend-on alors des chefs d'Etat et de gouvernement? Au-delà de considérations, dont on peut redouter qu'elles demeurent très générales, la pente naturelle devrait les inciter à concentrer leurs débats sur les quelques mesures concrètes que la Commission suggère de mettre en œuvre au niveau communautaire.

PHILIPPE LEMAITRE

Lire la suite page 4

ÉDITORIAL

Soulagement et enseignements

Les dés semblent jetés. Commencées à Punta-del-Este en 1986, les négociations du cycle de l'Uruguay, à moins d'un désaccord sur l'audiovisuel, vont s'achever à Genève aux alentours du 15 décembre. Pour la troisième fois en dix ans, la France aura choisi l'ouverture au détriment du repli, la coopération et la concurrence internationale à la place du protectionnisme, le grand large plutôt que le pré carré.

Le premier choix eut lieu en 1983 lorsque François Mitterrand décida, contre l'avis d'une partie de ses conseillers, de maintenir le franc dans le Système monétaire européen et d'infléchir en conséquence la politique macroéconomique française, notamment en cassant l'indexation automatique des salaires.

La deuxième décision fut prise par les Français eux-mêmes lorsqu'en septembre 1992 ils acceptèrent, certes à une faible majorité, la ratification du traité de Maastricht.

Le troisième rendez-vous aura lieu dans les prochains jours lorsque l'Assemblée nationale débattra du compromis proposé sur le GATT par le gouvernement d'Edouard Balladur. Mais comment ce dernier n'obtiendrait-il pas le soutien de sa majorité?

Pourtant, le soulagement ne doit pas occulter l'examen de conscience, car cette aventure suggère des leçons pour notre pays.

JACQUES LESOURNE

Lire la suite page 19

Diplomatie préventive en Europe

Le sommet de l'Union européenne doit annoncer le lancement, l'année prochaine, d'une «conférence sur la stabilité en Europe» à laquelle participeraient les pays d'Europe centrale et orientale. Après l'échec de la politique européenne dans l'ex-Yougoslavie, ce projet de diplomatie préventive vise à éviter l'émergence de nouveaux foyers de tensions à l'Est. Mais les pays d'Europe centrale estiment que ce projet se trompe de cible en mettant l'accent sur la question des frontières et des minorités, alors que leur stabilité dépend surtout de facteurs économiques.

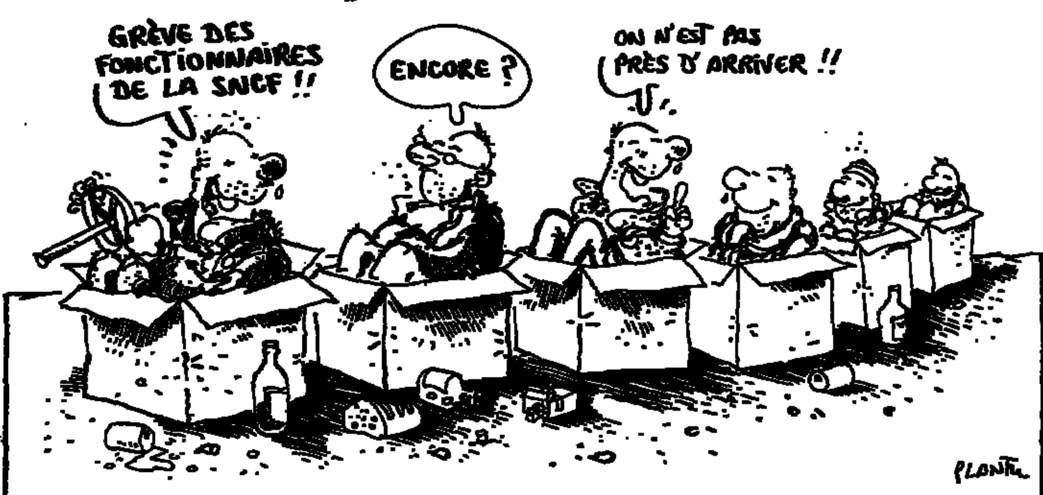
page 4

L'élection de Jack Lang annulée

Le Conseil constitutionnel a décidé, dans la nuit du mercredi 8 au jeudi 9 décembre, d'annuler l'élection de Jack Lang (PS) comme député, en mars dernier, dans la première circonscription de Loir-et-Cher. Le maire de Blois, ancien ministre de la culture et de l'éducation, est sanctionné pour avoir dépassé le maximum des dépenses de campagne autorisées, soit 500 000 francs.

page 8

Fortes perturbations du trafic SNCF



Lire nos informations page 23

Argentine, dix ans de démocratie

Malgré les traces laissées par la dictature, le pays le plus européen d'Amérique latine a retrouvé la stabilité économique et politique

BUENOS-AIRES

de notre envoyée spéciale

Le 10 décembre 1983, le peuple argentin avait fêté le retour de la démocratie, à l'issue d'un demi-siècle d'autoritarisme et de sept années d'une féroce dictature. Comme par enchantement, les problèmes de fond – ceux qui avaient progressivement entraîné l'Argentine prospère et développée du début du siècle vers l'instabilité et la décadence – devaient se résoudre du seul fait de l'arrivée au pouvoir d'un président démocratiquement élu, le radical Raoul Alfonsin. Le parcours fut beaucoup plus dur que prévu, il y eut quatre rébellions militaires, mais l'Etat de droit a perduré et les libertés ont été reprises, pas à pas.

Pour son dixième anniversaire, la démocratie argentine, aux contours imparfaits, s'offre même un accord entre les deux principaux partis du pays pour réformer une Constitution datant de 1853. Cette entente, inimaginable il y a encore quelques semaines, sert aussi des intérêts personnels bien sentis. L'actuel président, Carlos Menem, élu en 1989 à la tête du Parti justicialiste (péroniste), pourra briguer un second mandat, ce dont il rêve. Le second signataire, Raoul Alfonsin, a pu s'imposer à nouveau à la tête d'un parti dont il tente de refaire l'unité et le programme. L'intérêt général devrait aussi y trouver son compte. Le caractère présidentialiste d'un système qui a permis tant de débordements autoritaristes sera atténué; le chef de l'Etat sera élu au suffrage universel direct, et non plus indirect, dans le cadre d'un scrutin à deux tours; les juges, trop souvent perçus comme corrompus, seront désignés par un conseil supérieur de la magistrature; les membres de la Cour suprême devront voir leur candidature approuvée par la majorité des sénateurs. Bref, la démocratie a de bonnes chances de sortir renforcée de cet exercice consensuel, si l'assemblée constituante, qui doit encore être élue, approuve ces mesures.

Toutes les blessures ne sont pas effacées. En 1983, les militaires rentraient humiliés d'une déroute aux Malouines infligée par la marine britannique. Ils ont continué à traiter de *«folles»* les mères qui tournaient inlassablement autour de la place de Mai, pour réclamer leurs enfants sous les fenêtres du palais présidentiel, jusqu'à ce que l'étendue de la répression ait pu être approximativement mesurée : il y eut environ 30 000 disparus, dix fois plus qu'au Chili sous la dictature du général Pinochet. La présidente des *«mères»*, Hebe de Bonafini, tout autant que le prix Nobel de la paix, Adolfo Perez Esquivel, estiment que les mesures prises en faveur des membres de la junte de la dictature après leur condamnations par la justice en 1985 – la loi dite du «Point final» sous Alfonsin qui a mis un terme aux procédures et la grâce accordée par M. Menem en 1990 aux militaires emprisonnés et aux ex-guérilleros – ont *«tronqué les bases d'une démocratie réelle». «Les politiciens ont peut-être gagné la paix avec les militaires mais pas avec le peuple, qui a vu la justice changer selon les nécessités»*, dit M. Perez Esquivel, fondateur de l'organisme Paix et justice.

Il dénonce les exactions d'une *«police restée la même que sous la dictature»* et qui a, selon lui, *«fait disparaître plus de 1 200 personnes, jeunes ou pauvres en majorité, depuis 1983»*.

Autant d'affaires *«enterrées par la justice»*, quitte à muter les juges trop scrupuleux. Et les journalistes qui poussent un peu trop loin leurs enquêtes sur ces sujets ou sur la corruption sont menacés ou agressés.

MARTINE JACOT

Lire la suite page 7

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 280 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

GATT

Un projet social pour les Européens

Pour trouver un remède à la crise d'identité de l'Europe, Elisabeth Guigou plaide pour la définition d'un projet commun susceptible de relancer la croissance tout en garantissant un haut niveau de solidarité sociale. Ce modèle de développement, à l'exemple du plan Monnet-Schuman il y a quarante-cinq ans, se doit de répondre en priorité aux plus fortes inquiétudes des Européens : le chômage et la régression sociale.

par Elisabeth Guigou

LA crise actuelle de l'Europe n'est pas une crise comme les autres. C'est, au fond, une crise d'identité : quel sens les Européens veulent-ils donner à l'Europe ? Après la chute du rideau de fer, y a-t-il un sens à faire l'Union européenne entre quelques pays d'Europe seulement, ceux qui sont riches et en paix ? L'Union européenne ne doit-elle pas très vite s'élargir à l'ensemble du continent, jusqu'à la Russie ? A quoi bon faire l'Europe si celle-ci ne peut plus assurer, comme auparavant, la paix entre Européens, une forte croissance, le plein emploi, un niveau de protection sociale élevé ? L'Europe ne serait-elle pas devenue le cheval de Troie de la mondialisation qui, sous la férule du marché et des contraintes de la compétitivité, au moyen de décisions prises par des technocrates lointains et anonymes, uniformise, nivelle vers le bas et nos acquis sociaux et nos spécificités culturelles ?

Le doute est si profond que l'Europe cristallise toutes les peurs contemporaines, devenant ainsi le bouc émissaire commode qui dispense chacun de s'interroger sur ses responsabilités propres : les nations qui composent l'Europe et qui détiennent le pouvoir politique prennent-elles, quand il le faut, les décisions nécessaires, ou masquent-elles derrière l'Europe leur propre inertie ? Les régions se concertent-elles sur leur mission utile – développer la coopération décentralisée entre villes et collectivités locales européennes – ou s'égarent-elles dans le domaine interdit de la négociation politique, qui doit rester l'apanage des Etats ? Quant aux Européens, veulent-ils vraiment l'Europe ? Sont-ils prêts à s'écouter les uns les autres, à apprendre à se connaître, à admettre leurs différences, ou préfèrent-ils rêver chacun dans leur coin d'une Europe qui ne serait que le prolongement de leur propre nation ? Nous, Français, sommes passés maîtres dans l'exercice qui consiste à imaginer l'Europe comme une plus grande France. Rêve évidemment irréalisable, qui supposerait que les autres Européens acceptent de nous voir penser leur destin sans qu'ils puissent aussi avoir voix au chapitre. Nous confondons trop l'idéal européen et la nostalgie de notre grandeur nationale. Confusion, hélas, systématiquement entretenue par les marchands d'illusions qui, attisant les peurs et jouant sur l'angoisse, font miroiter une Europe fantasmatique pour mieux assassiner l'Europe réelle.

Comment sortir de ce brouillard ? Les Européens peuvent-ils définir un idéal commun ? Dans quel projet peuvent-ils se reconnaître ?

Revenons aux sources. Au départ, la première Communauté a emporté l'adhésion viscérale des peuples en se donnant comme objectif d'abolir la guerre entre la France et l'Allemagne. La coopération économique n'était pas un but en soi, ce n'était que le moyen, l'instrument au service de cet objectif. Dans l'ouest de l'Europe, la paix paraît aller de soi. Dans l'est, hélas ! la guerre s'installe en Bosnie-Herzégovine ; elle couve partout où des minorités ne voient pas garantis leurs droits fondamentaux. Le devoir de l'Union européenne est de prévenir les conflits. Car une fois les guerres déclarées, l'Union européenne, même animée d'une volonté commune, même si elle était dotée d'une armée, ne pourrait se substituer aux belligérants. C'est d'abord d'eux – l'accord d'Oslo entre Israéliens et Palestiniens le montre une fois de plus – que dépend la paix, comme celle-ci a d'abord été le fruit de la volonté conjointe de la France et de l'Allemagne après 1945.

Les menaces les plus fortes

Mais l'Union européenne peut exercer des pressions économiques et diplomatiques, accompagner militairement les convois humanitaires, pourvu qu'elle le veuille et qu'elle s'organise dans ce but. Ces deux conditions sont aujourd'hui encore loin d'être remplies. Longtemps, la France a été seule à vouloir en Bosnie la protection militaire des convois humanitaires. Quant aux procédures de décision, faute de suffisante audace, elles restent encore trop engluées dans le va-et-vient fébrile mais routinier des diplomaties nationales. L'Union européenne ne peut certes pas tout, mais elle pourrait beaucoup si elle manifestait la volonté d'une vraie politique commune à l'Est, qui anticipe les crises et combine audace diplomatique, fermeté militaire et ouverture économique. Ce qui suppose aussi que nous soyons prêts à ouvrir nos marchés aux pays de l'Est. Et à définir avec eux les conditions d'un code de conduite et d'un partenariat sur les secteurs sensibles : métaux, viande, fruits et bientôt céréales.

Un projet pour l'Europe ne peut, en effet, se borner aux frontières de l'Union européenne. Il doit valoir pour toute l'Europe et constituer, au-delà, un modèle de référence. Quel est aujourd'hui le projet qui peut entraîner l'adhésion des peuples d'Europe ? Sans doute celui qui répondra aux inquiétudes les plus fortes des Européens aujourd'hui, comme le plan Monnet-Schuman a su rencontrer, il y a quarante-cinq ans, le désir de paix des Français et des Allemands.

Le chômage et la régression sociale sont ressentis par les Européens comme les menaces les plus fortes. L'Union européenne ne pourra avancer sans répondre d'abord à ces craintes là. Le combat contre le chômage et l'avenir de l'Etat-providence sont les questions-clés qui concernent aujourd'hui tous les Européens et demandent une réflexion commune et des politiques concertées. Ce qui est en jeu n'est rien moins que la capacité des Européens à imaginer un modèle de développement qui, selon la tradition européenne, préserverait un haut niveau de solidarité sociale en tenant compte des progrès technologiques et de la nécessité de protéger l'environnement et qui, refusant de se résigner à voir s'élargir la fracture sociale qui sépare les exclus des inclus, se donnerait pour priorité l'intégration de tous dans la société. Cela n'ira pas sans des réformes de nos systèmes de protection sociale : comment accepter, par exemple, que les dépenses de santé augmentent deux à trois fois plus vite que la croissance ?

Mais cela exige aussi de rechercher la compétitivité globale compatible avec un haut niveau de solidarité sociale. Pour cela, des actions publiques et privées doivent être menées aux différents niveaux – l'Europe, les Etats, les collectivités locales, l'entreprise, le citoyen – et être articulées entre elles de façon cohérente. C'est au niveau européen que doivent se décider les actions susceptibles de relancer la croissance : une baisse concertée et significative des taux d'intérêt est la mesure qui aurait l'effet le plus rapide et le plus visible (1) ; un programme de grands travaux dans les secteurs-clés pour l'avenir que sont les grands réseaux de télécommunications, de transport, d'énergie soutiendrait durablement la demande. Mais un tel programme exige, au-delà de la décision de principe, qui, espérons-le, sera prise par les chefs d'Etat et de gouvernement au sommet des 10 et 11 décembre, qu'une forte volonté politique s'exerce au niveau des ministres de l'économie et des finances pour mettre en œuvre ces décisions rapidement.

Les réticences allemandes, la préférence britannique

Car si ces deux objectifs demandent une discussion au sommet européen, leur mise en œuvre dépend entièrement des Etats membres. Un comité de suivi, composé de représentants personnels des ministres, serait utile pour choisir une liste de projets d'équipement et établir des priorités, proposer des financements qui ne grèvent pas outre mesure des budgets publics déjà bien affectés par le ralentissement de l'activité et aiguillonner les administrations nationales. De même que relèvent des responsabilités nationales et locales les décisions qui peuvent améliorer les « systèmes d'emplois » : éducation et formation ; souplesse du marché du travail ; partage du travail ; création d'emplois de service ; diminution du coût du travail non qualifié par allègement des charges sociales sur les bas salaires et financement de cet allègement par des recettes de substitution provenant de la TVA, de la CSG ou, comme le propose la Commission, d'un impôt sur le gaz carbonique.

Ces décisions, qui sont de la responsabilité des Etats membres, doivent cependant faire l'objet d'une concertation au niveau de l'Union européenne. Comment imaginer s'engager dans le partage du travail si nos partenaires vont en sens inverse ? Comment pourrions-nous nous désintéresser des stratégies salariales suivies dans les autres pays européens ? Nous avons intérêt à faire prévaloir, au sein de l'Union européenne, l'idée d'un pacte social pour l'emploi européen proposé par Jacques Delors. Car, faute d'une stratégie concertée entre pays membres de l'Union européenne, chaque pays faisant cavalier seul sera davantage tenté par le dumping social, comme certains ont pu l'être par les dévaluations compétitives, pour s'assurer un avantage comparatif, même éphémère, sur ses voisins.

Se battre vendredi et samedi prochains pour un projet social, c'est faire prévaloir la confiance de l'Europe dans sa capacité à maintenir la tradition qui fait son originalité – le développement conjoint de l'économique et du social – tout en n'abandonnant pas la recherche d'une meilleure compétitivité dans les secteurs d'avenir. Les Etats membres de l'Union européenne peuvent-ils se mettre d'accord sur une telle stratégie ? On connaît les réticences allemandes devant ce qui peut paraître entraver l'indépendance de la Bundesbank en matière de taux d'intérêt ; le scepticisme de plusieurs gouvernements devant toute politique keynésienne de soutien à la demande ; la préférence du gouvernement britannique pour une Europe minimaliste. Comment convaincre nos partenaires que l'Union européenne, avec ses dix-sept millions de chômeurs, ne peut se contenter d'appliquer le traité de Maastricht ? En donnant notre accord aux négociations du GATT, nous aurons fait une partie du chemin. Ce faisant, nous aurons évité une crise européenne qui, inéluctable en cas de blocage par la France, aurait anéanti tout espoir de restaurer la confiance et de mettre au point une stratégie européenne pour l'emploi et la préservation d'un haut niveau de solidarité sociale. Nous nous serons dotés d'un formidable argument de négociation dans la discussion sur le pacte social ; nous aurons aussi ouvert la voie à la création d'une véritable organisation du commerce mondial ; nous aurons enfin manifesté notre volonté de bâtir une Europe ouverte aux échanges mais cependant animée de la volonté de faire prévaloir pour l'ensemble du continent, et au-delà, un modèle de développement à forte exigence sociale. Si l'Europe accepte l'internationalisation des échanges pourvu qu'elle soit régulée, tout en se donnant les moyens de contrer, par la mise en œuvre de son projet social, les effets pervers de la mondialisation, nous aurons trouvé le meilleur remède contre le mal européen actuel, qui est d'abord crise de confiance et tentation du repli sur soi.

(1) Edmond Malinvaud (*le Monde* du 16 novembre).

► **Elisabeth Guigou est ancien ministre des affaires européennes.**

Une mauvaise affaire pour l'emploi !

Albin Chalandon souligne que l'accord du GATT, qu'il qualifie de *« traité de dupes »*, constitue principalement une menace pour l'emploi en Europe, bien plus que pour son agriculture ou sa culture.

par Albin Chalandon

POURQUOI, par le nombre de ses chômeurs, la CEE se distingue-t-elle des autres régions développées et, dans la CEE, la France de ses partenaires (1) ? Parmi les raisons souvent évoquées figurent le progrès technologique, qui frappe surtout la main-d'œuvre peu qualifiée ; le poids de la politique sociale sur les entreprises, qui affaiblit leur compétitivité ; les contraintes monétaires induites par l'Union européenne, et notamment le SME, qui freinent la croissance. La France est l'un des pays où ces trois causes ont le plus d'effet, en raison du manque de main-d'œuvre qualifiée, du poids des prélèvements sociaux, et surtout de la façon dont ils sont assis (car en taxant la masse salariale des entreprises on les pousse à éliminer leur main d'œuvre), et aussi des taux d'intérêt réels, plus élevés qu'ailleurs. Mais il existe une autre raison encore plus grave, dont le conformisme ambiant interdit de parler : l'exercice solitaire du libre-échange que pratique la CEE. Il fait déjà passer un souffle destructeur sur notre production ; étendu demain et institutionnalisé par les accords du GATT, il remettrait en question notre conception du progrès et de la société.

L'économie se mondialise rapidement et de façon perverse. Les biens produits très bon marché sont destinés non pas aux populations nombreuses et misérables de la planète, qui en auraient cependant grand besoin, mais aux marchés occidentaux solvables, où ils éliminent inexorablement la production locale. Les consommateurs de nos pays sont évidemment séduits. Ils ne comprennent pas que ce qu'ils économisent comme consommateurs, ils le payent en tant que producteurs : car le vrai prix à payer pour les produits bon marché importés de l'étranger est la perte des emplois, et donc des revenus, chez nous. Pour ne pas disparaître, les entreprises ont le choix entre deux solutions : la réduction des salaires et des charges sociales ou la fermeture de leurs usines, en transférant leur production à l'étranger ou simplement en l'important. La première ne pourra jamais être poussée assez loin pour répondre à la concurrence des travailleurs misérables du tiers-monde, dont la masse ne cesse de croître par suite d'une démographie galopante et dont une centaine de millions sont déjà réduits à un véritable esclavage ; mais elle sera suffisante pour accroître la chute de la demande qui nourrit la récession et génère la misère chez nous. La seconde est la seule qui permette aux entreprises de garder leurs débouchés ; elle est cependant la plus meurtrière, car elle atteint tout le monde. La distinction entre les secteurs dits de main-d'œuvre et les autres a de moins en moins de réalité ; celle entre activités concurrentielles et activités protégées est artificielle, car les travailleurs ruinés par la délocalisation cessent de consommer dans d'autres branches apparemment épargnées et qui sont affectées à leur tour par la diminution de leurs activités. Ainsi, tandis que se multiplient les taches de misère, la stagnation et le chômage s'étendent.

Le plus choquant dans cet accord du GATT n'est pas la volonté de développer la liberté des échanges, mais la façon discriminatoire dont on envisage de le faire. La CEE, dans son enthousiasme libre-échangiste, accepte le désarmement quasi complet, sans même se doter en contrepartie de la moindre clause de sauvegarde en cas de danger pour son économie, et pourtant, la politique sociale ou celle de l'environnement l'autoriserait à faire le contraire ; à l'opposé, les pays du tiers-monde gardent pour la plupart leurs barrières douanières, souvent très élevées ; quant aux Etats-Unis, non seulement ils conservent les leurs, mais ils s'arrogent le droit de fermer unilatéralement leurs frontières à la moindre menace sur leurs producteurs. Terrorisée par la pression américaine, aveuglée par son idéologie, la Communauté veut nous faire signer un traité de dupes.

Le GATT n'a pas été fait pour permettre aux Etats-Unis d'imposer sans réciprocité leurs produits et leurs services au monde, et notamment à l'Europe. Ils tentent aujourd'hui, à travers lui, d'accaparer des marchés particulièrement sensibles comme l'agriculture, l'aéronautique, la sidérurgie, l'audiovisuel ou d'obtenir bilatéralement du Japon des concessions avantageuses dont l'Europe est tenue à l'écart. Etrange paradoxe d'une Europe qui s'adonne au libre-échange sous la pression d'une Amérique qui, pendant ce temps, renforce son protectionnisme !

Le GATT n'a pas été fait non plus pour laisser les pays du tiers-monde nous envahir de leurs produits jusqu'à mettre notre main-d'œuvre en chômage. Appliquer le libre-échange intégral à des pays dont les structures divergent incommensurablement ne peut que conduire au démantèlement de la protection sociale et de l'emploi. Depuis vingt ans, nous avons sacrifié cyniquement l'emploi pour maintenir nos avantages sociaux. Comme si l'un pouvait aller sans l'autre ! Demain, nous serons obligés de sacrifier les deux, car il existe une incompatibilité croissante entre le concept du libre-échange et la politique sociale dont nous nous sommes dotés. En témoigne l'attitude des pays qui se sont faits les champions du libre-échange en Europe et qui, cohérents avec leurs choix, commencent à baisser leur garde. Déjà les Britanniques ont réduit leur couverture sociale ; maintenant, les Allemands s'engagent dans la même voie ! Si la Communauté européenne les suit, nous, Français, serons contraints à la même déchirante révision. Il serait honnête de le dire, plutôt que d'occulter la réalité comme on l'a fait dans le débat européen.

La Communauté économique a été conçue et acceptée pour aider à se développer les peuples qu'elle réunit dans le respect de leur civilisation commune, et cela ne va pas sans difficulté. Le libre-échange à l'intérieur des frontières de l'Europe peut conduire à atteindre ce but en soudant des économies relativement homogènes et en accroissant les solidarités. Mais l'appliquer sans précaution entre la CEE et le reste du monde conduirait à mutiler les populations des pays les plus avancés de la Communauté. Celle-ci doit en priorité aider ses membres à mieux protéger l'emploi sur leur territoire : avec vingt-cinq millions de chômeurs (2), elle ne s'acquitte pas de cette mission !

Pour freiner cette hémorragie des emplois vers les nouveaux pays industrialisés, la Communauté a le choix entre la limitation des quantités importées provenant des pays à salaires anormalement faibles ou l'établissement de droits de douane qui compensent les différences injustifiées des coûts salariaux ou des charges sociales. La somme ainsi prélevée aux frontières de la CEE pourrait éventuellement servir à financer un minimum de la protection sociale dans les pays dont nous exploitons la main-d'œuvre en faveur de nos consommateurs (3). La Communauté ne devrait pas, en tout cas, ouvrir ses frontières sans se doter des moyens de les fermer unilatéralement dès qu'un danger se manifeste. Ce ne serait pas le retour au protectionnisme, mais le progrès d'un libéralisme tempéré, c'est-à-dire *« équitable et équilibré »*, selon l'expression du premier ministre. La France défend une position raisonnable. Dans notre Communauté européenne velléitaire, les peuples attendront de plus en plus comme un messie celui qui défendra leurs intérêts contre les oukases de la bureaucratie bruxelloise et les diktats de l'Oncle Sam.

Aux yeux du libre-échangisme, l'économie mondiale est imaginée comme une communauté homogène de consommateurs interchangeables. En réalité, elle est un assemblage de peuples, de cultures, d'économies, que tout différencie et souvent oppose : les valeurs, la démographie, les conditions de vie. C'est pourquoi elle doit s'ordonner dans le cadre de blocs homogènes, partageant les mêmes structures et la même éthique. L'Europe doit avoir une autre ambition que d'être seulement une zone de libre-échange économique ouverte au monde entier, dont les citoyens auraient comme perspective de ne consommer que les produits venus de l'extérieur jusqu'au jour où ils n'auraient même plus de quoi les payer. Si elle s'élargit, ce doit être d'abord vers sa moitié orientale ; si elle s'approfondit, c'est pour préserver son travail, son mode de vie, ses emplois, sa culture, sa civilisation.

(1) En France, le chômage frappe 11,7 % de la population active (30 % du secteur protégé) contre 6,9 % en Allemagne, 9,1 % en Italie, et, hors de l'Europe, 6,7 % aux Etats-Unis, 2,5 % au Japon.

(2) Si l'on prend en compte tous ceux qui bénéficient d'un traitement social du chômage.

(3) Voir le projet de Maurice Lauré.

► **Albin Chalandon est ancien ministre et industriel.**

■ RECRUDESCENCE DE LA VIOLENCE. – Huit policiers ont été tués, mercredi 8 décembre, dans une embuscade près d'Alger, tandis que, le même jour, près de Chlef, huit civils qui participaient à un déjeuner, étaient assassinés par quatre individus armés.

■ EMBARRAS DE PARIS. – Tout en soutenant la lutte que mène le gouvernement algérien contre *« l'extrémisme et l'intégrisme »*, la France s'inquiète de la multiplication des violences *« d'où qu'elles viennent »* et d'une radicalisation du pouvoir en place. Elle appelle à une *« réconciliation de tous les Algériens »*.

■ UN PLAN DE REPLI. – Alain Juppé a rappelé que Paris continuait à mettre à exécution un *« plan de repli »* d'une partie de ses ressortissants auxquels ont été renouvelées des consignes de prudence. Mais Charles Pasqua a indiqué que la France *« ne cèderait pas aux pressions »* de ceux qui voudraient la voir se retirer complètement d'Algérie.

Algérie : la France en terrain miné

Sitôt nommé, le 21 août, à la tête d'un nouveau gouvernement, Redha Malek avait bénéficié d'un *« préjugé favorable »* d'Alain Juppé, qui voyait en lui un *« homme politique expérimenté », « totalement déterminé à lutter contre l'extrémisme religieux »* et prêt à étudier un rééchelonnement de la dette extérieure.

Le ministre français des affaires étrangères avait tout de même lâché, le 11 août, une petite phrase qui a, depuis lors, fait son chemin : *« Le* statu quo *en Algérie n'est pas tenable »*, jugeant ainsi qu'il fallait, pour ce pays en pleine déconfiture *« davantage de réforme économique et également de dialogue politique »*. Force est aujourd'hui de constater que M. Malek, qui n'a jamais présenté à ses compatriotes la moindre esquisse d'un programme de gouvernement, n'a pas répondu aux attentes de Paris, tout occupé qu'il est à gérer, tant bien que mal, le chaos au quotidien.

Dieu sait pourtant si, à de multiples occasions, Paris ne lui a pas ménagé sa *« compréhension »*, et, qui plus est, lui a manifesté sa *« volonté de* [l'] *aider à lutter contre l'extrémisme et l'intégrisme »*. Chose promise, chose due : le 9 novembre, Charles Pasqua, qui avait auparavant discrètement reçu son homologue algérien, Salim Sadi, lançait, à grand fracas, un vaste coup de filet dans les milieux islamistes en France. Les résultats n'ont guère été probants mais, à tout le moins, ont eu valeur de mise en garde à l'adresse de ceux qui auraient été tentés de *« transformer la France en base arrière du terrorisme »*.

D'aucuns – peut-être un peu imprudemment tant la démarche de Paris en la matière paraît hésitante – avaient cru deviner, dans les propos des uns et des autres, l'amorce, entre la France et l'Algérie, d'une sorte de sainte alliance contre le « péril vert »; avec, à la clé, la promesse de l'ancien colonisateur d'aider politiquement et économiquement ce pays aux abois à s'en sortir, si ses dirigeants s'engageaient résolument à nettoyer, une bonne fois pour toutes, les écuries d'Augias.

Il n'était pas dans le pouvoir de M. Malek – qui, dans ses écrits, ne cesse de se référer à *« la modernité et aux Lumières »* mais n'est, somme toute, à l'instar de ses prédécesseurs, qu'un pion entre les mains de l'armée –, de mener à bien pareille entreprise, qualifiée tout bonnement par certains de *« révolution laïque »*. D'autant moins que peu d'Algériens se reconnaissent dans cet homme du passé, l'un des rédacteurs, en 1976, de la Charte nationale, qui a mis du temps à prendre ses distances avec l'ancien régime et qui, aujourd'hui, comme beaucoup, se cherche une virginité.

Constamment nourries de suspicions et d'agacements, les relations très spéciales qu'entretiennent, depuis l'indépendance, Paris et Alger dissuadent la France de s'ingérer trop ostensiblement dans les affaires d'autrui, en se posant en redresseur de torts, sauf à défendre ses intérêts légitimes. La ligne de conduite de l'ancienne métropole est donc, pour parler « moderne », de « positiver », de « faire avec » ceux qui, de l'autre côté de la Méditerranée, se présentent comme interlocuteurs du moment, quitte à leur trouver des qualités qui ne sautent pas toujours aux yeux...

A propos de l'Algérie, Paris se trouve, en effet, en terrain miné car, de bonnes solutions, il n'y en a plus guère d'imaginables. Du chaos n'émergent, hélas !, que deux forces : les galonnés et les « barbus », les formations politiques – même le FLN, l'ancien parti unique – ayant, pour l'heure, perdu toute assise et tout crédit. C'est en mesurant ces risques, une prise de pouvoir par les islamistes ou un coup d'État militaire, que la France tente de naviguer au plus juste.

Une nouvelle période de transition

Il n'empêche que, devant la montée des périls, Paris s'est employé, au cours des derniers mois, à envoyer, par touches successives, de discrets messages en direction d'Alger. Les résumant, mardi, devant le Sénat, Alain Lamassoure, ministre délégué aux affaires européennes, ne leur en a donné que plus de force. La position française tient ainsi en quatre points : notre aide s'adresse au peuple et pas à tel ou tel gouvernement, nous condamnons la violence d'où qu'elle vienne, nous sommes attachés au respect des droits de l'homme, nous appelons à une réconciliation de tous les Algériens (*le Monde* du 9 décembre).

Rappel qui vaut avertissement. Paris, en effet, n'ignore pas qu'en fin de compte une véritable rupture s'impose sans tarder avec l'ordre ancien et les hommes qui, peu ou prou, l'incarnent, pour avoir quelque chance de remobiliser cette fameuse majorité silencieuse. Les choses vont-elles bouger dans le bon sens alors que s'achève, le 31 décembre, le mandat du Haut Comité d'Etat (HCE) et qu'une nouvelle période de transition s'annonce dont personne ne devine encore les contours ?

A n'en pas douter, la réponse est entre les mains des chefs militaires qui n'ont probablement pas tous la même idée sur le sujet mais qui, pour bon nombre, ont des intérêts acquis et des privilèges à sauvegarder, eux qui n'ont jamais cessé de gouverner le pays, par politiciens interposés. *« Souvent manipulée par des aventuriers et des opportunistes, l'armée est responsable des désastres qu'a connus l'Algérie »*, nous confiait Hocine Aït Ahmed, secrétaire général du Front des forces socialistes (FFS), en juillet 1992, avant de prendre, une fois encore, le chemin de l'exil.

Beaucoup, cependant, sur les deux rives de la Méditerranée – même s'ils ne l'appellent pas de leurs vœux – s'accomoderaient, de guerre lasse, d'une présence beaucoup plus voyante de l'armée aux commandes de l'Etat. Ne serait-ce que pour la « mouiller », l'obliger à prendre enfin ses responsabilités au lieu de jouer les Ponce Pilate.

Les chefs militaires se résigneront-ils à franchir le Rubicon pour imposer un changement et chasser du pouvoir ceux qui s'y accrochent avec l'énergie du désespoir, prêts, comme l'écrit le quotidien francophone *El Watan*, *« à quitter la peau du lion pour prendre celle du renard »* ? Ou se contenteront-ils de s'impliquer davantage dans la marche des affaires en faisant durer le provisoire par toutes sortes d'astuces et d'arrangements à l'algérienne, qui finiront par précipiter le pays au fond de l'abîme ?

La France n'est en rien maître de la bonne solution. La prudence la conduit donc à prendre acte d'une situation incontrôlable, à y faire face sur place, en organisant le repli en bon ordre d'une partie de ses agents et en invitant le reste des expatriés – ou du moins ceux qui le peuvent – à *« s'absenter »* d'Algérie. Tant qu'y sévira une violence aussi aveugle que suicidaire.

JACQUES DE BARRIN

RECTIFICATIF. – Dans *le Monde* du 7 décembre, nous avons écrit par erreur que trois officiers russes avaient été tués, le 16 octobre dernier, à Laghouat. En réalité, tous les trois ont été blessés mais deux n'ont pas survécu à leurs blessures.

Les agences de voyages interrompent leurs activités

Il n'a pas fallu longtemps à l'ensemble des voyagistes français pour mettre provisoirement fin à leurs activités en Algérie. Aussitôt connues les consignes de prudence diffusées par le Quai d'Orsay, les réunions se sont multipliées chez les différents organisateurs de circuits – essentiellement au Sahara puisque ailleurs les infrastructures touristiques de qualité manquent pour accueillir les visiteurs étrangers – afin de déterminer la conduite à tenir. Celle-ci s'est imposée d'elle-même : la mise en garde du ministère des affaires étrangères a déclenché quasi automatiquement un refus des assureurs de couvrir les risques encourus par leurs clients en pays targui.

« Nous avons hésité, reconnaît Miquel Landaburu, l'un des responsables de l'agence Nouvelles Frontières. *Nous savions que le FIS est mal implanté au Sahara où il a recueilli peu de voix aux élections. Nos correspondants sur place nous disaient qu'il n'existait aucun danger. Mais deux ou trois fous suffisent pour prendre l'un de nos voyageurs en otage. Nous n'avons pas voulu prendre ce risque et nous avons annulé tous les départs à partir du 8 décembre et jusqu'au mois de février. »*

Autre grand spécialiste des raids et des randonnées dans le désert et dans le massif du Tassili, Explorator a renoncé à envoyer cinq groupes, au mois de décembre, dans le Hoggar.

Huit policiers tués dans une embuscade près d'Alger

Huit policiers, dont un commissaire de police, ont été tués, mercredi 8 décembre, au cours d'une fusillade dans le fief islamiste de Sidi Moussa, à une vingtaine de kilomètres au sud-est d'Alger. Rentrant d'une patrouille de nuit, ils ont été pris pour cible par un groupe d'une dizaine d'hommes armés alors qu'ils s'employaient à faire respecter la discipline parmi un groupe de clients qui faisaient la queue devant un magasin. Le même jour, à Oued Fodda, près de Chlef, à 150 kilomètres à l'ouest de la capitale, huit personnes, rassemblées pour un déjeuner, ont été tuées par un groupe de quatre individus armés, qui a pris la fuite.

« Nous ne cèderons pas aux pressions qui sont faites et qui voudraient qu'on se retire (d'Algérie), *ce serait déraisonnable »*, a dit Charles Pasqua, mercredi, à Périgueux. De son côté, Valéry Giscard d'Estaing, a souhaité, mercredi, à Bruxelles, nous rapporte notre correspondant, Jean de la Guérivière, *« qu'une reflexion plus intense soit ouverte avec nos partenaires européens à propos des évènements d'Algérie, car*, a-t-il souligné, *une aggravation de la situation aurait des conséquences très sérieuses pour l'ensemble des Etats de l'Union européenne, riverains de la Méditerranée »*.

Les services de sécurité ont, d'autre part, annoncé que cinq islamistes armés avaient été tués, dimanche, à Aïn Defla, à 160 kilomètres à l'est d'Alger, tandis que, le même jour, deux gendarmes étaient assassinés à Tipaza et à Meftah, non loin de la capitale. En outre, le chef du département Asie du ministère des affaires étrangères, Salah Fellah, qui avait été grièvement blessé par balle, mardi, à Saoula, aux environs d'Alger, est mort, mercredi.

FOULARDS ISLAMIQUES : le Grand Orient de France met en garde contre les prosélytismes religieux. – Le Conseil de l'ordre du Grand Orient de France, la principale obédience maçonnique française, a apporté, dans un communiqué en date du 20 novembre, *« son soutien aux enseignants et chefs d'établissements qui ont réagi, dans des conditions souvent difficile, devant la recrudescence des manifestations d'appartenance religieuse dans l'enceinte même de l'école »*. Le conseil de l'ordre, qui fait référence à l'affaire des foulards islamiques de Nantua, souligne que *« c'est la dégradation de la défense des idéaux laïques qui a permis aux prosélytismes religieux de se développer dans les lieux voués par définition à l'apprentissage de la citoyenneté républicaine »*.

Opération de la police française dans les milieux islamistes tunisiens

La police française a procédé, mercredi 8 décembre, à une douzaine de perquisitions aux domiciles de militants islamistes tunisiens résidant en France. Ces opérations de police en région parisienne, dans la région de Lyon et dans le département de l'Isère, ont été effectuées sur commission rogatoire internationale d'un juge d'instruction tunisien demandant à la France de rechercher tout élément concernant la présence, sur le territoire français, d'éventuelles *« associations de malfaiteurs visant à préparer ou commettre des attentats contre des personnes ou des propriétés »*. De source policière, on indique que le bilan de cette opération est *« assez maigre »*. Les enquêteurs ont découvert divers documents et des faux papiers mais, selon eux, *« rien qui ne mérite une attention particulière en matière de terrorisme »*. Une perquisition a notamment été effectuée à Epinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis), au domicile de Saleh Karkar, un dirigeant du mouvement intégriste tunisien Ennhada (Renaissance). M. Karkar, quarante-cinq ans, économiste de formation, est un membre fondateur de ce mouvement créé en 1981. Il en a été vice-président, puis président. Condamné à mort par contumace en 1987 par la Cour de sûreté de l'Etat tunisienne, il a obtenu peu après le statut de réfugié politique en France. Interpellé le 30 octobre à son domicile, M. Karkar a fait l'objet, le 11 octobre, d'un arrêté d'expulsion du ministre de l'intérieur pour avoir apporté *« un soutien actif à un mouvement terroriste en France et dans d'autres pays européens »* tempéré, en raison de son statut de réfugié, par un arrêté d'assignation à résidence dans le Finistère. Il a récemment quitté l'île d'Ouessant pour un hôtel de Brest.

CÔTE-D'IVOIRE

Démission du premier ministre en désaccord avec le nouveau président

ABIDJAN
de notre correspondant

Après le décès du président Félix Houphouët-Boigny et son remplacement par M. Henri Konan Bédié, le premier ministre, Alassane Ouattara, rival de ce dernier, a annoncé, jeudi 9 décembre, qu'il cessait immédiatement ses fonctions.

Dans les coulisses du pouvoir, la tension s'était accrue mercredi. Au siège du gouvernement, les petites phrases assassines fusaient, dénonçant *« le coup de force »* du nouveau chef de l'Etat à la suite de son intervention télévisée, mardi soir, au cours de laquelle il a annoncé qu'il assumait désormais – conformément à l'article 11 de la Constitution – ses fonctions de président de la République.

Le soutien de la France

Alassane Ouattara n'a pas expressément affirmé qu'il ne reconnaissait pas l'autorité d'Henri Konan Bédié, mais ses collaborateurs confient qu'il a été *« surpris de la rapidité avec laquelle les messages de soutien à Konan Bédié sont arrivés de Paris »*. Selon eux, le premier ministre s'attendait *« à plus de subtilité de la part de la France, pays qui nous a beaucoup appris »*.

Les proches du premier ministre affirment que celui-ci est soutenu par l'armée dont les responsables seraient venus *« confirmer leur loyauté au gouvernement »*. Ces mêmes sources précisent que M. Ouattara a reçu le chef d'état-major, Robert Gueï, le général commandant la gendarmerie, le chef de l'armée de l'air, le général Coulibaly ainsi que le ministre de la défense, Léon Konan Koffi.

« Je ne comprends pas toute cette agitation autour de la succession. Nous sommes en deuil », a répliqué Henri Konan Bédié, de sa résidence de Cocody, le quartier résidentiel d'Abidjan, au bord de la lagune. Certains de ses proches sont plus loquaces. *« Il faut arrêter ces palabres. Il y a un patron maintenant ! »*, s'exclame l'un d'eux en soulignant qu' *« en plus il a le soutien de la France »*. Henri Konan Bédié a reçu dans la journée de mercredi de nombreux visiteurs, ce qui laisse penser qu'il a entamé une série de consultations pour former prochainement un nouveau gouvernement.

La polémique autour de la succession du président Houphouët-Boigny pourrait s'enliser dans un débat juridico-constitutionnel bien loin des préoccupations quotidiennes des Ivoiriens.

JEAN-KARIM FALL

DIPLOMATIE

Le sommet de Bruxelles

L'initiative des Douze sur la stabilité en Europe laisse sceptiques les pays de l'Est

Les Douze devraient annoncer, au cours du sommet européen de Bruxelles, vendredi 10 et samedi 11 décembre, leur décision d'organiser, dans le courant du premier semestre de 1994, une « conférence sur la stabilité en Europe » avec les pays d'Europe centrale et orientale. Cette initiative est partie d'une proposition française et Paris est candidate pour accueillir la session d'ouverture de cette conférence dont les travaux doivent ensuite se poursuivre pendant environ un an.

Avec l'initiative sur « la stabilité en Europe » qu'ils présenteront en fin de semaine au sommet de Bruxelles, les Douze accouchent d'une souris. On était cependant parti d'un grand dessein : dans ses discours d'investiture à l'Assemblée nationale et au Sénat en avril, M. Balladur, évoquant l'impuissance de l'Europe dans la crise yougoslave, appelait la Communauté à en prévenir la réédition ailleurs et citait en exemple les *« grandes conférences internationales qui, au cours de l'histoire, ont eu pour objectif de ramener la paix, l'ordre et l'équilibre »*, tels *« le congrès de Vienne, les traités de Versailles, de Trianon et de Sèvres et la conférence de Yalta »*. A défaut d'être heureux, ces exemples situaient l'ambition de son projet.

Puis la méthode balladurienne – pragmatisme mais obstination – a fait son œuvre et ce qui n'était au départ qu'une idée très peu réfléchie est devenu une initiative des Douze, en quête de terrains où exercer la politique étrangère commune que leur prescrit le traité de Maastricht. L'Union européenne va donc inviter les pays d'Europe centrale et orientale à une vaste « conférence sur la stabilité » qui s'ouvrira l'année prochaine. L'objectif (la paix sur le continent) ne saurait être contesté. Mais la portée du projet s'est réduite comme une peau de chagrin à mesure qu'il se précisait et, de l'avis même des responsables des pays invités, il ne s'agit que d'une fort modeste contribution à la stabilité de l'Europe.

La proposition se veut préventive et exclut de son champ les zones déjà en crise, notamment toutes les Républiques de l'ex-Yougoslavie. Elle ne s'adresse qu'aux pays qui prétendent intégrer un jour l'Union européenne (et encore, pas tous), ou lui être étroitement associés (Hongrie, Pologne, République tchèque, Slovaquie, Roumanie, Bulgarie, ainsi que les trois pays baltes). Estimant que des contentieux relatifs au statut des minorités et au tracé des frontières sont des facteurs d'instabilité, l'Union européenne leur demande de les régler entre eux par des accords bilatéraux de bon voisinage.

Elle les convie pour ce faire à une vaste conférence où seront lancées les négociations bilatérales, auxquelles les Douze ne participeront pas, sauf si l'on requiert leurs bons offices. Les traités qui en résulteront seront entérinés sous le terme de « pacte pour la stabilité en Europe » lors d'une conférence de clôture, si possible début 1995.

Une certaine irritation

Il est bien évident que, frappant à la porte de l'Europe, aucun des pays sollicités ne pouvait refuser de se prêter au jeu. Ceux de leurs représentants que nous avons contactés (diplomates ou hauts fonctionnaires) saluent d'ailleurs très poliment l'intention des Douze. La plupart n'en expriment pas moins une certaine irritation sur la conception générale du projet, ainsi que leur scepticisme quant à sa portée. Tous en récusent le point de départ – le contre-exemple yougoslave – et se voient avec un vif déplaisir soupçonnés de pouvoir dériver vers de semblables catastrophes balkaniques.

Les dirigeants de Prague et de Bratislava ont protesté publiquement contre cette assimilation, les autres n'en pensent pas moins. Même en Hongrie – pays le plus intéressé par le projet, en raison de la présence de près de trois millions de Magyars de souche dans les pays voisins – Gyula Kodolanyi, le conseiller du premier ministre pour les affaires étrangères, affirme, dans un récent entretien, que *« les divergences de vues avec la Slovaquie ou avec la Roumanie à propos des droits des minorités n'atteindront jamais le niveau de celles qui existent entre deux pays membres de l'OTAN comme la Grèce et la Turquie, ni même celles qui ont opposé pendant vingt-cinq ans l'Autriche et l'Italie »*.

Les démocraties d'Europe centrale et orientale n'ont en effet pas attendu le « pacte Balladur » pour comprendre qu'il était de leur intérêt de construire des rapports de bon voisinage. La République tchèque et la Slovaquie rappellent qu'elles ont su opérer pacifiquement leur séparation. *« La Pologne a signé des accords de coopération avec six de ses sept voisins »*, fait remarquer une source autorisée au ministère des affaires étrangères à Varsovie; le septième, avec la Lituanie, fait actuellement l'objet de négociations bilatérales que Varsovie n'entend pas transférer dans le cadre de l'exercice proposé par les Douze. Enfonçant le clou, ce responsable poursuit : cet exercice *« concerne très peu la Pologne. Il nous paraît plutôt indispensable aux pays d'Europe de l'Ouest »*, lesquels ont besoin d'afficher une politique extérieure commune.

Même son de cloche à Sofia, où l'on déclare que *« cette initiative est, pour la Bulgarie, dépassée »*. *« Que pourrions-nous obtenir de plus sur le fond que les accords bilatéraux que nous avons signés et qui dépassent considérablement la problématique relativement étroite prévue par l'initiative européenne? »*, demande le vice-ministre bulgare des affaires étrangères, Todor Tchourov. *« Les seuls pays avec lesquels la Bulgarie n'a pas signé de tels accords, ce sont la Serbie et la Macédoine »*, ajoute-t-il.

L'une et l'autre sont exclues du projet des Douze, pour des raisons évidentes en ce qui concerne la Serbie, mais beaucoup moins compréhensibles en ce qui concerne la Macédoine. Quelle autre République d'Europe en effet pourrait autant que celle de Skopje, autant que l'Albanie également exclue du projet des Douze, avoir besoin de prévention des conflits?

A côté des vrais problèmes

Todor Tchourov insiste sur le cas de l'Albanie comme révélateur de l'un des défauts majeurs du projet. La laisser pour compte, explique-t-il en substance, signifierait, au nom de considérations étroitement pragmatiques, renoncer à ce qu'il appelle *« l'indivisibilité de la sécurité en Europe »*, c'est-à-dire estimer que certains Etats n'ont pas les mêmes besoins ou les mêmes droits que d'autres en matière de sécurité.

En laissant de côté les pays où la prévention serait le plus utile, l'Europe au lieu de résoudre le problème auquel elle prétend s'attaquer, ne fait que l'aggraver : elle tolère que des conflits surgissent aux portes des pays membres ou futurs membres de l'Union, en se berçant de l'illusion nombriliste que cet espace communautaire restera un éternel havre de paix. Bref elle n'a pas tiré la moindre leçon utile des guerres yougoslaves.

Parmi les problèmes dont on ne parlera pas au cours de cette conférence – puisque seuls sont conviés les pays à ce jour reconnus comme ayant vocation à entrer dans l'Union – figurent en fait tous ceux qui affectent le plus gravement la sécurité du continent : non seulement dans la zone balkanique, mais au pourtour de la Russie, dans le Caucase, en Moldavie, en Ukraine.

On ne parlera pas non plus de tout ce qui porte sur les relations tumultueuses de la Grèce avec certains de ses voisins. Pas question, explique l'un des hauts fonctionnaires français qui ont concocté ce projet, que l'un des Etats membres de l'Union soit partie prenante à des négociations bilatérales, l'ensemble du système s'effondrerait.

L'Europe communautaire, unie comme un seul homme et qui ne se pose pas de questions sur elle-même, invite ainsi, de sa hauteur, ceux qui veulent la rejoindre à régler leurs contentieux entre eux, mais elle n'envisage pas de se placer sur le même terrain qu'eux. A la Grèce il est donc épargné de parler des sujets de discorde, qui pourtant ne manquent pas, avec la Macédoine et l'Albanie, comme avec la Turquie qu'on n'a pas songé un instant à convier à cette affaire, bien qu'elle soit associée à la Communauté et ait, il y a fort longtemps, fait acte de candidature.

On peut imaginer ce que doivent ressentir les dirigeants de Prague, de Varsovie ou de Sofia devant ces deux poids, deux mesures, et ce label d'européanité de fait décerné à la Grèce, c'est-à-dire à l'un des pays qui actuellement en Europe se livrent avec le moins de retenue aux passions nationalistes. Todor Tchourov y voit encore cette différence de statut qu'il critique dans l'approche des Occidentaux, comme s'il y avait *« des Etats par définition impeccables et des Etats par définition suspects »* et que l'appartenance à l'Union européenne, statut privilégié, dispenserait d'avoir à rendre aucun compte.

A cela, nombre de représentants des pays de l'Est ajoutent qu'avant de leur demander de s'entendre sur les droits des minorités, les Douze pourraient commencer par se mettre d'accord entre eux. Ils n'y sont toujours pas parvenus, ni sur la définition de la notion de minorités, ni sur les droits (collectifs ou individuels) qu'il convient de leur accorder. Un responsable du ministère des affaires étrangères roumain évoque cette inconséquence de la démarche française : comment la France, qui rejette, au Conseil de l'Europe notamment, tout ce qui va dans le sens de la reconnaissance de droits collectifs pour les minorités, peut-elle en même temps promouvoir un projet dont le seul objet clair est de permettre à Budapest d'obtenir de la Roumanie et de la Slovaquie des droits collectifs pour les communautés hongroises dans ces pays?

Le cas hungaro-roumain

Tout en affirmant, comme il se doit, *« sa disponibilité et son soutien à cette idée généreuse »*, la Roumanie est le plus réticent des pays sollicités. La Hongrie, au contraire, applaudit à l'initiative, qui la renforce dans les négociations qu'elle mène avec Bucarest. *« La Hongrie devra de son côté reconnaître l'intangibilité de sa frontière avec la Roumanie »*, dit un fonctionnaire français pour convaincre que la pression que les Douze exercent dans ce cas ne pèse pas seulement sur Bucarest.

Mais la réaffirmation de cette frontière ne coûtera pas cher, le moment venu, aux dirigeants hongrois, qui n'ont pas de visées expansionnistes. Comme le fait remarquer un diplomate de Budapest : *« Le problème des frontières est déjà réglé par les traités internationaux. En revanche, il n'existe pas de cadre juridique international pour les minorités. Il faut leur donner plus qu'elles n'ont aujourd'hui en droit et en fait. »*

C'est là l'utilité la plus visible du « plan Balladur ». Encore le secrétaire d'Etat hongrois aux affaires étrangères, Janos Martonyi déclare-t-il lui même qu'*« il ne faut pas exagérer l'ampleur du problème des minorités »* et qu' *« il est erroné de comparer la situation en Europe centrale à celle de l'ex-Yougoslavie »*.

Les dirigeants tchèques et slovaques ont d'abord réagi avec froideur au projet des Douze, en se disant qu'une fois de plus la France n'avait qu'une obsession : lancer des initiatives sans les Américains. Ils y semblent, aujourd'hui, surtout indifférents, rejoignant cette boutade d'un diplomate ouest-européen : *« C'est un projet qui s'applique là où il n'y a pas de problème. »* Les Bulgares, qui clament depuis des mois que l'embargo commercial imposé par l'ONU à la Serbie les étrangle et appelle des compensations, les Bulgares qui reprochent à la France d'avoir bloqué pendant des mois le traité libéralisant leurs échanges avec la Communauté, semblent nourrir une certaine amertume devant tant d'incompréhension et de fausse sollicitude affichée.

Quant aux Polonais, comme le rappelle l'un de leurs diplomates, ils sont convaincus que, pour eux comme pour leurs voisins, la stabilité n'est pas une question de frontières ni de droits des minorités, mais qu'elle est liée avant tout à la croissance économique : *« Sans nivellement des disparités existantes dans le développement économique entre l'Europe de l'ouest et l'Europe centrale, il n'est pas question de stabilité en Europe. »*

CLAIRE TRÉAN et YVES-MICHEL RIOLS

A condition que Paris s'engage à ne plus vendre d'armes à Taïwan

La Chine souhaite normaliser ses relations avec la France

La Chine souhaite *« tourner la page sur le passé »* et normaliser au plus vite ses relations avec la France, à condition que celle-ci s'engage à ne plus vendre d'armes à Taïwan, a-t-on indiqué, mercredi 8 décembre, de source gouvernementale chinoise. *« Nous sommes en train de discuter avec la partie française de cette question et il n'est pas exclu qu'un ministre français soit accueilli à Pékin à l'occasion du trentième anniversaire des relations diplomatiques entre les deux pays, en janvier. (...) Nous voulons tourner la page et cet anniversaire doit marquer un tournant dans les relations franco-chinoises. »* La France avait été le premier pays occidental à reconnaître la Chine le 27 janvier 1964.

La crise entre les deux pays avait été déclenchée fin 1992 par la vente de soixante avions Mirage 2000-5 à Taïwan, que Pékin considère comme partie intégrante du territoire chinois. Les Chinois avaient, en représailles, ordonné la fermeture du consulat général français de Canton et écarté les sociétés françaises des grands projets économiques. *« Un accord sur l'arrêt des ventes d'armes à Taïwan doit être trouvé avant la visite éventuelle d'un ministre, car il serait regrettable que ce responsable reparte les mains vides »*, dit-on aussi. La source gouvernementale a laissé entendre que l'affaire des Mirage appartenait désormais au passé, soulignant qu'*« il n'y a pas de contradiction »* entre cette vente et *« la nécessité d'obtenir aujourd'hui un engagement clair de Paris »* sur l'arrêt de la coopération militaire avec Taïwan, *« comme l'ont fait l'Allemagne, la Grande-Bretagne et les Pays-Bas »*. Le ministre français des affaires étrangères, Alain Juppé, a critiqué fin novembre cet accord conclu par l'ancien gouvernement socialiste, tout en réaffirmant que le nouveau gouvernement se devait d'honorer le contrat signé.

Pékin souligne que *« l'avenir des relations franco-chinoises, en particulier dans le domaine commercial, est très prometteur »* et que *« la France doit voir où est son intérêt à long terme »*. Son porte-parole avait déclaré en novembre qu'il *« existe d'immenses possibilités de coopération entre la Chine et la France, à condition de ne pas faire preuve de myopie politique »*. Enfin, de source gouvernementale chinoise, on a appris que la demande d'accréditation du nouvel ambassadeur de France à Pékin, François Plaisant, avait été acceptée la semaine dernière. – *(AFP.)*

La Commission préconise la création de 15 millions d'emplois d'ici l'an 2000

Le Livre blanc de la Commission européenne qui nourrira les discussions des chefs d'Etat et de gouvernement lors du conseil européen de Bruxelles, vendredi 10 et samedi 11 décembre, est intitulé *Croissance, compétitivité et emploi*. Dès le préambule, il souligne que *« compte tenu de l'ampleur des besoins à satisfaire, tant dans l'Union européenne qu'à l'extérieur, le redressement passe par le développement des possibilités de travail et d'emploi, et non par le consentement donnée à des solutions globalement malthusiennes »*. Ecartant tout remède miracle, la Commission affirme que des réponses communes au chômage donneraient plus de force à chaque Etat membre.

Plusieurs solutions sont d'emblée écartées comme le protectionnisme, *« la fuite en avant économique »*, la baisse généralisée des durées du travail ou le partage national du travail, et encore la *« diminution drastique des salaires »*, les *« coupes sombres dans la protection sociale pour nous aligner sur nos concurrents des pays en voie de développement »*.

Education et formation

Le Livre blanc affirme que *« pour inverser la tendance de nos sociétés gangrénées par le chômage, il serait souhaitable que l'Union européenne puisse créer 15 millions d'emplois d'ici à la fin du siècle. C'est l'économie qui peut fournir les indications nécessaires à la remise en cause des règles du jeu héritées d'une époque où les ressources en main d'œuvre étaient rares, l'innovation technologique maîtrisable par imitation des créateurs, les ressources naturelles exploitables à merci »*. La Commission plaide pour une économie saine – avec l'ambition de sortir rapidement de la récession et retrouver à partir du milieu des années 90 *« le sentier d'une croissance plus forte »* –, ce qui suppose des politiques monétaires *« stables cohérentes se fixant un objectif de faible inflation »* dont il résultera de nouvelles baisses de taux d'intérêt rendant les investissements plus attractifs.

La Commission plaide aussi pour une économie ouverte, ce qui rend vitale la conclusion des négociations du Cycle de l'Uruguay. Mais cet esprit d'ouverture doit aussi se manifester à l'égard des voisins de l'Est et du Sud de l'Europe. Le Livre Blanc rappelle les convictions de la Commission en faveur d'une économie décentralisée et plus compétitive, soulignant que le respect des règles de concurrence doit contribuer *« à faire du grand marché une réalité bien vivante »*. *« Dans le cadre d'un accroissement de l'effort global consacré à la recherche, la coopération entre les politiques de recherche des différents pays et entre les entreprises sera encouragée »*.

Dans son chapitre sur une économie solidaire, plusieurs priorités d'action sont présentées au service de l'emploi : *« Parier sur l'éducation et la formation tout au long de la vie; accroître la flexibilité externe et interne; attendre davantage de la décentralisation et de l'initiative; réduire le coût relatif du travail peu qualifié; rénover profondément les politiques de l'emploi; se porter à la rencontre des nouveaux besoins »* (services de proximité, audiovisuel, loisirs et culture, amélioration du cadre de vie, protection de l'environnement). Ainsi, la Commission juge *« indispensable »* dans la plupart des pays de l'Union *« de réduire les coûts non salariaux du travail peu qualifié d'un montant équivalent à 1 ou 2 points du PNB d'ici l'an 2000 »*. La taxe CO2/énergie que la Commission avait proposée serait une *« des meilleurs contreparties à l'allégement du coût du travail »*.

Se mobiliser...

Suite de la première page

Outre une action renforcée afin de *« faciliter l'insertion des PME dans la dynamique du grand marché »*, il s'agit principalement d'approuver un programme d'investissements publics visant à développer des réseaux européens d'infrastructures et à faire pénétrer la Communauté dans ce que M. Delors appelle *« la société de l'information »*.

Le coût d'un tel programme, dont on se plaira à souligner les prolongements vers l'Est, se situe entre 20 et 30 milliards d'écus par an pendant cinq ans (1 écu = 6,70 F). Au-delà des crédits budgétaires déjà affectés à ce type d'opérations et des prêts de la Banque européenne d'investissements, les financements nouveaux requis seraient de l'ordre de 8 milliards d'écus par an, que l'Union pourrait mobiliser (53,6 milliards de francs) en empruntant sur le marchés des capitaux.

La Commission a raison de souligner qu'il s'agit là de montants modestes qui ne risquent pas de peser sur le coût de l'argent. Il reste que plusieurs Etats membres – l'Allemagne, le Royaume-Uni, les Pays-Bas, le Luxembourg – ont mal accueilli cette initiative de la Commission. C'est du moins ce qui s'est passé lorsque le dossier a été récemment ouvert par les ministres des finances. Aujourd'hui la cote de popularité de l'Union européenne et celle du président de la Commission risque d'être évaluée à l'aune de cette minuscule affaire : si le Conseil européen donne son feu vert à l'emprunt, les tenants de l'intégration auront gagné; dans le cas contraire, ce sont les champions de l'Europe à l'anglaise, d'une zone de libre échange, qui auront marqué le point! Rien n'est venu jusqu'à présent indiquer que le débat sur ce thème central de l'emploi et de la croissance pourrait s'élever au-dessus de ces considérations comptables.

Le président de la Commission considère que l'inspiration de son Livre blanc est plutôt tonique et devrait donc susciter chez les Douze des réactions offensives. Il reste que le regard qu'il jette lui-même sur l'état de l'Union est plutôt sombre : l'Europe, explique-t-il, dérive dans le sens souhaité et décrit par John Major il y a quelques semaines dans un article remarqué de l'*Economist*; plus personne dans la Communauté ne tente de stopper le mouvement, sauf peut-être lui, Jacques Delors, que les artisans de ce travail de sape ont hâte de voir écarté.

Dans le même esprit, au cours de la conférence de presse qu'il a tenue mercredi, le président de la Commission a également dénoncé l'absence de réflexion sur l'avenir institutionnel et politique de l'Union : *« Nous allons en avant, mais nous ne savons pas où nous allons »*, s'est-il exclamé. Un point de vue qui est de plus en plus souvent partagé, notamment au sein du Parlement européen.

Le soulagement que représente pour l'ensemble des chefs d'Etats et de gouvernement la perspective, désormais probable, d'un accord au GATT devrait, en bonne logique, avoir un effet positif sur le climat de la réunion. Mais le plaisir risque d'être gâché par les mesures d'accompagnement internes qu'il faut prendre, notamment à propos de la gestion de la politique agricole commune, et qui divisent les Etats membres, en particulier la France et l'Allemagne.

PHILIPPE LEMAITRE

Boris Eltsine à Bruxelles. – Le président russe, Boris Eltsine, est arrivé mercredi 8 décembre à Bruxelles pour une visite de deux jours. Il a été accueilli par le roi Albert et s'est entretenu avec le premier ministre belge Jean-Luc Dehaene. Il devait rencontrer jeudi le secrétaire général de l'OTAN, Manfred Wörner, puis le président de la Commission européenne, Jacques Delors, le président du Parlement européen, Egon Klepsch, et retrouver en fin de journée les douze chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne. – *(AFP.)*



PROCHE-ORIENT

ISRAËL

M. Rabin révèle que plus de 14 000 soldats sont déployés dans les territoires occupés

Quelque 3 000 colons juifs et militants de droite ont manifesté contre le gouvernement, mercredi 8 décembre, dans le centre de Jérusalem, après la multiplication des attentats palestiniens. En prévision du sixième anniversaire de l'Intifada et à quelques jours de l'improbable mise en œuvre de l'accord sur l'autonomie palestinienne, Israël a procédé à un déploiement sans précédent de ses forces dans les territoires occupés. Itzhak Rabin, le premier ministre, a levé un secret militaire bien gardé en révélant que plus de 14 000 soldats assuraient la sécurité des territoires.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

M. Rabin a violé l'un des secrets militaires les mieux gardés : le nombre de soldats déployées en Cisjordanie et à Gaza. *« Pour garantir la sécurité des implantations et de leurs résidents*, a-t-il précisé devant l'assemblée annuelle des éditeurs de presse, *120 compagnies, et parfois plus, servent dans les territoires »* .

Chacun sachant qu'une compagnie compte 120 hommes, une simple multiplication permet de conclure qu'il y a, en Cisjordanie et à Gaza, *« une force de combat incluant les gardes-frontières »* légèrement supérieure à 14 000 soldats, *« sans compter les Services généraux de sécurité »* (GSS), c'est-à-dire quelques centaines d'hommes du Shin Beth, *« et d'autres forces diverses »*. En clair, a conclu le premier ministre, *« il y a presque quatre fois plus de soldats dans les territoires que le long de notre frontière avec le Liban et dans la zone de sécurité »* .

Jusqu'alors, la simple publication de ces chiffres par des journalistes pouvait leur valoir de graves ennuis, la prison pour les Israéliens et l'expulsion pour les correspondants étrangers. M. Rabin qui cumule ses fonctions avec celles de ministre de la défense et que l'on dit fatigué, ne paraît pas avoir laissé échapper ces informations « classifiées » par inadvertance. Il semble plutôt qu'il ait voulu ainsi répliquer aux attaques des colons qui ne cessent de se plaindre, sans preuves à l'appui, d'un repli de l'armée des territoires.

Ainsi a-t-il précisé que les troupes étaient chargées, en Cisjordanie et à Gaza, d'assurer, chaque jour, la protection de plus de cinq cents autobus de ramassage scolaire dans et entre les colonies juives, *« au détriment de l'entraînement et d'autres missions »*. Ainsi a-t-on annoncé, de source militaire, que *« des milliers de soldats supplémentaires »*, sur ordre du général Ehoud Barak, chef d'Etat-major, ont commencé à se déployer, mercredi, dans les territoires. Selon la presse locale, ces renforts, composés d'unités d'élite et de centaines de véhicules légers, auraient pour mission de patrouiller le long des routes.

Plusieurs dizaines de femmes-soldats ont aussi été mobilisées pour faire face aux manifestations organisées parfois par les colons, avec femmes et enfants. Ainsi a-t-on vu, à de nombreuses reprises, des épouses et des filles de colons se coucher sur le bitume pour barrer la route à des soldats, chargés d'arrêter ou de déloger tel ou tel des leurs.

Eviter les « frictions »

Ce nouveau déploiement de forces est lié à la célébration du sixième anniversaire de l'Intifada. Les autorités israéliennes craignent, en effet, que le 9 décembre soit ainsi marqué par une flambée de violences. Les dix organisations palestiniennes, hostiles au processus de paix, ont appelé à l'intensification de l'Intifada.

D'autre part, c'est le 13 décembre qu'aux termes de la déclaration de principes israélo-palestinienne signée, le 13 septembre, à Washington, l'armée doit commencer à se retirer de la bande de Gaza et de Jéricho. Or, les négociations du Caire sur les questions de sécurité n'étant apparemment pas terminées – bien que celles d'El Harish qui portent sur le transfert des pouvoirs civils se soient, semble-t-il, conclues avec succès mercredi – il est douteux que ce retrait démarre à la date prévue.

Les renforts qui viennent d'être déployés – *« nous n'avons pas eu autant de soldats dans les territoires depuis des années »*, confiait un officier de l'état-major – renforcent le doute quant au respect du calendrier prévu. Et même si des gestes symboliques sont annoncés le 13 décembre, comme l'abandon de certaines petites positions militaires dans les camps de réfugiés de Gaza, et la libération de quelques centaines ou milliers de détenus palestiniens, les autorités craignent, de la part de la population des territoires, des réactions de dépit et de colère plus ou moins spontanées

Certains groupes de colons fanatiques, ceux notamment qui se réclament du mouvement anti-arabe Kach, ayant menacé de « célébrer », à leur manière, le 13 décembre, l'armée craint ce qu'elle appelle pudiquement des *« frictions »* entre Juifs et Palestiniens. *« L'une des missions qui nous est assignée*, a confié un officier au *Jérusalem Post*, *est de nous interposer entre les Palestiniens et les colons pour essayer de ramener le calme dans les zones de trouble »*. La semaine de tous les dangers commence...

PATRICE CLAUDE

Après s'être entretenu avec les autres partenaires du processus de paix

M. Christopher retourne à Damas pour tenter de débloquer les négociations syro-israéliennes

DAMAS

de notre envoyée spéciale

C'est avec un optimisme prudent mais une grande fermeté sur ses principes que la Syrie devait accueillir de nouveau, jeudi 9 décembre, le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, qui revient à Damas, où il était déjà lundi, après s'être entretenu entre-temps avec les autres partenaires du processus de paix.

Près de trois mois après le choc provoqué par la signature de l'accord israélo-palestinien, dénoncé par Damas, qui estime qu'il ne satisfait pas aux impératifs d'un règlement global, la Syrie se sent incontestablement plus à l'aise. Tout en affichant sa totale disponibilité à coopérer avec les Etats-Unis dans la recherche de la paix, elle n'en rappelle pas moins ses conditions.

« La Syrie pourrait accepter une date pour la reprise des pourparlers [bilatéraux avec Israël] *de Washington à la seule condition que M. Christopher apporte avec lui des garanties concrètes et explicites sur le retrait israélien du plateau du Golan*, écrit ainsi l'éditorialiste de l'officiel quotidien de langue anglaise, *Syria Times*. *Jusqu'à ce que M. Christopher présente un plan américain complet pour réactiver les conversations de paix afin d'atteindre une paix globale en faisant avancer toutes les négociations en même temps, toutes les assurances qu'il apporte avec lui de Washington et de Tel-Aviv ne signifient rien. »* Les difficultés de mise en œuvre de l'accord sur l'autonomie palestinienne, la violence dans les territoires occupés, le refus jordanien de signer la paix avant le règlement de tous les problèmes, le maintien par les Etats arabes du principe de l'embargo à l'encontre d'Israël sont autant d'éléments qui confortent la position syrienne.

Gestes de bonne volonté

Et ce n'est pas un hasard si la réaffirmation par le président Bill Clinton de sa volonté d'aboutir à une paix globale n'est plus considérée à Damas comme un geste de bonne volonté américaine, mais comme une simple constatation qu'il n'y aura pas de paix sans que tout le monde y soit associé et au premier chef la Syrie.

« Les derniers développements dans les territoires occupés montrent bien que la mission Christopher consiste essentiellement à sauver les efforts de paix, écrivait ainsi, dimanche, le journal *As-Saoura*. *Notons, à cet égard, l'évolution de la conception américaine d'un règlement pacifique dans la région, qui est passée d'un soutien chaleureux à l'accord Gaza-Jéricho à la conviction de la nécessité d'un règlement global. »* Damas a récemment satisfait une demande américaine qui vise à améliorer l'environnement de la négociation, avec deux gestes de bonne volonté, en faveur des juifs syriens et des soldats israéliens disparus au Liban. Mais cela est sans grande signification politique : l'autorisation de départ des juifs remonte à avril 1992, et la Syrie avait déjà, à la fin des années 70, rendu à l'Etat hébreu des prisonniers et les corps de plusieurs de ses soldats morts au Liban pendant la guerre de 1973.

De son côté, en autorisant le Koweït à fournir trois Boeing à Damas, Washington a fait aussi un geste. Mais la Syrie attend bien autre chose pour leur part, les dix organisations palestiniennes du front du refus qui, à l'exception du mouvement de la résistance islamique Hamas, ont leur siège à Damas, ont promis, dans un communiqué au peuple palestinien *« de poursuivre la lutte, d'accroître l'Intifada et de faire échouer l'humiliant accord Gaza, Jéricho d'abord. »*

Pour Damas, la balle est dans le camp américain, et la reprise des négociations bilatérales israélo-syriennes dépendra du contenu des messages que M. Christopher rapporte de Jérusalem.

FRANÇOISE CHIPAUX

EN BREF

COLOMBIE : dix morts dans des attaques de la guérilla marxiste. – Deux attaques de la guérilla marxiste ont fait dix morts et onze blessés mardi 7 décembre, dans le nord-est de la Colombie. Les guérilleros de l'Armée populaire de libération (EPL) ont attaqué à la grenade et à l'arme automatique une bananeraie à San-Pedro-de-Uraba, faisant cinq morts et onze blessés et, non loin de là, à Apartado, ce sont les maquisards des Forces armées révolutionnaires colombiennes (FARC) qui ont ouvert le feu sur un camion d'une autre plantation, tuant quatre ouvriers et le chauffeur. – *(Reuter.)*

INDE : une quinzaine de morts au Cachemire. – Cinq paramilitaires indiens ont été tués, mercredi 8 décembre, au Cachemire, lorsque leur véhicule a sauté sur une mine posée par des séparatistes musulmans, a indiqué la police. Des témoins ont assuré que les militaires, rendus furieux par cette attaque, ont tué quatre civils. Par ailleurs, cinq séparatistes sont morts dans la nuit du 7 au 8 lors d'un accrochage avec les forces de New-Delhi à 35 kilomètres au nord de Srinagar. Plus de cinq mille personnes ont péri dans cet Etat, le seul à majorité musulmane du pays, depuis 1989. – *(AFP.)*

IRAK : trois personnes blessées par l'explosion d'une voiture piégée. – Trois Irakiens ont été blessés, mercredi 8 décembre, à Bagdad, par l'explosion d'une voiture piégée, a rapporté l'agence de presse irakienne INA. Celle-ci a précisé que l'explosion *avait eu lieu dans un souk* de Bagdad, endommageant notamment « six voitures civiles et des *magasins »*. La dernière explosion d'une voiture piégée à Bagdad remonte au 20 octobre dernier, et avait fait deux blessés. Un porte-parole officiel avait accusé des *« agents à la solde de l'étranger »* d'être responsables de cet attentat. – *(AFP.)*

JORDANIE : le nouveau gouvernement est investi par la chambre des députés. – Le gouvernement d'Abdel Salam Majali a été investi, mercredi 8 décembre, par la Chambre des députés, par 41 voix pour, 29 contre et 9 abstentions, à l'issue de quatre jours de débats houleux marqués par des critiques acerbes contre le premier ministre. La majorité des députés qui ont pris la parole, toutes tendances confondues, l'ont accusé de prendre des décisions unilatérales sans consulter le Parlement et d'avoir remanié son équipe sans y inclure de députés. – *(AFP.)*

MAROC : aide de l'Union européenne pour les provinces du Nord. – L'Union européenne a signé avec le Maroc, mardi 7 décembre, à Rabat, trois conventions de financement, d'un montant total d'environ 125 millions de dirhams (81 millions de francs), pour aider au développement des provinces du Nord. Le gouvernement a prévu d'investir dans cette région, au cours des cinq prochaines années, 20 milliards de dirhams (plus de 13 milliards de francs). Ce plan portera notamment sur le développement des infrastructures, la création de petites et moyennes entreprises et la reconversion des cultures de cannabis. – *(AFP.)*

EUROPE

La Russie en campagne

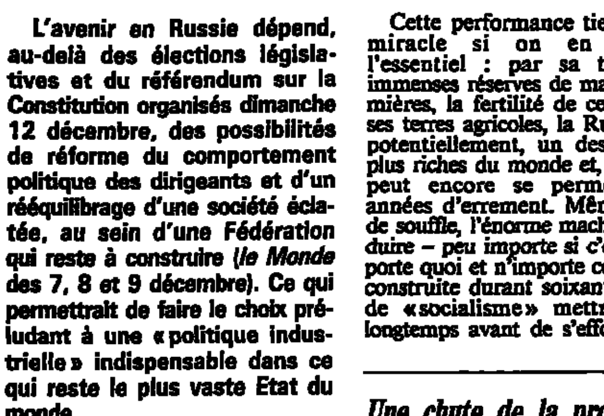
IV. – Une économie schizophrène

L'avenir en Russie dépend, au-delà des élections législatives et du référendum sur la Constitution organisés dimanche 12 décembre, des possibilités de réforme du comportement politique des dirigeants et d'un rééquilibrage d'une société éclatée, au sein d'une Fédération qui reste à construire (*le Monde* des 7, 8 et 9 décembre). Ce qui permettrait de faire le choix préludant à une « politique industrielle » indispensable dans ce qui reste le plus vaste Etat du monde.

MOSCOU

de notre envoyé spécial

« Les difficultés de l'économie russe sont davantage dues au manque de choix clair, à la coexistence de deux politiques, qu'à une « thérapie de choc » qui n'a jamais été appliquée. Je ne vois pas comment la Russie pourra s'en sortir, mais je ne vois pas non plus comment elle pourra sombrer » : ce jugement d'un expert international n'a peut-être pas le mérite de la clarté, mais il reflète bien la situation actuelle d'un pays dont la production chute, l'inflation s'emballe, la monnaie se déprécie, le commerce extérieur s'effondre, un pays dont une grande partie de la population se demande de quoi demain sera fait, mais un pays, pourtant, qui continue à « tourner », à la différence de quelques-uns de ses petits voisins comme la Géorgie et l'Arménie, mais aussi l'Ukraine. Et voilà même que, çà et là, des signes positifs, ténus certes mais indéniables, apparaissent.



Cette performance tiendrait du miracle si on en oubliait l'essentiel : par sa taille, ses immenses réserves de matières premières, la fertilité de certaines de ses terres agricoles, la Russie reste, potentiellement, un des pays les plus riches du monde et, à ce titre, peut encore se permettre des années d'errement. Même à bout de souffle, l'énorme machine à produire – peu importe si c'était n'importe quoi et n'importe comment – construite durant soixante-dix ans de « socialisme » mettra encore longtemps avant de s'effondrer.

Une chute de la production pas toujours malsaine

Selon les chiffres officiels, le produit national brut a chuté de 10 % et la production industrielle de 16,4 % d'octobre 1992 à octobre 1993. Cette chute est, certes, considérable, mais elle s'est un peu ralentie par rapport à la période 1991-1992, au cours de laquelle le PNB et la production industrielle avaient diminué dans les mêmes proportions : – 19 %. La comparaison entre les deux séries de chiffres montre l'apparition, dans la formation du PNB, d'autres secteurs, comme les banques ou les compagnies d'assurances. De plus, cette diminution de la production industrielle n'est pas un mal en soi car elle traduit la baisse de l'activité du secteur militaire mais aussi de certaines industries lourdes, hypertrophiées.

Les « nouveaux » statisticiens russes, qui doivent travailler sur un matériel encore marqué par des années de mensonge sytématique, tentent de corriger ces chiffres par des « simulations » prenant en compte toute une activité « privée », souterraine, pas toujours licite, mais qui modifie jour après jour le paysage du pays, et notamment des grandes villes. Cette activité est, certes, fondée essentiellement sur le commerce, la spéculation, les loisirs – tout le monde achète, personne ne produit, – mais elle ne concerne dans la plupart des cas qu'une couche très privilégiée de la population, mais elle dessine peut-être l'esquisse d'une autre économie.

Conséquence, attendue, de la libéralisation des prix décrétée en janvier 1992 : l'apparition de l'inflation, phénomène pratiquement inconnu jusqu'à présent. Le prix du ticket de métro n'était-il pas resté fixé à 5 kopecks pendant... soixante ans ? Or il coûte aujourd'hui 30 roubles, soit six cents fois plus et les experts estiment qu'il devrait être porté à 250 roubles pour que le métro soit rentable. Cette inflation, de 2 600 % en 1992, s'est toutefois ralentie pour approcher 1 300 % en 1993. Là encore, la Russie a réussi à éviter le pire, c'est à dire l'« hyperinflation » des experts.

Chômage caché

Cette hausse des prix a frappé de plein fouet tous ceux, retraités notamment, qui sont dans l'incapacité d'améliorer leurs revenus par des activités annexes. Selon un rapport présenté début novembre par le gouvernement, neuf millions de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté. *« Si l'on appliquait à la Russie les critères retenus aux Etats-Unis, à savoir de considérer comme pauvre toute personne dépensant plus de 30 % de ses revenus aux seuls produits alimentaires, nous serions tous pauvres »*, ironise un des responsables du Centre de pronostic et de conjoncture économique. En omettant toutefois de signaler que, même s'ils ont augmenté, les prix des loyers, du chauffage ou de l'électricité, restent en Russie dérisoirement bas et que les chiffres d'inflation s'appliquent donc essentiellement aux produits alimentaires ... ou aux produits qui n'existaient pas avant sur le marché.

La même remarque peut s'appliquer au rouble. Certes, la monnaie russe s'échange aujourd'hui au taux de 1 dollar pour environ 1 200 roubles – contre 1 rouble pour... 2 dollars avant les réformes. Mais cette valeur était toute théorique et, en pratique, le rouble, totalement inconvertible, ne valait strictement rien.

Cette inflation, entretenue par une création monétaire ininterrompue, a permis pour le moment de contenir le chômage, puisque les entreprises continuent à recevoir, grâce à la planche à billets, des subventions considérables et peuvent ainsi continuer à payer leurs ouvriers, même pour ne rien faire. Officiellement, 700 000 chômeurs ont été enregistrés mais les experts estiment néanmoins que neuf millions de personnes sont actuellement victimes d'un « chômage caché ».

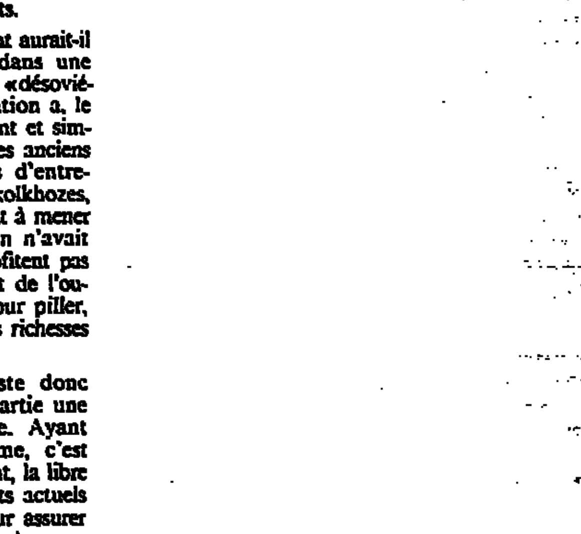
Les incertitudes, les contradictions, les ambiguïtés de la politique menée depuis deux ans, sont en grande partie responsables de cette « schizophrénie » d'une économie éclatée. Le pouvoir est partagé entre les tenants d'un passage rapide à l'économie de marché comme Egor Gaïdar, l'ex-premier ministre revenu au gouvernement mais pas à sa tête, et les représentants du complexe militaro-industriel, menés par l'actuel chef du conseil des ministres, Viktor Tchernomyrdine. Ce pouvoir a perpétuellement oscillé entre les réformes et le conservatisme et ordonné des mesures contradictoires.

Fuite des capitaux

Ce flou est aggravé par les incertitudes politiques – et à cet égard les événements sanglants d'octobre n'ont rien arrangé. Mais aussi par le climat malsain, et souvent dangereux, entourant tout « business ». Ce qui a totalement découragé les investissements étrangers, dont le total aujourd'hui ne dépasse pas 7 milliards de dollars. En 1992, ils se sont élevés tout juste à 1 milliard de dollars.

En sens inverse, et tout naturellement, les sorties de capitaux se sont accélérées – elles auraient atteint 5 milliards de dollars durant le seul premier semestre de 1993. Que deviendront ces capitaux ? Les optimistes estiment que cet argent, aujourd'hui en sécurité, sera réinjecté dans l'économie russe, une fois celle-ci stabilisée. Les plus... lucides pensent que ces dizaines, voire ces centaines de milliards de dollars, resteront, longtemps, très longtemps, soigneusement protégés dans les banques occidentales.

Deux pas en avant, un pas en arrière, sans oublier quelques entrechats de côté, il reste qu'en deux ans, le cadre de l'économie russe a déjà profondément évolué : la privatisation des entreprises se poursuit tambour battant, la récente loi sur l'agriculture a sonné le glas théorique des sovkhozes et des kolkhozes, 6 millions d'appartements ont été cédés à leurs anciens locataires, le commerce privé est apparu partout, et, au sein de quelques entreprises, on voit se créer de petites unités, plus performantes, tentant de mettre au point de nouvelles gammes de produits.



En fait – mais comment aurait-il pu en être autrement dans une société qui n'a jamais été « désoviétisée » ? – cette privatisation a, le plus souvent, été purement et simplement confisquée par les anciens apparatchiks, directeurs d'entreprises ou présidents de kolkhozes, qui continuent allègrement à mener les choses comme si rien n'avait changé. Quand ils ne profitent pas de leur nouveau statut et de l'ouverture de l'économie pour piller, tout aussi allègrement, les richesses du pays.

L'économie russe reste donc aujourd'hui en grande partie une économie de monopole. Ayant oublié que le libéralisme, c'est aussi, sinon essentiellement, la libre concurrence, les dirigeants actuels n'ont encore rien fait pour assurer cette compétition. Un seul exemple : aujourd'hui, une voiture russe (et quelle voiture !) coûte pratiquement aussi cher à Moscou qu'une voiture étrangère. Et pourtant les firmes russes bénéficient de deux avantage cruciaux sur leurs concurrentes étrangères : un prix de l'énergie encore très bas et des salaires dérisoires.

Les autorités auraient sans doute pu engager une politique industrielle en aidant les secteurs susceptibles, sous bénéfice de réformes profondes, d'être concurrentiels – et en décidant de passer, à terme, par pertes et profits ceux qui sont obsolètes, condamnés par les lois du marché –, ou, au nom de la défense de l'environnement, des utilisateurs et des personnes qui y travaillent dans des conditions moyenâgeuses. Elles ont plutôt distribué des subventions, çà et là, pour des raisons plus politiques qu'économiques. A la tête du client, serait-on tenté d'écrire. La « thérapie de choc » se sera vite émoussée au contact des redoutables contradictions russes.

JOSÉ-ALAIN FRALON

Prochain article :

Les nouvelles icônes du dollar

Une presse et des médias en situation de dépendance

MOSCOU

de notre correspondant

Quand les chats se battent, les souris dansent .. . sur la pointe des pieds. La féroce bataille que se livrent deux dignitaires de l'équipe Eltsine pour le controle des medias est sans doute le seul motif de consolation pour la presse russe. Pendant que Vladimir Choumeïo, vice-premier ministre et ministre de l'information, et Mikhaïl Poltoranine, chef du « centre fédéral d'information », par ailleurs conseiller et intime du président, s'affrontent publiquement et tentent chacun d'imposer « leur » décret sur les médias, les journalistes, objets de leurs soins attentifs, bénéficient d'une sorte de sursis.

Pour le reste, la situation d'une presse de plus en plus dépendante, politiquement et matériellement, est tout sauf réjouissante. Au cours de l'année 93, la régression de la télévision au rang d'organe de propagande du pouvoir constitue même l'un échecs les plus flagrants du « processus de démocratisation » de la Russie. On peut même considérer que la télévision, en soufflant en permanence sur les braises du conflit entre le Kremlin et le Parlement et en « démonisant » systématiquement ce dernier, a largement contribué à la tragédie d'octobre : le premier réflexe des assiégés de la Maison Blanche, dès qu'ils en ont eu la possibilité, a été de tenter de s'emparer des batiments d'une télévision honnie . Toute considération sur les medias russes en cette fin d'année 1993 est subordonnée à cette donnée de base : soixante personnes au moins – dont plusieurs journalistes faisant leur travail de témoins – ont été tuées le 3 octobre au soir devant Ostankino.

Bien entendu, les lendemains de la bataille n'ont apporté aucun changement de ton, et l'audiovisuel est plus que jamais un instrument aux mains de l'équipe Eltsine. Le fait que cette équipe soit divisée, et se présente aux élections sous diverses listes concurrentes, complique un peu la situation . Mais les quelques données chiffrées recueillies par un organisme indépendant d'observation des medias dans la période du 9 au 21 novembre sont éloquentes. L'ensemble des chaînes ont ainsi consacré environ cinq heures d'antenne à la principale formation eltsinienne Choix de la Russie, une heure quarante à la seconde liste gouvernementale, et quatorze minutes au parti communiste.

Les données concernant la seule « première » chaîne sont encore beaucoup plus parlantes : Egor Gaidar, chef de file du Choix de la Russie, a eu droit à 28 minutes d'antenne, l'extrémiste nationaliste Vladimir Jirinovsky (seul « patriote » autorisé à présenter une liste, et qui soutient la constitution de M. Eltsine)-à 17 minutes. Le leader communiste Guennadi Ziouganov est apparu pendant 6 minutes et demie. Quant à Grigori Iavlinski, une des personnalités les plus gênantes pour les dirigeants actuels car il est à la fois démocrate, réformateur-et opposant, il s'est vu concéder .. . dix secondes.

Liens d'affaires »

L'ouverture de la campagne officielle a certes permis aux différents candidats de disposer de temps égaux pour présenter leurs programmes. Certains candidats ont profité de cette lucarne pour attaquer très durement le pouvoir,-mais l'impact sur l'opinion des ces émissions électorales, souvent très ennuyeuses, semble assez restreint . Pendant ce temps, les journaux télévisés continuent à présenter une « information » hautement orientée, rehaussée parfois de procédés tout à fait dignes de l'époque soviétique.

Le contrôle est cependant loin d'être aussi hermétique qu'alors, et les efforts de certains journalistes, le désir de sauver les apparences, et surtout peut-être le désordre ambiant, introduisent tout de même une certaine diversité . L'apparition d'une chaine de télévision privée, « NTV » peut aussi apparaitre comme un signe encourageant, même s'il ne faut nourrir aucune illusion sur son indépendance. Financée par le groupe bancaire Most, également propriétaire du quotidien *Sevodnia* et qui entretient des liens « d'affaires » privilégiés avec la mairie de Moscou (dirigée par le très eltsinien Iouri Loujkov), cette chaîne privée est activement soutenue par le ministre de l'information Choumieïko, lui-même appuyé par le chef de l'administration présidentielle Serguei Filatov.

En bonne logique, « NTV » compte un ennemi mortel, M. Poltoranine, qui a réussi à faire bloquer, quelques heures à peine après sa publication, un décret par lequel le président Eltsine étendait les heures de diffusion de la chaîne... Ce combat des chefs touche parfois au burlesque : dimanche 5 décembre, l'antenne a subitement été coupée juste après que le présentateur de la chaine eut commencé à détailler les méfaits de M. Poltoranine.

Les ambitions de ce dernier sont considérables : cet ancien de la *Pravda*, qui se présente comme un grand défenseur de la liberté de la presse, souhaite en effet regrouper l'ensemble des medias russes (presse et audio-visuel) dans une énorme « corporation », placée bien entendu sous sa protection . *Son rival M. Choumeïko*) rêve, lui, de l'élaboration d'une « idéologie d'Etat », et considère que les subventions devraient être accordées aux différents medias en fonction de « l'utilité » qu'ils représentent à cet égard.

Cette question-l'attribution des subventions-revêt une importance capitale, car la quasi totalité des journaux russes, avec des tirages en chute libre, et un système d'impression et de distribution extremement *coûteux et contrôlés par l'État*, sont incapables de s'en passer. Le refus de certains quotidiens, comme la *Niezavissimaia Gazeta*, de plier sous le joug, les efforts faits, par exemple, par la populaire *Komsomolskaia Pravda* pour tenter d'élucider des sujets délicats, comme le nombre réel des victimes de l'assaut contre la Maison Blanche, n'en sont que plus méritoires. Dans une ambiance générale très maisainee la vénalité de certains journaux saute aux yeux. Les riches *« buzinessmen »* n'ont pas grand peine à faire publier des articles à la gloire de leurs firmes ou de leurs banques Dans le domaine politique . M. Nikolai Travkine, chef de file d'un *parti d'opposition*, vient ainsi de révéler que l'hebdomadaire Argumenty i Fatky lui avait réclamé 6 millions de roubles (5 000 dollars) pour publier un « entretien » avec lui.

JAN KRAUZE



M. Eltsine menace les indépendantistes

Boris Eltsine a ordonné le blocus total, y compris aérien, de la Tchétchénie, pour empêcher le président Djohar Doudaev de poursuivre ses visites officielles à l'étranger, a annoncé mercredi 8 décembre à l'Agence France Presse un membre du Conseil présidentiel qui a accompagné le chef de l'Etat lundi et mardi dans le Caucase du Nord. Les visées indépendantistes de trois autres Républiques de la Fédération ont été dénoncées le même jour par le chef de l'administration présidentielle, Sergueï Filatov, qui a annoncé, lors d'une conférence de presse à Moscou, que le pouvoir *« réagirait »* bientôt. Il s'agit de Touva (sur les contreforts de l'Altaï en Sibérie où le pouvoir central est devenu presque inexistant), du Bachkortostan et du Tatarstan (*le Monde* du 9 décembre).

Concernant la Tchétchénie, la seule à avoir proclamé son indépendance, M. Eltsine a *« exclu toute opération militaire »* en raison des civils *« pris en otages »*, a indiqué la même source. *« Mais après avoir été sur le point d'envisager des discussions d'Etat à Etat, le président russe considère désormais les dirigeants tchétchènes comme une bande de criminels. »* Les derniers voyages de M. Doudaev – qui avait notamment été reçu confidentiellement à dîner à Paris en compagnie de MM. Pasqua et Léotard –, l'ont conduit au Soudan, en Jordanie et en Irak.

S. Sh.

RUSSIE : la « détention provisoire » de MM. Routskoï et Khasboulatov prolongée de trois mois. – Alexandre Routskoï, Rouslan Khasboulatov et les treize autres meneurs de l'insurrection du Parlement russe dissous du 3 octobre dernier attendront encore trois mois en prison l'achèvement de « l'enquête préliminaire » les concernant, dont la durée vient d'être prolongée, a annoncé mercredi 8 décembre un porte-parole du procureur de Russie. Ils n'ont pas eu le droit de présenter leur candidature aux élections de dimanche 12 décembre – contrairement à certains accusés du putsch avorté de 1991, dont M. Anatoli Loukianov. – *(AFP, AP.)*

GRANDE-BRETAGNE

Mme Thatcher rejette toute responsabilité dans l'affaire de l'« Irakgate »

LONDRES

de notre correspondant

La question au centre de l'« Irakgate » se résume à ceci : de 1988 à 1990, des machines-outils servant à la fabrication d'armements militaires ont été livrées à l'Irak, en violation flagrante des directives officielles et en parfaite connaissance de cause de nombreux responsables gouvernementaux. Mais qui, exactement, était au courant ? A quel niveau de l'appareil d'État ce « feu vert » a-t-il été donné ?

S'ils espéraient que lady Thatcher allait leur apporter des réponses précises, le juge Scott et Mme Presiley Baxendale, respectivement président et rapporteur général de la commission d'enquête *(le Monde* daté 14-15 novembre), auront été déçus : l'ancien premier ministre n'a pas été *« officiellement »* informée, tout simplement parce qu'à son poste on ne s'occupe pas des *« détails »*. *« J'avais dix-neuf départements ministériels et quatre-vingt-trois ministres* [sous mes ordres], *si j'avais lu chaque note du gouvernement, j'aurais été* [prise] *dans une tempête de neige !*

Le ton était donné : passant d'une politesse glaciale à une visible exaspération, Mme Thatcher a souligné que sa responsabilité ne pouvait être engagée dans une affaire somme toute mineure. Elle ne conteste pas que plusieurs de ses ministres ont été à l'origine de cette évolution de la politique officielle mais elle ne croit pas que celle-ci ait été le résultat d'une décision politique : *« Quand ils ont proposé ces changements, ils ne les considéraient pas comme un changement de politique, mais comme un changement de circonstances »*. Ces circonstances, c'est le cessez-le-feu qui intervient dans la guerre Iran-Irak. Quant aux « directives », elles sont prises, en 1985, par le secrétaire au Foreign Office de l'époque, Geoffrey Howe, et elles interdisent l'exportation d'armements militaires aux deux pays en conflit.

Mais que sont exactement ces « directives » ? *« Des conseils pour les officiels »* et les fonctionnaires, voilà tout, répond Mme Thatcher, elles ne constituent pas une *« règlementation stricte, et elles doivent être appliquées en fonction des circonstances »*. Fut-elle informée, malgré tout, de façon officieuse ? A ce stade de l'audition, l'ancien premier ministre est devenue plus laconique dans ses réponses : *« Cela a pu m'être dit par l'une de mes secrétaires. Je ne me souviens pas si cela a été le cas. »* Bizarre... Pourquoi alors, en avril 1989, en réponse à un parlementaire travailliste, Mme Thatcher a-t-elle explicitement démenti un quelconque changement de politique ? Question sans réponse...

LAURENT ZECCHINI

IRLANDE DU NORD : un catholique tué. – Un catholique d'Irlande du Nord âgé de trente-huit ans a été tué mardi soir 7 décembre à son domicile, dans l'est de Belfast à majorité protestante, par un tireur loyaliste solitaire. Le groupe paramilitaire extrémiste protestant des Combattants de la liberté d'Ulster (UFF) a revendiqué cet attentat. – *(AFP, Reuter.)*



EUROPE

Alors que la tension militaire est vive en Bosnie

Une conférence de paix sur l'ex-Yougoslavie pourrait se tenir à Salonique

Tandis que la tension militaire s'est à nouveau accrue en Bosnie-Herzégovine, notamment à Sarajevo, et que les dirigeants serbes bosniaques ont annoncé, mercredi 8 décembre, l'échec de pourparlers engagés avec les Musulmans sur le partage de la République, le gouvernement grec s'est lancé dans l'arène diplomatique de l'ex-Yougoslavie.

Athènes envisage, selon un diplomate grec de haut rang, une médiation dans le conflit yougoslave et a invité les principaux protagonistes à reprendre – vraisemblablement dimanche, à Salonique (nord de la Grèce) – les négociations de paix sur la Bosnie. Ce diplomate a précisé à l'AFP que *« tous les responsables impliqués dans le conflit en Bosnie »*, y compris les présidents serbe Slobodan Milosevic, croate Franjo Tudjman et bosniaque Alija Izetbegovic avaient été invités. Selon une source informée grecque, Athènes désire organiser à Salonique une nouvelle réunion, comme celle de Genève, et le ministre des affaires étrangères, Carolos Papoulias, demandera le feu vert à Bruxelles, au sommet des Douze, vendredi et samedi.

A Genève, des diplomates ont indiqué que les médiateurs internationaux, David Owen et Thorvald Stoltenberg, envisageaient effectivement de réunir les dirigeants des factions bosniaques dimanche à Salonique. Cette réunion dépend toutefois des résultats de la rencontre prévue jeudi à Belgrade entre les médiateurs et M. Milosevic, ont-ils assuré.

Cependant, l'un des principaux dirigeants des Serbes bosniaques, Momcilo Krajisnik, le chef de leur « Parlement », a annoncé mercredi soir l'échec des pourparlers engagés avec les Musulmans à l'aéroport de Sarajevo. L'objet des négociations était la délimitation des territoires entre les deux camps, en particulier à Sarajevo, l'accès à la mer Adriatique, revendiquée par les deux parties; la libération des prisonniers et l'évacuation de Serbes de Sarajevo ainsi que de plusieurs villes bosniaques sous contrôle musulman. Après avoir rencontré le premier ministre bosniaque Haris Silajdzic, M. Krajisnik a rejeté la responsabilité de cet échec sur son interlocuteur, dont, a-t-il dit, *« l'attitude rigide ne promet aucun progrès dans des discussions de ce genre »*.

Parallèlement, la capitale bosniaque, qui vit son vingtième mois de siège, a connu ces derniers jours *« une activité militaire importante »*, selon le porte-parole de la FORPRONU (Force de protection des Nations unies), qui a également fait état de *« sérieux combats »* en Bosnie centrale, où s'affrontent forces croates et musulmanes. – *(AFP, Reuter.)*

AMÉRIQUES

Argentine, dix ans de démocratie

Suite de la première page

Les journalistes sont menacés, surtout en période préélectorale, par de mystérieux individus jamais arrêtés. Ces attaques contre la presse sont des *« faits isolés »*, dit l'un des hauts responsables de la présidence.

Mais il existe encore des secteurs de la société qui n'acceptent pas les principes démocratiques, comme Aldo Rico (leader de la rébellion militaire de 1987; grâcié et élu député depuis) ou le colonel Mohamed Seineldin (toujours emprisonné pour avoir pris la tête de la révolte de 1990). Julio Strassera, qui fut le procureur de la République au procès de 1985 et auteur à cette occasion d'un retentissant «Nunca mas» (jamais plus) estime qu'*« il n'eût fallu grâcier que les repentis »*.

L'ex-dictateur Jorge Rafael Videla, qui gouverna entre 1976 et 1979, n'est pas de ceux là : il a déclaré le mois dernier que les militaires devraient être *« récompensés pour leur lutte contre la subversion »*. Le procès de la junte, dit un autre de ses anciens procureurs, Luis Moreno Ocampo, a permis à la société d'affronter son passé. *« Les auteurs de la répression ont été identifiés mais il n'y a pas eu de représailles contre eux »*. A ses yeux, la guerre sale est un *« thème du passé »* : M. Moreno Ocampo se consacre maintenant à la lutte contre la corruption. Il propose des techniques de *« résistance »* contre ce fléau dans un livre devenu best-seller, conseille France Telecom et EDF bien implantées en Argentine à la faveur des privatisations et a publié – une grande première – des informations sur le patrimoine et le passé des candidats aux dernières législatives partielles.

Invariablement, tous les Argentins – pauvres, riches, éduqués ou non – mettent au crédit de la démocratie le récent retour à la stabilité économique. Ils vécurent le traumatisme d'une hyperflation, dont le taux avait culminé à près de 5 000 pour cent en 1989. Aucun des plans du gouvernement Alfonsin ne réussit à stabiliser la monnaie et à calmer la folie de la spéculation. La population se souvient de *« n'avoir vécu que pour survivre »* : à peine touchés, les salaires perdaient une partie de leur valeur avant même de pouvoir être convertis à la banque en dollars, la monnaie refuge; dans les hypermarchés, tous les prix pouvaient augmenter de 5 % au milieu d'une journée.

La fin de l'hyperinflation

Cette année, la hausse des prix se situera aux alentours de 7 % et, pour la première fois en un quart de siècle, l'inflation a été quasi nulle ces derniers mois. Jusqu'à présent, la population accepte les grands sacrifices que requièrent les mesures d'ajustement néolibérales imposées par le président Menem et son grand argentier, Domingo Cavallo, dont le plan a institué une parité fixe entre le dollar et le peso en avril 1991. La vie est presque aussi chère qu'à Paris pour des salaires bien moins élevés (environ 3 000 francs par mois pour une femme de ménage); le système éducatif, qui fut l'une des plus grandes fierté des Argentins, s'est gravement détérioré, les hôpitaux publics manquent de tout, les services sociaux sont débordés.

« Nous pratiquons une chirurgie sans anesthésie », a déjà admis le président Menem, dont l'équipe évite actuellement tout triomphalisme, au vu des difficultés les plus récentes (déficit de la balance commerciale, manque d'investissements productifs dans l'industrie, augmentation du chômage à 9,4 %).

Selon le sociologue Manuel Mora y Araujo, qui dirige un institut de sondage, un tiers de la population du grand Buenos-Aires (11 millions de personnes sur 33 millions d'Argentins) vit en dessous du seuil de pauvreté. Les plus démunis résident dans l'un des quelque 140 bidonvilles de la capitale, où sont arrivés de nombreuses familles de Boliviens, Paraguayens ou Brésiliens. Le contraste est violent entre ces *« villas miserias »* et le centre de Buenos-Aires, tout en hauteur, propre, modernisé et rénové.

Au cœur de cette capitale, dont certains quartiers donnent l'illusion de se trouver tantôt à Barcelone, à Madrid, Rome ou Nice, peut se mesurer l'orgueil de descendants d'immigrants espagnols et italiens qui, peuplant un pays quasiment vide, ont toujours voulu paraître comme les Européens d'une certaine Amérique latine riche et cultivée. Doit-on y voir un effet de cette fierté? Le gouvernement n'avoue que 10,6 % de *« foyers pauvres »* dans la capitale et ses environs.

Les retraités manifestent, près du Parlement, pour que leurs maigres pensions (150 dollars) passent à 450 dollars, quand il en coûte 300 pour louer un studio décent. La faillite des caisses de retraites est un drame mais le gouvernement, qui redoute un déficit budgétaire pour cette année, n'est disposé qu'à céder pour eux que quelques pesos supplémentaires par mois.

Liquidation des héritages sociaux

« L'hyperinflation a provoqué de telles souffrances que l'opinion publique a accepté des mesures qu'elle refusait complètement quelques années plus tôt », dit Carlos Corach, l'un des tout proches du président Menem. En témoignent les résultats des légilatives partielles de d'octobre, où le parti au pouvoir a recueilli 42 % des suffrages, contre 31 % pour les radicaux. Ce succès des justicialistes est d'autant plus surprenant que Carlos Menem a quasiment liquidé les héritages sociaux du péronisme sans en subir, jusqu'à présent de conséquences politiques. Mais dans les réunions de militants, on recommence à mettre l'accent sur le thème de la justice sociale, cher à Péron et à son épouse mythique, Evita... tout en applaudissant la *« révolution productive »* en cours.

« Les mesures draconiennes prises contribuent à changer les comportements : l'Argentine s'est enrichie mais pas développée durant ce siècle, les industriels se sont habitués aux subventions et les citoyens à attendre tout de l'Etat, sans considération de productivité. Parmi les entreprises publiques, même celle qui exploitait le pétrole était déficitaire. Le choc de l'ouverture de l'économie et des privatisations était brutal mais nécessaire », estime l'ancien ministre Moises Ikonicoff.

« L'Argentine n'aime pas les perdants », observe le général Laïno, porte-parole de l'armée de terre, à propos de la défaite des Malouines et du piètre bilan économique de la dictature. Dans ce pays habitué aux revirements à 180 degrés, cette parole pourrait valoir pour le président Menem, si d'aventure le plan Cavallo était mis en péril. Même dans ce cas, les Argentins n'imaginent pas de menaces sur la démocratie. Et l'armée, dont le budget et les effectifs ont diminué de moitié depuis 1980, assure qu'il n'y a plus en son sein de candidats à la prise du pouvoir.

MARTINE JACOT

REPÈRES

GABON
L'armée disperse une manifestation à Libreville

Des blindés sont intervenus, mercredi 8 décembre, à Libreville pour disperser des milliers de manifestants qui accusaient le président Omar Bongo de manipulations lors du premier tour de l'élection présidentielle de dimanche. Il s'agissait du troisième jour consécutif de manifestations dans la capitale gabonaise. Les blindés ont bloqué les manifestants, qui souhaitaient se rendre dans le centre de Libreville, et les ont obligés à se disperser. Selon des dirigeants de l'opposition, des pillards et des voleurs ont profité des manifestations. Des pierres ont été lancées contre les pare-brises de plusieurs voitures et les devantures de certains magasins. Un gendarme a été blessé et une voiture incendiée.

Avec la moitié des bulletins dépouillés, les résultats officiels donnent au président Bongo une confortable avance. Mais il est possible *qu'un second* tour soit nécessaire, le 19 décembre prochain. – *(AP, Reuter.)*

HONGKONG
Pékin demande au « gouvernement fantôme » d'accélérer son travail

Le ministre chinois des affaires étrangères a demandé, jeudi 9 décembre, au Comité de travail préparatoire (PWC) sur l'avenir de Hongkong – une sorte de « gouvernement fantôme » – réuni à Pékin, d'*« accélérer son travail »* afin de réagir à la publication, vendredi, du plan de réformes électorales du gouverneur de la colonie britannique, Chris Patten. Ce dernier a décidé de présenter son plan de réformes le 15 décembre devant le Comité législatif (Legco), Parlement de la colonie, sans attendre que les discussions engagées depuis avril avec Pékin aboutissent. Ouvrant la deuxième session plénière du Comité, qu'il préside, Qian Qichen a réaffirmé que *« l'avenir de Hongkong est lié étroitement à celui de la Chine »* et a jugé *« regrettable »* que, pendant la dix-septième réunion de négociations sino-britanniques, le mois dernier, *« la partie anglaise ait manqué de sincérité, ce qui a conduit les négociations dans l'impasse »*. Le PWC, qui regroupe des Hongkongais choisis par Pékin, est chargé de préparer la transformation du territoire en une région administrative spéciale lors de sa rétrocession à la Chine en 1997. – *(AFP.)*

UNESCO
Hervé Bourges nommé ambassadeur

Le conseil des ministres du 8 décembre a nommé Hervé Bourges au poste d'ambassadeur, délégué permanent de la France auprès de l'Organisation des Nations unies pour la science, l'éducation et la culture (Unesco), dont le siège est à Paris. Président de France-Télévision jusqu'au 18 décembre (*le Monde* du 8 décembre), M. Bourges, soixante ans, connaît bien l'Unesco dont il fut directeur du service de l'information et porte-parole du directeur général entre 1980 et 1981. Journaliste depuis 1956, notamment à *Témoignage chrétien*, conseiller du président algérien Ben Bella en 1962, M. Bourges a exercé diverses fonctions d'enseignement, et fondé puis dirigé l'école de journalisme de Yaoundé. Il a dirigé RFI avant d'être PDG de TF1 de 1983 jusqu'à sa privatisation en 1987, et PDG de France 2 et France 3 depuis 1990.

POLITIQUE

Pour dépassement du plafond de dépenses autorisé

Le Conseil constitutionnel prive M. Lang de son mandat de député

■ **89 816,65 FRANCS. Le Conseil constitutionnel a prononcé, dans la nuit de mercredi à jeudi, l'inéligibilité de Jack Lang, député (PS) de Loir-et-Cher, et l'a démis d'office de son mandat pour avoir dépassé de près de 90 000 francs le plafond de 500 000 francs des dépenses autorisées pour une campagne législative. Cette décision résulte de l'intégration dans les dépenses du candidat du coût d'un sondage et de brochures de propagande.**

■ **JURISPRUDENCE. La jurisprudence de l'application de la loi du 15 janvier 1990 sur la limitation et la transparence des dépenses politiques est ainsi renforcée par la personnalité du troisième élu sanctionné. Le Conseil constitutionnel devrait achever avant la fin de la semaine prochaine l'examen du contentieux du scrutin de mars dernier.**

La jurisprudence condamnait Jack Lang. La manière dont le Conseil d'Etat puis le Conseil constitutionnel ont commencé à appliquer la loi de 1990 sur le plafonnement des dépenses électorales des candidats ne laissait guère de possibilité à l'ancien ministre de la culture de ne pas être sanctionné. Même si les neuf membres de l'instance chargée de juger de la validité de l'élection des parlementaires ont délibéré de son cas plus que d'aucun autre, même si son avocat, comme celui de son adversaire UDF-CDS, Jacqueline Gourault, a multiplié comme jamais les mémoires, son dossier était difficilement défendable.

Un candidat, dans une circonscription de plus de 80 000 électeurs, ne peut dépenser plus de 500 000 francs. M. Lang a remis un compte assurant que ses dépenses avaient été de 498 502,30 francs, mais la commission nationale du financement, chargée d'examiner ceux de tous les candidats, avait estimé qu'elles se montaient en fait à 650 330,90 francs. Elle avait, en effet, ajouté le prix d'un sondage effectué en février 1993, le coût d'une brochure éditée par la ville de Blois, dont M. Lang est le maire, sur la sécurité, et le coût non payé (14 francs par personne, alors que chacune avait déboursé 50 francs) par les participants de trois excursions organisées pour les personnes âgées de la circonscription, voyage qui leur avait permis de visiter le Louvre et d'être reçues par le ministre de la culture dans les salons de son ministère.

Le Conseil constitutionnel a été, à la fois, plus et moins sévère que la commission. Il a estimé que l'organisation de telles *« visites à vocation culturelle »* subventionnées par une commune n'étaient pas *« une action de propagande électorale »*, même si le maire de la commune était candidat à une élection. De même, il a considéré que seule la moitié du sondage avait été l'objet d'une *« exploitation »* électorale. Enfin, il n'a retenu que le coût des trois pages de la brochure sur la sécurité qui, à travers des photos et des textes, faisaient *« la promotion personnelle »* de M. Lang. Ces seuls ajouts suffisaient, il est vrai, à faire franchir, de quelque 40 000 francs, le plafond autorisé, mais le Conseil a décidé qu'il y avait encore plus.

Le journal du suppléant

Michel Fromet, qui siégeait à la place de M. Lang, devenu ministre, à l'Assemblée nationale et qui était encore son suppléant en mars 1993, avait repris à son compte un journal créé par celui-ci en 1988. Il en publia deux numéros pendant la pré-campagne : l'un en octobre, l'autre en décembre 1992. Ce problème, que n'avait pas soulevé la commission des financements, l'a été devant le Conseil constitutionnel par Mme Gourault, qui s'est étonnée que leur coût ne figurât pas dans le compte de compagne de son adversaire. Celui-ci a observé que ces publications avaient été diffusées à un moment où il hésitait à être candidat et sous la seule responsabilité du député sortant, qui se préparait, alors, à défendre son siège.

Le Conseil a retenu cette argumentation de M. Lang pour le premier des numéros qui, effectivement, fait essentiellement la propagande de M. Fromet. En revanche, il n'a pu que constater que le second, en quatre pages, comporte dix photos de M. Lang, cite son nom quatorze fois, et fait la promotion de son action au ministère de l'éducation nationale et de la culture. De plus, il reproduit deux lettres adressées au ministre par des personnalités du Loir-et-Cher et dont, normalement, seul celui-ci avait pu autoriser la reproduction. Le Conseil a donc considéré qu'il s'agissait là de *« propagande »* qui n'avait pu *« être réalisée et diffusée sans l'accord au moins tacite de M. Lang »*. Or la loi prévoit qu'un accord *« même tacite »* de la part du candidat à des dépenses l'oblige à les comptabiliser. Le Conseil a donc réintégré le coût de ce journal, soit 49 812 francs.

Le total est vite fait : d'après le Conseil constitutionnel, M. Lang a dépensé 589 816,65 francs. La loi lui laisse une marge d'appréciation pour décider si un tel dépassement doit être sanctionné, mais il considère que *« dans les circonstances de l'espèce »*, il y avait lieu de *« prononcer l'inéligibilité de M. Lang pour un an à compter du 28 mars 1993 »* et de *« le déclarer démissionnaire d'office »*.

La défaite de M. Lang est totale. Il avait en effet fait valoir devant le Conseil constitutionnel que Mme Gourault avait dépassé, elle aussi, le plafond autorisé, ce qui aurait pu amener à ce qu'elle soit également déclarée inéligible. Le Conseil ne l'a pas suivi.

TH. B.

De Nancy à Blois

Seul ministre à pouvoir se flatter d'avoir appartenu à tous les gouvernements socialistes depuis 1981, Jack Lang a régné sur la culture pendant dix ans (de 1981 à 1986, puis de 1988 à 1993), y adjoignant diverses autres spécialités : la communication (de 1988 à 1992), les grands travaux (de 1988 à 1991), le Bicentenaire (en 1989), la fonction de porte-parole du gouvernement (de 1991 à 1992), enfin l'éducation (de 1992 à 1993).

Né le 2 septembre à Mirecourt (Vosges), Jack Lang, professeur de droit, a fait une partie de sa carrière, de 1963 à 1972, à Nancy, où il avait créé le Festival mondial du théâtre universitaire et où il était directeur du Théâtre national universitaire de la ville. De 1972 à 1974, il dirige le Théâtre national de Chaillot. Diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, agrégé de droit public et docteur en droit, il est nommé, en 1977, doyen de la faculté des sciences juridiques et économiques de l'université Nancy-2.

Conseiller socialiste de Paris de 1977 à 1989, Jack Lang est d'abord conseiller de François Mitterrand, alors premier secrétaire du PS, puis délégué national à l'action culturelle pour le PS. Il est élu député de Loir-et-Cher en mars 1986 et réélu en 1988. En mars 1989, il conquiert la mairie de Blois, succédant ainsi à Pierre Sudreau (app. UDF). Il devient conseiller général et conseiller régional en mars 1992. Il avait été réélu député de la première circonscription du Loir-et-Cher au second tour de scrutin, le 28 mars dernier.

CLÉS/ *Jurisprudence*

■ **Deux précédents.** Jack Lang est le troisième député invalidé par le Conseil constitutionnel pour infraction à la loi relative à la limitation des dépenses électorales et à la clarification du financement des activités politiques. Avant lui, Pierre Rinaldi (RPR), élu des Alpes-de-Haute-Provence, avait été déclaré démissionnaire d'office et inéligible, le 16 novembre, parce que son compte de campagne ne pouvait être accepté. M. Rinaldi n'avait pas respecté la législation en ne constituant pas pour sa campagne une association de financement spécifique et en se contentant de modifier l'objet statutaire de celle qu'il avait créée pour les élections régionales de 1992. Jean-Pierre Pierre-Bloch (UDF), élu à Paris avait été déclaré inéligible, le 24 novembre, à la suite d'un dépassement du plafond légal autorisé qui était pour les élections législatives de mars de 500 000 francs.

■ **Le coût des sondages.** Depuis la promulgation de la loi, le 15 janvier 1990, le Conseil constitutionnel, par ses décisions, élabore sa jurisprudence. A l'occasion du contentieux soulevé par l'élection législative partielle remportée à Paris, le 3 février 1991, par René Galy-Dejean (RPR), le Conseil constitutionnel a établi une distinction parmi les sondages d'opinion. Il estime que les enquêtes effectuées *« en vue de déterminer les chances de succès d'éventuels candidats à une élection »* ne constituent pas une dépense électorale. Il en va différemment des sondages commandés *« par un candidat, ou avec son accord, même tacite, par les personnes physiques ou morales, les groupements et partis qui lui apportent un soutien »* et qui *« servent à l'orientation de sa campagne électorale dans la circonscription »*, qui doivent au contraire être intégrés dans les comptes de campagne.

Le Conseil constitutionnel s'est fondé sur cette distinction pour valider le compte de campagne de Bertrand Cousin, député (RPR) du Finistère et l'un des principaux dirigeants du groupe Hersant, et celui de de Bernard Tapie, député des Bouches-du-Rhône, et pour repousser celui de M. Pierre-Bloch.

■ **Supports de propagande.** Dans le cas de M. Pierre-Bloch, le dépassement de plafond a été également provoqué par l'intégration, qui n'avait été faite qu'en partie par le député, de dépenses effectuées pour la réalisation d'un journal lancé en octobre 1992, ainsi que du coût d'une page du journal municipal apportant le soutien du maire du dix-huitième arrondissement aux trois candidats de la droite, dont M. Pierre-Bloch. Alain Juppé, qui figurait parmi ces candidats, avait d'ailleurs intégré cette dépense dans son propre compte de campagne, ce qu'avait pu constater le Conseil constitutionnel lorsqu'il avait été saisi du compte de campagne du ministre des affaires étrangères à propos de la publicité faite à un livre dont il est l'auteur par une des sociétés du groupe Decaux. Le Conseil avait alors estimé que la marge existant entre le montant de ce compte (421 051 francs) et le plafond légal (500 000 francs) était suffisante pour couvrir l'intégration du coût de la location de quinze panneaux publicitaires.

COMMENTAIRE

Pour l'exemple

LA loi est la loi. Elle s'applique à tous, quel que soit leur rang. Le premier des ministres d'Etat du dernier gouvernement de la gauche n'aurait pas dû oublier qu'un des acquis du passage des socialistes au pouvoir est d'avoir donné un coup de frein à la débauche des dépenses électorales. Pour l'avoir méconnu, Jack Lang est sévèrement sanctionné par le Conseil constitutionnel, puisque la décision de celui-ci revient à chasser de l'Assemblée nationale le seul ministre à avoir été présent dans tous les gouvernements socialistes depuis 1981. Qu'un responsable politique de ce niveau figure parmi les trois élus de mars 1993 sanctionnés pour non-respect de la loi de 1990 est exemplaire.

Les mérites de M. Lang, ministre de la culture, ne sauraient justifier les entorses à la loi de M. Lang, candidat à la députation. Il avait trop dépensé d'argent pour que le Conseil constitutionnel prenne une autre décision.

Certes la jurisprudence du Conseil constitutionel est encore très imprécise. Certes, il n'a pas encore dit, puisqu'il n'a sanctionné que deux élus de mars 1993 pour franchissement du plafond des dépenses autorisées, quelle était la marge du dépassement tolérable. Certes, comme la commission des comptes qui instruit préalablement les dossiers, il manque de moyens pour remplir la mission qui lui est confiée ; l'impossibilité où il a été de déterminer vraiment si Bernard Tapie avait, ou non, abusé de sa fonction de président de l'OM pour permettre à ceux dont il sollicitait les suffrages d'assister gratuitement à un match de l'équipe marseillaise en est la plus flagrante illustration. Certes, comme la commission, il est trop souvent contraint d'avaliser les factures qui lui sont présentées, alors que la loi demande à l'un et à l'autre de calculer le prix des prestations à leur coût réel, comme l'a démontré la faiblesse du coût comptabilisé à Alain Juppé pour la location de panneaux vantant un de ses livres publié, opportunément, peu avant la campagne électorale.

Néanmoins, les imperfections de la loi ne justifient pas qu'elle soit brutalement violée. Trop rigide dans certains aspects, bien floue dans d'autres, il serait, il est vrai, souhaitable qu'elle soit corrigée, à condition que la majorité ne saisisse pas cette occasion pour la vider de son sens.

La jurisprudence du Conseil d'Etat et celle du Conseil constitutionnel en ont déjà permis une application moins stricte que celle voulue par le législateur, comme si le juge de l'élection hésitait à s'opposer à la volonté des électeurs et, surtout, à user d'une sanction aussi forte que l'inéligibilité. Il lui fallait démontrer qu'il y a des limites à ses états d'âmes. Malheureusement pour lui, M. Lang s'est mis dans la situation d'être celui qui permettait cette démonstration. Pour l'exemple, il y avait peu de cas plus symboliques.

THIERRY BRÉHIER

Après une fusion de communes

M. Mellick va redevenir maire de Béthune

ARRAS

de notre correspondant

Le maire de Beuvry (8 800 habitants), Noël Josèphe (PS), ancien président du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, ancien député battu en mars dernier par le communiste Rémy Auchedé, mis en examen aujourd'hui dans l'affaire ORCEP (*le Monde* du 23 juillet), a accepté d'abandonner son dernier mandat, au profit indirect de Jacques Mellick, député socialiste de la circonscription voisine.

La ville de Béthune (26 000 habitants) vient en effet d'absorber la commune de Beuvry. Le préfet du Pas-de-Calais a signé, vendredi 3 décembre, la convention de fusion-association adoptée par les deux conseils municipaux, tous deux à majorité socialiste, la semaine précédente. M. Josèphe ne sera plus que le maire délégué de Beuvry.

Dans les deux villes, cette fusion a été présentée comme une réponse à des obligations économiques : Béthune ne dispose plus de réserves foncières nécessaires à son développement ; Beuvry, commune pauvre, doit imposer une taxe professionnelle trop élevée pour attirer les entreprises. Il a également été dit que cette association devrait permettre à la communauté urbaine de pouvoir conserver, en 1994, le bénéfice de la dotation urbaine de solidarité. Au conseil municipal de Béthune, l'opposition de droite a voté cette fusion-association ; seul le représentant du PC n'a pas participé au vote, comme les communistes du conseil municipal de Beuvry.

Cumul des mandats

Tous ces arguments économiques ne peuvent cacher l'intérêt politique de ce rapprochement pour un PS ébranlé par les dernières élections législatives, les affaires, les vicissitudes de sa fédération du Pas-de-Calais et les rebondissements, à Béthune même, du feuilleton OM-Valenciennes.

Le maire «par intérim» de Béthune, Bernard Seux, qui occupait le fauteuil laissé vacant en avril dernier par Jacques Mellick pour cause de cumul de mandat, vient de démissionner. L'ancien secrétaire d'Etat à la défense, vice-président du conseil général du Pas-de-Calais, qui, un temps, avait nourri l'ambition d'en prendre la présidence, va abandonner son siège à l'assemblée départementale. Dès ce samedi, il devrait être réélu sans difficulté maire du «grand Béthune».

YVES JOUANNIC

Contre l'avis du garde des sceaux

Le président du conseil général de la Réunion est maintenu en détention

Les magistrats de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Saint-Denis-de-La-Réunion ont refusé, mardi 7 décembre, de répondre favorablement à la quatrième demande de remise en liberté formulée par Eric Boyer, sénateur (apparenté RPR) et président du conseil général, en dépit des recommandations du garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, qui avait souhaité que le procureur général prenne des réquisitions visant à la mise en liberté de M. Boyer.

SAINT-DENIS (RÉUNION)

de notre correspondant

Placé en détention provisoire pour corruption depuis le 22 août dernier, Eric Boyer, sénateur (apparenté RPR) et président du conseil général de la Réunion, n'a pas obtenu la remise en liberté qu'il demandait pour la quatrième fois. Malgré l'avis du ministre de la justice, Pierre Méhaignerie, qui avait souhaité des réquisitions favorables à la libération du sénateur (*le Monde* du 4 décembre), la chambre d'accusation de la cour d'appel de Saint-Denis a décidé, le 7 décembre, de le maintenir en détention. M. Boyer a reçu le soutien, jeudi 9 décembre, d'une délégation de conseillers généraux de toutes les tendances politiques, qui se sont rendus à sa prison pour lui transmettre une motion rédigée au conseil général.

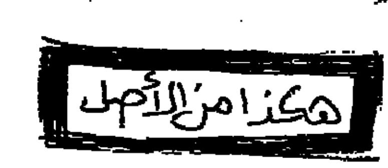
Au-delà de l'affaire Boyer, l'institution judiciaire de la Réunion est en crise. A la suite d'articles de presse, l'assemblée générale des magistrats de la cour d'appel et du tribunal de grande instance de Saint-Denis vient de demander au garde des sceaux d'engager des poursuites pour diffamation contre deux quotidiens locaux, *le Quotidien de la Réunion* et *Témoignages*, organe du Parti communiste réunionnais (PCR). Les liens existant, selon *le Quotidien*, entre un juge d'instruction, Jean-François Beynel, et un artisan, René-Charles Maillot, ancien employé du département, alimentent la chronique quotidienne des «affaires» sur l'île. M. Beynel est chargé d'instruire plusieurs dossiers de corruption qui éclaboussent, notamment, le conseil général et la mairie de Saint-Paul. M. Maillot aurait bénéficié, selon *le Quotidien*, de la bienveillance du magistrat pour rendre visite, en prison, à son *« ami d'enfance »* Jacques Futhazar, l'ancien directeur général adjoint des services du conseil général.

« Justice coloniale »

M. Futhazar avait été mis en examen pour corruption et placé en détention provisoire dans le cadre de l'affaire dite de la billetterie unique (la distribution de plus 2 millions de francs de pots de vin au profit de transporteurs). Quelque temps après ces visites répétées, M. Futhazar a été remis en liberté sous contrôle judiciaire. Il venait de mettre directement en cause le président du conseil général. Le même M. Maillot, dit «Tino», fait également son apparition en tant qu'intermédiaire dans un autre dossier, celui de Radio-Chorus, qui vaut de sérieux ennuis au maire de Saint-Paul, Cassam Moussa, proche du RPR, mis en examen et en détention provisoire pour corruption.

L'institution judiciaire subit aussi la pression exercée par le Parti communiste réunionnais (PCR) à propos de l'affaire dite de l'endiguement de la rivière des Galets, où un appel d'offres aurait été truqué au profit de la société Dumez. Dès la mise en examen de Pierre Vergès, maire de la commune du Port – entré dans la «clandestinité», mais qui continue à signer les actes administratifs municipaux ! –, le PCR a déclenché une véritable guerre d'usure contre la justice insulaire. Il met en cause, à travers son journal *Témoignages*, la *« justice coloniale »*, qui ferait preuve de partialité vis-à-vis des *« Noirs »* que sont les Réunionnais.

ALIX DIJOUX



A l'Assemblée nationale

M. Méhaignerie tente de démontrer l'utilité de son projet de perpétuité «réelle»

Les députés ont commencé, mercredi 8 décembre, l'examen du projet de loi instituant une peine de perpétuité réelle pour les auteurs de meurtre accompagné de viol sur mineur, présenté par Pierre Méhaignerie et adopté en première lecture par le Sénat (*le Monde* du 23 novembre). La séance a été marquée par l'intervention, franchement hostile au texte, de Julien Dray, qui, au nom du groupe socialiste, a opposé la question préalable, et par celle, plus inattendue mais tout aussi sévère pour le garde des sceaux, de Pierre Mazeaud (RPR), président de la commission des lois.

Le soutien appuyé que l'Association professionnelle des magistrats (APM, droite), a renouvelé au projet de loi instituant une peine de perpétuité «réelle», à l'occasion de son assemblée générale annuelle, samedi dernier, à Nantes (*le Monde* du 7 décembre), a sans aucun doute mis du baume à l'âme meurtrie de Pierre Méhaignerie. C'est avec une *«résolution»* renforcée que le garde des sceaux est venu, mercredi, défendre son texte devant les députés et récuser les nombreuses critiques dont il a fait l'objet.

M. Méhaignerie s'est d'abord dit *«étonné»* de ces critiques, en affirmant que son texte est *«équilibré»*, car *«axé sur la prévention de la récidive»*. La perpétuité réelle, a-t-il indiqué, *«ose tirer, dans le domaine des crimes marqués de l'horreur absolue, les conséquences des diagnostics des experts»*, en instaurant *«un système de dépistage et de prévention jamais organisé à ce jour»* et en apportant *«une solution concrète à des risques majeurs de récidive, devant lesquels il était impensable qu'un responsable politique puisse rester inactif»*.

Reprenant, point par point, les reproches formulés dans le milieu tant judiciaire que pénitentiaire, le garde des sceaux a souligné, d'abord, que la perpétuité réelle, annoncée au lendemain de l'assassinat de la petite Karine, en septembre dernier, n'est pas un texte de *«circonstance»*, rédigé sous la pression de l'opinion publique, mais le fruit d'une rencontre, en juin, avec les parents des enfants victimes. Dès le 9 juillet, a déclaré M. Méhaignerie, *«la direction des affaires criminelles et des grâces était invitée à procéder à l'élaboration du projet»*. A ceux qui s'élèvent contre la sévérité excessive de la perpétuité réelle, qui a toutefois été assouplie par le système de «grâce judiciaire» introduit par le Sénat, le garde des sceaux a répondu que son texte *«laisse ouvertes les marges de l'espoir, car il réserve les progrès de la science»*, en prévoyant un bilan psychiatrique minimum périodique pour les auteurs de crimes sexuels.

Enfin, le ministre s'est efforcé, plus difficilement, de contrer l'argument selon lequel ce texte serait inutile et sans portée, puisque l'arsenal juridique prévu par le nouveau code pénal prévoit déjà une peine de sûreté de trente ans, avec une incompressibilité fixée à vingt ans. *«Cet argument est purement théorique*, a déclaré M. Méhaignerie, *puisque chacun sait qu'au terme d'une évolution regrettable mais certaine, les libérations conditionnelles anticipées sont devenues systématiques. Cela est normal, puisque cette possibilité existe, et il est toujours plus facile de dire «oui» plutôt que «non».»*

M. Mazeaud (RPR) : «ni nécessaire ni adéquat»

Ces réponses du garde des sceaux n'ont cependant convaincu ni l'orateur du groupe socialiste, Julien Dray (Essonne), ni Pierre Mazeaud (RPR), président de la commission des lois. Dans la question préalable – motion selon laquelle il n'y a pas lieu à débattre – qu'il a opposée, en vain, au texte, M. Dray a tout d'abord relevé que le projet, présenté à la hussarde au Parlement, ne pourra régler la question de la prévention de la récidive, *«au mieux»* qu'à compter de l'an 2024 s'il entre effectivement en vigueur le 1er mars 1994, en raison du principe de la non-rétroactivité de la loi pénale.

Ce texte, a observé le député socialiste, *«ne répond donc pas à la légitime inquiétude des parents»*, à laquelle prétend répondre le garde des sceaux, *«puisque la question qui se pose à eux est : comment protéger nos enfants de la récidive de certains crimes odieux, commis par des criminels déjà condamnés et qui seront libérés pendant les trente prochaines années?»* Rappelant que la libération conditionnelle, pour les peines d'emprisonnement supérieures à trois ans, est accordée par le ministre de la justice, M. Dray a déclaré, à l'adresse de M. Méhaignerie : *«Vous avez, dès aujourd'hui, la possibilité de refuser toutes les libérations conditionnelles pour de tels crimes. Or, cette responsabilité, qui est la vôtre, vous avez refusé de la prendre.»*

L'argumentation de M. Dray a été renforcée par l'intervention, courtoise, mais très ferme, de M. Mazeaud, qui, tout en indiquant qu'il votera ce projet, a affirmé que la solution proposée n'est ni *«nécessaire»*, ni *«adéquate»*, d'autant moins qu'elle *«ne commencera à produire ses effets qu'à l'égard d'assassins dont le forfait reste à commettre»*. Faisant part du dilemme que lui pose ce texte, M. Mazeaud a déclaré : *«Nous délibérons sous l'œil de l'opinion publique, et que considère l'opinion, en ce moment? Que le garde des sceaux veut établir une punition exemplaire à l'encontre des assassins dont les crimes révoltent le plus la conscience humaine. Que retiendra l'opinion si nous ne suivons pas le gouvernement, parce que son texte est techniquement mauvais et qu'il soulève des problèmes administratifs que nous ne pouvons pas ignorer? Que les députés ont refusé de punir comme ils le méritent les plus odieux des assassins.»*

Déplorant cette *«schématisation»*, qui laisse entendre que le Parlement s'intéresse pour la première fois à la perpétuité réelle, alors qu' *«elle existe déjà»*, le président de la commission des lois a ajouté : *«Le vrai problème ne consiste pas à condamner les criminels, mais à les maintenir en prison. Prévoir une perpétuité réelle revient à ne strictement rien faire, sinon à donner l'impression que le gouvernement et le Parlement ont réglé un problème qui continuera à se poser.»*

Les débats ont mis en lumière un autre aspect de la prévention des crimes sexuels. *«Le pervers sexuel n'exprime pas sa déviance pour la première fois à l'occasion du crime qu'il commet. Son geste a été précédé de maints actes, plus ou moins anodins, qui n'étaient, en réalité, que les premières manifestations de son déséquilibre mental»*, a indiqué Pierre Pasquini (RPR), rapporteur du projet de loi. Ce constat a amené l'ensemble des orateurs à souligner l'urgence de renforcer la vigilance sur ces premiers signes de perversion. La commission des lois va proposer une amélioration de taille au texte de M. Méhaignerie : étendre à tous les condamnés pour crime ou délit sexuel l'obligation d'exécuter leur peine dans des établissements permettant un suivi psychiatrique et, surtout, soumettre à expertise psychiatrique, avec possibilité d'appel, toutes les décisions assouplissant les conditions d'exécution de leur peine.

Quant à ceux qui pourraient être tentés de résoudre la question de la récidive des crimes sexuels par le rétablissement de la peine capitale, ils ont reçu un avertissement cinglant de l'orateur du groupe UDF, Claude Goasguen (Paris). *«La peine de mort n'appartient pas au pénal des nations civilisées*, a-t-il dit. *Elle n'est que l'habillage collectif et social de la vengeance privée.»* Auteur d'une proposition de loi en faveur de la peine capitale pour les crimes *«particulièrement odieux»*, qui a recueilli la signature de près de cent cinquante députés, Roland Nungesser (RPR, Val-de-Marne) a discrètement quitté l'hémicycle après le prononcé de cette sentence sans appel.

PASCALE ROBERT-DIARD

S'exprimant dans «Minute»

M. Baudis (CDS) souhaite un référendum sur la peine de mort

Minute, qui cultive plutôt ses amitiés à l'extrême droite, éprouve une tendresse récente pour les représentants du centre. En moins de trois mois, cet hebdomadaire a publié trois entretiens de membres du CDS. Les deux premiers étaient sous les feux de l'actualité, le troisième va peut-être lui devoir cet honneur.

Le festival centriste de *Minute* avait commencé avec Bernard Bosson, ministre de l'équipement, premier membre du gouvernement Balladur à s'exprimer dans cette publication (*le Monde* du 11 septembre). Il a continué avec Jean Mouton, maire démissionnaire de Pierrelatte et président du conseil général de la Drôme, condamné en justice pour racisme (*le Monde* du 4 décembre). Entre en scène Dominique Baudis, dans le numéro du 8 décembre.

Le maire de Toulouse estime que *«le ministre de justice semble être tombé dans un guet-apens»* à propos du projet de perpétuité réelle pour les assassins d'enfants. *«C'est un débat grave et il faut apporter une réponse, aux familles»*, affirme-t-il, en ajoutant : *«Je suis moi-même, désormais, favorable à un référendum sur la peine de mort pour ces assassins.»*

O. B.

La commission des lois rejette le projet de M. Pasqua sur les élections cantonales

La commission des lois de l'Assemblée nationale a décidé, mercredi 8 décembre, de défendre un système de renouvellement des conseils généraux très différent de celui que propose, dans un projet de loi approuvé par le Sénat, Charles Pasqua. Le ministre de l'intérieur entend maintenir le renouvellement par moitié tous les trois ans, auquel une loi adoptée sous la précédente législature mettait fin.

Les sénateurs RPR et UDF avaient adopté sans barguigner, lundi 15 novembre le projet de loi rétablissant le renouvellement tous les trois ans, par moitié des conseils généraux, tout en maintenant le principe d'un regroupement des cantonales avec d'autres scrutins (*le Monde* du 17 novembre). Ainsi, les conseillers généraux élus en mars 1994 voyaient leur mandat prolongé d'un an, pour être soumis à renouvellement non en 2000, mais en 2001, en même temps que les conseillers municipaux renouvelés en 1995, les conseillers généraux élus en 1992 étant renouvelés en 1998 avec les conseillers régionaux.

Le texte de Charles Pasqua, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, ainsi approuvé en première lecture, supprimait ce que la loi Joxe de 1990 avait prévu : le renouvellement intégral, tous les six ans, des assemblées départementales. La commission des lois de l'Assemblée nationale, réunie mercredi 8 décembre, a suivi la position prise par son président, Pierre Mazeaud (RPR). Ce dernier a critiqué le principe du renouvellement triennal, qui favorise à l'excès, selon lui, les conseillers sortants, soutenus dans leur campagne par l'action de leurs collègues non renouvelables.

L'UDF soutient M. Mazeaud (RPR)

Favorable au projet gouvernemental, le rapporteur, Raymond-Max Aubert (RPR), défendait le mécanisme institué par la loi de 1871 et, donc, le projet Pasqua, au motif qu'il met à l'abri des mouvements du corps électoral l'administration des départements, investie d'une fonction à ses yeux essentiellement gestionnaire, et qu'il permet aux exécutifs départementaux de vérifier, tous les trois ans, leur légitimité. Pour l'élu corrézien, le renouvellement intégral des conseils généraux, que la loi Joxe prévoyait de coupler avec les régionales, révélait l'arrière-pensée de réformer le mode de scrutin uninominal majoritaire pour lui substituer un système proportionnel.

Dans la discussion, Jean-Jacques Hyest (UDF) a déclaré que le renouvellement partiel conduit à l'absence de tout débat sur les politiques départementales, ce qui peut expliquer les taux d'abstention élevés à ces élections. Partageant cet avis, Michel Mercier (UDF) a observé que, contrairement à l'objectif de stabilité fixé par le gouvernement, le retour au renouvellement par moitié contribuerait à fragiliser, face à l'Etat et aux communes, des exécutifs départementaux désignés pour trois ans seulement. Président centriste du conseil général des Yvelines jusqu'en mars prochain, Paul-Louis Tenaillon (UDF) a plaidé, lui aussi, pour le maintien du renouvellement intégral tous les six ans.

M. Mazeaud a alors fait adopter sa proposition, qui tend à substituer au renouvellement triennal par moitié de tous les conseils généraux, un mécanisme dans lequel chacune de ces assemblées serait renouvelée intégralement, mais en deux séries, l'une en même temps que les conseils municipaux, l'autre en même temps que les conseils généraux. Désavoué par l'adoption de cet amendement, qui remet en question la logique du projet de loi, M. Aubert a remis sa démission de rapporteur, poste auquel il a été remplacé par M. Mercier.

ANNE CHAUSSEBOURG

La Cour de justice de la République est constituée

L'Assemblée a élu, mercredi 8 décembre, les six membres de la Cour de Justice de la République, créée en juillet dernier pour juger les membres du gouvernement dont la responsabilité pénale a été mise en cause pour des crimes ou des délits commis dans l'exercice de leurs fonctions. Le mécanisme prévu par la loi organique, adoptée en octobre, est le scrutin de liste majoritaire mais les groupes de l'Assemblée se consensuellement accordés sur une liste unique comprenant : Raoul Béteille (RPR, Seine-Saint-Denis), Xavier Deniau (RPR, Loiret), Georges Durand (UDF, Drôme), Jean-Jacques Hyest (UDF, Seine-et-Marne), Didier Migaud (PS, Isère) et Georges Hage (PC, Nord).

D'autre part, Didier Bariani (UDF, Paris) a été élu membre de la Haute Cour de justice – dont le rôle se limite au jugement du seul président de la République en cas de haute trahison – en remplacement de Jean-Pierre Bloch (UDF, Paris), dont l'élection vient d'être invalidée.

Les sénateurs ont aussi élu leurs six membres de la Cour de justice de la République. Il s'agit de Jean-Pierre Tizon (Rép . et Ind., Manche), André Diligent (Un. centr., Nord), Louis Brives (Rass. dém., Tarn), Paul Masson (RPR, Loiret), Luc Dejoie (RPR, Loire-Atlantique), Michel Dreyfus-Schmidt (PS, Territoire de Belfort).

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 8 décembre 1993, au palais de l'Elysée, sous la présidence de François Mitterrand. Au terme des travaux, le service de presse du premier ministre a diffusé le communiqué suivant :

• Conventions.

– Le ministre des affaires étrangères a présenté au conseil des ministres deux projets de loi autorisant la ratification de deux conventions conclues entre la France et l'Autriche en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion fiscale, respectivement en matière d'impôts sur les successions et les donations et en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune (...)

Le ministre des affaires étrangères a également présenté un projet de loi autorisant l'approbation du protocole du 26 avril 1993 entre la France et la Belgique relatif aux allocations de naissance (...)

• Services d'urgence dans les hôpitaux.

(Lire page 10.)

Mouvement préfectoral

Sur proposition de Charles Pasqua, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, le conseil des ministres a procédé, mercredi 8 décembre, au mouvement préfectoral suivant :

EURE-ET-LOIR
Philippe Deslandes

Philippe Deslandes, administrateur civil hors classe, est nommé préfet d'Eure-et-Loir en remplacement de Guy Merrheim, hors cadre.

[Né le 22 septembre 1946 à Criquetot-L'Esneval (Seine-Maritime), ancien élève de l'Ecole navale, de l'Ecole d'application des enseignes de vaisseau et de l'ENA, Philippe Deslandes est affecté au ministère de l'intérieur en juin 1978. Directeur du cabinet du préfet de la Drôme en septembre, il est nommé sous-préfet de Bayeux (Calvados) en novembre 1979. Secrétaire, puis conseiller aux affaires étrangères, il est chargé de mission pour les transferts de haute technologie à la direction des affaires économiques et financières au ministère des relations extérieures en novembre 1982. En mars 1986, il devient chef du cabinet de Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, avant d'être nommé, en décembre 1987, directeur de la défense et de la sécurité civile au ministère de l'intérieur.]

TARN
Alain Rondepierre

Alain Rondepierre, préfet de l'Indre, est nommé préfet du Tarn en remplacement de Jean Thiéblemont, en congé spécial.

[Né le 14 février 1947 à Paris, Alain Rondepierre, ancien élève de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole nationale d'administration, a été, successivement, directeur de cabinet du préfet de l'Oise (1973), secrétaire général de la préfecture de la région parisienne (1974-1978) et secrétaire général de la préfecture de l'Oise (1978-1980). Chef du bureau des répartitions financières à la direction générale des collectivités locales depuis 1980, M. Rondepierre est nommé commissaire adjoint de la République de La Tour-du-Pin (Isère) en 1982 puis d'Istres (Bouches-du-Rhône) en 1984. Devenu en 1985, directeur de la logistique de la police au ministère de l'intérieur, il était préfet de l'Indre depuis le 27 septembre 1990.]

INDRE
Robert Pommies

Robert Pommies, préfet du Territoire de Belfort, est nommé préfet de l'Indre en remplacement d'Alain Rondepierre, nommé préfet du Tarn.

[Né le 18 décembre 1941 à Paris, ancien instituteur, ancien élève de l'ENA, Robert Pommies a été nommé directeur du cabinet du Préfet de la Savoie en 1971, avant de devenir, l'année suivante, sous-préfet de Calvi (Corse), puis, en 1975, chef du cabinet du préfet de la région Ile-de-France et, ensuite, chef de la subdivision administrative Est de la Nouvelle-Calédonie. Sous-préfet de Montargis en 1980, M. Pommies est appelé, en 1982, auprès du ministre de l'intérieur du Sénégal, comme conseiller technique. Nommé successivement secrétaire général d'Indre-et-Loire en 1987, sous-préfet de Mulhouse en 1989, administrateur supérieur des îles Wallis-et-Futuna en 1990, il était préfet du Territoire de Belfort depuis janvier 1993.]

TERRITOIRE DE BELFORT
Louis Montchovet

Louis Montchovet, préfet des Alpes-de-Haute-Provence, est nommé préfet du Territoire de Belfort en remplacement de Robert Pommies, nommé préfet de l'Indre.

[Né le 1er mai 1940 à Craponne (Haute-Loire), ancien élève de l'Institut régional d'administration de Lyon, Louis Montchovet a commencé sa carrière administrative comme inspecteur des lois sociales en agriculture (1969). Chargé des questions de l'emploi à la préfecture du Rhône en 1973, il est nommé, ensuite, sous-préfet de Clamecy (Nièvre) en 1981, puis de Vienne (Isère) en 1984. M. Montchovet avait été nommé préfet des Alpes-de-Haute-Provence le 28 février 1990.]

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE
Gérard Lambotte

Gérard Lambotte, chef de la mission pour les initiatives en faveur de l'emploi, est nommé préfet des Alpes-de-Haute-Provence en remplacement de Louis Montchovet, nommé préfet du Territoire de Belfort.

Né le 11 octobre 1936 à Reims (Marne), licencié en droit et docteur ès sciences économiques, Gérard Lambotte est professeur à l'Ecole supérieure de commerce de Reims (1963) puis commissaire de police (1965). Attaché au cabinet de Christian Fouchet, ministre de l'intérieur, en 1967, il occupe les mêmes fonctions auprès de Raymond Marcellin en 1968. Chef du cabinet de Bernard Pons, secrétaire d'Etat à l'agriculture en 1969, il devient, ensuite, directeur de cabinet du préfet du Lot (1971), puis sous-préfet de Figeac (1972), de Brignoles (1974) et de Villeneuve-sur-Lot (1977), avant d'être nommé directeur de cabinet du préfet de la région des Pays-de-la-Loire (1984). Nommé sous-préfet de Pointe-à-Pitre (1986), puis préfet-administrateur supérieur de Wallis-et-Futuna (1987), il est, ensuite, chargé de mission au ministère de la solidarité, de la santé et de la protection sociale (1988), puis au cabinet de Jean-Pierre Soisson, ministre du travail (1989). M. Lambotte était, depuis 1992, chef de la mission pour les initiatives en faveur de l'emploi.]

NOMINATIONS : Jean-Paul Davin est nommé préfet. – Jean-Paul Davin, conseiller technique, chargé des relations avec le Parlement, au cabinet du premier ministre, a été nommé préfet, mercredi 8 décembre, par le conseil des ministres.

«Bordeaux en panne»

Une mise au point du directeur du CAPC

*A la suite de notre article «Bordeaux en panne» (*le Monde *du 13 novembre), Jean-Louis Froment, directeur du Centre d'art plastique contemporain (CAPC), nous a adressé la mise au point suivante :*

Vous publiez que notre musée attendrait de la ville une *«rallonge»* de 5 millions de francs, somme importante s'il en est. Le CAPC-Musée n'a demandé à la municipalité, je peux vous l'affirmer, aucun budget supplémentaire pour la fin de l'exercice financier 1993.

■ PLAN. Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé, a présenté, mercredi 8 décembre au conseil des ministres, un plan de restructuration des urgences hospitalières qui fait suite au rapport sur la *« médicalisation des urgences »* établi par le professeur Adolphe Steg (*le Monde* du 18 septembre). Ce plan prévoit la création de deux types de services d'urgence : les antennes d'accueil et d'orientation, assurant la permanence de proximité ; les services d'accueil, aptes à traiter les urgences, y compris les plus graves.

■ SONDAGE. Une majorité des habitants des pays de l'Union européenne ne sait pas quelle conduite adopter face à une urgence médicale, qu'il s'agisse des gestes de premier secours, du mode de transport des victimes ou des services spécialisés à alerter par téléphone. Tel est le principal enseignement d'un sondage réalisé dans cinq pays, dont les résultats ont été rendus publics à Bruxelles, mercredi 8 décembre, au cours d'une rencontre de l'OMS consacrée à la prévention et à la prise en charge des victimes de traumatismes crâniens.

[redacted]

A la suite du rapport du professeur Steg

M. Douste-Blazy présente un plan de restructuration des urgences hospitalières

Les pouvoirs publics commenceraient-ils enfin à prendre conscience des risques liés à la sous-médicalisation des urgences hospitalières ? Sans reprendre à son compte toutes les propositions formulées par le professeur Ady Steg, président de la commission nationale de restructuration des urgences, dans son rapport de septembre sur *« la médicalisation des urgences »*, le plan présenté, mercredi 8 décembre, par M. Douste-Blazy devrait, s'il était effectivement suivi d'effets, améliorer une situation que le professeur Steg n'hésitait pas, dans un précédent rapport, à qualifier de *« kafkaïenne »*. Le problème est loin d'être marginal dans la mesure où, indique-t-on au ministère de la santé, *« la fréquentation des services d'urgence atteint huit millions de passages par an dont un tiers donne lieu à hospitalisation, ce qui représente près de 40 % des entrées en hospitalisation dans les hôpitaux publics »*.

Le plan gouvernemental comporte quatre points principaux :

1. La création de deux types de services d'urgence.

Reprenant une proposition du professeur Steg, M. Douste-Blazy a annoncé que, dorénavant, *« seuls les services présentant les garanties techniques et sanitaires qui seront fixées par la réglementation pourront dispenser des soins d'urgence »*. En pratique, deux types de service d'urgence sont créés : les services destinés à l'accueil et au traitement des urgences majeures et de détresse (service d'accueil des urgences, SAU), répondant aux exigences de la circulaire du 14 mai 1991 (1) ; les antennes d'accueil et d'orientation des urgences (ANACOR), implantées dans des établissements moins pourvus et réservés à l'accueil et à l'orientation des patients ne présentant qu'une urgence légère. Au ministère de la santé, on indique que *« dans le souci de donner à cette organisation un caractère obligatoire pour les établissements qui seront concernés, la définition de ces deux niveaux se traduira en normes d'équipement et de fonctionnement qui seront prises en décret au Conseil d'Etat. La préparation de ce texte réglementaire devrait être achevée en février 1994 »*.

On ajoute que, pour être efficace, cette organisation impose que les services d'accueil des urgences (SAU) soient *« individualisés »* au sein de l'établissement, éventuellement associés au service d'anesthésie et de réanimation et, lorsqu'ils existent, reliés au SAMU et au SMUR. Cette disposition *« entraînera la création de postes de chef de service, dans la plupart des cas, par redéploiement »*. Toutefois, indique-t-on, *« un effort budgétaire peut être envisagé pour inciter à la constitution de SAU autonomes le plus rapidement possible »*.

2. L'amélioration de la médicalisation des urgences.

Pour remédier à la sous-médicalisation d'un grand nombre de services d'urgence, où les fonctions de responsabilité médicale sont assurées par des médecins en cours de formation (internes, résidents, faisant-fonctions), il a été décidé d'accroître le nombre des médecins affectés aux services d'accueil des urgences. A cette fin, un crédit de 200 millions de francs est prévu, en 1994, pour procéder aux recrutements nécessaires. La situation actuelle, estime-t-on au ministère de la santé, *« doit être corrigée sans délai : il s'agit là d'une urgence de santé publique »*.

D'autre part, une formation spécifique à l'urgence, théorique et pratique, devrait être intégrée dans la deuxième partie du deuxième cycle des études médicales. La création d'un diplôme interuniversitaire d'accueil des urgences est envisagée.

3. Une évaluation des services d'urgence.

Chaque année, l'organisation et le fonctionnement des services d'urgence feront l'objet d'une évaluation à l'échelon régional. Un bilan national sera rendu public.

A cette fin, d'ici quatre mois, une grille d'indicateurs sera élaborée par la direction des hôpitaux avec la collaboration de médecins inspecteurs de santé publique et du responsable du groupe « évaluation » qu'avait constitué la commission nationale de restructuration des urgences.

4. Une expérimentation des modes de financement.

Une expérimentation de nouvelles modalités de financement des urgences sera engagée au cours de l'année 1994 dans trois établissements volontaires. La méthodologie et les sites retenus devraient être arrêtés fin février 1994. L'objectif est de faire dépendre les moyens financiers affectés aux services d'urgence de leur niveau d'activité.

Si indispensables soient-elles, il est loin d'être acquis que ces mesures seront suffisantes pour mettre un terme à la situation d'extrême sous-médicalisation décrite par le professeur Steg dans son rapport. Elles devront, en tout état de cause, être complétées par les propositions que le professeur Geneviève Barrier formulera au gouvernement au terme de la mission sur les rapports entre l'hôpital et l'aide médicale urgente que vient de lui confier M. Edouard Balladur.

FRANCK NOUCHI

(1) Cette circulaire du 14 mai 1991 décrit l'équipement et les conditions de fonctionnement minimaux pouvant être exigés d'un service d'accueil des urgences.

Près de deux Européens sur trois ignorent le numéro à composer en cas d'urgence

BRUXELLES
(Union européenne)

de notre envoyé spécial

On compte chaque année, dans l'Union européenne, 50 000 décès et 1,5 million de blessures dus à des accidents de circulation automobile. Le Portugal arrive en tête (304 décès par million d'habitants) devant l'Espagne (198), la Belgique (195), la France (194), l'Italie (133), l'Allemagne (130), l'Irlande (109), les Pays-Bas (101) et le Royaume-Uni (84). La mortalité est, pour l'essentiel, due à l'intensité et à la gravité des traumatismes crâniens. Ces lésions sont à l'origine, dans la Communauté, d'un million d'hospitalisations annuelles et de 10 000 cas de handicaps sévères et irréversibles.

Ces chiffres rappellent l'importance qu'il convient d'accorder à la prise en charge médicalisée précoce des victimes, également illustrée par la grande fréquence des maladies cardio-vasculaires aiguës (accidents coronariens, infarctus, accidents vasculaires cérébraux). 30 % des décès d' adolescents et de jeunes adultes dus à des accidents de la circulation pourraient être prévenus si une intervention médicale adaptée était plus précoce.

Les résultats d'un sondage mené dans cinq pays de l'Union européenne (France, Espagne, Italie, Allemagne et Royaume-Uni) sont éloquents. Ils démontrent l'ignorance des meilleures conduites à tenir (1). 61 % des personnes interrogées ne connaissent pas le numéro de téléphone qu'il faut appeler, dans leur pays ou dans leur région, pour avoir en urgence une intervention médicale spécialisée et adaptée. Cette proportion varie de 21 % (Royaume-Uni) et 23 % (Allemagne) à 82 % en France, 88 % en Italie et 91 % en Espagne. Or, l'Allemagne (avec le 112) et le Royaume-Uni (avec le 999) disposent de numéros unifiés.

« L'une des difficultés de la France tient à la pléthore de numéros d'appel puisque nous avons le 15 pour les urgences médicales, le 18 pour les pompiers et le 17 pour la police, explique le professeur Pierre Carli (hôpital Necker-Enfants malades), directeur médical adjoint du SAMU de Paris. *Il faudrait au plus vite parvenir à faire qu'il n'y ait plus qu'un seul numéro « médicalisé », qui renverrait ensuite vers les différents acteurs concernés. »* Contrairement à une recommandation européenne de 1991, les pays de l'Union européenne n'ont pas encore pu introduire le « 112 » comme numéro d'appel unique pour les urgences médicales.

L'autre difficulté réside dans la faible connaissance des gestes indispensables, qu'il s'agisse du transport à l'hôpital ou des bases fondamentales du secourisme (bouche à bouche, massage cardiaque externe par exemple). *« Il nous faut progresser dans ces domaines et dépoussiérer ce terme un peu vieillot de secourisme*, explique le professeur Carli. *L'éducation nationale pourrait jouer un rôle. On pourrait aussi faire en sorte que des médecins anesthésistes-réanimateurs hospitaliers interviennent directement auprès des victimes sur la voie publique, à leur domicile ou sur leur lieu de travail. Nous ne pouvons durablement accepter que nos compatriotes et les citoyens européens soient aussi peu informés, à ce point incapables de décrire le système d'urgence dont ils peuvent bénéficier. »*

JEAN-YVES NAU

(1) Ce sondage a été mené auprès de 2 518 personnes de plus de 18 ans par la société Gallup Europe à la demande de la multinationale pharmaceutique Upjohn. Cette société développe différents produits pharmaceutiques qui, administrés précocément, pourraient prévenir l'intensité des séquelles lors de lésions nerveuses d'origine traumatique (traumatismes crâniens et lésions de la moelle épinière).

REPÈRES

ÉDUCATION

La FEN demande une évaluation des besoins de l'enseignement public

La Fédération de l'éducation nationale (FEN) a adressé, mercredi 8 décembre, une lettre à François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, lui demandant de procéder à une évaluation des besoins de l'enseignement public, comme il le fait actuellement pour le secteur privé sous contrat. La FEN avait été reçue, vendredi 3 décembre, par la mission Vedel, instituée par le ministre de l'éducation pour analyser l'état immobilier des établissements scolaires privés et évaluer le coût d'une remise en état éventuelle des bâtiments.

La remise du rapport de la mission Vedel doit précéder l'éventuelle reprise de la discussion parlementaire sur le financement par les collectivités locales des dépenses d'investissement des établissements privés. La FEN demande donc au ministre d'*« initier une enquête pour évaluer le coût des opérations nécessaires à la construction, la rénovation et l'implantation des divers équipements publics dus à la population scolaire, au regard des obligations constitutionnelles de l'Etat »*.

FAITS DIVERS

Huit morts dans deux incendies en région parisienne

Huit personnes ont péri et plusieurs dizaines d'autres ont été blessées dans deux incendies survenus à quelques heures d'intervalle, mercredi 8 et jeudi 9 décembre, en banlieue parisienne. A Créteil (Val-de-Marne), une mère de famille et cinq enfants ont été tués et neuf personnes blessées, dont trois très grièvement, dans l'incendie qui a ravagé un immeuble de douze étages. Le feu s'est déclaré vers 16 h 30, pour une raison inconnue, au troisième étage de ce bâtiment de cent quarante-quatre logements. Il s'est propagé très rapidement aux étages supérieurs par les gaines de chauffage. Deux cents pompiers sont intervenus. Sept d'entre eux ont été blessés, dont un grièvement. Le bâtiment incendié, vieux de trente ans, devait être réhabilité prochainement.

Dans la nuit de mercredi à jeudi, un autre incendie était signalé dans l'Essonne, à la clinique Rouget-de-Lisle, de Crosne. Le feu, qui se serait déclaré dans une chambre du premier étage du service de psychiatrie légère, a été rapidement éteint par les sapeurs-pompiers, mais deux patients sont décédés et vingt-quatre personnes ont été intoxiquées par la fumée, dont deux gravement. *(Lire aussi page 13.)*

ESPACE

Hubble prêt à reprendre du service

La mission de la dernière chance que la NASA a confiée à l'équipage d'Endeavour pour qu'il remette à neuf le télescope spatial Hubble semble promise à un sans-faute sur lequel personne ne misait. Malgré leurs difficiles conditions de travail, les astronautes ont en effet triomphé de tous les contretemps et, après cinq sorties, mis Hubble prêt à être largué dans l'espace, dans la nuit de jeudi 9 décembre à vendredi, moyennant quelques petits contrôles supplémentaires. C'est au cours d'un de ces tests effectués, mercredi 8 décembre, qu'un composant électronique installé par les astronautes lors de leur quatrième sortie dans l'espace pour augmenter les capacités de mémoire du télescope, a apparemment contrarié le bon fonctionnement de l'ordinateur de Hubble. Des ingénieurs du centre spatial de Houston et de celui de Goddard se sont aussitôt penchés sur le sujet.

Il restait à espérer que le déploiement des panneaux solaires dans la soute de la navette se ferait sans difficultés. Après le larguage du télescope, suivront deux mois de vérifications et de contrôles divers destinés à confirmer le bon état de l'engin. Dans ce cas, Hubble pourra enfin observer jusqu'aux confins, ou presque, de l'Univers et rapporter des images d'une époque où celui-ci n'avait que le dixième de son âge.

DÉFENSE

Selon plusieurs rapports parlementaires

La crise de l'emploi dissuade les officiers et les sous-officiers de quitter l'armée

La crise économique et son corollaire, l'étroitesse du marché de l'emploi, ont un effet direct dans les armées : le départ de militaires pour une seconde carrière, dans le civil, s'est considérablement ralenti, notamment depuis l'an dernier.

Par rapport à 1991, on a recensé en 1992 une diminution sensible – de plus de 15 % – du nombre des départs volontaires. Soit quelque 17 510 départs dans les trois armées, non compris la délégation générale pour l'armement. Sur ce total, on compte 1 925 officiers et 8 362 sous-officiers, le reste étant des appelés du contingent dont le cas relève, en vérité, d'une décision du gouvernement de diminuer le volume des recrues dans le cadre d'une polique volontariste de réduire les effectifs sous l'uniforme, surtout dans l'armée de terre.

Ces statistiques sur le flux des départs figurent dans le rapport que Jean-Claude Asphe, député RPR de l'Eure, a rédigé pour la commission de la défense à l'Assemblée nationale. Le phénomène observé s'est continué, et même amplifié, au début de 1993. L'analyse du parlementaire est corroborée par les rapports particuliers de certains de ses collègues, comme Olivier Darrason, député UDF des Bouches-du-Rhône, et Yves Bonnet, député UDF de la Manche, pour ce qui concerne plus spécialement la situation dans l'armée de l'air et la marine.

Un afflux de volontaires pour un service long

Dans l'armée de l'air, d'abord. Le ralentissement des départs de personnel navigant, qui est marqué depuis 1992, est lié à la diminution des besoins en pilotes et en mécaniciens dans les compagnies aériennes, au point que l'armée de l'air a, aujourd'hui, un nombre de pilotes de chasse légèrement supérieur aux postes ouverts avec la réduction des forces. De même, on observe, depuis 1991, une décroissance du nombre des départs de sous-officiers, plus évidente encore dans les grades les plus élevés. Dans la marine, toutes les catégories sont touchées, aussi bien les officiers-mariniers que le personnel d'équipage. Le ralentissement des départs d'officiers a pour conséquence que l'avancement est lui-même plus lent, les promotions étant liées à la vacance de postes.

A l'origine du phénomène, il y a naturellement la crise économique et le fait que le marché de l'emploi est loin d'être favorable à l'embauche de personnels d'un certain âge. Mais les parlementaires avancent une autre explication. Des textes de 1991 ont modifié – dans le sens d'un allongement – les limites d'âge de plusieurs catégories de cadres dans les armées. De ce fait, le comportement des intéressés en a été changé. Nombre d'entre eux, en particulier les sous-officiers, ont notablement retardé leur départ, avec ou sans droit à pension de retraite, jusqu'à l'échéance de la limite supérieure d'âge (55 ans, voire 56 ans, par exemple, pour un adjudant-chef ou le major dans l'armée de l'air). Ces raisons l'ont apparemment emporté sur l'offre, qui a été faite par le gouvernement, de dispenser des aides à la reconversion à tous ceux qui souhaiteraient quitter l'uniforme avant l'heure. Outre des stages d'une durée de six mois dans un organisme spécialisé et la possibilité d'effectuer une période d'essai dans une entreprise tout en conservant le statut militaire, les cadres désireux de s'en aller peuvent demander à intégrer – sous conditions – la fonction publique civile et se faire rembourser des frais d'études suivies à titre personnel dans les cinq années précédant leur départ.

La crise de l'emploi retient de partir les officiers et les sous-officiers, mais, en même temps, elle contribue à augmenter le nombre des jeunes Français volontaires – faute d'avoir trouvé une place et par attrait pour les opérations extérieures – pour un service d'une durée accrue, au choix de douze à vingt-quatre mois (au lieu des dix mois du service militaire légal).

Selon un rapport de Patrick Balkany, député RPR des Hauts-de-Seine, le nombre de jeunes appelés volontaires pour un service long (VSL) est passé, toutes armées confondues, de 29 370 en 1992 à 42093 en 1993. Soit une progression de plus de 40 %. Le phénomène est sensible, en particulier, dans l'armée de terre dont les effectifs de VSL sont supérieurs à 25000, au lieu de 12000 en 1991 et de 17580 l'an dernier. Ces VSL sont différents des hommes du rang engagés volontaires dans l'armée de terre, qui sont au nombre de 28 565 à l'heure actuelle et dont les prévisions donnent à croire qu'ils seront 38000 en 1997 et probablement 42000 à la fin du siècle.

J. I.

SOLIDARITÉ

Une cinquantaine d'associations ont manifesté à Paris pour réclamer « un toit pour tous »

A l'appel d'un collectif réunissant cinquante-trois associations, avec le soutien de plusieurs partis politiques (1), un demi-millier de personnes se sont rassemblées, mercredi soir 8 décembre, près de l'Assemblée nationale, à Paris. *« Un toit pour tous, une priorité nationale »*, comme l'indiquait un calicot, était le thème de cette manifestation. Une quinzaine d'orateurs ont réclamé qu'un *« terme définitif »* soit mis, à la fois *« aux expulsions sans relogement adapté »* et *« aux propositions de loi, actuellement simplement différées, qui visent à accentuer la répression à l'encontre des squatters »*.

Un « village en carton » à Grenoble

Tandis qu'étaient entendus plusieurs témoignages de personnes expulsées, ils ont également demandé une réelle application de la loi Besson, qui prévoit notamment la réquisition d'appartements vacants en faveur des plus démunis, et ils ont dénoncé, spécialement à Paris, *« la spéculation immobilière et l'affairisme de certains marchands de biens »*. Une délégation de ce collectif d'associations devrait être prochainement reçue par chacun des groupes parlementaires.

Par ailleurs, une vingtaine de sans-logis ont édifié, au cours de la nuit du 8 au 9 décembre, un « village en carton » devant la préfecture de l'Isère, à Grenoble, nous indique notre correspondant.

Deux associations, Jardin public et 102, rue d'Alembert, qui réunissent des squatters de l'agglomération grenobloise, entendaient ainsi protester contre le fait que les personnes les plus défavorisées ne parviennent pas à obtenir des pouvoirs publics les aides qu'elles réclament et qu'elles ne trouvent plus désormais de solution qu'en s'installant dans des locaux inoccupés.

« A la vitesse où vont les choses, la maison en carton sera bientôt le lot quotidien de nombreux Français, et c'est ce type de village, celui de l'an 2000, qui nous attend », ont notamment déclaré les sans-abri en colère.

(1) La fédération de Paris du Parti socialiste a appelé à cette manifestation, mais elle n'en était pas l'instigatrice, contrairement à ce que nous avons indiqué dans *le Monde* du 8 décembre.

هكذا من الأصل

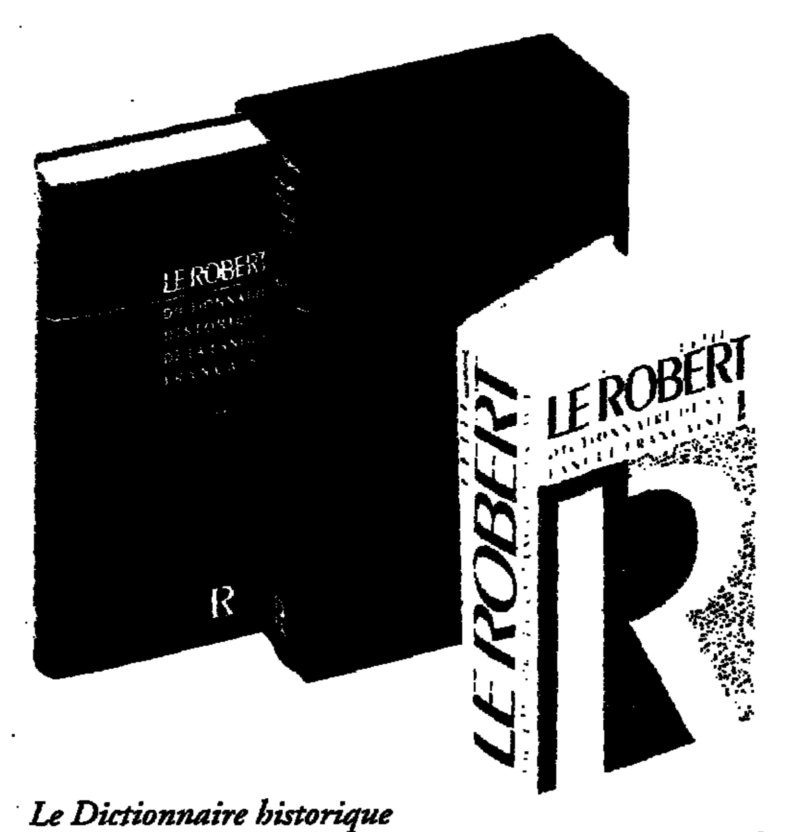
LETTRE OUVERTE AU PÈRE NOËL

Monsieur,

En tant que membres du Comité de Défense du Cadeau Intelligent, nous avons décidé de tirer la sonnette d'alarme. Nous sommes lassés des cadeaux superfétatoires, des présents obsolètes et des surprises éventées que nous dispensent régulièrement vos services pour Noël.

Devrions-nous cette année encore accepter de recevoir avec un rictus béat une énième caisse de bougies parfumées ou un briquet clinquant quand on vient d'arrêter de fumer? Comment ne pas fulminer quand on connaît par ailleurs l'existence de dictionnaires généreux et captivants. Ces ouvrages constitueraient, vous en conviendrez, de merveilleux cadeaux.

Ne vous méprenez pas, notre vindicte ne remet pas le moins du monde en cause votre vénérable institution. Car, cher Monsieur, nous avons tous gardé un cœur d'enfant, nous tenons à vous le dire. Et merci d'avance pour les dictionnaires.



Le Dictionnaire historique de la langue française: 1000 ans d'histoires de mots.

Le Nouveau Petit Robert: la référence.

DICTIONNAIRES LE ROBERT

Toute la richesse de la langue.



POLICE

M. Pasqua applaudi au congrès de la Fédération autonome des syndicats de police

La FASP se déclare « en phase » avec le ministre de l'intérieur

Organisation majoritaire dans la police en tenue, la Fédération autonome des syndicats de *police a répondu favorablement* au projet de réforme que lui a présenté Charles Pasqua, mercredi 8 décembre à Boulazac (Dordogne), à l'occasion de son onzième congrès fédéral. Le ministre de l'intérieur a précisé le rôle qu'il assigne à la police nationale dans la politique gouvernementale d'aménagement du territoire. Il a aussi annoncé que la direction centrale du contrôle de l'immigration et de la lutte contre l'emploi des clandestins, qui sera créée *« dans les prochaines semaines »*, sera confiée à Robert Broussard.

BOULAZAC (Dordogne)

de notre envoyé spécial

Affichant sa *« lourde hérédité »* policière – un père officier, plusieurs oncles ou cousins gardiens de la paix – et son *« attachement à un syndicalisme fort et représentatif »*, M. Pasqua a multiplié les marques d'affection à l'égard de la FASP, cette *« grande organisation »* qui, bien que classée à gauche, *« mérite la considération du ministère de l'intérieur et de tous ses dirigeants »*. Aussi, la fédération mastodonte a-t-elle été invitée à s'engager pleinement dans la concertation lancée par le ministre pour réaliser *« la grande ambition »* qu'il attache à *« la sécurité des Français. »*

« Vous avez choisi le camp des audacieux », a renchéri Daniel Lavaux, secrétaire général de la FASP, qui n'a pas été en reste dans cet échange d'amabilités. Il a expliqué que la fédération se sent aujourd'hui *« en phase »* avec le ministre et répond *« banco »* à son chantier de réorganisation de la police nationale.

« On est des toxicos en mal de réforme. Pasqua est très fort. Il nous a apporté le cachet de Néocodion qui nous manquait », a commenté ce gardien de la paix parisien, habitué des banlieues, avec leurs drogués et leurs boîtes de médicaments de substitution jonchant les caniveaux. Mais chacun sait que cette lune de miel durera aussi longtemps que le vaste chantier de réformes ouvert par le ministre paraîtra répondre aux attentes d'une FASP voulant redevenir le « laboratoire d'idées » qu'elle fut pendant les années 80.

M. Pasqua a en tout cas fortifié son capital de confiance en renouvelant, devant les congressistes, son engagement de présenter en juin 1994 un projet de loi d'orientation pour la police nationale qui comportera un volet pour la *« nécessaire revalorisation de la fonction policière. »* Il a presque repris à son compte l'un des principaux projets avortés de l'ancien ministre socialiste Pierre Joxe : *« Une grande loi de sécurité intérieure n'a jamais vu le jour. Peut-être le verra-t-elle avec moi. »* Le ministre a aussi fait mouche en ciblant les polices municipales : *« Il n'est pas question pour le gouvernement de donner aux polices municipales les mêmes pouvoirs, les mêmes compétences, les mêmes uniformes, les mêmes voitures »* que la police nationale.

Révolution en marche

La corde sensible policière a enfin vibré quand le ministre a insisté sur sa volonté de mener de front la politique de sécurité publique et un programme d'aménagement du territoire qui lui tient à cœur.

La police nationale sera aux premières loges de cette *« révolution qui se met en marche »* avec la politique d'aménagement du territoire, a expliqué M. Pasqua. *« J'entends bien que la police nationale soit de toutes les administrations de l'Etat la première à s'organiser, à se réorganiser complètement s'il le faut, afin d'être en mesure de répondre, sur l'ensemble du territoire national, aux attentes et aux besoins des Français »*, a-t-il déclaré aux policiers en leur proposant de dessiner *« la France de demain »*.

La confiance accordée au ministre a toutefois été modérée par les menaces de sanctions qui planent sur deux administrateurs parisiens de la FASP. Protestant contre une réorganisation des horaires des îlotiers dans deux arrondissements de Paris, ces responsables syndicaux avaient incité, en septembre, leurs collègues à manifester assez vivement leur mécontentement à l'égard de leurs supérieurs. A l'époque, M. Pasqua avait appelé les commissaires à exercer pleinement leur autorité hiérarchique. Un message entendu par les deux chefs de service concernés, qui sont fermement soutenus par le principal syndicat chez les commissaires (membre de la FNAP, la fédération majoritaire, elle, chez les « civils »).

Le ministre se trouve donc au pied du mur, devant donner tort à l'une ou l'autre des deux fédérations. *« Nous vous demandons d'examiner le cas de nos camarades avec autant d'attention que vous l'avez fait pour M. Gaudino »*, a prévenu Daniel Lavaux en se référant à la décision prise par M. Pasqua, le jour même. *« Je trouve que la décision de révocation de M. Gaudino était injuste. J'y ai mis un terme*, s'est contenté de répondre le ministre. *Il souhaitait une réparation morale. Il l'a obtenue. »*

ERICH INCIYAN

Révoqué en 1991 pour son livre sur l'affaire Urba

Antoine Gaudino est réintégré dans la police nationale

Le ministre de l'intérieur, Charles Pasqua, a décidé, mercredi 8 décembre, de réintégrer dans la police nationale Antoine Gaudino, révoqué du corps des inspecteurs de police en 1991 pour manquement à l'obligation de réserve et violation du secret professionnel. Après avoir enquêté en 1989 sur l'affaire Urba à Marseille et le financement du parti socialiste, M. Gaudino avait publié en 1990 un livre, *L'Enquête impossible*, révélant les dessous de ses investigations.

La décision prise par M. Pasqua est symbolique à plus d'un titre. D'abord en termes de calendrier . Un hasard de dates fait qu'elle coïncide avec la levée de l'immunité parlementaire de Bernard Tapie dont M. Gaudino, après sa révocation, avait fait sa nouvelle cible, se présentant sans aucun succès contre le président de l'OM aux élections régionales. Une autre coïncidence fait qu'elle suit de quelques jours l'annonce de la nomination du juge Thierry Jean-Pierre comme chargé d'une mission sur la corruption et le blanchiment à la chancellerie. De fait, le magistrat manceau a salué publiquement cette réhabilitation qui lui semble une nouvelle victoire contre l'ancien pouvoir socialiste que lui-même et M. Gaudino ont combattu : *« C'est merveilleux*, a-t-il déclaré, *et formidable après deux ans de bagarre. »*

Mais, vu de droite, le symbole est le respect des engagements pris dans l'opposition. Demandée le 14 mars 1991 par le conseil de discipline de la police nationale, malgré l'avis contraire des quatre représentants syndicaux, puis prononcée quatre jours plus tard par le ministre de l'intérieur de l'époque, Philippe Marchand, la révocation de M. Gaudino avait en effet été condamnée par l'opposition . Prenant la tête de cette croisade en défense de l'ancien inspecteur, le député (UDF) Philippe de Villiers avait réussi à réunir en avril 1991, sur une pétition soutenant un homme dont *« le seul tort était de vouloir faire toute la lumière sur le financement occulte d'un parti politique »*, les signatures de quatre-vingts parlementaires, parmi lesquels six futurs ministres de l'actuel gouvernement.

Toutefois, depuis mars, la décision attendue tardait. M. Gaudino se croyait oublié et cru en avoir confirmation en apprenant tardivement que, le 2 octobre, il avait été radié de la médaille d'honneur de la police française. Immédiatement, de M. de Villiers à M. Jean-Pierre, ses amis s'étonnèrent, le juge manceau n'hésitant pas à réclamer des sanctions *« contre le haut fonctionnaire responsable de ce bien curieux dysfonctionnement »*. En fait, l'ancienne procédure administrative suivait son cours, cette radiation n'étant qu'une conséquence logique de la révocation. Grâce à cette alerte, M. Pasqua fut donc rappelé aux engagements anciens.

M. Gaudino n'y croyait plus puisque, dans un entretien accordé à l'hebdomadaire d'extrême-droite *Minute* du 8 décembre, paru le jour même de l'annonce de sa réintégration, il se disait *« une victime expiatoire de la cohabitation »*. Il accusait la droite de s'être servie de son livre *« pour mener une campagne »*, puis de l'avoir oublié. Toutefois, il n'est pas certain que, cette revanche acquise, M. Gaudino rejoigne la police. Ayant entretemps fondé un cabinet d'enquêtes financières, le « Cabinet Gaudino », dont le siège est à Villeurbanne (Rhône), il hésite : *« Je m'interroge : après avoir été si médiatisé, dans quelle mesure un retour normal dans la police est-il possible ? »*

E. P.

JUSTICE

Dans le différend qui l'avait opposé à certains de ses clients

Le PDG de la société Kis est partiellement désavoué par la justice

GRENOBLE

correspondance

Serge Crasnianski, PDG de la société Kis France, vient de se voir partiellement désavoué par la justice dans le différend qui l'a opposé, il y a quelques années, à un certain nombre de ses clients insatisfaits. Les magistrats grenoblois qui ont jugé l'affaire se sont interrogés sur le rôle de « médiateur » joué à l'époque par Bernard Tapie.

Le 27 avril 1986, à Paris, Bernard Tapie, en présence de Serge Crasnianski, PDG de la société Kis France, remet à Jean-Paul Cornu, ancien directeur des ventes en Allemagne, un chèque de 730 000 francs destiné à régler le différend entre la société et un certain nombre de ses clients. Huit mois plus tard, le 6 décembre, Serge Crasnianski saisit la justice et porte plainte contre M. Cornu pour extorsion de fonds.

Or celui-ci, après avoir été condamné en première instance à deux ans d'emprisonnement avec sursis, a été relaxé, mercredi 8 décembre, par la cour d'appel de Grenoble, qui a estimé que la prévention n'était pas caractérisée. *« Hommes d'affaires de stature internationale rompus aux négociations les plus difficiles, MM. Crasnianski et Tapie ont accepté de remettre* (l'argent) *au terme d'une transaction, certes difficile, mais non sous l'effet d'une force irrésistible dominant la volonté de celui qui la subit »*, constatent les magistrats.

Ils n'ont cependant pas fait droit à la requête présentée à l'audience par le ministère public, qui avait demandé l'audition de Bernard Tapie et l'ordonnance d'un supplément d'information. L'avocat général Michel Tissot s'était notamment interrogé sur la nature de l'intervention de l'homme d'affaires aux côtés de Serge Crasnianski, faisant remarquer que *« s'il y avait eu véritablement extorsion de fonds, la victime en aurait été Bernard Tapie. C'était donc à lui de porter plainte*, s'est étonné le magistrat. *Si, en revanche, il a joué dans cette affaire un rôle d'intermédiaire, il n'avait pas à faire un chèque. »*

Un autre ancien salarié de la société Kis, Jean-Michel Chef, qui avait cherché à obtenir le versement d'honoraires pour des médiations qu'il aurait assurées avec certains clients a, lui, été condamné à quatre mois d'emprisonnement avec sursis et 5 000 francs d'amende pour usage de fausses attestations. Un franc symbolique de dommages et intérêts a été attribué à M. Crasnianski.

NICOLE CABRET

SPORTS

FOOTBALL : Barcelone bat Monaco en Ligue des champions

Le grand bain du Nou Camp

L'AS Monaco s'est inclinée, 2-0, sur le terrain du FC Barcelone, mercredi 8 décembre au Nou Camp, lors de la deuxième journée de le Ligue des champions. Les deux buts de la partie ont été inscrits en première mi-temps par l'attaquant Aitor Beguiristain. Barcelone a pris la tête du groupe A avec un point d'avance sur Monaco et les Turcs de Galatasaray, qui sont allés faire match nul avec le Spartak Moscou, 0-0. Dans le groupe B, les Allemands de Brême, menés 3-0 à trente minutes de la fin, ont réussi à battre les Belges d'Anderlecht 5-3.

Les invités de dernière minute monégasques voulaient tremper leur légitimité de prétendants à la *Coupe d'Europe dans le grand bain* du Nou Camp. Ils en sont ressortis avec le seul soulagement d'avoir échappé à la noyade. Pendant trente minutes, les locataires du coquet terrain de Louis-II auront appris ce qu'est une équipe qui joue ample comme son stade de *115 000 places. Ils* auront vu le Danois Michael Laudrup tracer dans leur dos des avenues larges comme les *ramblas*, et y lancer des bolides que le Basque Beguiristain n'avait plus qu'à aller garer dans les filets. Ils auront étudié quelques spécimens d'une faune footballistique portée disparue. Des ailiers amoureux de leur ligne de touche, qui ne la quittent que balle au pied ; des meneurs de jeu qui savent mesurer leurs passes au centimètre près ; des défenseurs, rares, qui connaissent d'autres techniques que celle du tacle, et n'hésitent pas à jongler quand les autres dégagent.

Au bord de son parc naturel, le conservateur Johan Cruyff contemplait l'acclimatation de ces espèces menacées à ses expériences de football idéal (*le Monde* du 7 décembre). Quand il joue de cette manière, le Barça ne perd pas de temps à compter les occasions de buts, il marque : deux buts avant que Jean-Luc Ettori n'ait pu agripper le moindre ballon. Puis il se repose sur la satisfaction d'avoir délimité son vaste territoire. En hôte bien élevé, il ne se retranche pas dans son camp. Sûr de sa force, un rien arrogant, il semble attendre que l'adversaire fasse à son tour connaître ses mérites.

Arsène Wenger, l'entraîneur monégasque, s'est alors souvenu qu'il rêve parfois de jeu à la Cruyff pour son équipe. Qu'il ne s'agissait pas seulement de s'inviter au Nou Camp pour jouer le hors-jeu et s'y faire mystifier. Mais comment lutter contre un sentiment d'infériorité ? Wenger a bien dessiné quelques nouveaux croquis tactiques pour son équipe. Monaco a bien réussi à s'approcher des buts espagnols, sans parvenir à adoucir les contours d'une défaite inéluctable. Les hiérarchies étaient déjà trop bien dessinées. Malgré sa déconvenue, Monaco peut toujours espérer disputer les demi-*finales de la Ligue des champions*. Un cran au-dessus, le Barça peut d'ores et déjà rêver d'une finale idéale contre le Milan AC.

J. Fe.

VOILE : *victoire européenne dans la course autour du monde.* – Le voilier *Intrum-Justitia*, un Whitbread 60 skippé par le Britannique Lawrie Smith, a remporté, jeudi 9 décembre, la deuxième étape de la course autour du monde en équipage. Arrivé à Fremantle (Australie) en début d'après-midi (6 h 30 en France), ce premier bateau battant pavillon de l'Union européenne, a parcouru les 7 558 milles (14 225 km) de la plus longue des six étapes en 25 jours 14 heures 39 minutes à l'étonnante moyenne de 12,4 nœuds. Au cours de cette étape, *Intrum-Justitia* a battu le record de la plus longue distance couverte en vingt-quatre heures par un voilier monocoque avec 425 milles (17,7 nœuds de moyenne). *Tokio*, le Withbread 60 japonais skippé par le Néo-zélandais Chris Dickson, a pris la deuxième place de l'étape avec deux heures de retard et conserve la première place au classement général.

JUDO : *décès de Philippe Pradayrol, ancien champion d'Europe.* – Philippe Pradayrol, ancien champion d'Europe des moins de 60 kg, en 1990 et 1991, est décédé mercredi 8 décembre, à la suite d'un accident de la route survenu près de Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône). Agé de 27 ans, Philippe Pradayrol s'était classé cinquième aux Jeux olympiques de Barcelone. Il est le troisième judoka français de haut niveau à disparaître en deux ans, après Jean-Louis Geymond, victime d'un cancer en décembre 1991, et Thierry Harismendy, renversé par une voiture en mars dernier.

EN BREF

Remise en liberté du suspect dans l'affaire du meurtre de la principale de Troyes. – Karim, jeune homme mis en examen pour homicide volontaire dans le cadre du meurtre de la principale du collège Pierre-Brossolette de la Chapelle-Saint-Luc, à la périphérie de Troyes (Aube), incarcéré depuis le 10 novembre, a été remis en liberté d'office, mardi 7 décembre, par le juge d'instruction Jean-Michel Bouchon. Principale de ce collège, Denise Descaves (cinquante-cinq ans) avait été retrouvée assassinée dans son bureau, le 21 avril dernier (*le Monde* du 23 avril).

Le directeur de « l'Etudiant » relaxé dans le procès Paris-Campus. – Le directeur du mensuel *l'Etudiant*, René Sylvestre, qui comparaissait aux côtés de Patrice Dumoucel, directeur du groupe d'enseignement supérieur privé Paris-Campus, condamné pour publicité mensongère par la 31e chambre du tribunal correctionnel de Paris (*le Monde* du 9 décembre), a été relaxé. Il était poursuivi pour avoir publié deux publicités du groupe Paris-Campus.

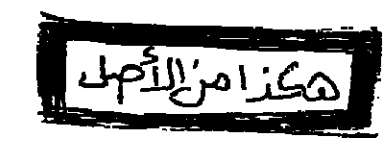
NUCLÉAIRE : Rejet accidentel d'iode à Phébus. – Des gaz radioactifs, contenant notamment de l'iode, ont été accidentellement rejetés, mercredi 8 décembre, à l'extérieur de l'installation Phébus, située à Cadarache (Bouches-du-Rhône), où a eu lieu, le 2 décembre, une expérience de fusion de combustible nucléaire. Cet incident, précise l'Institut de protection et de *sûreté nucléaire qui gérait cette* opération, est la conséquence du dysfonctionnement d'un clapet d'un système de vidange lors du transfert de 130 litres d'eau contenant des produits radioactifs. Cette anomalie a conduit au rejet de 5 millicuries d'iode dans l'environnement.

CYCLONE : 258 morts au Philippines. – Le cyclone tropical Lola, qui a frappé les Philippines le week-end dernier, a fait 258 morts et 11 disparus, selon le dernier bilan rendu public jeudi 9 décembre par les services de secours. La plupart des victimes ont été dénombrées dans la région rurale de Bicol, au sud-est de Manille, qui a subi les plus importants dégâts et d'où 114 000 personnes ont été évacuées. Une nouvelle alerte a été lancée jeudi sur la région de Bicol, où l'on attendait un second cyclone, Manny, pour vendredi 10 décembre. – *(AFP.)*

DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO

Le Monde

TEMPS LIBRE



Un entretien avec le maire de Créteil

Laurent Cathala : « Des crédits venaient d'être débloqués pour la réhabilitation de l'immeuble incendié »

La brigade criminelle de la police judiciaire de Paris a été saisie par le parquet de Créteil (Val-de-Marne) d'une enquête sur les causes de l'incendie d'un immeuble qui a provoqué, mercredi 8 décembre, la mort de six personnes.

Le plan rouge, déclenché à cette occasion, a mobilisé tous les moyens des services de secours du Val-de-Marne, soit 200 pompiers venus de 17 casernes. Les sauveteurs ont découvert les corps d'une mère de famille et de ses trois enfants dans un logement du sixième étage puis ceux de deux autres enfants au douzième étage.

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, Laurent Cathala (PS), maire de Créteil et député du Val-de-Marne, précise qu'un projet de réhabilitation de cet immeuble, propriété d'une société civile immobilière, avait été accepté mardi 7 décembre par le conseil municipal.

« Qu'advient-il des familles vicimes de l'incendie ? »

– La plupart des familles ont été hébergées dans des hôtels de Créteil au soir de l'incendie. D'antres ont préféré aller chez des parents ou des amis. Dès ce jeudi, nous allons recenser le nombre exact de personnes affectées, car il y a celles dont les appartements ont été détruits, mais aussi d'autres qui ne pourront pas rester chez elles pendant la durée des travaux.

Des normes de sécurité dépassées

Nous estimons actuellement à une cinquantaine le nombre de logements à trouver. Tous les organismes de logements sociaux ont été immédiatement contactés et nous pensons pouvoir trouver la place nécessaire à Créteil même. Créteil est composé à 47 % de logements sociaux ! Mais des maires des communes avoisinantes, Maisons-Alfort, Alfortville, m'ont déjà dit qu'ils étaient prêts à m'aider. En fait nous bénéficions d'un grand mouvement de solidarité tant du côté des cristoliens que des élus des villes proches.

– Certains évoquent la vétusté du bâtiment et un manque de sécurité..

– L'immeuble, qui a une trentaine d'années, correspond aux normes de l'époque, qui ne sont certainement pas celles d'aujourd'hui. Bien qu'il ait un statut privé, nous venions de décider, lors du conseil municipal de mardi 7 décembre, d'accorder des crédits pour aider à sa réhabilitation. Les travaux concernant l'isolation des façades, les huisseries des fenêtres, les cages d'escalier et le chauffage à propulsion d'air devaient commencer au début de l'année 1994.

En fait, ce bâtiment ressemble à des milliers d'antres construits à la même époque en Ile-de-France. Il rassemble 144 appartements répartis autour de quatre cages d'escaliers et sur douze étages... Il appartient à une société privée, la SI Castel Laferrière, gérée par Immobilière Familiale Sud, qui elle-même est une filiale de l'Office central interprofessionnel du logement (OCIL). La plupart des locataires bénéficient du 1 % patronal.

Le quartier dans lequel il se trouve, la cité des Bleuets, est un des premiers quartiers de logements sociaux construits dans les années 60. Il a bénéficié en 1987 d'une procédure de développement social urbain et donc d'une aide de l'Etat pour sa réhabilitation et son aménagement. Avec la SAGECO, la mairie a entrepris de le rendre plus agréable à vivre. Les travaux viennent d'être achevés. Malheureusement il ne restait plus que cet immeuble à restaurer.

– Il y aurait eu deux appels peu après le début de l'incendie, à la préfecture et au ministère de l'intérieur, d'un interlocuteur se réclamant du FIS et se disant l'auteur de l'incendie, qu'en pensez-vous ?

– J'ai en effet entendu le procureur, le préfet et le représentant de la police urbaine en parler entre eux, mais il faut attendre une confirmation officielle. En ce qui me concerne, je ne vois pas l'intérêt pour le mouvement en question de viser un immeuble où il y a une forte population immigrée. Ce n'est pas un quartier où il y a un prosélytisme actif de la part des islamistes, ni un endroit de tensions raciales ou communautaires...

Propos recueillis par
CHRISTIANE CHOMBEAU

Le logement des sans-abri dans les Yvelines

Polémique à Poissy sur l'implantation d'un centre d'hébergement

Les animateurs des Restaurants du cœur du département des Yvelines avaient espéré que la vague de froid du mois de novembre influencerait le maire de Poissy, Jacques Masdeu-Arus (RPR). Ils pensaient que les conditions climatiques et les difficultés des sans-abri le feraient renoncer à préempter une maison où l'association projetait d'ouvrir un centre d'hébergement pour une vingtaine de personnes sans domicile. Mais le maire, qui estime faire le nécessaire en direction de cette population, accuse Philippe Marescaux, administrateur des Restaurants du cœur, de *« créer une polémique là où il n'y en a pas »*.

Le 3 août, Philippe Marescaux signait une promesse de vente pour une propriété, située à cinq minutes de la gare, de 200 m² habitables sur 1 200 m² de terrain, vendue au prix de 2,7 millions de francs. Parfaitement adaptée au projet de centre d'hébergement d'urgence pour les sans-abri que l'association, fondée par Coluche, souhaitait mener à bien. Mais dix jours plus tard, la mairie annonçait sa décision de préempter la propriété . *« Nous avons été informés comme il est de règle par notaire que la propriété était à vendre et nous avons exercé ce droit de préemption sans même connaître le nom de l'acheteur »*, précisent les services municipaux.

La propriété, riveraine du terrain déjà acquis par la ville, s'inscrit dans un projet d'aménagement de Poissy. Le bâtiment est destiné à accueillir des services sociaux municipaux (protection maternelle et infantile) actuellement à l'étroit. Le terrain permettrait d'agrandir un espace vert et de créer un chemin piétonnier entre un parking et la gare voisine.

« M. Marescaux était parfaitement au courant de ces projets d'autant plus qu'il habite Poissy », affirme Jean-François Raynal, directeur de cabinet du maire, qui interprète la médiatisation, trois mois plus tard, d'un problème remontant au mois d'août, comme une attitude volontairement polémique.

« Si des associations caritatives veulent s'installer à Poissy, je ne les en empêcherai pas », affirme le maire, tout en précisant ne pas disposer de locaux pour les Restaurants du cœur. Et d'ajouter : *« J'ai mes SDF, une douzaine dont je m'occupe, et la commune pourvoit à leurs besoins. Mais je ne veux pas accueillir ceux venus d'ailleurs. On les retrouve toute l'année et il n'y a aucune raison qu'ils soient à la charge de ma commune. »*

Partenariat avec des associations

« Nous suivons les familles en difficulté afin de leur éviter de se retrouver à la rue. Nous avons aussi aidé à la création d'un centre d'hébergement, géré aujourd'hui par l'association Diogène, qui dispose d'une dizaine de lits en cas d'urgence », plaident des responsables des services municipaux. Un même partenariat existe avec une autre institution établie à Poissy, le foyer Saint-Benoît Labre. Enfin, en relation avec les paroisses, le Secours catholique et le Secours populaire, les services sociaux de la ville interviennent ponctuellement.

« La ville de Poissy mesure au plus près les besoins de sa population », conclut Jacques Masdeu-Arus en souhaitant qu'*« il en soit ainsi dans chaque commune »*. Mais ce raisonnement à l'échelle locale ne permet pas de résoudre le manque global de place d'hébergement en région parisienne, admet-on à la préfecture des Yvelines.

PASCALE SAUVAGE

La lutte contre le bruit des avions

Les élus de la vallée de Montmorency toujours mobilisés

Les élus de la vallée de Montmorency (Val-d'Oise), persistent et signent. Décidée le 17 novembre, l'assignation en justice de vingt-sept compagnies aériennes et d'Aéroport de Paris par une vingtaine de maires est actuellement sur le bureau de leur avocat (*le Monde* du 16 novembre).

Mais elle ne pourra être effective que lorsque la collecte de fonds permettant cette poursuite devant les tribunaux sera terminée. Commencée il y a une quinzaine de jours, celle-ci reste encore tributaire de certains budgets municipaux, non encore votés. La participation financière de chaque commune est en effet égale à un franc par habitant et par an.

Les élus de la vallée reprochent à certains avions le dépassement des limites de bruit fixées à 60 décibels. *« Nous voulons parvenir à une amélioration des normes, mais avant tout à faire respecter la réglementation actuelle*, explique Jean Ferrier, maire divers droite de Cormeil-en-Parisis. *La nuit par exemple, les avions postaux sont très bruyants. »*

Pour Aéroports de Paris, qui mène depuis 1984 une politique de réduction du bruit en accordant aux compagnies qui font un effort une modulation de leur redevance d'atterrissage, *« la diminution des nuisances dépend de la modernisation des flottes »*. L'établissement rappelle ainsi que les avions les plus bruyants, classés dans le groupe 1 et qui assuraient encore 50 % du trafic en 1970, sont aujourd'hui totalement interdits en Europe et donc en France.

« D'ici à l'an 2002, précise Aéroports de Paris, *des appareils des groupes 2, 3 et 4 seront progressivement interdits de vol chaque fois qu'ils atteindront vingt-cinq ans de service, et dans dix ans, seuls resteront en service les appareils les moins bruyants, c'est-à-dire ceux du groupe 5. Ces avions constituent déjà les trois quarts des mouvements enregistrés à Orly et à Roissy. »*

F. L

Pour développer les transports en autocar

Une nouvelle gare routière à Bagnolet

Pour faire face à leurs ambitions européennes, les actionnaires d'Eurolines France, réseau de lignes régulières internationales par autocar, ont décidé de créer une nouvelle gare routière. La SEAFEP (groupement de transporteurs du Sud-Ouest), Via International (filiale du groupe Via GTI) et SVI (filiale de la SNCF) ont investi 12 millions de francs dans l'aménagement d'un nouveau terminal à l'est de la capitale. Destinée à remplacer les installations de La Villette et de Charenton, aujourd'hui saturées et démodées, la gare routière internationale Paris-Gallieni a été inaugurée jeudi 2 décembre.

Située porte de Bagnolet, au cœur d'un nœud routier stratégique avec accès direct par la ligne 3 du métro, elle est dotée des derniers perfectionnements. Elle dispose d'un système radio centralisé, de panneaux d'affichage électroniques pour les guichets, d'un réseau d'affichage des départs et arrivées sur écran couleur, de la climatisation et d'un système expérimental de repérage des autocars par satellite.

Installée à l'emplacement d'un ancien parking de 2 600 places et d'un ex-terminus RATP de bus, réhabilité et mis à la disposition d'Eurolines par le Syndicat des transports parisiens, la gare Paris-Gallieni couvre une superficie de 6 000 mètres carrés sur deux niveaux. Le niveau inférieur est réservé à l'accueil, l'information, la vente des billets et les formalités d'enregistrement, et le niveau supérieur aux arrivées et départs des véhicules et des passagers.

Afin de mieux servir une clientèle en progression, Eurolines compte développer dans un proche avenir son réseau et densifier sa desserte de l'Europe de l'Est, de l'Allemagne et de l'Italie. Elle projette également de mettre en place un système de vente et de réservation par serveur.

L'an dernier, selon les chiffres annoncés par la société, Eurolines a transporté 1,5 million de voyageurs vers plus de mille destinations, et les autocars ont parcouru plus de 20 millions de kilomètres.

M. B.-M.

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

ALLÔ MAMAN C'EST NOËL. Film américain de Tom Ropelewski, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

L'AMOUREUSE. Film français de Jacques Doillon : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

AUTOMNE, OCTOBRE A ALGER. Film algérien de Malik Lakhdar-Hamina : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

LES BISOUNOURS AU PAYS DES MERVEILLES. Film américain de Raymond Jafelice : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE BONHOMME DE NEIGE. Film britannique de Dianne Jackson, v.f. : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33).

LA CLÉ. Film iranien d'Ibrahim Forouzesh, v.o. : Reflet Médicis II (ex Logos II), 5e (43-54-42-34) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; v.f. : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55).

LE MAITRE DE MARIONNETTE. Film Taiwan de Hou Hsiao Hsien, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

PROFIL BAS. Film français de Claude Zidi : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

SURVIVING DESIRE. Film américain de Hal Hartley, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; L'Arlequin, 6e (45-44-28-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

CULTURE

CINÉMA

LE MAITRE DE MARIONNETTES, de Hou Hsiao-hsien

Le film-monde

Il y a un vieux monsieur chinois, charmant et dur. Il s'appelle Li Tien-lu. Dans son pays, Taïwan, il est le maître absolu d'un art traditionnel encore fort prisé, le théâtre de marionnettes. Le film raconte son histoire. Il y a des paysages immenses et calmes, où frémissent des signes de vie, dont le cadrage et la durée à l'écran laissent percevoir une vibration, une profondeur, l'Histoire qui est advenue et qui adviendra. Le film raconte leur histoire. Il y a des gens, des familles, des systèmes complexes de noms transmis, attribués, changés, des amours conjugales, extra-conjugales, filiales et grand-filiales, des mots qui changent de forme et de sens. Le film raconte cela. Il y a les spectacles de marionnettes, et tout un réseau de mythes et de contes. Il y a une invasion étrangère, japonaise, l'oppression, ceux qui résistent et ceux qui collaborent. Il y a des objets, des maisons, des meubles, de la nourriture, qui sont à la fois des symboles et des choses usuelles. C'est leur histoire, aussi.

Hou Hsiao-hsien a quarante-six ans. Il fait des films depuis 1981. *Le Maître de marionnettes* est son onzième long-métrage. Avec quelques autres, plus que les autres, il a donné l'impulsion à ce qu'on appela la «nouvelle vague taïwanaise», (expression qui serait exacte s'il y avait eu une «ancienne vague»), pour en faire une des cinématographies contemporaines les plus dynamiques. Quand il ne réalise pas, il écrit des scénarios pour les autres, produit les films des autres, aide le montage et la finition des films d'autres cinéastes de Taïwan, de Hongkong, de Chine populaire.



Une profondeur intrigante

C'est un petit homme au visage rond, c'est l'un des plus grands metteurs en scène vivants. *Le Maître de marionnettes* est son film le plus ambitieux, et le plus réussi. Il y a quatre ans, sa précédente réalisation, *la Cité des douleurs*, lui a valu, en Occident, une large reconnaissance critique consacrée par un Lion d'or à Venise. Cette année, peut-être, et après un chiche Prix du jury glané à Cannes, les pays d'Europe s'épargneront de répéter l'erreur commise par exemple envers Ozu, dont on attendit la mort avant de comprendre quel cinéaste il était. *Le Maître de marionnettes* est, après *la Cité des douleurs*, le deuxième volet d'une trilogie consacrée à l'histoire de Taïwan au vingtième siècle. Il «couvre» la période 1909-1945, de la naissance de M. Li à la fin de l'occupation japonaise. Il ne ressemble à rien de ce qu'on connaît en matière de film historique, ni de film biographique. Le «fil» du récit, ce sont les souvenirs du vieux marionnettiste, parfois il les raconte en voix off, parfois il témoigne à l'écran, parfois sa mémoire – et ses oublis – tirent les ficelles de la narration. Les images ne confirment pas toujours ce qu'il dit. La plupart des scènes se passent en intérieur, dans la pénombre. Les personnages ne sont jamais filmés de face, les grands événements n'apparaissent qu'à travers leurs effets concrets, souvent triviaux, souvent tragiques, parfois burlesques, sur Li Tien-lu et ses proches. Leur sens, à nos yeux étrangers surtout, apparaît rarement sur-le-champ, mais se compose peu à peu, dans le travail de notre mémoire et de nos oublis. Chaque plan est composé avec une science sans affectation, qui leur donne une profondeur inhabituelle, intrigante. L'agencement des plans entre eux est une autre dimension de la même mise en perspective. Les scènes de marionnettes, filmées frontalement et très éclairées, se décalent des séquences intimistes, les poupées (somptueuses) apportent un commentaire à la fois légendaire et historique – bruyant, aussi – et ajoutent une forme artistique très codée aux aperçus feutrés du quotidien. Les plans de nature, qui rythment le film, englobent soudain le particulier dans l'univers. Le film va à la fois très vite, ne s'attardant jamais ni à présenter ni à commenter, et tout doucement, laissant aux êtres, aux choses et aux lumières tout loisir d'exprimer leur richesse de sens, de beauté, d'humour et de tristesse. A la fois ouvert et plein, *le Maître de marionnettes* n'impose rien.

C'est un chef-d'œuvre. C'est, aussi, par les temps qui vont et où l'on débat fort des exceptions et spécificités culturelles, l'exemple irréfutable et splendide d'une autre manière de dire les histoires. La dénégation en beauté et en douceur d'un système des images qui, quelles que soient son origine nationale et la taille de l'écran sur lequel elles sont montrées, tend à devenir hégémonique. Pas un monument à la liberté, oh non! un sifflotement rebelle.

J.-M. F.

Un réseau de mythes et de contes

D. R.

Un entretien avec le réalisateur

« Montrer l'esprit chinois »

« Votre film est-il d'abord une biographie de Li Tien-lu ou un récit historique ?

– L'idée était de poursuivre le récit historique commencé avec mon film précédent, *la Cité des douleurs*, mais sans faire de la vie de Maître Li simplement un prétexte, en la racontant pour elle-même, elle le mérite. Et elle me permet de ne pas me limiter à la seule histoire de Taïwan.

» L'ambition du film, tout en restant très proche de personnages réels et d'événements concrets, est d'évoquer l'histoire de la Chine en général, et, au-delà, le système de pensée chinois et toutes les coutumes et les traditions qui en découlent.

» Même si l'écrit a eu une importance primordiale dans l'histoire chinoise et dans la façon d'exprimer ce système de pensée, il a aujourd'hui perdu de son importance. Je crois que le cinéma est capable de représenter par des images ce qui est précieux dans cet héritage.

– « Le Maître de marionnettes » ne ressemble pas aux autres biographies filmées. Comment en êtes-vous arrivé à cette construction particulière ?

– Je suis parti des récits de Li Tien-lu, qui sont autant d'épisodes centrés chaque fois sur un personnage, avec aussi des lacunes, et des sautes dans le temps. Mais je n'avais aucune idée précise sur la façon dont j'allais bâtir le film. J'étais embarrassé par la longueur du récit que j'avais à raconter, et gêné par ce qu'on m'avait enseigné sur la construction du récit, durant mes études cinématographiques et théâtrales.

» Pour trouver les enchaînements menant d'une histoire à l'autre, j'ai observé, dans mon entourage, la manière dont des gens de générations différentes communiquaient (ou pas) entre eux.

» Et je comptais beaucoup sur le tournage lui-même, durant lequel je résouds habituellement la plupart des problèmes. Durant les trois mois de tournage en Chine populaire, je n'ai pas visionné une seule fois les rushes.

» Ensuite seulement j'ai tout regardé, et commencé à me préoccuper d'assembler les plans, avec le monteur qui m'accompagne depuis mon premier film. Nous y avons passé quatre mois. Il ne comprenait pas ce que je cherchais, c'est en lui expliquant que j'ai trouvé cette façon de choisir les images plus évocatrices que descriptives, de les mettre bout à bout et que cela soit suffisant pour comprendre tout ce qui n'est pas raconté. Grâce à ces discussions, j'ai pu me libérer du poids de l'enseignement que j'avais reçu.

« Un système de pensée millénaire »

– Hormis les scènes de spectacles de marionnettes, tout le film se déroule en lumière basse, en clair-obscur. Et dans les scènes d'intérieur, il y a toujours un objet au premier plan, qui obstrue une partie de l'écran. Pourquoi ces choix ?

– La pénombre est une sensation que j'éprouve réellement vis-à-vis de la Chine. Je l'associe aux mots anciens. La composition du cadre est plutôt un procédé de mise en scène : cet objet en premier plan devient sombre, et permet alors d'intensifier toute l'attention du spectateur sur ce qui se passe derrière.

» Mais ce n'est pas un choix décidé à l'avance : chaque séquence est conçue sur place, de façon spontanée.

– La mise en scène des spectacles de marionnettes influence-t-elle celle du film ?

– Je ne m'en suis aperçu qu'après le tournage. Comme mon film, les opéras et les spectacles de marionnettes chinois sont très elliptiques, les personnages se présentent rapidement en entrant en scène et on enchaîne très vite d'un épisode à l'autre, sans épiloguer. Dans le théâtre traditionnel, les dialogues sont très directs, on ne dispose d'aucun détail sur l'environnement. C'est ce que je souhaiterais retrouver dans mes films.

– De même, vos personnages ne sont pratiquement jamais filmés de face.

– Si je filme un événement, par exemple un incendie, je le représente frontalement. Mais si je veux montrer l'influence de cet événement sur des gens, j'aurais inconsciemment tendance à les filmer de côté, pour tenter de saisir leurs sentiments intérieurs. Ce qui me permet de ne pas m'imposer, de laisser l'espace de la réflexion au public, qu'il puisse avoir un autre regard que le mien sur l'action en train de se dérouler. Mes films ne cherchent jamais l'effet immédiat. J'espère qu'ils auront un effet sur les spectateurs, mais sur une durée plus longue.

– Vous avez tourné pour la première fois en Chine populaire. Qu'y avez-vous appris ?

– J'étais allé en Chine chercher des décors anciens, qui n'existent plus ici. J'y ai trouvé bien autre chose par surcroît. J'avais des préjugés sur ce pays, que j'imaginais beaucoup plus archaïque que Taïwan. Il y a peu de différences essentielles entre Taïwan, Hongkong et la Chine populaire. Les conflits entre tradition et modernisme sont les mêmes dans les trois endroits. Les questions industrielles et commerciales sont seulement mieux réglées à Hongkong qu'en Chine populaire. A Taïwan, nous sommes entre les deux : on a acquis des méthodes modernes mais on a gardé la pagaille.

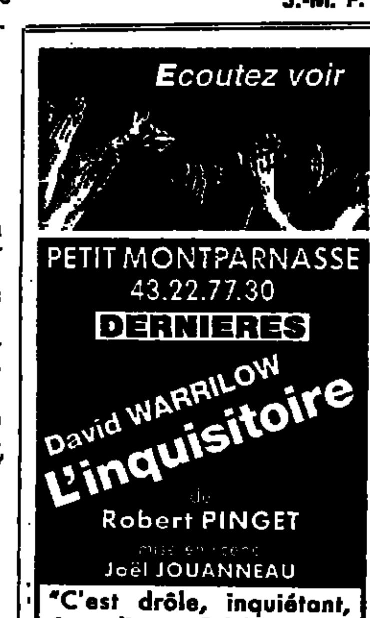
» Travailler en Chine m'a permis de me confronter au rapport entre un système de pensée millénaire, toujours présent, et la manière dont il est vécu aujourd'hui par la population, dans son existence quotidienne. Li Tien-lu m'a servi de lien, il a vécu totalement intégré à ces croyances populaires. A certains égards, il ressemble à ses personnages du théâtre de marionnettes.

– Que signifie aujourd'hui « être Chinois », pour vous ?

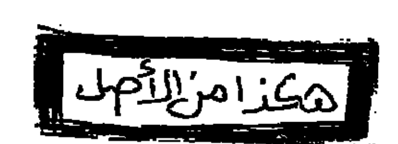
– Les Chinois ont appris beaucoup de choses grâce à l'apport occidental. Mais rapidement, ils ont renié ce qui leur appartenait. L'Occident et la Chine sont deux systèmes tout à fait différents, ce dont témoigne leurs systèmes de signes, absolument dissemblables. Le système chinois m'apparaît clair et extrêmement complet, j'y adhère totalement. J'essaie de trouver une manière actuelle d'expliquer ce système à mon propre peuple. Et l'image est désormais le moyen d'expression nécessaire pour transmettre cette réflexion. »

Propos recueillis par
JEAN-MICHEL FRODON

La liste des salles parisiennes où sont projetés les films sortis le mercredi 8 décembre figure page 13 sauf dans notre édition Rhône-Alpes.







CINÉMA

L'AMOUREUSE
de Jacques Doillon

Entre confession et marivaudage

« Comme je n'arrive plus à rire, je passe inaperçue. » Le ton est celui de la confession intime, qui évolue bientôt vers le marivaudage grave, auquel se prête un groupe de jeunes filles amies, dans la maison de campagne de l'une d'elles. Jeu des personnages, mais aussi jeu des auteurs et des actrices : Jacques Doillon et son scénariste, Jean-François Goyet, se sont amusés à écrire au jour le jour, sur le tournage, ce film réalisé pour la télévision en 1987 et dont le principe consistait à placer en situation de jeu neuf comédiennes de l'école de Nanterre.

« Les histoires d'amour finissent mal, en général », chantent les Rita Mitsouko. La chanson sert de référence à Marie, Aude, Camille, Hermine, Irène, Vanessa, Elsa et Laurence. Si l'on ajoute à la liste le prénon d'Agathe, qui ne viendra pas, les initiales assemblées forment le nom de Machiavel. De stratégie, il est surtout question lorsque apparaît un jeune Américain, dont certaines se mettent en tête de se faire aimer, quand d'autres essayent de le jeter dans les bras de leur copine. Mais comment s'y prendre avec les garçons, dont on voudrait *« qu'ils aient du charme et ne soient pas trop cons »* et qui *« n'arrivent jamais quand on les attend »* ? Les amoureuses de Doillon sont souvent des amoureuses tristes, amoureuses de l'amour plus que des garçons et qui ont du mal à accepter, justement, *« d'avoir des histoires d'amour qui finissent mal »*. Pour elles finalement, tout n'est jamais qu'une question de miroir, celui qu'elles se tendent à elles-mêmes et où les autres viennent se refléter.

Pour le réalisateur, le problème est un peu le même. Les scènes où il parvient à isoler les personnages et à les inscrire dans le cadre en les coupant du groupe sont les plus réussies. Moments chuchotés, confidences murmurées, silences complices, souvenirs d'enfance, peur de devenir adulte. Sinon, le film peine à se libérer de son principe de départ, qui le fait basculer vers l'exercice de style un peu mécanique et artificiel. L'enjeu se situe alors dans les relations entre le metteur en scène et ses interprètes, qu'il manipule en démiurge ou observe à la dérobée.

Toutes se prêtent au jeu sans arrière-pensée, avec une énergie, une intensité et un talent qu'elles ont, pour la plupart, mis depuis au service d'autres cinéastes (notamment Valeria Bruni-Tedeschi, remarquée dans *Les gens normaux n'ont rien d'extraordinaire*, et Marianne Denicourt, dans *la Sentinelle*).

PASCAL MÉRIGEAU

MUSIQUES

L'ouverture de la saison de la Scala de Milan

Grands feux pour « la Vestale »

MILAN
correspondance

La musique de Spontini mêlée aux chansons du groupe sud-américain Inti Illimani, les hymnes révolutionnaires répondant aux slogans rageurs des chômeurs d'Alfa Romeo... ce fut un happening qui tint lieu, mardi soir, d'inauguration de la saison de la Scala, traditionnellement fixée le 7 décembre. Le théâtre milanais reste l'un des derniers symboles collectifs de la cité lombarde, plongée dans une profonde crise économique et submergée par une avalanche d'arrestations. Mardi 7, précisément, venait de se produire le dernier scandale en date : l'incarcération du secrétaire administratif de la Lega Norde, le parti fédéraliste de Bossi. *« Chacun de nous a peur de ce qui l'attend »*, hurlaient les ouvriers aux portes de l'Opéra. Ripa I Meana, ex-metteur en scène, ex-femme à scandale, ex-écrivain, nouvelle convertie à la protection des animaux, brûlait sa fourrure de renard argenté. Encore quelques pas et on pouvait rencontrer quelques centaines de jeunes du centre social Leoncavallo, qui ont engagé une interminable querelle avec le maire Formentini, candidat de la Ligue Nord à Milan, pour l'évacuation d'un immeuble qu'ils ont occupé sans autorisation. *« Bossi et Formentini, vous finirez comme Mussolini »*, chantaient les manifestants en sautant sur place en cadence. Mais policiers et carabiniers étaient deux fois plus nombreux qu'eux.

7 décembre 1992 : Gabriele Cagliari et Raoul Gardini (le premier alors président des Hydrocarbures d'Etat, le second dirigeant de l'entreprise Ferruzzi Montedison) n'avaient pas raté la première de la Scala. Cette année, ils ne sont pas là. Ils se sont suicidés, tous deux submergés par l'enquête des « mani pulite » (« mains propres »). Entre tragédie et comédie, l'Italie décharge aujourd'hui ses névroses sur cette place de Milan où la statue de Leonard de Vinci paraît inviter à la raison. On en est très loin pour le moment.

Les plus heureux, dans ces conditions, étaient les nombreux mélomanes français, ponctuels à cette représentation d'une *Vestale* de Gaspare Spontini chantée en langue originale, celle du livret d'Etienne de Jouy. Voilà deux siècles qu'on n'avait vu tant de drapeaux tricolores flotter à Milan : la scène de la Scala en était couverte pendant le triomphe de Lucinius, le général romain vainqueur des Gaulois. Cela, parce que la mise en scène de Liliana Cavani a fait le trait d'union entre la Rome des Césars et le Paris napoléonien.

Mère féconde

La Vestale fut créée le 15 décembre 1807 à l'Académie impériale de musique, dédiée à Joséphine de Beauharnais, qui avait protégé le maître italien contre les académiciens qui n'aimaient pas sa musique *« extravagante, abusant d'effets sonores »*. Joséphine savait bien que ce sujet au style néoclassique, réchauffé aux feux de la passion romantique, pouvait plaire à l'Empereur. Il se reconnaîtrait dans l'homme qui gagne les batailles, reçoit les triomphes, qui sauve sa patrie et que les dieux bénissent. Mais Joséphine n'était pas, aux yeux de son mari, aussi désirable que Julia, l'héroïne de Spontini, aux yeux de Lucinius...

Restaurée avec un soin philologique (tableau qu'on n'avait jamais plus, depuis la première, admiré dans sa totalité), cette production de *la Vestale* rétablit les quarante minutes de ballet écrites par l'Italien pour satisfaire les goûts galants de la cour française (à la Scala, la danseuse Carla Fracci a héroïquement essayé de faire oublier ses cinquante-sept ans). Entre tragédie lyrique, grand opéra et mélodrame, les trois actes se déroulent, sentimentaux et furieux, pour culminer dans le flux musical ininterrompu de l'acte central, une *aria* qui devient un duo, qui devient un trio, pour se transmuer en scène chorale : *la Vestale* comme une mère féconde. Berlioz a aimé l'opulence de l'orchestration, Rossini emprunta des pages chorales, Wagner resta ému – et le dit à l'auteur lors d'une rencontre en 1840 – par la puissante structure unitaire de l'œuvre, ses harmonies compactes et les délicatesses célestes de la mélodie, simple et nue comme du Bellini.

Chef-d'œuvre plus aimé des musiciens et des musicologues que du public, cette *Vestale* n'était plus revenue à la Scala depuis 1954. Maria Callas l'incarnait alors, dans la mise en scène de Visconti. L'ouvrage a, cette fois, surtout convaincu pour la direction flexible, enflammée et pourtant classique, de Riccardo Muti. Les chanteurs doivent avoir appris le français dans les prairies américaines, où d'ailleurs ils sont nés pour l'essentiel. Karen Huffstodt possède des torrents de voix et un tempérament dramatique. Mais la Vestale n'est pas une héroïne vériste. Son désespoir ne doit jamais entraver l'élégance du style. Michaels Moore (Lucinius), Patrick Raftéry (Cinna, son ami) sont à peu près irréprochables. Denyce Graves, la Grande vestale, est aussi solennelle que l'exige son rôle. Son français est lui aussi bien américanisé. Mais la France, comme l'Italie, sont désormais des provinces dans l'empire napoléonien des multinationales du disque et dans les grandes manœuvres du marché lyrique international.

SANDRO CAPPELLETTO

▶ Prochaines représentations, les 10, 12, 15, 17, 21 et 23 décembre à 19 heures, le 19 à 15 heures. Tél. : 19-39-2-88-79-1.

LES BRIGANDS à l'Opéra Bastille

Le cancan des poulets

Jérôme Deschamps et Macha Makeieff, chefs d'une drôle de famille connue sous le nom de Deschiens, sont de longtemps passés maîtres dans la mise en scène au couteau des dérèglements humains. On ne pouvait trouver mieux pour transporter du milieu du XIXe siècle à la fin du XXe toute la filouterie d'Offenbach, potache jamais en peine de bonnes blagues et grand ordonnateur des réjouissances comiques. Louis Langrée, jeune chef de trente-deux ans, assistant jusqu'à l'année dernière de Semyon Bychkov à l'Orchestre de Paris, est élégant, raffiné, habile dénicheur de la poésie cachée par le compositeur sous les cors, les tambours, les éclats des *Brigands*.

De ces trois-là, d'un orchestre en pleine forme, de chœurs irréprochables, d'une distribution emmenée par l'impériale Michèle Lagrange, Doris Lamprecht et Michel Sénéchal, on pouvait attendre l'impossible : nous faire croire qu'une « petite » partition d'Offenbach pourrait sonner juste à Bastille quand elle a été écrite pour une salle qui tiendrait tout entière sur la moitié du parterre. L'illusion n'aura duré que le temps du premier acte. Au baisser de rideau du deuxième, un quarteron de mélomanes fâchés abandonnent la caverne des brigands pour le pavé parisien. La grisaille vaut mieux que les cartons peints du spectacle (Françoise Darne), pastiche hésitant entre le style Disney et celui d'Hanna et Barbera, quelque chose comme Robin des Bois chez les Pierrafeux.

Rien n'y fait : l'escouade des animaux vivants convoqués sur la scène (un âne, des poules, des chiens...), le bataillon des Deschiens (Jérôme Deschamps lui-même, et Jean-Marc Bihour, François Morel, Yolande Moreau, les autres...), des chanteurs qui se plient avec une discipline de fer aux exigences du théâtre sans jamais renoncer à leur chant, tous assument avec énergie le parcours semé de gags qu'on leur propose, d'une caverne dans la montagne jusqu'à la cour du prince de Mantoue. Sur leur chemin, l'inoubliable cancan dansé par trois poulets déplumés dans les mains de marmitons en folie.

Au chapitre du théâtre, on retrouve avec un réel plaisir la griffe Deschamps – le livret de Meilhac et Halévy prend un sérieux coup de jeune à coups d'onomatopées, désormais popularisées par la télévision, et de dialogues additionnels ; les Deschiens cassent avec un plaisir intact mille objets qui prétendent leur résister dans un fracas qui est le « son Deschiens ». Mais on s'étonne que le metteur en scène n'ait pas recouru ici à ce qui lui réussit si bien ailleurs : la férocité. Sans elle, l'humour n'est que divertissement et, dans une esthétique si conventionnelle, divertissement de papa.

Au chapitre de la musique, on regrettera que Louis Langrée n'ait pas mis plus de constance à revisiter la partition. S'il ne peut nous convaincre de l'improbable perfection des airs de Fiorella – mélodiquement inaboutis et pourtant si difficiles à chanter –, s'il ne peut qu'alléger les marches pesantes glissées sous les pas des brigands et des gendarmes lancés à leur trousse, au moins aurait-il pu semer un peu des gags du plateau dans la fosse. Voilà une partition qui exige qu'on la maltraite, la martyrise, qu'on la réduise à sa juste mesure.

Donner *les Brigands* aujourd'hui c'est épouser le burlesque, orchestre compris. Dans l'immense salle de la Bastille, on ne s'amuse que par intermittence.

OLIVIER SCHMITT

▶ Opéra Bastille. En alternance jusqu'au 12 janvier. A 19 h 30. Durée : 3 h 15. Tél. : 44-73-13-00. De 50 F à 380 F.



EN BREF

CINÉMA : la mort d'André Cerf. – Scénariste, réalisateur, comédien, André Cerf est mort le 6 décembre à Neuilly à l'âge de quatre-vingt-douze ans. Il était de ces artisans discrets, dont on a tort d'oublier le nom : il fut l'auteur des scénarios des premiers films de René Clair, l'assistant de Jean Renoir, Marcel Lherbier ou Anatole Litvak, acteur chez Renoir et Cavalcanti, et même grognard dans le *Napoléon* d'Abel Gance. En 1947, il passait à la réalisation avec *Si jeunesse savait*, une comédie interprétée par Jules Berry et Jean Tissier. L'année suivante, il donnait un autre film, *la Veuve et l'innocent*.

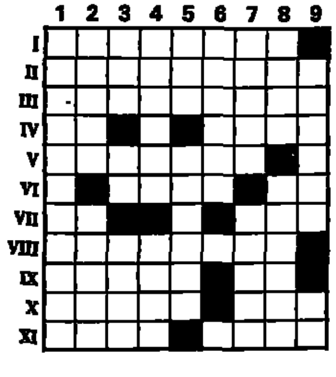
JAZZ : décès de la chanteuse et pianiste Marie Blake. – La chanteuse et pianiste de jazz Marie Blake est décédée dimanche 5 décembre 1993 à l'âge de soixante-quatorze ans à l'hôpital du Mont Sinaï de New-York. Originaire du New-Jersey, elle était arrivée à Manhattan dans les années 40 et s'était rapidement imposée dans le style « stride » de Harlem, où une puissante assise rythmique de la main gauche assure les variations de la main droite. Marie Blake s'était produite avec les orchestres de Duke Ellington et Count Basie et avait accompagné Billie Holiday. Elle était également l'un des maîtres du « scat », manière de chanter où les paroles sont remplacées par une suite d'onomatopées permettant une liberté d'improvisation.

THÉATRE : le SYNDEAC quitte l'organisation des Molières. – Le Syndicat national des directeurs d'entreprises artistiques et culturelles (SYNDEAC) a annoncé le 8 décembre sa décision de quitter l'Association professionnelle artistique du théâtre, organisatrice des Molières. Ce rassemblement annuel des professionnels du théâtre *« ne représente pas l'esprit général avec lequel le théâtre public mène ses activités »*, explique le syndicat, qui réunit tous les directeurs des scènes subventionnées en France, à l'exception des théâtres nationaux (Colline, Chaillot, Odéon et Comédie-Française). Le comité des Molières maintient cependant la huitième cérémonie des Molières, prévue le 18 avril au Châtelet à Paris et retransmise en direct sur France 2. Elle ne devrait donc concerner essentiellement que les producteurs du théâtre privé parisien.

Une nouvelle présidente au Théâtre Mogador. – Denise Petitdidier, productrice indépendante de cinéma et directrice de théâtres à Paris (le Daunou et la Comédie-Caumartin), vient d'accéder à la présidence de la Société des music-halls parisiens, dont le principal établissement est le Théâtre Mogador. Elle remplace à ce poste Fernand Lumbroso, quatre-vingt-deux ans, qui reste cependant directeur de Mogador.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6189



HORIZONTALEMENT

I. Traits très fins. – *II.* Eprouvées par ceux qui ont beaucoup de jetons. – III. Un certain sel. – IV. Un métal léger. Héros antique. – V. Comme des frères qui ne sont pas des fils à papa. – VI. Détérioras. Lettres pour *annoncer que tout va bien.* – VII. Coule dans le Pas-de-Calais. Convenu. – VIII. Le vieux fusil. – IX. Dont l'odeur évoque les grandes grèves. Abréviation. – X. Sautes. S'oppose à la force. – XI. Nappe. Pas conservés.

VERTICALEMENT

1. Quand on ne peut pas envoyer paître. – 2. Attitude de chien. Un joli bouquet. – 3. Ile. Sur la Bresle. Certaines sont héroïques. – 4. Petites lumières. Sont toujours plats. – 5. Blanc, il va avec la probité candide. On en doit à André Chénier. – 6. Des gens qu'on pourrait voir à Pâques ou à la Trinité. – 7. Des mouvements subits. Petit, il ne deviendra jamais majeur. – 8. Dans l'Hérault. Passer à l'huile. – 9. Reconstitua l'armée allemande. En Espagne.

Solution du problème n° 6188

Horizontalement

I. Pierreuse. – II. Intailles. – III. Edentées. – IV. Ce. Ems. – V. Ecume. Ain. – VI. Siva. Lô. – VII. Sabotier. – VIII. Belle. – IX. Eurêka ! – X. Inn. Fusil. – XI. Suisse. Ré.

Verticalement

1. Pièces. Bois – 2. Indécise. Nu. – 3. Eté. Uval. Ni. – 4. Ranimable. – 5. Rit. Œufs. – 6. Elée. Ut. Rue. – 7. Uléma. Ides. – 8. Sessile. Kir. – 9. Es. Normale.

GUY BROUTY

MÉTÉOROLOGIE

RAF 70 KM/H

METEO FRANCE

TEMPS PREVU LE VENDREDI 10 DECEMBRE 1993 VERS MIDI

LEGENDE

ENSOLEILLE – TRES NUAGEUX OU COUVERT – AVERSES – ECLAIRCIES PEU NUAGEUX – PLUIE OU BRUINE – ORAGES – NUAGEUX COUVERTS ECLAIRCIES – NEIGE – BRUMES ET BROUILLARD – SENS DE DEPLACEMENT

Vendredi : nouveau passage pluvieux. – Sur la Bretagne, la Normandie et les Pays de la Loire, la matinée sera grise et pluvieuse ; ensuite le ciel deviendra plus variable mais avec encore une courte averse possible, surtout près des côtes.

Sur Poitou-Charentes, le Centre, le Bassin parisien et Champagne-Ardenne, la pluie arrivera rapidement dans la matinée, pour ne cesser qu'en fin d'après-midi.

Sur le Sud-Ouest, le Massif central, la Lorraine, l'Alsace, la Bourgogne, la Franche-Comté et Rhône-Alpes, après quelques éclaircies en début de matinée, le ciel se couvrira pour donner une petite pluie l'après-midi ; sur les Alpes, il neigera un peu au-dessus de 1 400 mètres.

Sur les régions méditerranéennes, le temps restera sec, avec un ciel partagé entre le soleil et les nuages élevés.

Le vent de sud-ouest soufflera jusqu'à 70 km/h en pointe sur les côtes de Manche, 60 km/h sur tout le reste de la moitié nord. En Méditerranée, le vent d'ouest soufflera également jusqu'à 70 km/h en pointe.

Les températures resteront douces, avec des minimales le plus souvent comprises entre 5 et 9 degrés, et des maxima entre 11 et 16 degrés au sud.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TEMPÉRATURES maxima - minima

FRANCE	
AJACCIO	16/12
BIARRITZ	18/12
BORDEAUX	14/12
BOURGES	12/10
BREST	12/10
CAEN	13/ 9
CHERBOURG	12/ 9
CLERMONT-FER.	15/12
DIJON	11/10
GRENOBLE	6/ 5
LILLE	12/ 8
LIMOGES	11/ 9
LYON, BRON	10/ 9
MARSEILLE	14/ 8
NANCY, ESSEY	11/10
NANTES	13/11
NICE	14/ 8
PARIS-MONTS	13/10
PAU	16/ 9
PERPIGNAN	18/13
POINTE-A-PITRE	32/21
RENNES	13/10
ST-ETIENNE	15/12
STRASBOURG	12/11
TOULOUSE	15/12
TOURS	12/ 9

ÉTRANGER	
ALGER	19/ 4
AMSTERDAM	11/ 8
ATHÈNES	17/11
BANGKOK	29/20
BARCELONE	16/ 8
BELGRADE	4/–1
BERLIN	4/ 3
BRUXELLES	11/ 8
COPENHAGUE	6/ 0
DAKAR	25/19
GENÈVE	9/ 8
ISTANBUL	12/ 7
JÉRUSALEM	16/ 7
LE CAIRE	21/12
LISBONNE	16/11
LONDRES	13/ 9
LOS ANGELES	16/ 8
LUXEMBOURG	9/ 6
MADRID	8/ 2
MARRAKECH	20/ 9
MEXICO	21/10
MILAN	7/ 2
MONTRÉAL	2/–3
MOSCOU	3/–1
NAIROBI	23/15
NEW-DELHI	27/11
NEW-YORK	10/ 5
PALMA-DE-MAJ.	17/ 4
PÉKIN	4/ 1
RIO-DE-JANEIRO	–/ –
ROME	21/12
HONGKONG	–/ –
SÉVILLE	18/ 3
SINGAPOUR	32/22
STOCKHOLM	4/–3
SYDNEY	24/18
TOKYO	7/ 4
TUNIS	19/ 9
VARSOVIE	3/–1
VENISE	7/ 3
VIENNE	6/ 2

Valeurs extrêmes relevées entre le 08-12-1993 à 18 heures TUC et le 09-12-1993 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 11 DÉCEMBRE 1993 A 0 HEURE TUC

METEO FRANCE

CARNET

Naissances

Frédérique MALTERRE-AURIACOMBE
et
Pierre AURIACOMBE,
Maximilien,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Achille,

le 23 novembre 1993.

Mariages

Chantal MERCHADOU
et
Henri LEGRAND,

sont heureux de faire part de leur mariage, qui se déroulera dans l'intimité le 14 décembre 1993.

139, rue de l'Ouest,
75014 Paris.

– On nous prie de faire part du mariage de

Viviane LEMAIGRE-DUBREUIL
avec
François L. GANNE,

célébré dans l'intimité, le 27 novembre 1993, à Chaumont-sur-Tharonne (Loir-et-Cher).

Mme Antoinette Levêque,
M. et Mme Jean-Maurice Ganne.

Décès

– Alexandre Boviatsis
et Annette Bossut,
son fils et sa belle-fille,
Ariane Boviatsis et Nicolas Villodre,
sa fille et son beau-fils,
Les familles Deschamps, Thomaïdes, Margaritis,
ont la douleur de faire part du décès de

Renée BOVIATSIS,

survenu le 1er décembre 1993, à Montpellier, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

– Mme Chardavoine,
sa sœur,
Monique et Martin Zerner,
Jeannine et Jean-Claude Chuat,
René et Anne Chardavoine,
Ses neveux et nièces,
Et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part de la mort de

Geneviève CLÉRINO,
ancienne élève de l'Ecole normale supérieure de jeunes filles,
ancienne secrétaire
du Mouvement de l'amitié,
membre de l'ACAT,

survenue le 5 décembre 1993, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

« Aimez-vous les uns les autres. »
Evangile selon saint Jean, 15-12.

Un culte sera célébré dans la chapelle de la maison de retraite du Châtelet, 3 *bis*, rue du Bel-Air, Meudon-Bellevue, le lundi 13 décembre, à 17 heures.

Mme Chardavoine,
35, avenue de la Liberté,
95600 Eaubonne.

– Les familles Cornaro, de Curton, Veyssière, Blûwal, Fraser, Sagan, Andrieu,
ont l'honneur de faire part du décès de

M. Emile de CURTON,
ancien ambassadeur,
ancien ministre plénipotentiaire,

survenu le 30 novembre 1993, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Le Corail,
25, boulevard Frank-Pilatte,
06300 Nice.

La mort du philosophe Jean-Paul Dumont

Jean-Paul Dumont, professeur d'histoire de la philosophie à l'université Charles-de-Gaulle de Lille, est mort le 1er décembre à *Lille*.

[Né à Paris en 1933, Jean-Paul Dumont, agrégé de philosophie, avait reçu une formation scientifique, dont on trouve la marque dans sa thèse, restituant l'histoire du doute dans la pensée scientifique et philosophique de l'antiquité grecque (*le Scepticisme et le phénomène*, Vrin, 1972, rééd . 1986). *Fin connaisseur des œuvres de l'antiquité grecque*, des présocratiques à Aristote en passant par les sophistes, Jean-Paul Dumont se distinguait par une rare compétence de pédagogue. Ses ouvrages de présentation, qu'il s'agisse de choix de textes ou d'études introductives, sont d'indispensables instruments de découverte, que les étudiants, le public cultivé, et aussi les spécialistes n'ont cessé de consulter, comme en témoignent les multiples éditions de sa *Philosophie antique* (PUF) ou le succès rencontré par *les Présocratiques* dans « La Pléiade » (Gallimard, 1988).

Ces derniers mois, Jean-Paul Dumont avait notamment publié des *Eléments d'histoire de la philosophie antique* (Nathan) et une traduction d'un texte de Lucien, *Hermotime ou Comment choisir sa philosophie ?* (PUF), suivi d'un essai, bref et alerte, *Sur le rire des philosophes*.]

– Mme Jean Cosson,
son épouse,
Danièle et Jean Schere,
ses enfants,
Constance, Elizabeth Schere,
Et Astride Wendlandt,
ses petites-filles,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean COSSON,
conseiller honoraire
à la Cour de cassation,
commandeur de la Légion d'honneur,
médaille de la Résistance,
médaille
de la Résistance luxembourgeoise,
croix de guerre 1939-1945,
avec palmes,
commandeur de l'ordre du Mérite
de la République d'Allemagne.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 6 décembre 1993, à la chapelle de Notre-Dame-de-la-Clarté, à Ploumanac'h.

45, rue des Dames,
75017 Paris.

– M. et Mme Henri Schiller,
Les docteurs Jean-Pierre
et Chantal Danic,
M. et Mme Patrick Careil,
M. et Mme François Blanchard,
Leurs enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Jean DANIC.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

6, avenue Emile-Deschanel,
75007 Paris.
17, rue Boieldieu,
93999 Pantin.
18, rue Gerbert,
75015 Paris.
128, rue Mouffetard,
75005 Paris.

– M. Bernard Bardin,
président du conseil général de la Nièvre,
Mmes et MM. les conseillers généraux,
Le directeur général des services,
ont la tristesse de faire part de la disparition de leur ami et collègue,

M. le docteur Claude DEKEYNE,
conseiller général du canton de Donzy,
chargé de mission
auprès du ministère de l'agriculture,
chevalier du Mérite agricole,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenue le 6 décembre 1993.

Les obsèques ont eu lieu le mercredi 8 décembre, à Donzy (Nièvre).

– Guzine DINO
a l'immense douleur de faire part du décès de son mari,

Abidine,

survenu le 7 décembre 1993, à la suite d'une longue maladie.

La levée du corps aura lieu le lundi 13 décembre, à 14 heures, au funérarium de l'Institut Gustave-Roussy, à Villejuif.

Il sera inhumé à Istanbul.

Guzine Dino,
10, rue de l'Eure,
75014 Paris.

– Mme Auguste Gallet,
sa mère,
Les familles Gallet
et Fauquembergue,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Claude GALLET,
conseiller commercial près l'ambassade de France aux Emirats arabes unis,

survenu le 6 décembre 1993.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 11 décembre, à 14 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste, rue de la Housse, à Arras (Pas-de-Calais), où l'on se réunira à 14 heures.

33, place des Héros,
62000 Arras.

– *Aix-en-Provence. Banyuls.* Grenoble. Marseille. Saint-Victoret. *Madrid. Sainte-Lucie.*

Mme Marie Louise Bordes Garcia de la Rosa,
ses enfants et petits-enfants,
Parents et alliés,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Arturo GARCIA de la ROSA,
ancien résistant,
ancien combattant républicain
espagnol,

survenu à Banyuls-sur-Mer le 3 décembre 1993.

L'inhumation a eu lieu à Ocana (province de Tolède), Espagne.

LOTO

MERCREDI 8 DECEMBRE 1993

19'55 : 3 – 11 – 14 – 38 – 40 – 44 + 25

6	2	1 566 535 F
5 + compl.	34	48 110 F
5	887	6 618 F
4	49 257	127 F
3	896 664	9 F

20'35 : 2 – 5 – 9 – 21 – 25 – 46 + 33

6	4	1 165 680 F
5 + compl.	37	40 305 F
5	1 211	4 326 F
4	55 475	97 F
3	947 069	8 F

– Les familles Nizan, Cerquant, Todd et Alphen,
ont la tristesse de faire part du décès de

Henriette NIZAN,

survenu le 7 décembre 1993.

Les obsèques auront lieu le lundi 13 décembre, à 14 heures, au cimetière de Montmartre, réunion porte principale, avenue Rachel, Paris-18e.

14, avenue du Général-Leclerc,
75014 Paris.

– Mme Maurice Norbert,
son épouse,
Ses enfants,
Ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice NORBERT,
professeur honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'instruction publique,

survenu le 25 novembre 1993, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

6, rue A.-Champroux,
30900 Nîmes.

– M. André Etienne,
son époux,
M. Laurent Pelletier,
son frère,
Et sa famille,
Jean-Paul et Pascal Etienne,
ses enfants,
Et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Henriette PELLETIER,
épouse Etienne,
ancienne élève
de l'Ecole normale supérieure
de Sèvres,
professeur honoraire
au lycée Claude-Monet,
traductrice,
membre du Parti socialiste,
section de Paris-13e,

survenu le 8 décembre 1993, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Les obsèques et l'inhumation auront lieu le vendredi 10 décembre, à 14 h 30, au cimetière de Chalon-sur-Saône, avenue Boucicaut (Saône-et-Loire).

34, rue Abel-Hovelacque,
75013 Paris.

– Sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Madeleine TISSERAY,
née Lévy,

survenu le 7 décembre 1993.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse, le vendredi 10 décembre, à 13 h 30.

– Mme Pedro Irisarri-Weiller,
M. et Mme Paul-Annik Weiller,
Le comte et la comtesse
de la Béraudière,
et leurs enfants,
Le docteur et Mme Patrice Bernachon,
et leurs enfants,
M. Miguel Irisarri,
M. et Mme André Correa do Lago,
Sibilla, Cosima et Domitilla Weiller,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,

font part de la mort, à l'âge de cent ans, le 6 décembre 1993, à Genève, du

commandant
Paul-Louis WEILLER,
grand-croix de la Légion d'honneur,
membre de l'Institut de France,
croix de guerre 1914-1918,
médaillé de la Résistance,
commandeur des Arts et des Lettres,
Military Cross,
grand-croix
du Mérite de l'ordre de Malte,
grand officier de l'ordre du grand-duc
Adolphe du Luxembourg,
chevalier de la couronne d'Italie,
commandeur
des Saints-Maurice-et-Lazare (Italie),
commandeur du Christ (Portugal),
commandeur de Saint-Sava
(Yougoslavie),
chevalier de l'Aigle blanc
(Yougoslavie),
officier de Saint-Alexandre (Bulgarie).

Les obsèques solennelles seront célébrées le vendredi 10 décembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Louis des Invalides, à Paris.

L'inhumation aura lieu le samedi 11 décembre, à 12 heures, en l'église des Chevaliers de l'ordre de Malte, à Compesières, Genève.

19, quai des Bergues,
1201 Genève (Suisse).

(Le Monde du 9 décembre.)

Anniversaires

– Le 10 décembre 1989.

Claude CHAMPIGNEULLE

quittait sa famille et ses amis.

Que ceux qui l'ont connu, apprécié et aimé se souviennent.

« And life is eternal and love is immortal, and death is only an horizon, and an horizon is nothing save the limit of our sight. »
Bishop Brent.

In memoriam.

Odette de LASCOUPS

† 10 décembre 1984.

– *Le 10 décembre 1983*, il y a dix ans,

Michel PÊCHEUX

nous quittait.

Tous ceux qui ont partagé ses idéaux et son engagement, qui ont connu le plaisir de travailler avec lui, que son intelligence et sa générosité ont aidés, se souviennent du rayonnement de son amitié.

« Partageons l'éternité pour la rendre transitoire. »
Maurice Blanchot,
l'Ecriture du désastre.

Soutenances de thèses

– Gaïd Girard soutiendra sa thèse de doctorat d'Etat : « Aspects et construction du fantastique dans les nouvelles de Joseph Sheridan Le Fanu (1814-1873) », mardi 14 décembre 1993, à 9 heures, université Paris-IV-Sorbonne, salle Louis-Liard.

– Jérôme Hayez : « Identité et migration entre la Toscane et Avignon aux quatorzième-quinzième siècles », thèse de doctorat (histoire), vendredi 17 décembre 1993, à 9 heures, Institut d'art, 3, rue Michelet, salle Doucet.

Communications diverses

– Jeudi 9 décembre 1993, à 20 h 30, au Cercle Bernard-Lazare, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, soirée avec R. Bober : *Quoi de neuf sur la guerre ?* (Ed. POL).

– Centre culturel Vladimir-Medem, 52, rue René-Boulanger, Paris-10e, samedi 11 décembre 1993, à 20 h 30, soirée de Hanouca, thé, gâteaux, avec la chanteuse Michèle Tauber.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

CARNET DU MONDE

15, rue Falguière,
75501 Cedex 15

Renseignements :
40-65-29-94 ou 40-65-29-96

Télécopieur : 45-66-77-13

Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques	100 F
Abonnés et actionnaires	90 F
Communications diverses	105 F
Thèse étudiants	60 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

Le Monde

Edité par la SARL Le Monde
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)
Thomas Ferenczi
Bertrand Le Gendre
Jacques-François Simon
Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

ÉCONOMIE

■ **PÉRIL.** Les régimes de retraite de base de la Sécurité sociale ne sont plus les seuls à connaître de sérieuses difficultés. Sous l'effet de la crise économique, les caisses complémentaires sont elles aussi en situation périlleuse. Cette année, l'ARRCO (qui couvre tous les salariés du privé) sera tout juste en équilibre alors que l'AGIRC (la caisse des cadres) enregistre pour la première fois un déficit.

■ **INTÉGRATION.** Après les régimes complémentaires de la profession bancaire, la CPPOSS – qui assure les pensions des agents de la «Sécu» – est elle aussi en danger et sollicite son intégration au sein de l'ARRCO et de l'AGIRC, au prix d'une baisse programmée des prestations.

■ **MENACE.** A cela s'ajoute une partie de bras de fer entre les caisses et le gouvernement autour du financement de l'âge de la retraite à soixante ans, qui, depuis 1983, n'a pas été pérennisé. Les partenaires sociaux menacent de baisser arbitrairement de 22 % le montant des pensions complémentaires au 1er janvier si l'Etat n'augmente pas sa participation.

La crise des retraites complémentaires

Certaines pensions pourraient être réduites

Au risque de faire souffler un vent de panique parmi les futurs retraités, les gestionnaires patronaux et syndicaux des régimes de retraite complémentaire ARRCO (pour l'ensemble des salariés) et AGIRC (pour les seuls cadres) brandissent la menace d'une baisse autoritaire des pensions pour ceux qui décideraient de quitter la vie active avant 65 ans. Pour les partenaires sociaux, il s'agit d'obtenir de l'Etat qu'il augmente sa participation au sein de l'Association pour la structure financière (ASF) créée en 1983 pour assurer le coût de l'abaissement de l'âge de la retraite à 60 ans.

Sous l'effet de la crise économique, les moyens dont dispose l'ASF – alimentée par une contribution annuelle de 1 milliard de francs de l'Etat et par des cotisations patronales et salariales versées par l'assurance-chômage – sont devenus insuffisants. Or les protagonistes se sont enfermés dans un dialogue de sourds. Le gouvernement attend des partenaires sociaux qu'ils *«prennent leurs responsabilités»* avant le 31 décembre, date à laquelle l'accord renouvelé en 1990 arrive à échéance. Quant au patronat, il refuse d'envisager toute augmentation de sa participation et considère, avec les syndicats, que la réforme de 1983 a été voulue par les pouvoirs publics. Des arguments en partie fondés mais un peu courts : les syndicats n'ont-ils pas clamé que la retraite à 60 ans est une conquête sociale, et celle-ci n'a-t-elle pas grandement aidé le patronat à réduire, à moindre coût, ses effectifs ?

Conscients que le gouvernement serait le plus embarrassé si cette menace était mise à exécution, les gestionnaires de la caisse des cadres ont annoncé, mercredi 8 décembre, leur intention d'introduire dès janvier 1994 les *«coefficients d'abattement»* d'avant 1983. L'amputation (définitive) du montant de la retraite serait comprise entre 4 % pour ceux qui partiraient à 64 ans et 22 % pour ceux qui partiraient à 60 ans. A l'ARRCO, on assure avoir les mêmes intentions. D'ores et déjà, les caisses de retraite des cadres ont indiqué aux candidats à la retraite que leur dossier était enregistré *«sous réserves»*. Certaines encouragent ceux qui le peuvent à partir en retraite avant le 1er janvier. Cette dramatisation est sans doute excessive. Certes, l'effort à consentir n'est pas négligeable mais, pour que tout rentre dans l'ordre, il suffirait que la participation annuelle de l'Etat passe de 1 à 1,5 milliard et que, pour une personne percevant 10 000 francs par mois, la cotisation mensuelle soit augmentée de 20 francs (un effort à répartir entre employeurs et salariés). En créant l'ASF en 1983, l'Etat et les partenaires sociaux ont refusé de pérenniser le financement de la retraite à 60 ans. Aujourd'hui, ils paient le prix de cette formidable myopie.

Toutefois, l'ARRCO (qui n'évitera le déficit en 1993 que grâce à ses produits financiers) et l'AGIRC (qui est «dans le rouge» à hauteur de 3,5 milliards) ne constituent pas des cas isolés. Pilotée sans trop se soucier des contraintes d'équilibre à moyen terme, la CPPOSS, le regime de retraite des... agents de la Sécurité sociale, sollicite aujourd'hui son intégration au sein des régimes complémentaires de droit commun. Pour y parvenir, il faudra réduire les niveau des pensions à venir et s'acquitter d'un *«ticket d'entrée»* (la masse des retraites des agents de la «Sécu» sera triplée d'ici à 2018) de 29 milliards de francs ! Une attitude un peu plus conciliante de l'ARRCO et de l'AGIRC à l'égard de la CPPOSS pourrait, sait-on jamais, amener l'Etat à faire un geste à l'égard de l'ASF. Pour des motifs identiques, les régimes de retraite des banques (une profession censée gérer le long terme) viennent d'être accueillis dans l'ensemble ARRCO-AGIRC au prix, là encore, d'une programmation à la baisse des prestations.

JEAN-MICHEL NORMAND

L'AGIRC enregistre le premier déficit de son histoire

Pour la première fois depuis sa création en 1947, l'Association générale des institutions de retraite des cadres (AGIRC) enregistrera cette année un déficit. Celui-ci est évalué à près de 3,5 milliards de francs, les produits financiers ayant partiellement comblé une partie des 6,5 milliards du *«déficit technique»*.

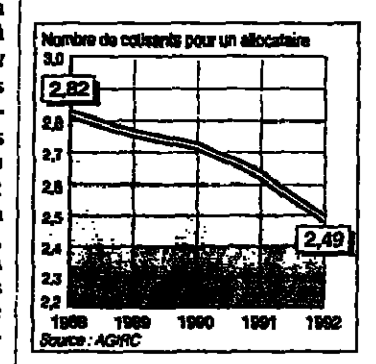
Mercredi 8 décembre, lors d'une conférence de presse, les gestionnaires patronaux et syndicaux de la caisse des cadres ont mis l'accent sur la *«baisse brutale des ressources»* engendrée par la conjoncture économique. Selon Pierre Guillen (CNPF), président de l'AGIRC, *«la situation n'est pas tragique mais sérieuse»*. La montée du chômage chez les cadres, le ralentissement des évolutions de salaire et l'augmentation, jugée trop rapide, du plafond de la Sécurité sociale se traduiront cette année par *«une baisse sensible»* des cotisations (50,7 milliards de francs en 1992 pour 2,7 millions de cotisants).

Ce contexte très difficile – si rien n'est fait, le déficit atteindra 10 milliards l'an prochain – va nécessiter une douloureuse remise à plat. Un programme visant à réduire de 20 % les frais de gestion sera engagé, de même qu'une restructuration des fonds destinés à l'action sociale. Parallèlement, les pensions ne seront probablement pas revalorisées l'an prochain, et le taux d'appel (actuellement, 17 % de la cotisation n'ouvre aucun droit à la retraite) sera augmenté. Enfin, une révision à la baisse des conditions de reversion de la pension au conjoint survivant, des majorations familiales et de l'attribution de points de retraite aux chômeurs est envisagée.

Ces choix seront d'autant plus difficiles qu'ils devront s'intégrer dans une autre négociation, dont l'objectif est d'augmenter progressivement le taux de cotisation minimum des employeurs et des salariés. Alors que les syndicats proposent de le porter de 8 % à 16 %, le CNPF n'entend pas aller au-delà de 14 %. Autant d'éléments qui incitent les dirigeants de l'AGIRC à placer la barre très haut face au gouvernement...

J.-M. N.

Nouvelle dégradation du rapport actif/retraité



La proportion de cadres ayant augmenté dans une moindre proportion que prévu, le rapport entre le nombre de cotisants et les effectifs de retraités du régime de retraite complémentaire de l'AGIRC a encore diminué en 1992. Toutefois, un retraité, n'ayant accompli en moyenne que deux tiers de sa carrière en qualité de cadre, pèse proportionnellement moins qu'un cotisant actif. Sur les 88 000 nouveaux retraités recensés en 1992 (en augmentation de 6,5 % en un an), 81 % (contre 77 % en 1991) étaient âgés de moins de soixante-cinq ans.

Inquiétude chez les agents de la Sécurité sociale

Les gestionnaires patronaux et syndicaux des 260 000 agents actifs et retraités de la Sécurité sociale sont entrés dans la dernière ligne droite, s'agissant de l'intégration, au 1er janvier, de leur régime particulier de retraite complémentaire – aujourd'hui largement déficitaire – au régime général interprofessionnel de l'AGIRC-ARRCO. Hubert Maigrat, président (CNPF) de l'Union des caisses nationales de la Sécurité sociale (UCANSS), devait ainsi, jeudi 9 décembre, chercher un terrain d'entente avec les délégués du personnel sur le mode de financement de cette intégration, dont le coût a été évalué à 29,2 milliards de francs pour le seul maintien des droits garantis par l'AGIRC et l'ARRCO (*le Monde* daté 14-15 novembre). Ceci en vue de dégager une majorité au sein du conseil d'administration paritaire de l'UCANSS qui doit *in fine* entériner les modalités de cette intégration. Le protocole d'accord qui devrait lui être soumis, le 16 décembre, prévoira aussi la création d'un régime différentiel relatif au maintien des avantages supplémentaires acquis au 31 décembre au sein du régime actuel de la Caisse de retraite et de prévoyance du personnel des organismes sociaux et similaires (CPPOSS) et la mise en place d'un régime spécifique de prévoyance.

Pour l'heure, le principal point de blocage entre le CNPF et les organisations syndicales favorables à l'intégration (CFDT, CFE-CGC) réside toujours dans l'affectation d'une partie (1,825 %) de la cotisation actuelle des agents non cadres au maintien des droits garantis par l'ARRCO. Pour la CFDT, cette intégration devait permettre de réviser à la baisse le taux de cotisation de ces salariés, qui finance aujourd'hui pour partie les avantages réservés aux cadres. De son côté, l'employeur, censé compléter la part salariale, ne souhaite pas alourdir outre mesure sa participation . Parallèlement, les syndicats souhaitent obtenir de l'ARRCO et de l'AGIRC un allègement de cette contribution de maintien de droits, jugée trop onéreuse.

La marge de discussion reste toutefois très étroite dans la mesure où, de leur côté, les syndicats hostiles à cette intégration (FO, CGT) multiplient les appels à la mobilisation du personnel pour obtenir le *«retrait du plan Maigrat»*.

V. D.

FINANCES

Pour mieux refléter l'évolution du marché

La Bourse de Paris s'enrichit de deux nouveaux indices

Depuis le mercredi 8 décembre, la Bourse de Paris a accueilli deux nouveaux indices boursiers, l'indice SBF 120 et l'indice SBF 250. Ces deux indices, à base de calcul plus large, sont censés donner une meilleure image du marché parisien.

L'indice SBF 120 est composé des 120 valeurs les plus actives de la cote, soient les 40 valeurs de l'indice CAC 40 auxquelles s'ajoutent 80 valeurs du marché officiel ou du second marché. Quatre critères ont été utilisés pour la sélection de ces valeurs : le montant des capitaux échangés ; le nombre des transactions quotidiennes ; le taux de rotation quotidien et la fourchette moyenne, c'est-à-dire l'écart en pourcentage entre la meilleure offre et la meilleure demande. Cet indice, établi sur une base 1000 au 31 décembre 1990, sera calculé en temps réel dès le premier semestre 1994. Dans l'immédiat, ne sont disponibles qu'un indice d'ouverture et indice de clôture

L'indice SBF 250, également en base 1000 au 31 décembre 1990, est le nouvel indice général de la SBF. Il remplace l'indice CAC 240, dont la nomenclature sectorielle était devenue obsolète, et également l'indice hebdomadaire INSEE, qui est appelé à disparaître. Il est composé de 250 valeurs du marché officiel, du second marché, qu'elles soient cotées en continu ou au fixing. Cet indice a pour vocation de mesurer l'évolution globale du marché à long terme.

Dès aujourd'hui, nos lecteurs pourront trouver le SBF 120 et SBF 250 dans le tableau «Bourses» situé dans la colonne des «Marchés financiers».

TÉLÉPHONE : les Douze se divisent sur la notion de service universel. – Le service universel, c'est-à-dire le service minimum qui doit être garanti à tout abonné au téléphone, divise les Douze dans la perspective de l'ouverture à la concurrence prévue pour 1998. Lors d'un conseil des ministres des télécommunications des Douze, mardi 7 décembre à Bruxelles, les positions entre les différents Etats membres sont restées divergentes entre les partisans d'un service universel au moindre coût, comme la Grande-Bretagne, et ceux qui désirent un service plus développé, comme la France. Le conseil a adopté une résolution très modérée, qui *«ne permet pas de résoudre ces divergences»*.

ÉTRANGER

La controverse sur la libéralisation du commerce dominical

Les grandes surfaces britanniques pourront ouvrir six heures le dimanche

Tous les magasins pourront ouvrir leurs portes le dimanche en Grande-Bretagne, cette faculté étant limitée à six heures pour les grandes surfaces. Ce sont pourtant ces dernières qui sortent vainqueurs de la bataille qui a trouvé son épilogue, mercredi 8 décembre, à la chambre des Communes.

LONDRES

de notre correspondant

En termes militaires, le vote intervenu à la Chambre des Communes, pourrait s'appeler une défaite en rase campagne pour les partisans très traditionalistes du mouvement *Keep Sunday Special* et une victoire écrasante pour leurs adversaires du *Shopping Hours Reform Council* (*le Monde* du 30 novembre). Les premiers, soutenus par le lobby de l'Eglise, lui-même soucieux de conserver au «jour du Seigneur» sa vocation, étaient hostiles à toute libéralisation de la loi de 1950 sur le commerce, pourtant ouvertement bafouée.

Les seconds exultent : sans doute à partir du mois de juin (la Chambre des lords doit encore se prononcer), tous les magasins du Royaume-Uni pourront considérer le septième jour de la semaine comme un jour de commerce normal (sans aucune restriction), à l'exception des grandes surfaces, dont la liberté est – pour le principe – un peu encadrée : les magasins d'une surface supérieure à 300 mètres carrés devront limiter à 6 heures par jour (de 10 heures à 18 heures) leur temps d'ouverture. Ce débat «historique», qui met fin à près de quarante années de polémique et de disputes légales, s'est conclu par un vote largement majoritaire (333 voix contre 258) en faveur de l'une des trois options soumises aux parlementaires.

Il ne s'agit pas – ou si peu – d'une solution de compromis, mais d'un rejet des solutions extrêmes. Les adversaires à tout crin d'une libéralisation de la loi, qui souhaitaient donc le *statu quo*, ont d'abord été battus, à une faible majorité (304 voix contre 286), puis ce fut le tour des partisans d'une totale dérégulation, parmi lesquels se comptaient notamment le premier ministre, John Major, et le ministre de l'intérieur, Michael Howard, écrasés par 404 voix contre 174. Mais cette défaite avait été préparée, M. Major ayant laissé à chaque parlementaire le soin de se déterminer en dehors de toute consigne de vote.

140 000 emplois

La restriction imposée aux supermarchés a été accueillie comme un véritable triomphe par les intéressés, c'est-à-dire notamment par les chaînes de magasins Sainsbury et Tesco, qui font campagne depuis six ans, tant en Grande-Bretagne que devant les instances communautaires, en faveur d'une clarification de la législation sur le commerce, tout en ouvrant leurs magasins le dimanche en violation de la loi. Le lobby qu'ils représentent insistait sur les risques pesant sur quelque 140 000 emplois si le commerce dominical était définitivement interdit. Selon le *Shopping Hours Reform Council*, plus de 5 millions de Britanniques se rendent le dimanche dans les grandes surfaces et près de 20 millions d'entre eux font des courses dans un magasin.

Cette libéralisation de la loi signifie que les grandes surfaces qui y étaient hostiles, comme Marks & Spencer, vont devoir s'aligner et que l'on va sans doute assister à une guerre commerciale du septième jour. Dure épreuve pour le week-end, cette institution inventée par les Britanniques...

LAURENT ZECCHINI

SOCIAL

Un colloque Sciences-Po - «le Monde»

L'avenir du travail

Pour les sixièmes rencontres Sciences-Po-*le Monde*, mercredi 8 décembre, à l'Hôtel Lutétia à Paris, le thème général du débat portait sur «le travail : quel avenir ?». Devant un public à la fois attentif et curieux, cette journée de réflexion a été consacrée, le matin, à la place du travail aujourd'hui et, l'après-midi, à l'opposition entre le libéralisme et le protectionnisme.

Il revenait à Jean-Claude Casanova, professeur d'économie à l'Institut d'études politiques de Paris, d'ouvrir le débat sur les causes principales de la montée du chômage. Expliquant d'emblée qu'il n'allait pas apporter des réponses, mais des questions, il a constaté que le chômage, fléau qui frappe beaucoup plus l'Europe que le Japon ou les Etats-Unis, n'était pas un phénomène économique, mais dépendait de décisions politiques et sociales. Le taux de chômage, qui atteint 12,5 % de la population active en Europe, est la résultante d'un *«armistice social»* que les citoyens contribuables sont prêts à payer.

Face à cette explication classique du chômage, Bernard Perret, coauteur avec Guy Roustang du livre *l'Économie contre la société*, a expliqué rapidement les changements fondamentaux dans la nature du travail, provoqués par la mondialisation non maîtrisée de l'économie. *«Plus immatériel, plus interactif, plus autonome, le travail évolue vers une tertiarisation où la relation entre les hommes devient prépondérante sur l'affrontement avec la machine»*. Cette *«tertiarisation»* entraîne un éclatement du monde du travail, ainsi qu'une importance accrue donnée à la *«qualification sociale»* des individus, qui entraîne une plus grande opacité du marché du travail. Le système de repérage par les diplômes devenant inopérant, on aboutit à *«une crise de l'intégration sociale par le travail»*.

Economiste, Robert Boyer a renchéri, plaidant pour *«une nuit du 4 août de la relation salariale»*. A cause du succès des «trente glorieuses», la France est restée en effet attachée à un modèle où les relations du travail étaient très codifiées. Or le retour au plein emploi d'après guerre a vécu, dès lors que les emplois deviennent de plus en plus relationnels et que le temps de travail ne mesure plus réellement la valeur ajoutée. Jean-Baptiste de Foucauld, commissaire au Plan, a constaté que nous sommes confrontés à une triple crise de l'emploi, du lien social, et du sens. *«Le travail est, dans la vie de chacun, moins important quantitativement, mais toujours aussi important qualitativement.»* Or, il faut refaire le chemin dans le sens inverse : *«redonner sa place quantitative au travail, et relativiser sa place qualitative»*. *«Il n'existe que des pesanteurs organisationnelles et culturelles au temps choisi»*, a-til ajouté. Une mise en cause des explications macroéconomiques du chômage s'est fait jour, et Robert Boyer a expliqué qu'*«avec l'internationalisation de l'économie, il ne reste plus que le marché du travail pour assurer les ajustements au niveau national»*.

L'après-midi, le débat, qui se déroulait en marge de la recherche d'un accord global sur le cycle de l'Uruguay, a opposé Pascal Salin, professeur d'économie à Paris-Dauphine, *«héraut d'un libéralisme pur et dur»*, à Jean-Marcel Jeanneney, qui *«n'est pas un protectionniste à tout crin»*, comme il a tenu à le préciser. Claude Vimont, professeur à l'IEP, dans son analyse du commerce extérieur français, a constaté que la France importait des produits à forte contenance en emplois tandis qu'elle exportait des produits à haute valeur ajoutée. René Rémond, président de la Fondation nationale des sciences politiques, a conclu ce riche débat en constatant que *«l'entrée dans des sociétés «travaillistes», dans le sens où le travail est la valeur-pivot de nos sociétés, est un phénomène relativement moderne en Europe»*. Et il a souhaité que *«la réintégration dans le travail d'autres activités moins visibles* [permette] *de réconcilier les deux logiques, de l'économique et du social»*, aujourd'hui séparées.

ALAIN BEUVE-MÉRY

Les opposants au GATT ne désarment pas

Majorité : les lobbies donnent de la voix

Une entreprise de textile de plus «délocalisée» en Asie du Sud-Est. Des hectares supplémentaires de céréales menacés de jachère. Des importations sauvages d'acier en provenance des pays de l'Est... Chaque semaine, les députés se font vertement sermonner dans leurs circonscriptions. Les fermetures d'usines? C'est la faute au commerce international. Le gel des terres? C'est la faute à l'«hégémonisme» américain. Chaque semaine donc, les élus de la nation, le mardi en réunion de groupe puis le mercredi lors des questions d'actualité, se font, au Palais-Bourbon, les messagers de cette anxiété du terroir et des bassins d'emplois fragilisés. Mandataires disciplinés, ils tirent, inlassablement, la sonnette d'alarme.

Le débat est fiévreux. Des clans et des sous-clans se forment. On va même jusqu'à se brouiller entre amis. On monte des «coups» et l'on complote. Devenu à la longue expert sur le sujet, on publie des rapports (1) et, prenant son bâton de pélerin, on sillonne même les capitales européennes. Du jamais vu! Chaque semaine, le commerce international met l'Assemblée nationale sens dessus dessous.

Comment pourrait-il en être autrement? Plébiscitée, en mars dernier, dans les départements ruraux pour avoir su exploiter avec brio les embarras des socialistes dans l'épisode du pré-accord agricole de Blair House, la majorité est aujourd'hui prisonnière de ses promesses électorales. Les oublierait-elle d'ailleurs que les syndicats agricoles se chargeraient aussitôt de lui rafraîchir la mémoire. Avant de rencontrer Leon Brittan à Bruxelles, le 29 novembre dernier, à la tête d'une délégation de jeunes élus du RPR et de l'UDF (*le Monde* du 1er décembre), Jérôme Bignon (RPR, Somme) avait été assailli de coups de téléphone pressants de tous les responsables agricoles de son département. Leur consigne était sans équivoque : fermeté!

«Provoquer la crise»

C'est à la rentrée d'automne – de la mi-septembre à la mi-octobre – que cette fièvre avait atteint son paroxysme. Les partisans de la confrontation avec les Etats-Unis, voire avec Bruxelles, sont alors les seuls en piste et se taillent de faciles succès de tribune. La discussion d'une proposition de résolution de Jean de Lipkowski (RPR, Charente-Maritime) sur la politique commerciale de la Communauté, le 8 octobre, aura probablement le mieux résumé ces humeurs martiales. Les propos qui s'y tiennent méritent de figurer dans une anthologie de la dramaturgie parlementaire.

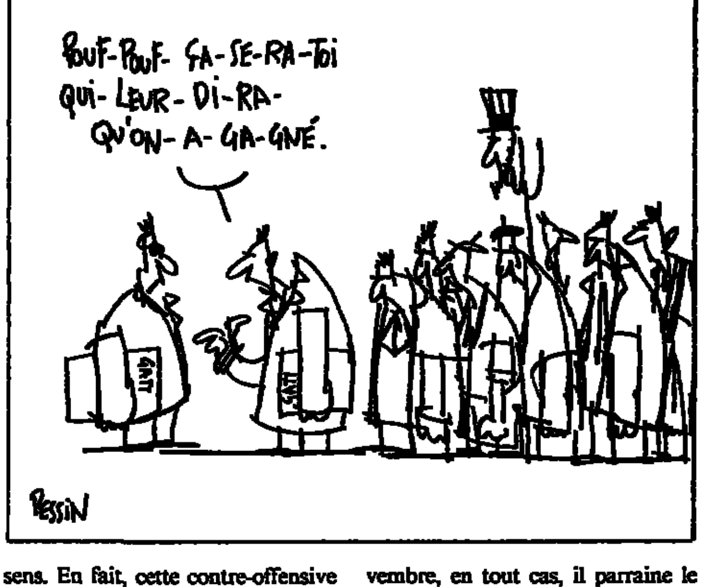
M. de Lipkowski : *«l'Expérience que nous avons tous de l'Europe nous enseigne que, très souvent, elle n'a progressé que par crises. Il ne faut pas chercher la crise...*

Pierre Mazeaud (RPR, Haute-Savoie) : *«... mais nous n'hésiterons pas à aller jusque-là...»*

M. de Lipkowski : *«... mais quand l'enjeu est de cette taille* (...). *il ne faut pas hésiter à provoquer la crise pour avoir une sérieuse explication avec nos partenaires.»*

Tel est le discours dominant à l'Assemblée lorsque Raymond Barre frappe un grand coup, à la mi-octobre, en fustigeant ce *«délire»*. Sans s'embarrasser de circonlocutions, le député du Rhône décrit ainsi l'état des forces dans l'Hexagone : *«Il y a tout un montage qui résulte du fait qu'il y a, en France, un lobby agricole puissant et des organisations politiques qui sont sensibles aux pressions, aux menaces de ce lobby.»*

«Montage», *«lobby»*, *«pressions»* : M. Barre s'attaque aux non-dits de la campagne anti-GATT. Du coup, il libère un nouvel espace pour tous ceux qui, surtout à l'UDF, tiennent à rappeler que la France est le quatrième pays exportateur au monde et aurait donc tout à gagner à une libération des échanges. C'est le moment que choisit Charles Millon, président du groupe UDF de l'Assemblée, pour avertir que *«la non-signature d'un accord serait négative pour la France»*. M. Giscard d'Estaing abonde dans son sens. En fait, cette contre-offensive a été préparée en coulisse de longue date. Le «bras armé» de ce camp des pro-GATT est la commission des finances de l'Assemblée, présidée par Jacques Barrot (UDF, Haute-Loire) et où s'active un noyau dur de libéraux et de partisans du traité de Maastricht. La majorité d'entre eux est issue des rangs de l'UDF, mais on y trouve aussi une poignée de députés du RPR, tels Patrick Devedjian (Hauts-de-Seine) ou, sur une ligne légèrement plus prudente, Philippe Auberger (Yonne). Dès la session de printemps, cette commission des finances avait constitué en son sein une mission d'information sur le libre-échange. La manœuvre était transparente. Il s'agissait de contrer deux structures où résonnent des discours jugés trop «gaulois» et belliqueux : la délégation pour les Communautés européennes, présidée par Robert Pandraud (RPR, Seine-Saint-Denis), et la commission d'enquête sur les délocalisations, présidée par Franck Borotra. (RPR, Yvelines).



Ce réveil des eurolibéraux doit beaucoup à Jacques Barrot, qui va jusqu'à multiplier les contacts entre députés français RPR-UDF et députés allemands CDU-CSU : une première rencontre a lieu à Bonn, le 17 juin, puis une seconde à Paris, le 3 novembre, en compagnie d'industriels. Le président de la commission des finances peut se féliciter d'avoir brisé la glace. Acquis non négligeable, il obtient de la part de ses homologues allemands la reconnaissance que l'Europe doit se doter d' *«une politique commerciale plus performante»* face aux Etats-Unis.

L'affaire Devedjian

Mais patatras! cette avancée est totalement occultée par les dégâts provoqués par l' «affaire Devedjian». Trop absorbé par la session parlementaire, M. Barrot a laissé la bride sur le cou d'un Patrick Devedjian grisé par ses fonctions de président et de rapporteur de la fameuse «mission d'information» sur le libre-échange. Sans solliciter l'aval de ses collègues de la mission, M. Devedjian diffuse un rapport, le 8 octobre, dans lequel il s'alarme de la montée du sentiment protectionniste en France, qui avance, selon lui, *«sous des formes masquées»*, et appelle à *«ne pas jeter le GATT avec l'eau du bain»*. Ses amis sont fortement embarrassés tant sur la forme, par son attitude qualifiée de *«personnelle»*, que sur le fond, par son libre-échangisme sans états d'âme. Du coup, la commission des finances, pourtant peu suspecte d'être travaillée par les démons protectionnistes, refuse d'endosser la paternité de ce rapport Devedjian non délibéré (2). L'intéressé crie à la censure, et le contre-feu finit en pétard mouillé.

L'opinion publique découvre, avec le rapport Devedjian, fortement médiatisé, que les partisans du GATT redressent la tête au Palais-Bourbon, mais, au cœur de la «maison», l'opération est plutôt contre-productive. Est-ce parce que cette offensive euro-libérale semble patiner que M. Giscard d'Estaing se raidit à nouveau? A la mi-novembre, en tout cas, il parraine le lancement d'un intergroupe pro-européen, animé par Dominique Paillet (UDF, Deux-Sèvres) et destiné à faire pièce à ceux qui souhaitent aller à la crise avec Bruxelles. Surtout, il dénonce *«l'irresponsabilité de certaines prises de position»*, qui font de la France *«le mouton noir de la négociation»*. Il rappelle l'impérieuse nécessité d'un accord, mais il commet une maladresse en ne sacrifiant pas à la rituelle formule, passe-partout : *«Un accord, oui, mais pas à n'importe quel prix!»* Ce faisant, il fournit un argument inespéré à la frange la plus activiste du RPR, qui distille, en privé, des allusions vénéneuses sur sa *«capitulation»* face aux Américains et se donne le beau rôle en s'imposant, dans la dernière ligne droite, une discrétion maximale. Les fauteurs de troubles, c'est les autres!

Cet épisode provoque aussi un vif émoi au sein de l'UDF. De nombreux députés de base, pressés par les syndicats agricoles de leur circonscription, ne se reconnaissent pas dans les froides leçons de real politik administrées par M. Giscard d'Estaing. Une soixantaine d'entre eux s'en désolidarisent à demi-mot en signant un communiqué de Marc-Philippe Daubresse (Nord) et François Sauvadet (Côte-d'Or), qui appelle à *«faire bloc»* derrière Edouard Balladur. Cette lézarde, qui fendille la cohésion de l'UDF, confirme à quel point l'acte de baptême de la nouvelle majorité – l'onction militante du monde agricole – a forgé un atavisme dont il est devenu quasiment impossible de s'affranchir.

Après deux mois et demi d'ardente controverse entre le camp des «protectionnistes frileux» et celui des «libre-échangistes doctrinaires», les lignes de force qui traversent l'Assemblée continuent de faire la part belle aux partisans de la fermeté. Jusqu'à ces derniers jours, le gouvernement a vécu avec la menace de cette épée de Damoclès parlementaire. Edouard Balladur n'a toutefois aucunement cherché à en émousser le tranchant, l'essentiel de sa stratégie consistant plutôt à user de cette dramatisation franco-française pour impressionner ses partenaires du GATT. Philippe Auberger souligne aujourd'hui que le gouvernement a habilement exploité le «front du refus» du Palais-Bourbon comme une arme de *«dissuasion nucléaire»* à l'adresse des autres capitales : «Cédez, sinon mon pays va à la crise!» L'atome appliqué aux céréales : telle aurait été la formule de la partie de poker qui vient de se jouer.

Pourtant, cette subtile orchestration autour du dossier agricole laisse un goût amer à la minorité de députés dont les préoccupations peuvent être ailleurs. C'est le cas des élus dont les circonscriptions abritent des activités liées à l'aéronautique. Une douzaine de députés, emmenés par Dominique Baudis (UDF, Haute-Garonne), ont diffusé, mercredi 8 décembre, un communiqué mettant en garde contre *«le danger»* que comporte, à leurs yeux, l'état actuel des négociations sur le dossier de l'aéronautique. *«Nous devons éviter un Blair House aéronautique!»*, clament-ils. Malheureusement pour eux, le seul serment que M. Balladur ait solennellement prêté devant la représentation nationale, c'est de ne pas livrer à la jachère *«un hectare de plus»*.

FRÉDÉRIC BOBIN

(1) Le plus complet d'entre eux est celui rédigé par Patrick Hoguet (UDF, Eure-et-Loir) au nom de la délégation pour les Communautés européennes (*les Enjeux des négociations du GATT*, les Documents de l'Assemblée nationale, 2 novembre 1993).

(2) Le texte de M. Devedjian sera finalement publié, mais dans un recueil intégrant les contributions d'autres membres de la «mission d'information» (*le Libre-Echange, une chance pour la France?* les Documents de l'Assemblée nationale, 30 novembre).

Créateurs : trahison !

«Trahison!» se sont exclamés les professionnels du cinéma et de l'audiovisuel, devant le tour pris par les négociations du GATT, accusant Leon Brittan de les avoir *«vendus pour un plat de lentilles»*. *«Trahison... ou incompréhension?»*, font mine de s'interroger Pedro Almodovar, Bernardo Bertolucci, Stephen Frears, Emir Kusturica et Wim Wenders, atterrés par le soutien apporté aux positions américaines par ceux qu'ils croyaient leurs alliés dans la place, leurs collègues Steven Spielberg et Martin Scorsese.

A moins d'une semaine de l'éventuelle signature du cycle de l'Uruguay, ils voient se mettre en place le scénario-catastrophe redouté par tous les représentants d'une profession enfin mobilisée : celle d'un grand marchandage où leur domaine ferait les frais de succès diplomatiques obtenus sur d'autres terrains. Pour résumer : les films bradés au profit des tourteaux de soja.

L'«exception culturelle» réclamée par les Européens, ou plus exactement par ces Européens-là, vise au maintien de systèmes de protection du cinéma et de l'audiovisuel (barrières réglementaires et soutien financier), à l'échelle de l'Union européenne, et à l'éventuel renforcement de ces protections. Afin de limiter la présence des images hollywoodiennes sur les grands et petit écrans d'Europe de l'Ouest, où elles occupent déjà plus de 80 % du marché. Il s'agit d'un débat juridique complexe, où s'affrontent les partisans de l' «exception» et ceux de la beaucoup moins contraignante «spécificité», mais portant aussi sur le choix de l'article du GATT auquel serait rattachée l'éventuelle exception, avec des conséquences très différentes (*le Monde* du 7 décembre).

Mais il s'agit surtout d'un débat politique, c'est-à-dire d'un rapport de forces. Parce qu'en la matière aucune décision juridique ne constitue une véritable protection : quand bien même l'exception dans sa forme la plus défensive (le rattachement à l'article 14 du GATS – le secteur «services» du GATT) serait obtenue, elle permettrait la défense d'une entité qui, en droit, ne correspond à rien, les «intérêts culturels européens». Maastricht en a reconnu le principe, mais sans en définir le contenu. Le véritable enjeu des négociations GATT est de faire admettre par la communauté internationale, et au premier chef par les Américains, le principe du respect de la culture, qui pourra ensuite être invoqué lors des multiples négociations commerciales et recours devant des instances d'arbitrage ou de jugement, qui ne manqueront pas de se produire.

Dans l'attente du texte qui sera finalement sans doute signé, et sans préjuger de son contenu, plusieurs leçons peuvent déjà être tirées. A l'échelle française, la «bataille du GATT» aura permis la constitution d'un front uni des représentants de la profession d'une ampleur inusitée. Cette solidarité aura de plus été relayée, au niveau politique et administratif, par un engagement exceptionnel des personnalités et des services concernés, de la présidence de la République au Centre national du cinéma en passant par Matignon, les ministères de la culture et de la communication (malgré quelques couacs), et les délégations françaises dans les institutions internationales. Sans qu'on discerne, ici, de dissensions partisanes.

Cette mobilisation a ancré l'idée que les «images» représentent un enjeu national. Pour la première fois peut-être, les professionnels ont su faire entendre une voix forte et à peu près unie au-delà des frontières. Le mérite en revient pour une bonne part au stratège du lobbying qu'est Pascal Rogard, délégué général de l'ARP (société civile des auteurs réalisateurs producteurs), grand praticien des arcanes juridiques, des réseaux médiatiques, des couloirs ministériels et des antichambres bruxelloises.

Le manque de combativité de l'Europe

Mobilisation à la fois instructive et paradoxale : le système français de protection du cinéma et de l'audiovisuel ne risque guère, au sens strict, d'être remis en cause par le GATT. La «levée en masse» traduit donc la prise de conscience que les défenses ne peuvent plus être nationales : c'est déjà vrai aujourd'hui, où l'audiovisuel et le cinéma français fléchissent quand les autres ont cassé net, ce sera encore plus vrai demain, avec le développement de technologies nouvelles (numérisation, compression des données, multiplication des satellites, «autoroutes de données»), qui se riront des anciennes barrières.

En se battant «pour l'Europe», les Français se sont donc, à bon droit, battus aussi pour eux-mêmes. C'était d'autant plus nécessaire que l'Europe n'avait guère, elle, l'âme combative. On le savait pour certains de ses principales composantes, l'Allemagne et la Grande-Bretagne notamment. On l'a découvert, et c'est une pierre de plus dans le jardin de Maastricht, au niveau de l'Union qui, entre intérêts plus ou moins avoués et opacité bureaucratique, a plus souvent paru travailler contre sa propre défense, quand bien même le conseil des ministres européen avait explicitement adopté le principe de l'«exception».

Il reste à savoir, en effet, pourquoi au juste on s'est battu. Pour la culture, bien sûr! Pour le droit à l'existence d'expression singulière d'individus et de communautés différentes. Mais les mauvaises langues n'ont pas manqué de relever que, sous prétexte de «culture», beaucoup de pamphlétaires enflammés défendaient en réalité leur portefeuille. C'est exact.

A ceci près que l'expression artistique libre et diverse, si elle ne veut pas être confinée dans un zoo parmi les curiosités d'un autre âge, exige un dispositif industriel puissant, au sein duquel des artistes sont susceptibles (généralement en conflit avec ce même dispositif), de faire entendre leur voix. Et que, sous les images, se dissimule un enjeu économique et politique de première importance, «l'information» au sens large, qui est déjà la plus importante ressource stratégique au monde.

S'il n'existe pas de définition positive de la «culture européenne», il existe en revanche un «modèle hollywoodien». La défense de la culture, c'est d'abord, le refus d'en concocter des sous-produits, à Paris, à Babelsberg, ou ailleurs.

JEAN-MICHEL FRODON

Patronat : une fronde interne

Ce fut une vraie fronde. Les longues et difficiles tractations du GATT ont mis en lumière des clivages plus anciens au sein du CNPF, entre l'industrie d'un côté, et la banque-assurance et la distribution de l'autre. Les divisions apparurent publiquement, il y a un an, quand les fédérations patronales du textile et de l'habillement désapprouvèrent *«la position exprimée par le CNPF (...) sans mandat de leur part»* (*le Monde* du 4 décembre 1992). Au vice-président du patronat, Ernest-Antoine Seillères, qui demandait au gouvernement de *«préserver»* la négociation, le textile et l'habillement répondirent sans ménagement qu'elles préféraient emboîter le pas aux agriculteurs, demandant si nécessaire l'usage du droit de véto à Bruxelles *«pour préserver les intérêts économiques et sociaux du secteur»*.

Une fuite bien organisée fit même savoir qu'un «dîner» – cela avait tout de la conjuration, – avait réuni un hypothétique «club des industries manufacturières» dont le président de l'Union des industries textiles, Julien Charlier (considéré, par ailleurs, comme l'un des candidats possibles à la succession du patron des patrons, François Perigot), apparaissait comme la cheville ouvrière. Sinon l'âme. En fait, le «club» ne vit jamais le jour. Et le CNPF n'éclata pas. Un texte du président de la commission internationale du patronat, François de Laage de Meux, servit de compromis dont, officiellement, tout le monde se satisfait encore aujourd'hui.

Divisés, textile et habillement continuèrent, chacun de leur côté, une «agit-prop» qui ne passa pas inaperçue. La campagne du premier contre la Commission européenne suscita l'ire des commissaires de Bruxelles. La manifestation du second reste dans annales, comme le premier défilé réunissant au coude à coude ouvriers et petits patrons (*le Monde* daté 16-17 mai). Une certaine condescendance du président Charlier pour l'habillement conduisit ce dernier à fédérer autour de lui, un informel Comité de liaison des industries de main-d'œuvre (CLIMO), rassemblant les fédérations «oubliées» du patronat (de la chaussure à la dentelle), à qui l'on doit l'appel des industries de main-d'œuvre du 6 décembre.

Et le textile a pesé pour faire d'un groupe de réflexion – le Groupe des fédérations industrielles (GFI) –, créé il y a quatre ans pour débattre des délais de paiement, un véritable groupe de pression. Jusque-là discrète, cette structure, qui regroupe les sept plus grosses fédérations industrielles du CNPF (la chimie, l'agroalimentaire, la métallurgie, l'automobile, le textile, la construction électrique et électronique, la mécanique), a alors choisi le dossier GATT pour déployer sa force.

«Le CNPF, de par sa constitution très large, est souvent incapable de se prononcer sur des questions importantes. Les intérêts des services, des banques et assurances du grand commerce ne sont pas forcément ceux de l'industrie. Les arbitrages internes apparaissent trop délicat», note un de de ses membres. Patronat au sein du patronat, le GFI s'est révélé un instrument de lobbying d'autant plus efficace au sein du CNPF que les fédérations membres sont également les plus importantes contributrices au budget de l'organisation présidée par François Perigot. Irrité par une démarche – tacitement critique à son égard et perçue, non sans raison, comme une véritable opposition –, le patron des patrons a finalement été contraint de s'accommoder de cette situation.

S'il est reçu très officiellement à Matignon, ce mini-CNPF n'a pas pris à témoin l'opinion publique. Par égards vis-à-vis de l'Avenue Pierre-Ier-de-Serbie, affirment les uns. En raison de divergences internes, expliquent les autres, de façon plus convaincante. *«Le GFI n'est pas anti-GATT. Il est pour un accord, mais pas à n'importe quelles conditions»*, soutient le représentant d'une grosse fédération. Un discours que, paradoxalement, le CLIMO tient aussi.

PIERRE-ANGEL GAY et CAROLINE MONNOT

ÉCONOMIE

et leurs répercussions en France

L'optimisme domine sur l'issue du cycle de l'Uruguay

L'optimisme est de rigueur dans les négociations multilatérales du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) qui se déroulent à Genève. A telle enseigne que personne ne doute qu'un accord interviendra au début de la semaine du 12 décembre. La bonne nouvelle confirmant l'accord du gouvernement d'Edouard Balladur sur la formule aménagée de Blair House a conforté le camp des partisans d'un arrangement global avant la date-butoir du 15 décembre.

GENÈVE

de notre envoyé spécial

Certes, Américains et Européens doivent encore surmonter entre eux nombre de difficultés en quelques jours mais rien n'empêche les négociateurs de croire dur comme fer à une issue favorable en temps voulu. Carlos Ferrer, président de l'Union des confédérations des industries et des employeurs européens, venu, mercredi 8 décembre, soutenir Peter Sutherland, directeur général du GATT, ne dit-il pas que le dossier audiovisuel ne peut pas faire capoter les pourparlers? Tout se passe comme si la partie était d'ores et déjà jouée alors que les négociateurs doivent encore mettre au point des compromis, outre celui concernant la protection des créateurs européens, sur des sujets essentiels sur lesquels les Etats-Unis sont sur la défensive. Il s'agit de la libéralisation des services financiers, de l'élimination des «pics tarifaires» (droits de douane au-dessus de 15 %) et de la très sévère législation antidumping américaine qui a fait tant de mal ces derniers mois à la sidérurgie communautaire. Sans compter la sempiternelle question posée par Washington sur les subventions à l'aéronautique européenne.

Les Etas-Unis et l'Union européenne ne sont pourtant pas les seuls en cause dans cette négociation. Il y a les pays dits du groupe de Cairns (Australie, Nouvelle-Zélande, Argentine, etc.) dont on dit ici qu'ils ont ce qu'ils voulaient avec le contenu de l'accord agricole euro-américain. Mais il y a surtout les pays en développement (PVD) qui constituent la majorité des parties contractantes. La relance des discussions multilatérales implique, comme le souligne un haut fonctionnaire de la Commission de Bruxelles, la prise en compte des *«intérêts de tout un chacun»*. On peut pourtant se demander de quel poids pèsent les PVD dans les tractations en cours.

Un négociateur européen ne faisait-il pas remarquer que l'Inde, malgré ses sérieuses réserves à l'égard des dipositions prévues pour la libéralisation des importations de produits textiles des pays riches, ne pourra faire autre chose que d'accepter, à quelques retouches près, l'accord actuellement sur la table? Les Indiens, qui acheminent 35 % de leurs exportations dans ce secteur vers les Douze, estiment que les schémas de Bruxelles et de Washington ne leur permettront pas un meilleur accès aux marchés européen et américain dans les sept premières années d'application du nouveau GATT. Une préoccupation qui, sur le textile, est partagée par beaucoup de PVD.

Sur la «propriété intellectuelle», les mesures prévues paraissent aux nations du tiers-monde trop protectionnistes, les empêchant, font-ils valoir, d'accéder aisément aux brevets nécessaires à l'accélération de leur développement. Mais sur des sujets comme la commercialisation à bons prix des produits tropicaux, certains PVD, notamment ceux d'Afrique, vont devoir souscrire des sacrifices.

Une exception tout de même à l' «égoïsme» des Occidentaux : la Chine. Les Etats-Unis, mais aussi les industriels européens, notamment français, sensibles aux potentialités de consommation du marché chinois, font grand cas des requêtes de Pékin. A ce stade, la Chine, candidate à l'adhésion au GATT, a pour le moment un statut d'observateur et, à ce titre, participe aux négociations.

Une indulgence qui n'est pas partagée par tous. Ainsi, Paul Tran Van-Thinh, représentant de la Commission européenne auprès de l'organisation de Genève, s'insurge : *«Ce n'est pas au GATT d'adhérer à la Chine mais à la Chine d'adhérer au GATT.»* Sur sa lancée, il explique que *«les Chinois seront peut-être des consommateurs mais sûrement des producteurs et des exportateurs à hauts risques»*. Parmi les productions chinoises susceptibles de perturber les marchés internationaux, les experts européens citent, entre autres, les jouets, les outillages à main, les petits appareillages électriques et les... textiles.

MARCEL SCOTTO

M. Balladur : le «préaccord de Bruxelles est satisfaisant pour beaucoup plus de la moitié»

Edouard Balladur a affirmé, mercredi 8 août, lors des questions d'actualité à l'Assemblée nationale, que le *«préaccord de Bruxelles»* sur l'agriculture est *«satisfaisant pour beaucoup plus de la moitié»*. Considérant que *«le problème est désormais réglé entre Américains et Européens»* sur ce dossier, le premier ministre a estimé qu'*«on ne peut plus, comme le faisaient constamment nos partenaires étrangers, dire que les agriculteurs français empêchent l'accord»*. *«C'est un progrès capital»*, a-t-il souligné.

M. Balladur juge, toutefois, que *«tout optimisme est prématuré»*, car, a-t-il précisé, *«nous butons»* sur *«d'autres dossiers»*. Il a cité, notamment, *«l'audiovisuel, les importations textiles, le règlement des différends, l'aéronautique»*. *«Je souhaite*, a-t-il dit, *que l'on parvienne à un accord, mais, aujourd'hui, je ne peux pas vous en apporter la certitude car nous entendons défendre les intérêts économiques de la France et de l'Europe.»*

Le premier ministre s'est félicité qu'à l'occasion de ces négociations sur le GATT, *«l'autorité politique au sein de la Communauté»* ait été *«pleinement restaurée»*. Il a ajouté que la France est parvenue à sortir de son *«isolement»* sans *«rien concéder sur l'essentiel»*. *«Non que redoutions la solitude*, a-t-il continué. *Elle peut être une force. Certaines grandes périodes de notre histoire ont justement été marquées par des efforts solitaires.»* Toutefois, selon lui, *«il ne faut pas préférer cette solitude à toute autre solution»*, car *«il est important que la France affirme sa place dans l'organisation du commerce international»*.

«Show» habilement mené

Intervenant après Jean Puech, ministre de l'agriculture, qui a assuré que *«la vocation exportatrice de l'agriculture européenne»* serait *«préservée»*, Alain Juppé a confirmé, de son côté, que *«des blocages subsistent»* sur l'audiovisuel, le textile et l'aéronautique. Il a qualifié d'*«inacceptables»* les *«prétentions américaines»* sur l'audiovisuel. *«Nous n'accepterons pas autre chose qu'un traitement exceptionnel et distinct du secteur»* averti le ministre des affaires étrangères, précisant qu'il convient d'obtenir *«des dérogations explicites à l'accord cadre sur les services»*. *«Si ces dérogations ne sont pas obtenues*, a-t-il ajouté, *il n'y aura pas d'accord.»*

MM. Balladur, Juppé et Puech se sont taillés un vif succès auprès des députés de la majorité qui les ont chaleureusement applaudis. Retransmis en direct sur France 3, ce «show» a été habilement mené. Dans les couloirs, les élus UDF et RPR ont, globalement, k exprimé leur satisfaction.

F. B.

LA FNSEA et le CNJA demandent des explications aux parlementaires. – *«On nous trompe, l'esprit pervers de Blair House n'a pas été remis en cause»*, ont indiqué dans un communiqué, mercredi 8 décembre, la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) et le Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA). Les deux organisations ont décidé d'engager une action auprès des préfets et des parlementaires dans les quarante-huit heures en exigeant des élus qu'ils répondent aux questions que *«se posent les agriculteurs et l'ensemble des Français»* sur le compromis agricole. *«Blair House était inacceptable hier, il le reste aujourd'hui, il le sera demain»*, concluent les deux organisations.

Soulagement et enseignements

Suite de la première page

1) Pendant trop longtemps, les gouvernements français successifs ont traité l'opération en dilettantes : un mandat flou donné à la Commission, des ministres peu enclins à s'investir dans des sujets arides, des fonctionnaires jaloux de leurs prérogatives et tenant à distance des organisations professionnelles elles-mêmes peu désireuses d'expliquer les enjeux à leurs troupes. Ajoutons-y des partis politiques maniant la surenchère électorale à propos de textes dont ils n'avaient qu'une très vague connaissance. Il faudra désormais gérer de tels dossiers d'une manière professionnelle et *démocratique* et en relation plus étroite avec la Commission et nos partenaires européens. Le gouvernement français ne l'a fait que dans les derniers cent mètres.

2) L'accord de Genève ne sera qu'un point de départ. Il faut à l'avenir, que soit mise sur pied une véritable *Organisation mondiale du commerce* capable tout à la fois d'échapper à l'influence prépondérante d'un Etat et de tenir compte des intérêts stratégiques et culturels des grandes régions du monde. La globalisation économique mondiale appelle en effet la mise en place de trois régulations internationales : la coordination des politiques macroéconomiques, l'encadrement des marchés par des règles assurant leur bon fonctionnement, des mesures de redistribution au profit de la fraction la plus pauvre de l'humanité.

Au moment où le volet agricole du GATT a parfois plongé la France dans l'hystérie, il faut d'ailleurs avoir le courage d'admettre que, selon des études sérieuses, le moyen le plus efficace à la disposition des pays développés pour accroître le niveau de vie des déshérités de la planète serait une libéralisation du commerce mondial des produits agricoles. Que ce soit actuellement politiquement impossible ne doit pas occulter cette amère vérité.

3) Enfin, l'ouverture des échanges et les restructurations qu'elle entraîne n'ont de sens que si d'autres politiques sont adaptées en conséquence :

– Que signifie en effet une *redistribution des activités économiques* si, à divers moments, les taux de change de certains pays sont, quelle qu'en soit la cause, notoirement sous-évalués par rapport au mark et au franc?

– Comment éviter, au fur et à mesure que se crée un marché mondial du travail, la montée du chômage des moins qualifiés, si nous ne réduisons pas définitivement et massivement les charges sociales sur les salaires modestes en compensant la baisse de recettes par des suppléments de prélèvements dans d'autres domaines? En d'autres termes, dans le monde qui se globalise, nous devons défendre les *objectifs* d'équité du modèle social européen, mais, pour assurer la survie de ce modèle, substituer aux *instruments* d'hier des dispositions adaptées à l'environnement d'aujourd'hui et de demain.

JACQUES LESOURNE

TRANSPORTS

Entre Hambourg et Berlin

L'Allemagne envisage de lancer un train à sustentation magnétique

FRANCFORT

de notre correspondant

La victoire du TGV français en Corée du sud a été vécue comme un affront par la fière industrie ferroviaire allemande. Ses dirigeants font, depuis, feu de tout bois pour revenir au premier plan mondial. A Séoul, ils multiplient les démarches pour qu'une nouvelle décision soit prise prenant en compte leur nouvelle offre de 10 % moins chère. A Bonn, ils dénoncent le manque de soutien gouvernemental à l'inverse de ce que fait Paris. Ils relancent enfin un vieux projet des années 70 et dont les études (plus de deux milliards de marks dépensés) n'ont jamais été arrêtées : le train à sustentation magnétique.

Le lobbying paie. Désargenté, le gouvernement a pris une décision favorable de principe, mercredi 8 décembre, en précisant que son choix définitif serait fait au début de 1994. Il s'agit de construire une ligne appelée «Transrapid», entre Hambourg et Berlin (284 km) qu'emprunteraient des trains partant toutes les dix minutes. Le «marché» serait de 14 millions de voyageurs par an. Le billet coûterait 100 marks environ (350 francs) pour un trajet de moins d'une heure.

Création de 10 000 emplois

Ce qui a débloqué le projet est l'acceptation par le gouvernement de prendre à sa charge la construction de la ligne (un monorail en ciment) d'un coût de 5,6 milliards de marks. Le reste, soit 3,3 milliards de marks, comprenant la construction des trains, devrait en revanche relever du secteur privé. Les constructeurs réunissent notamment Siemens, AEG (groupe Daimler Benz), Thyssen Industries et ABB. La ligne serait exploitée par une filiale commune de la Bundesbahn, de la Lufthansa et de banques. L'industrie et les banques veulent mettre 1,5 milliard au capital et financer le complément par des emprunts (bénéficiant d'aides fiscales). 10 000 emplois seraient créés dans la construction qui démarrerait en 1996, pour une mise en service en 2003.

Symbole utile, pour l'image de la construction ferroviaire allemande, le projet rencontre néanmoins beaucoup de scepticisme. Le parti social-démocrate l'a déjà qualifié *«d'aventure»* et il s'inquiète pour l'environnement.

ÉRIC LE BOUCHER

COMMUNICATION

Au Sénat

Alain Carignon défend et critique ARTE

Le Sénat a continué, mercredi 8 décembre, l'examen du projet de loi de finances pour 1994. Il a notamment adopté le projet de budget du ministère de la communication, défendu par Alain Carignon, après une passe d'armes entre sénateurs de la majorité concernant ARTE. Le Sénat commencera dans la matinée du mardi 14 décembre l'examen du projet de loi réformant la loi du 30 septembre 1986 sur la communication, adopté en fin de semaine dernière par l'Assemblée nationale (*le Monde* du 7 décembre).

Un homme averti en vaut deux. Jean Cluzel (Un. centr.) avait cette chance, mercredi 8 décembre, en présentant aux sénateurs le rapport de la commission des finances sur le projet de budget du ministère de la communication pour 1994, puis un amendement de la même commission tendant à amputer de 350 millions de francs les crédits de la chaîne culturelle franco-allemande, ARTE, au bénéfice des autres chaînes du secteur public.

Il connaissait l'épisode précédent du feuilleton et avait pu observer, le 15 novembre le sort réservé par ses collègues de l'Assemblée nationale à un amendement à peu près similaire, présenté par Robert-André Vivien (RPR), qui souhaitait, lui aussi, amputer le budget d'ARTE, en 1994, de 400 millions de francs : cette initiative n'avait recueilli l'approbation que de trois députés, outre celle de son promoteur (*le Monde* du 17 novembre). M. Cluzel a donc su, au Sénat, ne pas aller jusqu'au bout et retirer son amendement sans barguigner.

Du fait de cette sagesse, le débat sur les crédits du ministère de la communication a été une copie un peu pâle du film qui s'était déroulé sur le même scénario, à l'Assemblée nationale, il y a trois semaines. Les détracteurs de la chaîne culturelle y ont trouvé une nouvelle tribune. Ainsi, après M. Cluzel – qui jugeait *«indispensable de faire sortir ARTE de son splendide isolement»* et de *«l'intégrer davantage à l'ensemble du secteur public»* –, Adrien Gouteyron (RPR), rapporteur de la commission des affaires culturelles, dénonça le *«monumental gaspillage»* résultant du *«décalage entre le coût de diffusion et le niveau de l'audience»* de la chaîne.

Michel Caldagùes (RPR, Paris) a évoqué la *«qualité, pour le moins inégale»* des émissions de ce *«réduit culturel»*, pour ne pas dire ce *«ghetto»*, même s'il y a également *«d'excellentes émissions»* sur ARTE. De même, Philippe Marini (RPR, Oise) a montré du doigt, sans ménagement, une chaîne qui *«se complaît dans une attitude provocatrice»*, par exemple lors de la diffusion récente d'un reportage sur Mururoa. A l'inverse, François Autain (PS, Loire-Atlantique) ou Ivan Renar (PC, Nord) défendirent la chaîne culturelle.

Aides à la presse «avant la fin de l'année»

Le ministre de la communication, Alain Carignon, assuré du soutien de la majorité, fut serein mais accorda tout de même quelques satisfactions, au moins morales, aux critiques de la chaîne franco-allemande. *«Certains considèrent qu'avec ARTE et la nouvelle chaîne du savoir et de la formation le secteur public aurait un réseau de trop! Mais le secteur public de demain devra occuper beaucoup plus de canaux s'il veut perdurer»*, a-t-il souligné, avant de lancer une mise en garde sans ambiguïté : *«Le gouvernement n'entend pas, cependant, s'arrêter à la situation actuelle, qui n'est pas vraiment saine.»*

S'inquiétant du *«caractère peu pluraliste, peu respectueux de l'objectivité de certaines émissions»* de cette chaîne, le ministre a estimé qu'elle devait *«se préoccuper davantage de son public»* et *«ouvrir ses programmes»*. En outre, le ministre de la communication n'a pas écarté la suggestion, lancée par M. Cluzel et soutenue, notamment, par Pierre Lafitte (Rass . dém., Alpes-Maritimes), d'un plan quinquennal d'aide à la production des programmes audiovisuels.

Quant à la presse écrite – qui, selon Pierre-Christian Taittinger (Rép. et Ind., Paris), *«n'a pas encore trouvé sa juste adaptation, en cette fin de siècle»* et, selon Adrien Gouteyron, *«affronte depuis des années une crise larvée»* –, M. Carignon a notamment rappelé le fonds d'aide d'urgence de 200 millions de francs qu'il lui avait accordé dès son arrivée. Il a annoncé que les fonds prévus dans ce cadre *«seront débloqués avant la fin de l'année»*. Dans la période de Noël, par exemple?

GÉRARD COURTOIS

EN BREF

LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SOCIÉTÉS DES JOURNALISTES *renouvelle son bureau.* – Après son assemblée générale du 30 octobre qui avait réuni les représentants d'une trentaine de sociétés de journalistes, le conseil d'administration de la Fédération française des sociétés de journalistes (FFSJ), renouvelé à cette occasion, a désigné son bureau, samedi 4 décembre. Outre Jean Schwœbel, président d'honneur, ce dernier est composé de Denis Perier Daville, président – déjà élu à la présidence de la FFSJ en 1987 –, Anne Chaussebourg (*le Monde*), Jérôme Bouvier (Radio-France) et Patrick Berthomeau (*Sud-Ouest*), vice-présidents ; Anne Carpentier (*la Feuille de Villeneuve-sur-Lot)*, secrétaire général et trésorier, Philippe Bidalon (*l'Express*), François-Xavier Harispe (AFP) et Pierre Li (TF 1). Les autres membres du conseil d'administration, qui doit être complété par les représentanst de France 3 et de *Libération*, sont Emmanuel Faux (Europe 1) et Michèle Biétry (*le Figaro*). La FFSJ a décidé de publier un *vade-mecum* des sociétés de journalistes à destination des organes de presse français et étrangers et, à partir de janvier, un bulletin de liaison.

ROGER TRÉFEU, ex-rédacteur en chef de *Témoignage chrétien*, entre à *Politis*. – Ex-rédacteur en chef de *Témoignage chrétien*, Roger Tréfeu rejoint *Politis*, l'hebdomadaire dirigé par Bernard Langlois, en qualité de M. Tréfeu avait été licencié, fin septembre, de la rédaction en chef de *Témoignage chrétien* par le directeur gérant de l'hebdomadaire, Georges Montaron. Ce licenciement, qui survenait après d'autres, avait incité une partie de la rédaction à se mettre en grève, du 29 septembre au 17 novembre. Une médiation a incité les grévistes à suspendre leur mouvement (*le Monde* du 19 novembre).

ALAIN VERNHOLES, président de l'Association des journalistes économiques et financiers. – Alain Vernholes, chef du département «macro-économie» au *Monde*, a été élu président de l'Association des journalistes économiques et financiers (AJEF), lors d'une récente assemblée générale. Il succède à Jacques Barraux, directeur de la rédaction de *l'Expansion*.

VIE DES ENTREPRISES

Remplacé par Bertrand de Gallé

Gérard Colé démissionne de la Française des jeux

Gérard Colé, président de la Française des jeux (FDJ) depuis le 29 juin 1989, devrait démissionner de son poste, au cours d'un conseil d'administration de la FDJ qui devrait avoir lieu d'ici cinq jours.

Le *Journal officiel* du 9 décembre publie en effet un décret du président de la République, en date du 8 décembre, indiquant qu'il *«est mis fin aux fonctions de président du conseil d'administration de la Française des jeux de M. Gérard Colé»*. Le successeur de M. Colé devrait être Bertrand de Gallé, président de la SEITA depuis le 9 mars 1988. Lui-même est remplacé à la tête de la SEITA par Jean-Dominique Comolli, directeur général des douanes. Le départ de M. Colé de la FDJ a lieu après qu'un rapport de l'inspection générale des finances (IGF), remis début septembre, a formulé des critiques virulentes à l'égard de la gestion de l'entreprise – qui commercialise des jeux comme le Loto, le Millionnaire, le Banco, etc. – et celle de son président, accusé d'avoir mené grand train et d'avoir abusé de frais de voyages et de représentation (*le Monde* du 5 novembre). M. Colé s'était vivement défendu de ces accusations, en mettant en avant la réussite de la FDJ sous sa présidence (le chiffre d'affaires de la société était passé de 18,7 milliards de francs en 1989 à 30,1 milliards en 1992). En dépit d'une campagne de presse relayant les accusations de l'IGF, l'enquête préliminaire ouverte par le procureur de la République de Nanterre, en février 1993, n'a pas débouché sur une instruction.

Jalousé, voire détesté, Gérard Colé fut conseiller à l'Elysée, en charge de la communication présidentielle, de 1986 à 1988. Cet autodidacte, qui débuta dans la presse et la publicité et qui ne se privait pas d'un dédain ostentatoire pour les hauts fonctionnaires, est l'un des amis de Michel Charasse, ministre du budget jusqu'en octobre 1989. Ironie du sort, le nouveau président de la FDJ, Bertrand de Gallé, bénéficie aussi de la sympathie de M. Charasse. Ce dernier l'avait soutenu lorsque M. de Gallé s'était fermement opposé, en 1991, à la délocalisation de la SEITA à Angoulême voulue par Edith Cresson, alors premier ministre, et qui a finalement été annulée (*le Monde* du 5 mars).

Y.-M. L.

Réorganisation générale et accord avec General Electric

Daimler Benz restructure à nouveau sa filiale AEG

FRANCFORT

de notre correspondant

Comme attendu (*le Monde* du 8 décembre), AEG va céder sa division électroménager au suédois Electrolux. Georg Stöckl, son président, a confirmé cette décision, qui s'inscrit dans une réorganisation générale, lors d'un conseil de surveillance, mercredi 8 décembre au siège à Francfort, tandis que des employés de la firme manifestaient contre les suppressions d'emplois.

Daimler Benz n'est jamais parvenu à redresser les comptes de sa filiale, qui promet de sortir du rouge depuis trois ans et qui échoue toujours. M. Stöckl avance désormais la date de 1995, lorsque la réorganisation en cours portera effet. Celle-ci, outre la vente de l'électroménager déjà prévisible l'an passé, concerne un accord passé avec l'américain General Electric dans les automates et le matériel basse tension, la cession des lampes et des compteurs et, enfin, la reprise d'activités dispersées chez Daimler (électronique automobile) et chez DASA, la filiale aéronautique de Daimler.

Au total, le chiffre d'affaires reviendra de 12 milliards de marks l'an passé à 9,3 milliards. La firme veut se concentrer dans le matériel ferroviaire (AEG est le premier industriel concerné par le projet de train magnétique entre Hambourg et Berlin) et la micro-électronique. L'emploi sera réduit de 58 000 à 52 000 personnes.

Pour le président de Daimler, Edzar Reuter, qui fait l'objet de très vives critiques pour avoir lancé la firme automobile Mercedes dans de coûteuses diversifications aéronautique et électroniques, les difficultés d'AEG tombent très mal. Elles s'ajoutent à celles de la filiale DASA, qui ne sera rentabilisée, elle aussi, qu'en 1995 et qui s'interroge pour savoir si elle ne doit pas quitter le secteur de l'armement.

E. L. B.

Industrie parapétrolière

La Coflexip préfère la Bourse de New-York à celle de Paris

Plutôt New-York que Paris. Christian Marbach, président de la Coflexip, ne manque pas d'arguments pour justifier sa préférence américaine, qui vient de conduire le leader mondial des conduites flexibles pour l'industrie pétrolière à entrer à Wall Street. Une opération qui devrait permettre à la firme de procéder à de nouvelles acquisitions tout en maintenant à un faible niveau son ratio d'endettement.

A la mi-novembre, 30 % du capital de cette entreprise ont été cédés au prix unitaire de 16 dollars (93 francs) sous forme d'ADS (Americain Deposit Shares) négocié sur le NASDAQ (National Association of Securities Dealers Automated Quotation). La firme a ainsi collecté, grâce à une augmentation de capital, 220 millions de francs tandis que deux des principaux actionnaires, Elf Aquitaine et l'Institut français du pétrole (IFP), ont vendu une partie de leurs actions pour respectivement 220 et 120 millions de francs. Désormais, le capital de cette entreprise, employant 1 700 personnes et réalisant 1,7 milliard de francs de chiffre d'affaires, se divise en quatre blocs : trois ayant un peu plus de 20 % chacun (Elf Aquitaine, le groupe IFP/ISIS et la SCOR) et faisant encore partie du secteur public français, le dernier pôle étant entre les mains d'investisseurs principalement américains.

«Notre cible n'était pas la personne privée qui a de l'argent, mais le fonds de pension qui a une vision à long terme de notre secteur», a expliqué Christian Marbach. Or, selon lui, l'activité parapétrolière n'est bien connue qu'aux Etats-Unis. *«Pas moins de cent cinquante sociétés y sont cotées»*, alors qu'on en dénombre quelques-unes à Londres et une seule à Paris, la Compagnie générale de géophysique. Pour le président de la Coflexip, le risque était de voir sa société mal perçue par les banquiers si elle avait été intoduite en France et, ainsi, d'avoir un prix de vente de ses actions inférieur à celui arrêté aux Etats-Unis. A 16 dollars l'action, l'entreprise est valorisée à 2,2 milliards de francs, alors que les milieux financiers français l'estimaient encore récemment à 600 millions...

Cette différence d'appréciation n'explique cependant pas la discrétion qui a entouré l'entrée de la Coflexip sur le marché américain, le placement ayant eu lieu entre le 17 et le 26 novembre. Mais elle révèle peut-être une contradiction : comment justifier qu'une entreprise à actionnariat public opte pour la Bourse américaine, au moment où le gouvernement ne cesse de vanter le marché français pour les privatisations... Réfutant ces arguments, M. Marbach affirme que ce silence lui a été imposé par les réglementations boursières outre-Atlantique. Mais il n'exclut pas qu'un jour *«la seule société française cotée à New-York et pas à Paris»* puisse l'être dans son pays d'origine. Une fois reconnue en Amérique...

DOMINIQUE GALLOIS

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

CONTRAT

INTER MUTUELLE ASSISTANCE signe un accord avec une société allemande. – Inter Mutuelle Assistance (IMA) dont le siège est à Niort (Deux-Sèvres) vient de signer un contrat avec la société allemande HDI (Haftpflichtverband des deutschen Industrie). IMA offrira ainsi au 1er janvier aux sociétaires de HDI une assistance en Allemagne et dans le monde entier, comme elle l'offre déjà aux sociétaires d'une dizaine d'autres mutuelles et sociétés d'assurance. Cette assistance sera mise en œuvre par sa filiale à Munich, IMA Deutschland. Ce contrat est le premier d'IMA avec un assureur allemand. La société HDI, issue du monde coopératif et dont le siège est à Hanovre, est le troisième assureur automobile allemand. IMA prépare un contrat analogue avec le huitième assureur belge, Prévoyance et Voorzorg, dont la signature interviendra le 15 février 1994. – *(Corresp.)*

RÉSULTAT

PECHINEY INTERNATIONAL contraint de faire 450 millions de francs de provisions. – Pechiney International, filiale du groupe Pechiney spécialisée dans l'emballage, a révélé, mercredi 8 décembre, avoir effectué des transactions malheureuses sur les marchés à terme des métaux. Le groupe a précisé, dans un communiqué, qu'il allait devoir passer des provisions *exceptionnelles* d'un montant après impôts de 75 millions de dollars (environ 450 millions de francs) sur la base actuelle des cours des métaux. Ces provisions *«affecteront»* le résultat de l'entreprise, qui restera cependant *«largement bénéficaire»*. Jusqu'alors, Péchiney International tablait sur une progression de son résultat 1993 par rapport au 1,071 milliard de francs dégagé en 1992 avant amortissement des écarts d'acquisition. Le dividende par action sera toutefois maintenu au même niveau qu'en 1992.

ACQUISITION

EMC SERVICES prend le contrôle de l'espagnol Valls Quimica. – EMC Services, filiale du groupe public Entreprise minière et chimique (potasse et traitement des déchets), a annoncé, mercredi 8 décembre, avoir pris *«une forte majorité»* de la société espagnole Valls Quimica, spécialisée dans la régénération des solvants. Implantée près de Bercelone, Valls Quimica a régénéré 12 000 tonnes de solvants, soit 25 % du marché espagnol alors qu'EMC Services en régénère en France environ 4 000 tonnes (moins de 10 % du marché). EMC Services, qui, à travers sa filiale Tredi, est notamment spécialisée dans la destruction du pyralène (utilisé dans les transformateurs électriques), a réalisé un chiffre d'affaires de 524 millions de francs en 1992.

ACCORD

PRISUNIC joint ses forces à Promodès pour ses achats alimentaires. – Prisunic vient de conclure avec le groupe Promodès un accord de fourniture en produits alimentaires périssables et non périssables, qui prendra effet au premier janvier. La chaîne de magasins populaires, pénalisée depuis plusieurs mois sur ses conditions d'achats dans l'alimentaire, pourra ainsi bénéficier de la force de Promodès. Cet accord est accompagné d'un second sur l'acheminement des produits non périssables qui sera progressivement assuré par Promodès, à l'exception des magains desservis par un entrepôt de Gonesse.

PROJET

SHARP veut produire des photocopieuses en Chine. – Le japonais Sharp prévoit d'installer une unité de fabrication de photocopieuses à Changshu, dans la province chinoise de Jiangsu, a annoncé à Tokyo un responsable de la société. L'unité, qui emploiera 300 salariés, doit démarrer la fabrication en octobre avec une production annuelle escomptée de 10 000 appareils la première année, qui pourra atteindre 400 000 en 1997.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 9 décembre ↑ Bien orientée

Pour la deuxième séance consécutive, la Bourse de Paris était bien orientée dans le sillage des autres places mondiales. En nette progression de 0,87 % au début des échanges, les valeurs françaises affichaient encore une avance de 0,73 % aux alentours de 13 heures. Trois heures après l'ouverture, les transactions sur le marché à règlement mensuel avoisinaient 2 milliards de francs.

Selon un opérateur, la tendance restait résolument positive, surtout à l'approche de la fin d'année, période traditionnelle d'achats de titres par les gestionnaires de sicav. «L'évolution des négociations sur le GATT est toujours le principal sujet de préoccupation sur les marché, mais à mesure que se rapproche la date de l'échéance, le climat se détend les opérateurs estimant impossible un échec», a souligné l'un d'eux.

La Bourse de New-York, qui a terminé mercredi soir sur un nouveau record, comme la Bourse de Londres, dopait également le marché parisien, notait un spécialiste.

Le nouvel indice SBF 120 s'inscrivait à 1 523,20, soit en hausse de 0,73 %. Le SBF 250, pour sa part, s'inscrivait en progression de 0,6 % à 1 453 points.

Du côté des valeurs, la Générale des eaux poursuivait son mouvement de hausse et la valeur était en progression de 2,2 % dans un marché très animé de 55 000 titres. Total était en recul de 1,03 %, et Pechiney International cédait près de 5 %. Le titre baissait en réaction aux importantes provisions passées suite aux achats à terme malheureux réalisés par sa filiale américaine. Euro Disney était de nouveau orienté à la baisse et abandonnait 6,9 % à 34,40 francs.

NEW-YORK, 8 décembre ↑ Nouveau record

Wall Street a battu son vingt-huitième record de 1993, mercredi 8 décembre, dans une atmosphère qualifiée toutefois de *«léthargique»* à la veille de la publication de l'indice des prix de gros en novembre. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé mercredi à 3 734,53 points, en hausse de 15,65 points, soit une avance de 0,42 %. Quelques 312 millions de titres ont été échangés. Les valeurs en hausse ont été plus nombreuses que les valeurs en baisse : 1 046 contre 992, alors que 651 actions sont restées inchangées.

Les investisseurs ont été encouragés par l'expansion «modérée», de l'économie américaine en novembre, selon le *Livre beige* publié mercredi par la Réserve fédérale. Les deux précédents Livres beiges avaient fait état d'une croissance *«lente à modérée»* de l'économie.

L'indice Dow Jones a également profité d'un bond des titres Xerox et ITT. Le premier groupe américain d'équipements de photocopie a annoncé la suppression de 10 000 emplois dans le monde entier dont la moitié en 1994 et ITT a rendu publique son intention de revendre sa filiale Rayonier (bois et papier) à ses actionnaires. Mais le marché dans son ensemble resto *«sans direction»*, a indiqué Hugh Johnson, responsable chez First Albany.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, a terminé à 6,16 % inchangé par rapport à la veille.

VALEURS	Cours du 7 décembre	Cours du 8 décembre
Alcoa	69 1/4	72 1/2
ATT	55 1/4	55 3/8
Boeing	41	39 5/8
Chase Manhattan Bank	34	34 1/8
Du Pont de Nemours	47 1/4	47 1/2
Eastman Kodak	61 3/8	62 1/2
Exxon	62 5/8	62 1/4
Ford	63 5/8	63 1/4
General Electric	99 3/4	100 3/8
General Motors	54 1/2	55 1/4
Goodyear	46 1/4	46 1/8
IBM	53 7/8	54
ITT	88 3/4	91 1/8
Mobil Oil	76 1/4	73 5/8
Pfizer	66 3/4	66 7/8
Schlumberger	58 3/4	58 3/8
Texaco	62 7/8	62 7/8
UAL Corp. ex-Allegis	150	150 5/8
Union Carbide	20 5/8	20 7/8
United Tech.	62	62 7/8
Westinghouse	14	14
Xerox Corp.	80 3/4	86

LONDRES, 8 décembre ↑ Au plus haut

Les valeurs ont fortement progressé mercredi 8 décembre au Stock Exchange, stimulées par le succès de la dernière adjudication de fonds d'Etat de la Banque d'Angleterre, qui a été plusieurs fois sursouscrite. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a terminé en hausse de 40,1 points, à 3 277,4 points, soit une nette progression de 1,2 %, établissant ainsi un nouveau record de clôture. 818,4 millions de titres ont été échangés contre 686,3 millions la veille.

Du côté des valeurs, Courtaulds Textiles a baissé de 54 pence à 489, après avoir prévu que ses résultats pour l'exercice 1993 seraient probablement inférieurs à ceux de l'année dernière. Les banques sont restées soutenues par les spéculations sur une nouvelle baisse des taux d'intérêt britanniques : Bank of Scotland a avancé de 11 pence à 228 et Abbey National de 20 pence à 480.

British Aerospace a progressé de 13 pence à 422, en réaction aux pertes enregistrées la veille après que deux filiales néerlandaises avaient renoncé à leur projet de fusion.

VALEURS	Cours du 7 décembre	Cours du 8 décembre
Allied Lyons	6,20	6,34
BP	3,30	3,31
BTR	3,44	3,43
Cadbury	4,65	4,70
De Beers	13,38	14,13
Glaxo	6,84	6,89
GUS	5,85	5,81
ICI	7,49	7,58
Reuters	17,42	17,42
RTZ	7,31	7,39
Shell	7,04	7,05
Unilever	11,66	11,72

TOKYO, 9 décembre ↑ Rebond

L'indice Nikkei de la Bourse de Tokyo a fait un bond de 3,36 % jeudi 9 décembre, terminant au-dessus des 17 000 points pour la première fois depuis le 3 décembre, à la faveur d'achats techniques liés au marché à terme. Le principal indicateur de tendance a gagné 553,96 points à 17 061,91 points, alors qu'il en avait perdu 395,54 points (2,34 %) la veille.

L'arrivée à échéance, vendredi, des contrats à terme de décembre a incité les opérateurs à acheter, mais le volume est resté faible, de nombreux investisseurs restant prudents en l'absence de nouveaux éléments. Le volume a été estimé à 220 millions de titres contre 270 millions mercredi.

VALEURS	Cours du 8 décembre	Cours du 9 décembre
Ajinomoto	1 140	1 190
Bridgestone	1 180	1 260
Canon	1 360	1 410
Fuji Bank	1 820	1 900
Honda Motors	1 320	1 370
Matsushita Electric	1 410	1 460
Mitsubishi Heavy	615	638
Sony Corp.	4 920	5 030
Toyota Motors	1 700	1 770

CHANGES

Dollar : 5,8465 F ↓

Jeudi 9 décembre, le deutschemark s'effritait à 3,4232 francs à l'ouverture du marché des changes parisien contre 3,4347 francs la veille en fin de journée (cours indicatif Banque de France), tandis que le dollar s'échangeait à 5,8465 francs contre 5,8630 francs mercredi soir (cours BdF).

FRANCFORT	8 déc.	9 déc.
Dollar (en DM)	1,7846	1,7887
TOKYO	**8 déc.**	**9 déc.**
Dollar (en yens)	107,82	108,65

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (9 déc.) .... 6 5/8 % - 6 11/16 %

New-York (8 déc.) .... 2 13/16 %

BOURSES

	7 déc.	8 déc.
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	2 176,12	2 205,31
(SBF, base 1000 : 31-12-90)		
Indice SBF 120	–	1 512,23
Indice SBF 250	–	1 444,74
NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*	7 déc.	8 déc.
Industrielles	3 718,88	3 734,53
LONDRES *(Indice «Financial Times»)*	7 déc.	8 déc.
100 valeurs	3 237,30	3 277,40
30 valeurs	2 429,80	2 454,40
Mines d'or	231,10	235,90
Fonds d'Etat	105,55	105,94
FRANCFORT	7 déc.	8 déc.
Dax	2 115,46	2 148,13
TOKYO	8 déc.	9 déc.
Nikkei Dow Jones	16 507,95	17 061,91
Indice général	1 396,54	1 437,74

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,8520	5,8540	5,8970	5,9010
Yen (100)	5,3886	5,3950	5,4394	5,4463
Ecu	6,6098	6,61151	6,6093	6,6181
Deutschemark	3,4235	3,4250	3,4263	3,4295
Franc suisse	3,9688	3,9729	3,9912	3,9975
Lire italienne (1000)	3,4947	3,4981	3,4756	3,4812
Livre sterling	8,7376	8,7436	8,7635	8,7732
Peseta (100)	4,2061	4,2106	4,1778	4,1855

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 3/16	3 5/16	3 1/4	3 3/8	3 5/16	3 7/16
Yen (100)	2 3/16	2 5/16	1 15/16	2 1/16	1 3/4	1 7/8
Ecu	6 5/8	6 3/4	6 5/16	6 7/17	6	6 1/8
Deutschemark	6 3/16	6 5/16	5 15/16	6 1/16	5 5/8	5 3/4
Franc suisse	4 1/8	4 1/4	3 15/16	4 1/16	3 3/4	3 7/8
Lire italienne (1000)	8 7/16	8 11/16	8 7/16	8 11/16	8 5/16	8 9/16
Livre sterling	5 5/16	5 7/16	5 3/16	5 5/16	5 1/16	5 3/16
Peseta (100)	9 3/16	9 1/2	8 7/8	9 1/16	8 1/2	8 13/16
Franc français	6 5/8	6 3/4	6 3/8	6 1/2	6	6 1/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 9 DÉCEMBRE

Liquidation : 24 décembre
Taux de report : 7,13

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : +0,67 % (2220,09)

Règlement mensuel

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
5700	EDF-GDF 3%	5700	5720	+0,35
1084	B.N.P. (T.P)	1082	1081	-0,09
1026	Cr.Lyonnais(T.P.)	1015	1015	—
2315	Renault (T.P.)	2325	2325	—
2530	Rhone Poulenc(T.P)	2650	2585	-2,45
1100	Saint Gobain(T.P.)	1175	1180	+0,43
1040	Thomson S.A (T.P)	1048	1045	-0,29
505	Accor 1	598	590	—
775	Air Liquide 1	827	837	+1,21
736	Alcatel Alsthom 1	816	817	+0,12
630	Alcatel Cable 1	656	659	+0,46
365	Alspi 1	376	382	+1,60
685	AGF(Ass.gle.Fce) 1	669	678	+1,35
1460	Axa 1	1525	1564	+2,56
41	Bail Equipement 1	47,50	46,60	-1,89
1140	Bail Invest. 1	1149	1125	-2
495	Bancaire (Cie) 1	540	550	+1,85
149	Banque Colbert C2	154,90	151,50	-2,19
659	Bazar Hot. Ville 2	680	681	+0,15
1250	Berger (M) 2	1201	1246	+3,75
490	Bertrand Faure 2	515	496	-3,69
1100	BIC 1	1200	1261	+5,08
144	BIS 1	166	164,50	-0,90
275	BNP I	289,50	289,10	-0,14
350	Bollore Techno.1	335	335	—
2580	Bongrain 1	2972	2920	-1,75
640	Bon Marche (Au) 1	640	635	-0,78
635	Bouygues 1	697	698	+0,14
835	BSN 1	860	872	+1,40
1230	Canal + 1	1307	1314	+0,54
163	Cap Gemini Sogeti1	189	189	—
195	Carnaudmetalbox 1	185	185	—
3580	Carrefour 1	4015	4085	+1,74
161	Casino Guichard 1	181,50	181,50	—
137	Casino Guich.ADP 1	139,30	139	-0,22
790	Castorama Dl (Li)1	820	850	+3,66
425	Caumartin Part(M)2	401	405	+1
270	C.C.F. 1	288	286,50	-0,52
58	CCMC-Manegid(Ly) 2	85,55	84,10	-2,27
375	Cegid (Ly) 1	497	470	-5,43
31	Centrest (Ny) 2	31,60	31	-1,90
485	CEP Communication1	430	430	—
103	Cerus Europ.Reun 1	120,90	121,50	+0,50
1150	Cetelem 1	1264	1285	+1,66
1180	CGIP 1	1184	1200	+1,35
1110	Chargeurs 1	1186	1187	+0,08
320	Christian Dior 1	338,20	348,50	+3,05
335	Ciments Fr.Priv.B2	330	329,80	-0,06
500	Clarins 1	530	530	—
325	Club Mediterranee1	345,50	335	-3,04
950	Coles 1	1031	1040	+0,87
680	CGP (Papiers)(Ly)2	731	—	—
219	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
1540	Comptoir Moder. 1	1620	1639	+1,17
510	CPR Paris.Reesc. 1	530	521	-1,70
1070	Credit.F.France 1	1183	1194	+0,93
480	Credit Local Fce 1	475,20	477,80	+0,51
670	Credit Lyonn.CIP 1	680	677	-0,44
630	Credit National 1	672	670	-0,30
550	CSEE 1	549	542	-1,28
4590	Damart 1	4930	4979	+0,99

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
515	Dassault-Aviation1	495	483,10	-2,40
385	Dassault Electro 1	404	404,90	+0,22
1980	De Dietrich 1	2128	2110	-0,85
585	Degremont 1	507	512	+0,99
33	Dev.R.N-P De Cal 2	29,50	28,10	-4,75
69	Dev.R.Sud-Est Ly2	69	—	—
326	DMC (Dollfus Mi)1	324,20	332,60	+2,59
650	Docks France 1	708	712	+0,56
105	Dynaction 1	100,20	102	+1,80
2530	Eaux (Gle Des) 1	2728	2790	+2,27
575	EBF (Epeda B.) 1	651	647	-0,61
555	Ecco 1	580	590	+1,72
1120	Eiffage(ex Foug.)1	1135	1125	-0,88
420	Elf Aquitaine 1	430,10	430,10	—
925	Elf Sanofi 1	1013	1009	-0,39
375	Essi-Elf CPex 1	387	—	—
820	Eridania Beghin 1	848	866	+2,12
680	Essilor Intl 1	694	700	+0,86
435	Essilor Intl ADP 1	472	471,50	-0,11
990	Esso 1	994	1004	+1,01
2190	Eurafrance 1	2280	2275	-0,22
35	Euro Disney 1	36,95	34,45	-6,77
540	Euro RSCG W.W 1	544	542	-0,37
1520	Europe 1- 1	1533	1525	-0,52
38	Eurotunnel 1	41,50	41,25	-0,60
795	Filipacchi Medias1	799	798	-0,13
145	Finextel 1	145,10	145,10	—
465	Fives-Lille 1	485	495,10	+2,08
5100	Fromageries Bel 1	5250	5240	-0,19
1820	Galeries Lafayet.1	1910	1916	+0,31
525	GAN 1	540	537	-0,56
415	Gascogne (B) 1	453	463	+2,21
1940	Gaz Eaux(Fin.Ind)1	1950	1950	—
500	Geophysique 1	529	528	-0,19
660	Groupe Andre S.A.1	649	650	+0,15
695	Groupe De La Cite1	756	758	+0,26
490	GTM-Entrepose 1	489	483	-1,23
1760	Guyenne Gascogne 1	1790	1790	—
440	Havas 1	473,40	474,20	+0,17
220	IMA 1	222	225	+1,35
530	Imetal 1	550	556	+1,09
122	Immob.Phenix 1	128	123,50	-3,52
130	Ingenico 1	135,60	135	-0,44
2340	Ins.Merieux Int. 1	2302	—	—
520	Interbail 1	516	516	—
500	Intertechnique 1	478	474	-0,84
1230	Jean Lefebvre 1	1295	1279	-1,24
695	Klepierre 1	714	709	-0,70
870	Labinal 1	649	645	-0,62
410	Lafarge Coppee 1	434,50	437,40	+0,67
130	Lagardere (MMB) C1	145	141	-2,76
265	Lapeyre C1	300	305	+1,67
270	Lebon 2	281	281	—
4500	Legrand 1	5290	5330	+0,76
3810	Legrand ADP 1	4000	4010	+0,25
183	Legris indust. 1	190,80	195	+2,20
1030	Locindus 1	1050	1050	—
3530	LVMH Moet Vuitton1	3902	3918	+0,41

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
525	Lyon.Eaux-Dumez 1	540	538	-0,37
425	Marine Wendel 1	403	403	—
132	Matra-Hachette 1	148,10	148	-0,07
60	Metaleurop 1	71,50	73,05	+2,17
13	Metrologie Intl 1	13,60	13,55	-0,37
180	Michelin 1	190	190,90	+0,47
85	Moulinex 1	100	104	+4
1030	Navigation Mixte 1	1040	1040	—
152	Nord-Est 1	153,80	152,10	-1,11
585	Nordon (Ny) 1	530	—	—
32	Olipar 1	28,90	29	+0,35
1120	Oreal 1	1226	1248	+1,79
480	Paribas 1	482,30	483	+0,15
350	Pechiney CIP 1	371,30	375,30	+1,08
190	Pechiney Intl 1	208,40	198,20	-4,89
385	Pernod-Ricard 1	391	398	+1,79
670	Peugeot 1	729	736	+0,96
885	Pinault-Printemps1	873	890	+1,95
625	Plastic-Omn.(Ly) 1	646	652	+0,93
350	Pollet	386	389	+0,78
890	Primagaz 1	935	963	+2,99
1110	Promodes 1	1150	1182	+2,78
325	Radiotechnique 1	348,40	351,10	+0,77
900	Redoute(S.A.La)1	925	926	+0,11
210	Remy Cointreau 1	238	236	-0,84
600	Rexel(ex.CDME) 1	610	613	+0,49
152	Rhone Poulenc A 1	149,50	149,30	-0,13
27	Rochette (La) 1	28,30	28,20	-0,35
705	Roussel Uclaf 1	693	710	+2,45
3930	Rue Imperiale(Ly)1	4098	4046	-1,29
187	Sade (Ny) 1	163	155	-4,91
2380	Sagem 1	2510	2525	+0,60
525	Saint-Gobain 1	576	585	+1,56
1300	Saint-Louis 1	1400	1415	+1,07
1740	Salomon (Ly) 1	1960	1980	+1,02
465	Salvepar (Ny) 2	481	488,50	+1,56
2150	Sat 2	2285	2250	-1,53
830	Saupiquet (Ns) 1	950	950	—
375	Schneider 1	417	418	+0,24
18	SCOA 1	10	10	—
595	SCOR S.A 1	596	600	+0,67
465	S.E.B.1	493	496,50	+0,71
515	Sefimeg 1	521	517	-0,77
208	Selectibanque 1	201	200,40	-0,30
570	SFIM 2	958	952	-0,63
245	SGE 1	250	247	-1,20
580	Simco 1	589	586	-0,51
740	S.I.T.A 1	770	775	+0,65
1980	Skis Rossignol 1	1956	1959	+0,15
585	Sligos 1	517	521	+0,77
679	Societe Gale A 1	740	748	—
36	Sodexco (B) 2	35	35,50	+1,43
82	Sodero (Ns) 2	60	60,50	+0,83
990	Sodexho 1	1085	1100	+1,38
145	Sogenal (Ny) 2	158,10	157,40	-0,44
1840	Sommer-Allibert 1	1948	1960	+0,62
520	Sophia 1	532	532	—
1590	Sovac 1	1745	1785	+2,29

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
380	Spie Batignolles 1	374	372	-0,53
570	Strafor Facom 1	542	540	-0,37
330	Suez 1	345,50	349	+1,01
220	Synthelabo 1	228,90	228,60	-0,13
150	Thomson-CSF 1	165,90	167	+0,66
310	Total 1	320	317,40	-0,81
615	UAP 1	664	669	+0,75
390	UFB Locabail 1	395	397	-2,03
225	UGC DA(ex Robur)M1	224	221,80	-0,98
525	UIC 1	525	528	+0,57
640	UIF 1	825	625	—
950	UIS 2	953	975	+2,31
530	Unibail 1	579	575	-0,69
1080	Valeo 1	1210	1227	+1,40
205	Vallourec 1	199,90	205	+2,55
350	Via Banque 1	399,80	399,80	—
290	Worms & Cie 1	312,90	313	+0,03
1880	Zodiac 1	1855	1843	-0,65
958	Elf Gabon 1	949	951	+0,21
163	American Barrick 1	163	165,20	+1,35
177	American Express 1	188,10	188,20	+0,05
330	A.T.T. 1	330	325,10	-1,48
220	Anglo American 1	239	251,10	+5,06
510	Amgold 1	501	514	+2,59
290	Banco Santander 1	280,80	283,20	+0,85
910	B.A.S.F. 1	975	977	+0,21
1120	Bayer 1	1185	1196	+0,08
29	Blenheim Group 1	29	28,95	-0,17
71	Buffelsfontein 1	69,80	70,50	+1
188	Chase Manhattan 1	199,30	199,20	-0,05
2320	Daimler Benz 1	2575	2590	+0,58
112	De Beers 1	124,50	124,30	-0,16
2860	Deutsche Bank 1	3005	3035	+1
1400	Dresdner Bank 1	1527	1556	+1,90
70	Driefontein 1	71,70	73,90	+3,07
290	Du Pont Nemours 1	275,10	279,60	+1,64
385	Eastman Kodak 1	385	389	+1,10
8	East Rand 1	7,35	7,15	-2,72
76	Echo Bay Mines 1	77,50	78,55	+1,35
210	Electrolux 1	210	205	-2,38
230	Ericsson 1	255	247,60	-2,90
385	Exxon Corp. 1	370,80	366,90	-1,05
355	Ford Motor 1	371,50	—	—
93	Freegold 1	90,55	93,90	+3,70
10	Gencor Limited 1	9,45	9,35	-1,06
585	General Electric 1	591	586	-0,85
315	General Motors 1	325	323,70	-0,40
390	Generale Belgique1	435	430,10	-1,13
34	Grd Metropolitan 1	38,60	39,20	+1,55
37	Guinness Plc 1	41,60	40,80	-1,92
24	Hanson Plc 1	23,80	23,90	+0,42
28	Harmony Gold 1	28,25	28,60	+1,24
425	Hewlett-Packard 1	448	—	—
43	Hitachi 1	41,15	41,70	+1,34
940	Hoechst 1	1010	1000	-0,99
310	I.B.M 1	315,10	316,20	+0,35
58	I.C.I 1	68,50	67,35	-1,68
545	I.T.T. 1	530	534	+0,75

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
300	Ito Yokado 1	290,70	293,60	+1,00
74	Matsushita 1	76,20	77,10	+1,18
330	Mc Donald's 1	348,50	341	-2,15
230	Merck and Co 1	198,10	198,80	+0,35
545	Minnesota Mmg 1	644	635	-1,40
58	Mitsubishi Corp. 1	56	55,10	-1,61
455	Mobil Corporat. 1	444,20	—	—
410	Morgan J.P. 1	434	—	—
4550	Nestle SA Nom.1	4870	4951	+1,66
85	Nippon MeatPacker1	80,10	84,70	+5,74
177	Norsk Hydro 1	162,20	161,80	-0,25
230	Olsil 1	227	236	+3,96
1550	Petrofina 1	1635	1630	-0,31
330	Philip Morris 1	330,80	329,10	-0,51
117	Philips N.V 1	120,50	121	+0,41
144	Placer Dome Inc 1	140	143,50	+2,50
330	Procter Gamble 1	339,90	335,30	-1,38
220	Quilmes 1	228	224	-1,75
51	Randfontein 1	53,50	55	+2,80
225	Rhone Poul.Rorer 1	219	219,90	+0,41
630	Royal Dutch 1	615	609	-0,98
59	R T Z 1	64,15	64,60	+0,70
15,50	Saatchi & Saatchi 1	13,05	13,20	+1,15
473	Sega Enterprises 1	439	444,10	+1,16
59	Saint-Helena 1	57,95	57,10	-1,47
350	Schlumberger 1	342	341,10	-0,26
59	Shell Transport 1	62,10	61	-1,77
2450	Siemens 1	2529	2566	+1,46
250	Sony Corporation 1	265,10	267,50	+0,91
123	Sumitomo Bank 1	102	103,70	+1,67
200	T.D.K 1	188	195,70	+4,10
72	Telefonica 1	73,45	74,95	+2,04
35	Toshiba 1	34,80	35,45	+1,87
645	Unilever 1	676	681	+0,74
370	Unit.Technologie 1	366	368,50	+0,68
535	Vaal Reefs 1	548	550	+0,36
1360	Volkswagen A.G 1	1433	1440	+0,49
305	Volvo (act.B) 1	333,70	327	-2,01
260	Western Deep 1	254	257,70	+1,46
486	Xerox Corp. 1	481	504	+4,78
118	Yamanouchi 1	107,90	109	+1,02
4,67	Zambia Copper 1	4,75	4,72	-0,63

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	119,20	0,863
CEPME 8,5% 88 CB	109,45	3,749
CEPME 9% 89 CA#	116,10	2,782
CEPME 9% 92-06 TSR	—	4,167
CFD (CCCE)9,7%90CB	—	8,159
CFD exCCCE8,6%92CB	117,85	7,116
CFF 10% 88-98 CA#	118,11	1,315
CFF 9% 88-97 CA#	111,50	1,652
CFF 10,25% 90 CA#	124,19	7,554
CLF 8,9% 88 CA#	116,94	4,755
CLF 9%88-93/98 CA#	112,29	7,668
CNA 9% 4/92 CB	120,71	5,400
CRH 8,6% 92-93 CB	115	3,841
CRH 8,5% 87-88 CA#	112,81	8,497
EDF 8,6% 88-89 CA#	114,20	6,998
EDF 8,6% 92 CA#	118,30	5,749
Emp.Etat 10,8%79	103,20	2,841
Em.Etat 13,4%83 CA	108,27	12,959
Em.Etat10,26%86 CA	118,20	7,646
Emp.Etat 6%7/93-97	102,37	2,400
Finansder 9%91CB#	122,70	0,321
Finanad.8,6%92 #CB	118,50	7,445
Floral9,75% 90 CA#	119,15	3,686
OAT 9,90%12/97 CA#	116,40	9,792
OAT TMB 81/99 CA	99,08	7,435
OAT 10% 5/00 CA#	123,37	5,370
OAT 01 TME CA	100,75	5,423
OAT 8,5%11/02 CA #	118,61	0,326
OAT 8,50% 19 CA #	124,87	1,048
OAT 8,50%92-23 CA#	125,86	5,310
PTT 11,2% 85 CB#	109,70	0,387
SNCF 8,8% 87-93CA	113,85	7,474
Lyon.Eaux 6,5%90CV	952	—

Actions

VALEURS	Cours Préc.	Dernier cours
Arbel 2	340	338,50
Bains C.Monaco 2	871	880
B.Hypoth.Europ.	120	120
B.N.P Intercont.2	480	482,10
Bidermann Ind	415	—
B T P (la cie) 2	29,60	30
Cambodge	939	—
Carbone Lorraine 2	438,10	448
Cass Poclain 2	2,55	—
CBC 1	348	348,80
Centenaire Blanzy	375	372
Caragan Holding	25	25
Champex (Ny)	9	9
CIC Un.Euro.CIP 1	345	345
C.I.T.R.A.M. (B)	3200	—
Cpt Lyon Alem.2	385	392
Concorde-Ass Risq2	1140	1131
Constr.Met.Prov.	12,50	—
Credit Gen.Ind.	93	93
Darblay	560	—
Didot Bottin	505	505
Eaux Bassin Vichy	2280	—
Ecia 1	544	545
Ent.Mag. Paris	4250	—

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Eridania Beghin CI	745	749
Fidei(exImmofical)2	343	345
Finalens	355	—
F.I.P.P.	300	—
FNAC 2	2800	—
Fonciere (Cie)	739	739
Foncina	165	—
France I.A.R.D	392	392
France S.A 1	2093	2093
Fram. Paul-Renard	2050	—
Gaumont 2	749	741
Genefim	342	—
Gevelot	500	—
G.F.C. 1	480	487
G.T.I (Transport)	315	—
Immobail 2	589	586
Immobanque 2	1015	1075
Im.Marseillaise 2	8490	8410
Invest.(Sté Cie.)	2200	2199
Lille Bonnieres	1387	1400
Locafinanciere	482	—
Louvre 1	185,50	186
Lucia	130	—
Machines Bull 2	21,05	22,50
Mag.Uniprix	180	175,60
Metal Deploye	226	226
Mors 2	41	49,90
Navigation (Nle)	126,50	132
Optorg 2	339	364,10
Oreal (CI)	989	938
Origny-Desvroise	890	880
Monoprix	1320	—
Paluel-Marmont	334,10	—
Parfinance	209,70	211
Paris Orleans	238	235
Piper Heidsieck	755	—
Porcher	218,10	210
Promodes (CI)	900	929
Publicis 2	1090	1000
Rochefortaise Com.	153	159
Rosario 2	190,60	190
Rougier	252	248
S.A.F.A.A.	251	—
S.A.F.I.C Alcan	208	198
Saga	560	580
Salins du Midi 2	550	547
Savoisienne M.	162	162
Silic 2	850	841
S.I.P.H.	80	—
Sofal	462	—
Soffo	250	235,10
Sofitam	88	65,60
Sofragi	3693	3720
Soudure Autogene	695	697
Sovabail	475	—
Steml	1025	—
Taittinger 1	2181	2180
Tour Eiffel	279	—
Ufiner Cofrath	1940	1978
Vicat 2	450	455
Virax	98	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	598	598	Kubota Corp.	28,05	—
Akzo NV	550	—	Noranda Mines	118	106
Alcan Aluminium	122,20	126,80	Olivetti Priv.	4,75	—
American Brands	208	—	Pfizer Inc.	387,50	386
Arbed	521	—	Ricoh Cy.	32	—
Asturienne Mines	106,10	—	Robeco	363	363,30
Banco Pop. Espanol	846	—	Rodamco N.V.	183	182,50
Banque Regl.Inter.	38000	38000	Rolinco	383,40	385,40
Chrysler Corp.	316	—	Saipem SPA	8,80	—
C.I.R SPA	3,90	3,90	Sears Group Plc	29,50	—
Commerzbank AG	1260	1323	SKF Aktiebolaget	81	85
Dow Chemical Co.1	332,50	330	Tenneco Inc.	280	—
Fiat Ord	13,95	14,50	Toray Ind.	31,90	31,80
G.B.L.(Brux.Lamb.)	820	820	West Rand Cons.	5,35	5,35
Gevaert	1150	1150		—	—
Glaxo Holdings Plc	58,95	58,50		—	—
Goodyear T.& R.Cy	266,10	266,50		—	—
Honeywell Inc	189,90	—		—	—
Johannesburg Cons.	186	↑		—	—

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Sepa Hydro Energie	312	—	Molex	158,10	—
Benedictine	3980	—	Off.Com.Pharm.*	950	—
Bienzy-Ouest*	758	—	Partic.Percier *	192	—
Brasseries Maroc	397	—	Rorento	298,60	—
Calciphos*	69,40	—	St-Dominique(Fin)	154	—
Canadian Pacifique	96,10	—	St Gobain Emball.*	1899	—
CGH Cogenher ech.*	7	—	Schlumberger Ind.*	408	—
CEGF (Ent.Ge.Fr.L)	493	—	SEPR *	1398	—
Cie Industrielle*	5400	—	SPR "B" nom.	350	—
Coparex Inter.*	592	—	Testut-Aequitas	180	—
Cr.Universel (Cie)	230	—	Waterman *	1100	—
CEAC *	77	—		—	—
Grace and Co.	239,10	—		—	—
Groupe Victoire	1480	—		—	—
Table France*	395	—		—	—
Konink. Pakhoed	75,10	—		—	—
Lecteurs Mouton *	186	—		—	—

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.A.C.	23,70	—	Guintoli	852	—
Boiron (Ly) 2 #	590	590	I.C.C. 2	225	225
Boisset (Ly)	222	230	Idianova	55	55
CRCAM Paris IDF 1	1193	1200	Immob.Hotel. 2 #	1700	1700
Calberson	375	370	Int. Computer	159,80	158,90
Cardif SA 1	1185	1190	IPBM	47	46,90
CEGEP #	150	158	N.S.C Schlum.Ny	1053	1051
CFPI	184	183,80	Seribo	281,10	280
C.N.I.M 1	1215	1220	Sopra	260	254
Codetour	320	320	TF1-1	511	512
Creeks	189,10	—	Thermador Hold(Ly)	495	495
Dauphin OTA	245	246	Unilog	273	271
Devanlay 2	1131	1131	Viel et Compagnie#	285	283
Labor.Dolisos	126	—	Vilmorin et Cie#2	408	409
Editions Belfond	90,10	—		—	—
Europ Propulsion 2	369	385,50		—	—
Finabail	174	174,50		—	—
Finacor	200	195		—	—
S.I.M. S.A.	903	920		—	—
Gravograph	152	155		—	—

Sicav (sélection) 8 décembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actifon	266,08	259,97
Actimonetaire C	32518,18	32518,18
Actimonetaire D	31801,21	31801,21
Améri-gan	8938,71	8594,91
Amplitude	811,45	787,82
Antigone trésor	745376	745376
Arbitr. Court Terme	8269,18	8269,18
Associé Première	34123,12	34123,12
Associc	1234,54	1234,54
Atout Amérique	111,98	109,26
Atout Asie	105,50	102,93
Atout Futur C et D	567,90	554,85
Aurecic	1801,51	1749,04
Avenir Alizes	1954,69	1916,36 ◆
Axa Capital	215,14	208,87
Axa Court Terme	9139,27	9139,27
Axa Cro.Ex.Dr.Inve	1141,40	1108,24
Axa.Ep.Fr.Ex Ageparg.	965,90	938,74
Axa Europa	144,50	140,29
Axa Investiments	132,80	128,93
Axa NPI	167,65	162,77
Axa Ob.Fr.Extrans	169,64	164,70
Axa.Ob.In.Ex Mo.U.Se	160,63	155,95
Axa Prem.Ex.Agepre	133,37	129,49
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	167,69	162,81
Axa Valeurs PER	157,40	152,82
Cadence 1	1137,23	1114,93
Cadence 2	1122,11	1100,11
Cadence 3	1114,53	1092,68
Capimonetaire	7130,77	7123,65
Capioblig	7982,53	7906,40
Capitacic	1645,68	1622,33
Clcamonde	1309,34	1271,20
Coeds	1588,35	1558,77
Comptavalor	4014,08	4008,07
Credit Mutuel Capital	1528,57	1498,70 ◆
Cred.Mut.Ep.Cour.T	758,61	758,61 ◆
Cred.Mut.Ep.Ind. Cap	115,23	112,15 ◆
Cred.Mut.Ep.Ind. Ols	113,23	110,20 ◆
Cred.Mut.Ep.J.	19822,57	19822,57
Cred.Mut.Ep.long.T	227,55	221,45 ◆
Cred.Mut.Ep.Monde	1404,27	1366,69 ◆
Cred.Mut.Ep.Quatre	1192,79	1160,87 ◆
Dieze	1885,51	1834,46
Drouot France	1055,70	1024,95
Drouot Sécurité	268,75	258,98
Ecocic	1274,15	1237,04
Ecuper	143,17	139
Ecur. Actions futur	207,75	201,70
Ecur. Capicourt	203,83	203,32
Ecur. Capitalisation	3125,65	3094,70
Ecur. Expansion	552334,19	551508,93
Ecur. Géovaleurs	2742,20	2662,33
Ecur. Investissement	175,65	170,53
Ecur. Monepremière	79748,81	79748,81
Ecur. Monétaire	22461,79	22461,79
Ecur. Trésorerie	2765,81	2765,81
Ecur. Trimestriel	2139,81	2117,83
Elanciel	138,02	134
Emergence Poste	112,93	109,64
Energia	382,34	365
Eparcic	4133,48	4133,48
Eparcourt-Sicav	4465,85	4444,34
Epargne Associat.	26856,24	26558,45
Epargne-Unie	1621,58	1582,01
Edi Cash capi.	9044,97	9044,97 ◆
Eurco Solidarité	1228,43	1216,27
Eurocic Leaders	1298,88	1261,05
Eurodyn	1422,87	1387,97

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Euro Gan	8803,83	7885,99
Fonsicav	16589,52	16556,41
France-gan	14077,32	13535,88
France Garantie	291,39	290,81
France Obligations	508,36	503,33
Francic	566,62	549,53
Francic Pierre	138,68	132,70
Francic-Regions	1347,59	1308,34
Fructi-Associations	39,92	39,92
Fructi-Capi	50,25	49,51 ◆
Fructidor	253,77	250,02 ◆
Fructifrance action C	234,99	229,26
Fructifrance action D	224,87	219,39
GAN Rendement	5833,72	5747,51
Gestilion	17663,13	17663,13
Gest.Associations	212,68	208
Horizon	1645,62	1597,69
HLM Monétaire	15974,82	15974,82
Indicia	1259,68	1228,72 ◆
Indest.Fse.Court.T	1690,75	1690,75
Interseys	107,53	107,28
Interepar	114268,87	110940,65
Interoblig	17854,60	17584,51
Intersélection Fce	609,76	597,82
Japacic	186,66	181,22
Jeunepargne	342,87	337,80
Latitude	2562,15	2558,31
Lion Association	12347,97	12347,97
Lion Institution	37165,59	37072,91 ◆
Lionplus	1232,59	1208,42
Lion Trésor	2494,50	2469,80
Livret Bourse Inv.	677,12	657,40
Livret Portefeuil.	857,60	832,62
Méditerranée	222,05	215,58
Mensuel CIC	10439,33	10335,97
Monédon	78125,95	78125,95
Mone.J.	41175,35	41175,35 ◇
Monévalor	46913,08	46913,08
Mutualité dépôts	15884,98	15853,27
Natio Court Terme	108470	108146
Natio Court Terme2	326516	326518
Natio Epargne	20995,86	20787,98
Natio Ep. Capital	13312,18	13180,38
Natio Ep. Croissance	2139,12	2081,87
Natio Ep. Obligations	231,57	225,37
Natio-Ep. Retraite	148,31	144,34
Natio Ep. Trésor	9310,05	9291,47
Natio. Eparg. Valeurs	535,65	521,51
Natio-Fran.index	1203,14	1170,94
Natio-Imm.	1505,80	1465,30
Natio-Inter	1838,75	1781,75 ◆
Natio-Monétaire	28597,21	28597,21
Natio-Opportunités	1432,38	1394,02
Natio-Patrimoine	1658,53	1612,19
Natio-Perspectives	1379,63	1342,71
Natio-Placements	67452,85	67452,85
Natio-Revenus	1124,27	1113,14
Natio Sécurité	11612,15	11612,15
Natio-Valeurs	1037,98	1018,20
Nippon-Gan	6741,69	6492,39
Nord Sud Dévelop.	1969,30	1964,37
Obli-Associations	182,21	189,37
Oblicic-Mondial	3197,88	3158,62
Oblicic-Régions	1168,54	1143,39
Oblifutur	3507,82	3442,22
Oblig. tres coté	214,38	211,21
Oblilion	1773,01	1755,46
Oblisécurité Sicav	14798,37	14798,37
Oblitys	532,32	524,45

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Oraction	1646,15	1606
Paribas Capitalisation	1917,01	1879,24
Paribas Opportunités	150,47	146,09
Paribas Patrimoine	690,81	678,46
Patrimoine Retraite	260,80	255,69
Parvalor	703,81	690,81
Planinter	1493,39	1456,97 ◆
Plénitude	168,77	163,85
Poste Croissance	6253,18	6248,93 ◆
Poste Gestion	75425,21	75425,21
Première Oblig	11337,17	11325,84
Prévoy. Ecureuil	115,80	114,65
Priv'Associations	33527,58	33527,58 ◆
Proficic	1858,38	1838,65
Rentacic	177,80	175,17
Revenus Trimestr.	5655,98	5598,96
Revenu-Vert	1247,91	1224,84
St Honoré Vie & Santé	1149,07	1098,96
St Honoré Bons du Tr.	12782,11	12718,52
St Honoré Invest.	1002,90	957,42
St Honoré Pacifique	779,61	744,29
St Honoré Real	17188,82	17040,06
Sécuricic	1973,35	1973,35
Sécuri-Gan	13827,22	13658,18
Sécuritaux	1582,45	1582,45
Sensivalor	30776,47	30776,47
SEVEA	105,52	102,95 ◆
SFI-CNP Assur	804,91	781,47
S.G. Fr. opport. C et D	1575,76	1544,88
Sicav Associations	2096,80	2096,80
Sicav 5.000	529,38	515,21
S.I. Est	1640,75	1592,96
Silvafrance	829,44	807,24
Sivam	484,82	471,84
Sivarente	245,89	241,07
Sivinter	563,11	548,84
Sogenfrance C	1437,78	1408,59
Sogenfrance D	1388,95	1361,72
Sogépargne	341,18	334,49
Sogintar	1650,36	1620,82
Soleil Investissements	733,14	705,04
Solstice	2348,18	2342,24
State Street Act. Eur	12727,35	12296,98 ◆
State Street Act. Frce	13021,69	12642,42 ◆
St. Str. Act.Japon	13891,46	13228,49 ◆
State Street Emer. Mts	19338,55	18408,81 ◆
St.Street OAT Plus	13222,65	12963,38 ◆
Stratégie Actions	1011,01	972,70
Stratégie Rendement	1673,73	1621,05
Techno-Gan	6995,32	6726,27
Thesora	799,22	791,31
Trésor Plus	1554,84	1539,25
Trésor Trimestriel	1092,25	1081,44
Trésoricic	149323,78	149323,78
Trilion	5629,57	5557,32
Uni-Associations	127,47	127,47 ◇
Uni-Foncier	1590,39	1512,58
Unifrance	691,49	674,62
Uni Régions	1465,26	1429,52
Univar	265,96	265,96 ◇
Univers Actions	1637,66	1597,72
Univers Obligations	2138,34	2098,47
Valorg	2335,12	2332,79 ◆
Valreal	60832,01	60801,61
Winterthur St-Honore	275,59	283,69

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 08/12	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,8540	5,8630	5,70	6,20
Ecu	6,6300	6,6250	—	—
Allemagne (100 dm)	343,9500	343,4700	332	355
Belgique (100 F)	16,4890	16,4495	15,90	16,80
Pays-Bas (100 fl)	306,8600	306,6400	295	316
Italie (1000 lires)	3,5030	3,5035	3,20	3,65
Danemark (100 krd)	87,3700	87,4400	83	91
Irlande (1 iep)	8,2920	8,2885	7,95	8,70
Gde-Bretagne (1 L)	8,7810	8,7480	8,40	9,20
Grèce (100 drachmes)	2,3985	2,3985	2,85	3,35
Suisse (100 f)	400,1400	399,1200	382	404
Suède (100 krs)	70,5900	70,4100	65	74
Norvège (100 k)	79,3200	79,1000	75	84
Autriche (100 sch)	48,9030	48,8380	47,50	50,50
Espagne (100 pes)	4,2115	4,2045	3,90	4,45
Portugal (100 esc)	3,3750	3,3700	3	3,75
Canada (1 $ can)	4,4248	4,4268	4,25	4,70
Japon (100 yens)	5,4370	5,3938	5,25	5,60

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 08/12
Or fin (kilo en barre)	70750	71800
Or fin (en lingot)	70700	71000
Napoléon (20f)	408	407
Pièce Fr (10 f)	379	—
Pièce Suisse (20 f)	405	409
Pièce Latine (20 f)	406	407
Souverain	516	517
Pièce 20 dollars	2690	2650
Pièce 10 dollars	1350	1400
Pièce 5 dollars	755	—
Pièce 50 pesos	2600	2650
Pièce 10 florins	423	424

Matif (Marché à terme international de France)
8 décembre 1993

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 197 488

Cours	Mars 94	Juin 94	Déc. 93
Dernier	129,04	128	125,12
Précédent	128,34	127,76	124,52

CAC 40 A TERME
Volume : 38 486

Cours	Janvier 94	Février 94	Déc. 93
Dernier	2233	2215,50	2220
Précédent	2198,50	2210,50	2187

RÈGLEMENT MENSUEL (1)
Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES
1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

JEUDI 9 DÉCEMBRE

TF 1

15.30 Feuilleton : La Clinique de la Forêt-Noire.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.40 Club Dorothée.
17.50 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Hélène et les garçons.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! Présenté par Christophe Dechavanne. Invitée : Bernadette Laffont.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show.
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.50 Série : Commissaire Moulin, police judiciaire. Non-assistance à personne en danger, de Franck Apprederis.
22.20 Magazine : Méfiez-vous des blondes. *Présenté par Amanda Lear.* Invité : Pierre Perret.
23.35 Série : Crimes passionnels. Antoinette, de Bernard Queysanne.

FRANCE 2

15.40 Tiercé, en direct de Vincennes.
15.55 Variétés : La Chance aux chansons. Emission présentée par Pascal Sevran. On chante le métro.
16.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.15 Magazine : Giga.
18.40 Jeu : Un pour tous.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne.
20.00 Journal, Journal des courses, Météo et Point route.
20.50 ▶ Magazine : Envoyé spécial. Crise de mères, de Marie-Pierre Farkas et Pierre-Laurent Constant; La roue de l'infortune (la télévision de Moscou), de Vincent Gerhards et Didier Dahan; Camargue : après le déluge, de Valérie Fourniou et Stéphane Poulle.
22.30 Divertissement : Juste pour rire. Présenté par Marcel Beliveau. Invité : Michel Boujenah.
23.35 Journal et Météo.
23.50 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field. En direct d'Annecy, pour le Festival du film italien et en hommage à Federico Fellini.

FRANCE 3

15.15 Série : La croisière s'amuse.
16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi. Présenté par Vincent Perrot. Invité : Julien Lepers.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer. Présenté par Pascal Sanchez, en direct de Val-d'Isère.
18.25 Jeu : Questions pour un champion. Animé par Julien Lepers.
18.50 Un livre, un jour. Présenté par Olivier Barrot. Catalogue de l'exposition *Pierre Chareau architecte, un art intérieur,* au Centre Georges-Pompidou.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Divertissement : La Grande Classe.
20.30 Le Journal des sports.
20.40 Keno.
20.50 Cinéma : L'Etat sauvage. ■■ Film français de Francis Girod (1977).
22.45 Journal et Météo.
23.15 Cinéma : La Cité des dangers. □ Film américain de Robert Aldrich (1975).

CANAL PLUS

15.10 Documentaire : *Jackie Kennedy.* De Maurice Paleau.
15.55 Cinéma : Bob Roberts. ■■ Film américain de Tim Robbins (1992).
17.35 Le Journal du cinéma du mercredi.
18.00 Canaille peluche.

— *En clair jusqu'à 19.00* —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Sport : Basket-ball. Limoges-Trévise. Match de la Coupe des champions, en direct; à 19.00, coup d'envoi.
20.35 Cinéma : Le Cri de la roche. □ Film franco-germano-canadien de Werner Herzog (1992).
22.05 Flash d'informations.
22.10 Cinéma : Le petit prince a dit. ■■ Film franco-helvétique de Christine Pascal (1992).
23.55 Documentaire : Anything for John. De Doug Headline.

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

17.00 Cinéma : Les Vacances de M. Hulot. ■■■ Film français de Jacques Tati (1953, rediff.).
18.25 Documentaire : Panamarenko, un artiste anversois. De Jean Antoine (rediff.).
19.00 Série : The New Statesman.
19.30 Documentaire : Voisins. D'Enrique Colina.
19.40 Documentaire : Qui serez-vous aujourd'hui ? Les marchands de personnalité, de Juliane Endres.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ▶ Soirée thématique : Deux poids, deux mesures. Une seule justice pour l'Europe ? Soirée proposée par nos collaborateurs Laurent Greilsamer et Agathe Logeart.
20.41 Documentaire : Les Habits de la justice. De Lise Deramond.
20.54 Débat (et à 21.42, 22.05, 22.32, 22.48).
20.55 Documentaire : Deux justices en crise, Birmingham et Hambourg. D'Agathe Logeart et Michel Follin.
21.45 Documentaire : Deux poids, deux mesures. *Entrée par effraction dans* trois prétoires européens, de Laurent Greilsamer, Agathe Logeart, Michel Follin.
22.10 Documentaire : Un juge aux mains propres. De Michel Kajman et Dominique Alizé. Entretien avec Gherardo Colombo.
22.20 Documentaire : Une seule justice pour l'Europe. De notre collaboratrice Anne Chemin et Jean-Michel Vennemani.
22.40 Documentaire : Michael et son juge. De Joëlle Stechel.
23.00 Cinéma : Témoin à charge. ■■ Film américain de Billy Wilder (1958, 115 min, v.o.).

M 6

17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : L'Etalon noir.
18.00 Série : Code Quantum.
19.00 Série : Deux flics à Miami.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Météo 6.
20.50 Cinéma : L'Année du chat. ■ Film allemand de Dominik Graf (1988).
23.00 Cinéma : Phantasme. ■ Film américain de Don Coscarelli (1979).

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. Vie et aventures de Salavin, d'après Georges Duhamel (1).
21.30 Profils perdus. Philippe Lamour (2).
22.40 Les Nuits magnétiques. La punition (3).
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné à l'occasion du 50e anniversaire du concours Long-Thibaud) : Concerto pour violon et orchestre nº 3 en sol majeur K 216, de Mozart; Le Tombeau de Couperin, Concerto pour piano et orchestre en sol majeur, de Ravel, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. : Marek Janowski; sol. : Philippe Entremont, piano et le violoniste lauréat du concours 1993.
23.09 Ainsi la nuit. Œuvres de Fuchs, Mahler et Marx.
0.00 L'Heure bleue.

Les interventions à la radio

O'FM, 19 heures : Henri Emmanuelli et Jeanne Bourin («le Grand O'O'FM-*la Croix*»).
France-Inter, 19 h 20 : *«Faut-il avoir peur de l'anesthésie ?»* («Le téléphone sonne»).

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Un ministre au carrefour

POUR évoquer «la guerre des images», Jean-Marie Cavada recevait en grand équipage... Alain Carignon, ministre de la communication. Pour que notre information fût complète, il avait aussi, avant l'émission, enregistré le sentiment autorisé de Jacques Toubon, ministre de la culture. Peut-être aurait-il pu frôler de plus près la perfection, mais M. Balladur n'était sans doute pas libre, ni M. Péricard, de l'Assemblée nationale, ni M. Boutet, du CSA.

Défense de rire : la gravité de l'heure justifiait amplement ce déploiement, puisqu'on se trouvait, rappela l'invitant, à une semaine de la date-butoir des négociations du GATT. Que l'on se trouvât aussi à quelques jours de la désignation par le CSA – sans aucune interférence, bien évidemment, ni de M. Carignon, ni de M. Toubon, ni de M. Balladur, ni de M. Péricard, ni de personne – du président des deux chaînes publiques, poste auquel M. Cavada était candidat, n'était qu'une malheureuse coïncidence.

On parla donc images. De cinéma, essentiellement, et non de télévision – on a sa pudeur. Tous deux juchés sur leur confortable amoncellement de millions d'entrées, le producteur de *Germinal* et celui des *Visiteurs* mirent en garde contre la voracité américaine. Précisément, un Américain nous était promis, en duplex de Kansas-City. D'avance, on souffrait pour lui, qui allait payer pour Mickey Kantor et pour les dinosaures ! Hélas, non seulement cet Américain – il n'était pas producteur, mais exploitant de salles – se révéla francophone, mais il annonça même qu'il allait très prochainement diffuser aux Etats-Unis des films français. *Comment cela ? Doublés ?* Doublés ! Mais on croyait que le public américain... Eh bien, on avait tort ! proclama la voix de Kansas-City. Sa méthode ? Construire des *«multiplexes de vingt salles»*. Tout à leur joie, MM. Germinal et Visiteurs se gardèrent bien de dissiper le sortilège en demandant à la providence de Kansas-City pourquoi ces «multiplexes» seraient mieux adaptés à la diffusion de films français que les actuels «petits complexes» de huit salles.

Mais il était déjà temps de conclure. *«Monsieur le ministre,* demanda Cavada à Carignon, *n'avez-vous pas le sentiment d'être au carrefour du démarrage d'une vaste explosion industrielle ?»* Oui, tout à fait, répondit Monsieur le ministre. Il se sentait empli, grisé du sentiment de se trouver au carrefour du démarrage de l'explosion. Jamais aucun ministre, sous aucune République, n'avait si ostensiblement vibré de la joie d'être au carrefour du démarrage de l'explosion. On se coucha en formant des vœux pour que Cavada fût désigné, et que les soirées du service public ne fussent plus que ministres, carrefours, démarrages, explosions et félicité.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

VENDREDI 10 DÉCEMBRE

TF 1

5.55 Série : Intrigues (et à 10.25).
6.28 Météo (et à 6.58, 8.33).
6.30 Club mini Zig-Zag. Jayce; Will Kwak Kwak.
7.00 Journal.
7.20 Club Dorothée avant l'école. Transmutazors; T. Rex; Olive et Tom; Clip; Transmutazors.
8.35 Télé-shopping.
9.05 Feuilleton : Hôpital central.
9.45 Feuilleton : Haine et passions.
10.55 Série : Tribunal.
11.25 Feuilleton : Santa Barbara.
11.50 Jeu : La Roue de la fortune.
12.20 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo et Tout compte fait.
13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Cannon.
15.30 Feuilleton : La Clinique de la Forêt-Noire.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.40 Club Dorothée. Charles s'en charge; Trois filles à la maison; Jeux.
17.50 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Hélène et les garçons.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! Présenté par Christophe Dechavanne. Invité : Philippe Khorsand.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.45).
20.00 Journal et Météo.
20.40 Magazine : Mystères. Présenté par Alexandre Baloud. Le docteur X; L'OVNI de Falcon Lake; Jack l'Eventreur; Le troisième secret de Fatima.
22.45 Magazine : Ushuaïa. Présenté par Nicolas Hulot. En Chine (2e partie). Les géants du Mekong, de Frédéric Hadengue; Le chevalier des baleines, d'Etienne Verhaegen; Free Riding, de Daniel Lafarge; Troubadour du ciel, de Gilles Santantonio.
23.50 Série : Paire d'as.
0.50 Journal et Météo.
0.55 Série : Côté cœur.
1.20 TF 1 nuit (et à 2.35, 3.15, 4.50).
1.30 Documentaire : L'Odyssée sous-marine du commandant Cousteau. Du sang chaud dans la mer.
2.40 Documentaire : Histoires naturelles (et à 5.25). La fauconnerie; La pêche au brochet.
3.20 Téléfilm : Via Mala (dernière partie).
4.55 Musique.

FRANCE 2

5.55 Dessin animé.
6.05 Feuilleton : Secrets.
6.30 Télématin. Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.30 Feuilleton : Amoureusement vôtre.
8.55 Feuilleton : Amour, gloire et beauté.
9.15 Magazine : Matin bonheur. Invité : Christian Morin.
11.20 Flash d'informations.
11.25 Jeu : Motus. Animé par Thierry Beccaro.
11.55 Jeu : Pyramide (et à 4.45). Animé par Patrice Laffont.
12.25 Jeu : Ces années-là. *Animé par Laurent Petitguillaume.*
12.59 Journal, Météo et Point route.
13.45 INC.
13.50 Série : Le Renard.
14.50 Série : Les deux font la paire.
15.45 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.10). Emission présentée par Pascal *Sevran. On chante le métro.*
16.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.10 Magazine : Giga. Avec les séries : Un toit pour dix; Sauvés par le gong; Le Prince de Bel-Air.
18.40 Jeu : Un pour tous.
19.20 Jeu : *Que le meilleur gagne* (et à 3.10).
20.00 Journal, Journal des courses, Météo et Point route.
20.50 ▶ Téléfilm : Les Démoniaques. De Pierre Koralnik.
22.20 Magazine : Bouillon de culture. Présenté par Bernard Pivot. Thème : le cinéma américain. Invité : Robert Altman, à propos de son film *Short Cuts, les Américains,* primé au Festival de Venise.
23.40 Journal et Météo.
0.00 Hommage à *Alexandre Trauner :* Voyage surprise d'Alexandre Trauner. Documentaire de Teri Wehn-Damisch.
0.50 Magazine : Envoyé spécial (rediff.).
2.20 Documentaire : Coureurs d'océan.
3.45 Dessin animé (et à 4.35).
3.55 24 heures d'info.
4.10 Documentaire : Rêves d'enfant.

FRANCE 3

7.00 Premier service.
7.15 Bonjour les petits loups.
8.00 Continentales. Central Express (v.o.); A 8.25, Reportage TV de l'Est; A 8.35, 12 Pays : Luxembourg (v.o.); A 9.00, Euro hebdo, l'actualité dans les pays de l'Est; A 9.10, Multiplex, magazines sur l'Asie; A 9.20, Orthogeffes.
9.25 Magazine : Génération 3. Présenté par Marie-Laure Augry. Géoscope : Horizons conquis. A 9.55, Semaine thématique : La planète en danger. 4. Au mépris de la vie. Invité : Alain Denvers. Documents : Né à Katowice, de Richard Binet et Franck Brisset; Paraguay, Indiens en péril, de Josy Dubié.
10.55 Espace entreprises : L'Homme du jour.
11.00 Magazine : Français, si vous parliez. Défendre les indéfendables.
11.45 La Cuisine des mousquetaires.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Magazine : Votre cas nous intéresse. Spécial Questions-réponses.
13.30 Série : La Conquête de l'Ouest.
15.15 Série : La croisière s'amuse.
16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi.
17.43 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : *Questions* pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Raymond Aron,* de Nicolas Baverez.
19.00 Le 19-20 de l'information.
20.05 Divertissement : La Grande Classe.
20.30 Le Journal des sports.
20.45 INC.
20.50 ▶ Magazine : Thalassa. Présenté par Georges Pernoud, *en direct du 33e Salon* nautique à la Porte de Versailles. La route du Nord, de Jean-Pierre Bozon, Nina Beliaeva et Laurent Desvaux.
21.50 Magazine : Faut pas rêver. Présenté par Sylvain Augier. Invité : Raymond Devos. Australie : le reporter du Bush, de Patrick Boitet et Arnaud Mansir; Syrie : le souk de Damas, de Frédéric Soltan et Dominique Rabotteau; Des châteaux en Espagne, de Josep Serra et Franck Duprat.
22.50 Journal et Météo.
23.15 Magazine : Passions de jeunesse. Présenté par Christine Ockrent. Invité : Christian Clavier.
0.10 Court métrage : Libre court. Mireille et Barnabé aimeraient bien en avoir un, de Laurent Béneguy.
0.20 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

— *En clair jusqu'à 7.25* —

7.00 CBS Evening News. Journal américain présenté par Dan Rather et Connie Chang.
7.23 Le Journal de l'emploi. Présenté par Martine Mauléon.
7.25 Canaille peluche. Le Tourbillon noir.

— *En clair jusqu'à 8.05* —

7.50 Ça cartoon. Présenté par Valérie Payet.
8.05 Magazine : 24 heures (rediff.).
9.05 Cinéma : Le Cri de la roche. □ Film franco-germano-canadien de Werner Herzog (1992).
10.35 Flash d'informations.
10.38 Surprises.
10.50 Cinéma : La Chamade. ■■ Film franco-italien d'Alain Cavalier (1968).

— *En clair jusqu'à 13.35* —

12.30 Magazine : La Grande Famille. Présenté par Jean-Luc Delarue. Premier bébé sur le tard ; Je suis la voix d'un autre.
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Cinéma : Hot Shots. □ Film américain de Jim Abrahams (1991).
15.00 Cinéma : Un été sans histoires. ■ Film français de Philippe Harel (1992).
16.00 Magazine : L'Œil du cyclone.
16.30 Téléfilm : Un otage de trop. De Philippe Galland.
17.50 Surprises.
18.00 Canaille peluche. Baby Folies.

— *En clair jusqu'à 20.30* —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invitée : Estelle Hallyday.
20.15 Football. Lens-Lille. Match de 21e journée du championnat de France de D1, en direct; à 20.30 coup d'envoi.
22.30 Magazine : Les KO de Canal.
22.50 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Indochine. ■■ Film français de Régis Wargnier (1991).
1.30 Cinéma : Puppetmaster 2. □ Film américain de David Allen (1990).
3.00 Cinéma : Les Eaux dormantes. □ Film français de Jacques Tréfouel (1992).
4.35 Cinéma : La Mandragore. ■ Film franco-italien d'Alberto Lattuada (1965).
6.05 Surprises.
6.10 Série : Le Juge de la nuit.

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

17.00 Documentaire : Histoire parallèle (rediff.).
17.55 Documentaire : Ladies Night. De Wolfgang Kreesze (rediff.).
19.00 Série : The New Statesman. De Geoffrey Sax.
19.35 Documentaire : Toni Morrison. D'Alan Benson.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Téléfilm : *Des souris et des chats.* De Hajo Gies.
22.15 Magazine : Macadam. Le Décompte, la vie de Leoluca Orlando, documentaire de Wolf Gaudlitz. *Portrait de l'ancien maire de Palerme, ardent défenseur des valeurs chrétiennes et humanistes, fondateur de la Rete.*
23.25 Cinéma : La Force des sentiments. ■ Film allemand d'Alexander Kluge (1983) (v.o., 110 min.).

M 6

7.00 Informations : M 6 express (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.45, 11.50).
7.05 Contact 6 Manager.
7.15 Les Matins d'Olivia (et à 8.05).
9.05 M 6 boutique. Télé-achat.
9.30 Infoconsommation.
9.35 Musique : Boulevard des clips (et à 10.05, 1.15, 6.45).
10.55 Série : Jet Set.
12.00 Série : Papa Schultz.
12.30 Série à la carte. Les Routes du paradis ou La Petite Maison dans la prairie.
13.25 Série : Roseanne.
14.00 Magazine : La Vie à pleins tubes. Vidéofan : Dany Brillant.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : L'Etalon noir.
18.00 Série : Code Quantum.
19.00 Série : Deux flics à Miami.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Capital.
20.45 Téléfilm : Brigade suspecte. De Jerry Jameson.
22.30 Série : Mission impossible.
23.30 Magazine : Les Enquêtes de Capital. L'économie palestinienne, reportage de Jean-Christophe Klotz.
0.00 Magazine : Sexy Zap.
0.30 Six minutes première heure.
0.40 Musique : Culture rock. La saga de David Bowie.
2.15 Rediffusions. Fréquenstar; Destination le monde (La Baie de Naples); Raid de l'amitié; Made in France; Airlift rodéo; Les Enquêtes de Capital.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio archives. Constantin Brancusi.
21.32 Musique : Black and Blue. Electrique Miles Davis.
22.40 Les Nuits magnétiques. La punition (4).
0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de... Henri Maldiney.
0.50 Musique : Coda. Les Mille et Une nuits (6).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 8 octobre au Théâtre du Châtelet) : Ce qu'on entend sur la montagne, poème symphonique nº 1 de Liszt ; Une symphonie alpestre, de R. Strauss, par l'Orchestre national de France, dir. Jeffrey Tate.
23.09 Jazz club. Par Claude Carrière et Jean Delmas. En direct de la Villa à Paris : Jean Toussaint, saxophoniste, avec Jean-Michel Pilc, piano, Thomas Bramerie, contrebasse, Mark Mondesir, batterie.

Les interventions à la radio

BFM, 19 heures : Marc Viénot («Voix off»).

AU JOUR LE JOUR

Wanted

Chaque jour, au grand théâtre de l'alternance, des têtes tombent et d'autres réémergent. Pour ne pas faire de peine aux partants, ni de publicité aux nouveaux, on ne citera personne et chacun reconnaîtra les siens, gentils restaurés dans leurs droits et méchants voués aux ténèbres extérieures.

Ainsi avancent les sociétés humaines, de péché commis en péché non remis, de gloire imprudemment construite en désaveu finalement infligé, selon une logique somme toute très évangélique, chacun finissant, pour peu qu'il s'acharne, à connaître et l'élévation et la chute.

Cela pourrait s'expliquer par des raisons très morales, bien sûr, dont nul ne saurait se plaindre. Mais il en est une autre, purement arithmétique : il n'y a pas suffisamment de place pour tout le monde au soleil des pouvoirs. D'où l'utilité pratique de la vertu.

PROCYON

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

Ce numéro comporte un cahier : « Le Monde des livres » folioté I à XIV

Demain

Temps libre

Depuis longtemps déjà, les Japonais sont entrés dans Paris. Jusqu'où leur empire peut-il s'étendre ? Voyage : à New-York à travers Manhattan, le Bronx, Broadway et Brooklyn Heights. Style : au fil de la soie. Rencontre : Michel Butor.

Le numéro du « Monde » daté jeudi 9 décembre 1993 a été tiré à 467 111 exemplaires

Alors que la Banque de France reconstitue ses réserves de devises

Le franc retrouve son niveau d'avant la crise monétaire de juillet

Mercredi 8 décembre, dans l'après-midi, le franc est revenu à l'intérieur de son ancienne limite de fluctuation, en vigueur avant la dernière crise monétaire de fin juillet et l'accord du 2 août. Le cours du mark à Paris a glissé à 3,4250 francs, donc au-dessous du cours de 3,4305 francs qui constituait sa limite haute dans l'ancien système, à savoir une marge de fluctuation de 2,25 % de part et d'autre d'un cours pivot de 3,3539 francs pour 1 mark.

A Bruxelles, le 2 août dans la nuit, la marge de fluctuation à l'intérieur du système monétaire européen avait été portée de 2,25 % à 15 %, ce qui faisait passer de 3,4305 à 3,8948 francs le cours plafond du mark à Paris. Cet élargissement était la conséquence d'une crise monétaire sans précédent qui avait contraint la Banque de France à emprunter l'équivalent de plus de 300 milliards de francs en devises pour défendre sa monnaie et fournir des marks à une spéculation qui vendait massivement du franc.

Le 2 août, après la signature de l'accord, à la réouverture des marchés, le cours de la devise allemande bondissait de 3,43 à 3,53 francs pour osciller par la suite plus ou moins irrégulièrement, revenant d'abord à 3,48 francs puis poussant une pointe à 3,54 francs vers le 15 août avant de battre un record historique à 3,5480 francs le 15 octobre, soit un peu moins de 4 % d'augmentation par rapport à la fin juillet. Par la suite, le franc se raffermissait vis-à-vis d'un mark qui s'effritait peu à peu, touchant 3,4335 francs vendredi 3 septembre, pour remonter légèrement le mercredi 8 décembre.

Ce sont les déclarations prudemment optimistes de M. Balladur sur les négociations du GATT, notamment en ce qui concerne l'agriculture, qui ont accentué le raffermissement du franc. Sans doute un tel raffermissement demeure fragile et vulnérable à tout incident de dernière heure d'ici la date limite du 15 décembre pour un accord au GATT. Mais la tendance de fond est très nette : le franc a repris la plus grande partie du terrain perdu depuis la crise de juillet et certains le voient même revenir au voisinage de son cours pivot de 3,3539 francs pour 1 mark.

L'affaiblissement du mark

Trois raisons poussent notre monnaie à la hausse en ce moment. La première est la baisse lente des taux directeurs de la Bundesbank qui permet à la Banque de France de l'imiter en diminuant ses propres taux directeurs. Ce faisant, elle donne moins de prise aux critiques des milieux financiers internationaux qui continuent à juger dangereuse pour notre économie la politique de taux d'intérêt élevés menée en France.

La deuxième raison est l'affaiblissement prévisible du mark par rapport au franc par suite d'un mouvement de bascule des taux d'intérêt, hausse probable aux Etats-Unis au premier semestre de l'an prochain, poursuite de la diminution en Allemagne comme en Europe. La troisième raison est la lente reconstitution des réserves de devises de la Banque de France, qui, après avoir été négatives pendant des mois, viennent de redevenir légèrement positives.

Certains experts estiment qu'une fois les réserves de devises reconstituées un peu moins de 100 milliards de francs, et le cours du mark revenu au pivot, la Banque de France pourrait abaisser ses taux directeurs plus rapidement que ceux de l'Allemagne pour essayer de doper une économie défaillante, comme l'avait fait avec succès la Réserve fédérale des Etats-Unis il y a plus de deux ans. Cet espoir paraît bien peu fondé, puisque la doctrine officielle française est de « coller » au mark et aux taux allemands pour maintenir une crédibilité que, pourtant, personne ne conteste plus vraiment aux Etats-Unis comme en Europe, au Japon comme dans le golfe Persique.

FRANÇOIS RENARD

Une mise en garde à l'extrême droite et aux milieux xénophobes

Deux jeunes néonazis coupables de crimes racistes condamnés, en Allemagne, à des peines maximales

La justice allemande s'est montrée très sévère avec Michael Peters et Lars Christiansen, reconnus coupables d'avoir incendié, en novembre 1992, une maison habitée par des Turcs, causant la mort de deux femmes et d'une fillette. Le premier a été condamné à la prison à vie, le second, pénalement mineur, à dix ans de centre de redressement.

BONN

de notre envoyé spécial

Le tribunal de Schleswig a prononcé, mercredi 8 décembre, les peines maximales contre les auteurs de l'incendie criminel qui avait causé la mort de trois Turques à Mölln, près de Lübeck, dans la nuit du 23 novembre 1992. Emprisonnement à vie pour Michael Peters, âgé de vingt-six ans, et dix ans d'internement dans un centre pour mineurs pour son complice, Lars Christiansen, vingt ans. Les deux anciens skinheads ont écouté, impassibles, la lecture du verdict. Le plus jeune avait déclaré, au début de la semaine, qu'il s'était déjà fait à l'idée de *« passer dix ans, innocent, en prison »* tandis que certains magistrats confiaient que des attentats xénophobes se poursuivraient tant qu'une partie de la population les approuvera, comme lors des émeutes de Rostock, où des habitants de la ville applaudissaient les jeunes d'extrême droite qui lançaient des pierres et des cocktails Molotov contre des foyers de réfugiés.

Le procès aura duré quarante-sept jours, et plus de cent soixante-dix témoins ont été entendus. Parmi eux, une petite fille âgée aujourd'hui de neuf ans, qui affirme avoir vu depuis sa chambre deux hommes masqués dans une voiture. L'un d'eux est sorti du véhicule et a mis le feu dans l'entrée de la maison habitée par des Turcs. Ce témoignage, les psychologues l'ont jugé *« absolument crédible »* et il recoupe de nombreuses autres informations de la police.

Dans un premier temps d'ailleurs, Michael Peters et Lars Christiansen, qui ne cachent pas leurs sympathies pour l'extrême droite, avaient avoué leur méfait. Ils avaient également expliqué aux enquêteurs qu'ils étaient présents, quelques mois plus tôt, à Rostock, que Peters avait déjà attaqué deux foyers de demandeurs d'asile, à Gudow et Kollow. Puis ils se sont rétractés, affirmant qu'ils n'avaient rien à voir avec l'affaire de Mölln, dans laquelle une famille turque a perdu une femme, une adolescente et une fillette, mais leurs alibis sont tombés l'un après l'autre.

« Effet de dissuasion »

Le verdict devait, en principe, être rendu lundi 6 décembre mais, à la demande de la défense, la cour a accepté, à la dernière minute, d'entendre un ultime témoin qui s'était, deux jours plus tôt, targué d'être l'auteur de l'incendie des deux maisons de Mölln. Arrêté lors d'un contrôle de police près de Brandebourg, dans un état d'ébriété avancé, cet apprenti monteur de Saxe-Anhalt avait déclaré qu'il était à Mölln le jour de la tragédie et qu'il avait de bons amis dans cette petite ville. Mais, après avoir retrouvé un esprit un peu plus clair, il a dit ignorer tout de cet attentat et même ne pas savoir où se trouvait exactement Mölln : *« Je ne me souviens plus de ce que j'ai dit... »*

Après la condamnation de Michael Peters et Lars Christiansen, deux jeunes gens issus de milieux *« difficiles »* et qui voulaient sans doute *« se rendre importants »*, selon le procureur, les réactions politiques en Allemagne vont dans le même sens : on espère que ce verdict aura un *« effet de dissuasion »* et qu'il constituera une mise en garde à l'extrême droite et aux mouvements xénophobes. *« Les attentats contre les étrangers ne sont plus considérés comme des délits de second rang »*, écrivait par exemple un journal de Cologne.

D'ailleurs, les autorités fédérales notaient, le 8 décembre, que le nombre des attaques ou agressions contre des étrangers, imputables à l'extrême droite, étaient en baisse en RFA : 1 699 pendant les onze premiers mois de 1993 contre 2 366 en 1992 ; huit morts cette année, contre dix-sept en 1992. Mais, mercredi dans le métro de Berlin, cinq skinheads ont tenté de jeter sur la voie un jeune Libérien et un journal néonazi plus ou moins clandestin a publié récemment une liste de noms et d'adresses d'Allemands particulièrement actifs dans la lutte antiraciste.

ALAIN DEBOVE

Itzhak Rabin et Yasser Arafat se rencontreront au Caire le 12 décembre

Le chef de l'OLP, Yasser Arafat, et le premier ministre israélien, Itzhak Rabin, *« se rencontreront, dimanche 12 décembre, au Caire »*, a annoncé, jeudi 9 décembre, Nabil Chaath, chef de la délégation palestinienne aux négociations qui se poursuivent en Egypte avec les Israéliens.

L'annonce d'une telle rencontre était attendue, dans la mesure où les deux parties ont, en raison de divergences certaines et d'une forte agitation dans les territoires occupés, pris du retard dans la préparation de la nouvelle phase du processus qui, selon l'accord de Washington, doit débuter le 13 décembre : retrait des troupes israéliennes de Gaza et Jéricho et mise en place d'un embryon d'administration palestinienne.

Selon Washington l'OTAN doit préparer son élargissement vers l'Est

Le secrétaire américain à la défense Les Aspin a évoqué mercredi 8 décembre l'élargissement à terme de l'OTAN, lors d'une réunion à Bruxelles des ministres de la défense des pays membres. *« Nous avons besoin de nous rapprocher de l'Est et de préparer l'extension* [de l'organisation] *à de nouveaux membres »*, a-t-il dit.

« A notre avis, le partenariat pour la paix est la meilleure manière de satisfaire les désirs de l'Europe centrale en vue de relations plus étroites avec l'OTAN tout en empêchant une nouvelle division du continent et en évitant des troubles pour les forces démocratiques en Russie », a poursuivi M. Aspin. *(AFP, Reuter.)*

Sérieuses perturbations du trafic SNCF

Le trafic était sensiblement perturbé sur l'ensemble du réseau ferroviaire jeudi 9 décembre en raison de la grève lancée par les sept fédérations de cheminots, a indiqué la direction de la SNCF.

En banlieue parisienne, deux trains sur trois circulaient sur les réseaux est, nord et Saint-Lazare. Un sur trois seulement circulait sur la ligne C du RER et sur les lignes de Paris-Montparnasse et un sur quatre à partir de la gare de Lyon. Quant aux TGV, deux trains sur trois étaient en service vers le Sud-Est et l'Atlantique. En revanche, le service du TGV Nord-Europe est assuré normalement. En province de très fortes perturbations étaient enregistrées sur les réseaux TER (Transport express régional). Des services de remplacement par autocars ont été mis en place.


هكذا من الأصل

DES LIVRES

Les masques aux regards vivants

Dans l'art océanien, tout sert – bois, perles, fibres végétales, coquillages, plumes, écorces, terres colorées – pour imposer, avec une force de conviction déconcertante, la présence d'une tête humaine, d'une femme ou d'un animal

L'ART OCÉANIEN
d'Adrienne L. Kaeppler, Christian Kaufmann et Douglas Newton
Traduit de l'allemand par Léa Marcou et de l'anglais par Christiane Thiollier et Philippe Peltier.
Ed. Citadelles & Mazenod. 638 p., 955 ill., 1 100 F.

« Ce fut tout. Tout rentra dans l'ordre habituel. Il y avait un roi de moins et avec lui disparaissaient les derniers vestiges d'habitudes maories. C'était bien fini : rien que des Civilisés. J'étais triste ; venir de si loin pour... » Le 16 juin 1891, Paul Gauguin assistait aux funérailles de Pomare V, dernier roi d'une longue dynastie, roi sans pouvoir ni sujets depuis qu'il avait été forcé d'abdiquer en faveur de la France. *« Rien que des Civilisés »* en effet, rien que des colonisés évangélisés énergiquement à Tahiti en 1891. L'histoire de l'Océanie, semblable en cela à l'histoire de l'Afrique, n'a guère à conter que les épisodes et étapes d'une longue déréliction. Quelques peintres – Nolde et Pechstein après Gauguin – et des ethnologues en quête de peuples intacts et de coutumes inchangées ont assisté aux progrès de la civilisation moderne d'île en île, de vallée en vallée. L'art océanien, désormais, repose dans les musées et les collections privées.

C'est dire qu'un ouvrage dédié aux civilisations de Polynésie, Micronésie et Mélanésie, si beau, si accompli soit-il, ne peut se lire qu'avec des sentiments mêlés, stupeur et regrets, admiration et mélancolie – mélancolie naïve et persistante. Voilà ce qui fut, voilà ce qui n'est plus désormais que dans nos vitrines et nos galeries. Voilà ce qui reste d'artistes immenses : des œuvres qui arrêtent le regard et se dérobent à la compréhension tout à la fois.

S'extasier, crier à la merveille ? Impossible de faire autrement tant abondent les prodiges d'invention et les beautés. Impossible cependant de ne pas s'inquiéter des malentendus et ignorances qui demeurent, sous l'éblouissement qui les cache.

Dans la partie de l'ouvrage, excellente, que Christian Kaufmann a consacrée à la Mélanésie, l'auteur s'interroge sur les méthodes d'analyse et de décryptage. Chaque œuvre, rappelle-t-il, *« exige d'être regardée comme une image multiple, qui présente délibérément plusieurs niveaux, se veut à la fois codage et dévoilement. Le caractère figuratif d'une œuvre ne peut être apprécié correctement que si l'on tente de la regarder sous plusieurs angles ».* L'avertissement est nécessaire.

D'ordinaire, l'étude des masques et des statues hésite entre deux principes opposés. L'un veut que l'art des « primitifs » – que ce mot a donc la vie dure... – s'interprète en termes de rites, codes magiques, traditions religieuses et signes fixés ; qu'il s'agisse en somme d'un alphabet sacré nécessaire à l'organisation sociale. L'autre s'indigne de ce réductionnisme ethnologique et préfère procéder par jugements esthétiques et poétiques. Il se réclame volontiers de l'autorité du surréalisme.

Kaufmann n'a pas de peine à démontrer l'insuffisance de ces points de vue, dont l'un nie l'existence d'artistes autonomes et de jugements esthétiques dans les populations canaques et papoues et l'autre se complaît dans la célébration éloquente du mystérieux et du pittoresque. Il en appelle à des analyses plus complexes, qui reconnaissent par exemple que la beauté d'un objet, son extravagance ou son expressivité déterminent en partie sa puissance religieuse et sociale.

Son étude satisfait ces exigences théoriques. Agencée par modes de compréhension, elle tente de restituer aux œuvres leur complexité polysémique, plutôt que de prétendre leur imposer une signification canonique unique. Celle-ci n'en est pas moins présente, mais sous des formes très variées et, pour quelques-unes, presque imperceptibles. Les a-t-on observées et interprétées, apparaît le problème du style, lui-même lié à des facteurs géographiques, historiques et tribaux. C'est dire que les paramètres ne cessent de changer et les explications de se superposer et s'entrecroiser, dessinant grilles et réseaux.


ÜBERSEE MUSEUM/BRÊME
Masque Sulka. Nouvelle-Bretagne. Bois, filaments de moelle, fibres, peinture, plumes.

C'est dire encore la qualité et la richesse des travaux de Kaufmann. De l'archéologie à la création actuelle, il ne néglige aucune question, et celle de la situation des artistes contemporains du Vanuatu et de Nouvelle-Calédonie n'est pas des moins intéressantes. *« Blocage des créateurs locaux »*, écrit-il pour les dépeindre pris entre des traditions dont les Occidentaux ont accentué le poids en les collectant et les étudiant et leur désir de nouveauté. Ces pages sont remarquables de précision et s'avancent fort au-delà de la description ou de l'inventaire. La première partie, rédigée par Adrienne Kaeppler, spécialiste de la Polynésie, souffre de la comparaison. D'une conception plus conventionnelle, elle procède de la *« charte mythologique »* vers les objets qui en seraient essentiellement les émanations et les accessoires visibles.

Comme il est d'usage dans la collection, illustrations et appareil scientifique tendent à l'exhaustivité. Des planches en couleurs aux cartes et aux typologies classées selon les régions et l'iconographie, rien ne fait défaut. L'œil ne cesse d'être sollicité et, toute ignorance avouée, glisse avec délectation d'un crâne surmodelé à l'admirable sérénité à un masque tatoué de stries polychromes, surmonté d'un cimier écarlate ou jaune, le regard courroucé, les lèvres saillantes, d'un *« grand crochet de suspension »* du moyen Sepik figurant une femme nue tatouée au naturalisme très minutieux à un masque *lali* de Nouvelle-Irlande du Sud, allégorie archimboldesque de la vieillesse. Exquise déambulation entre des images tantôt séduisantes, tantôt inquiétantes.

En Océanie, tout sert : bois, perles, fibres végétales, coquillages, plumes, écorces, terres colorées, dents, opercules de poisson. Tout sert et se dispose de manière à imposer la présence d'une tête humaine, d'une femme ou d'un animal. Ces œuvres ont une force de conviction déconcertante : par l'allusion, la déformation, la polychromie, les disproportions et la caricature, elles atteignent un degré de densité – doit-on écrire de « sur-réalisme » au sens qu'Apollinaire donnait au mot ? – fort supérieur à celui qu'obtient d'ordinaire l'imitation. Ce ne sont plus des masques ni des monstres, ce sont des visages que l'on observe ; plus des statues, des corps en mouvement ; plus des représentations, des êtres ressuscités.

Giacometti – encore un artiste – l'avait observé : *« Ce qui est curieux,* disait-il, *c'est que si on fait l'œil exactement, on court le risque de détruire précisément ce que l'on veut faire, à savoir le regard... Mais le plus drôle, c'est que chez un masque océanien* (...) *où en guise d'yeux il y a deux coquillages incrustés, on a l'impression d'un regard extraordinairement vivant, presque dérangeant. »*

Philippe Dagen

L'enfant en jeu

Un beau chant de mémoire de Jacques Brosse à la recherche de son « moi profond »

AUTOBIOGRAPHIE D'UN ENFANT
de Jacques Brosse.
José Corti, 538 p., 160 F.

De livre en livre, depuis *l'Ordre des choses*, publié en 1959 et préfacé par Gaston Bachelard, jusqu'à *Zen et Occident*, en 1992, Jacques Brosse poursuit une œuvre d'une ferme et belle exigence qui répond à la multiplicité de ses curiosités. Essayiste littéraire, il a aussi bien effectué une approche méthodique des drogues en relation avec Michaux, pratiqué le bouddhisme zen, affirmé une vocation de naturaliste en consacrant de superbes pages aux arbres (1), etc. Cette quête encyclopédique et spiritualiste recoupe le cheminement intime d'un homme, assoiffé de connaissances, mais surtout avide de découvrir *« l'intérieur des êtres et des choses ».*

S'il est *« par nature mémorialiste »*, l'auteur ne cherche pas dans *Autobiographie d'un enfant* à consigner seulement les faits, à recréer un environnement familial et scolaire, le climat d'une époque où l'adulte viendrait reconnaître dans sa prime jeunesse les prémices de sa personnalité.

Son but n'est pas ici de mettre l'enfant en scène, mais en jeu : parce que l'enfant est dépositaire du *« moi profond »* que l'adulte s'emploiera, plus ou moins consciemment, à oublier, à embellir, à édulcorer ou à trahir. Car toute la question est là : si l'on peut dire que *« l'enfant est le père de l'adulte »*, ne sommes-nous pas trop tentés d'être un père indigne et de renier l'être qui pourtant n'a cessé de nous habiter, même reclus dans les ténèbres de l'inconscient ?

De l'instant où un gamin de quatre ans découvre, dans le miroir de l'armoire à glace de la chambre familiale, *« un jumeau dépareillé »* jusqu'à l'âge de treize ans, Jacques Brosse va interroger l'enfant qu'il a été en cherchant à discerner la portée, pour l'homme qu'il est devenu, de tout ce qui a composé sa vie. Ce faisant, il a l'ambition d'inciter le lecteur à retrouver sa propre enfance. *« Non telle qu'il l'imagine, mais telle qu'il l'a réellement vécue, telle qu'elle est encore là, en lui... »*

L'auteur déroule les chapitres d'un roman vrai. Décors familiers : une grande maison bourgeoise à Nogent, les lieux de vacances, l'atmosphère des institutions religieuses et scolaires. La figuration : le milieu familial, les maîtres, les camarades et les rares élus d'un cœur passionné. Les rites : règles et coutumes ordinaires, contraintes et disciplines imposées, mais aussi les folles équipées d'une bande de garçonnets.

Au centre de ce kaléidoscope, frémissant de vie, d'images, de couleurs, l'auteur-enfant essaie de trouver un ordre et une origine au monde, sa place et son rôle dans le tumulte de ses pensées et les émois de sa sensibilité. On le suivra à chaque étape : sortilèges et frayeurs nocturnes, incertitudes et désarroi dus aux êtres et aux circonstances, investigations pour découvrir l'envers des choses, troubles de la sexualité et premières « expériences », emballements imaginatifs...

Mais Brosse interrompt ces tableaux et saynètes par des « haltes ». Il commente, nuance, rectifie ce qu'il a décrit. Sous les rappels à l'ordre d'une mémoire qu'il croyait avoir contrainte aux ultimes aveux. Là est son souci de ne rien enjoliver ou de trop rationaliser. Ainsi peut-il préciser une orientation, retrouver un enchaînement derrière les fluctuations du comportement, derrière les non-dits, les réticences aguicheuses, les oublis suspects, les indices cachés – tout ce qui entre dans le cœur d'un enfant et fait aussi le ciment des familles. Ainsi approche-t-il de l'unité d'un être, dérobée aux fractionnements qui sont les séquences de sa vie.

Au terme de ce livre dense et riche, mais écrit d'une plume légère, précise, séduisante, c'est bien *« au temps retrouvé »* que Jacques Brosse aborde, car *« le temps est réversible »*, obéissant moins à un cours linéaire – *« construction de l'intellect »* – que cyclique. L'enfant est bien le père de l'adulte. Et la conclusion s'impose pour l'auteur, comme pour le lecteur : *« La naissance et la mort sont les portes opposées de l'existence, non de l'être. »*

Pierre Kyria

(1) Notamment, *Mythologie des arbres* (1989), qui vient d'être repris dans la « Petite Bibliothèque Payot » (N° P161)

Livres d'étrennes



C'est l'art océanien qui tient, en cette fin d'année, la vedette dans la catégorie des beaux livres. L'art italien est également largement représenté. De l'architecture au cinéma, de la photo à la musique, des civilisations passées aux ouvrages pour enfant, nous proposons neuf pages de sélection de livres d'étrennes.
Pages V à XIII

LE FEUILLETON

de Pierre Lepape

La mosaïque universelle

Césaire est reconnu comme l'un des poètes majeurs de ce siècle ; Chamoiseau a été salué comme un grand Goncourt. Mais ce succès n'empêche pas la culture martiniquaise de perdre ses marques. Edouard Glissant et Raphaël Confiant, chacun à sa manière, témoignent de ce malaise.
Page XIV

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

Eloge de la lecture

L'AMATEUR DE LIVRES,
de Charles Nodier,
précédé du Bibliomane,
de La Monomanie réflective
et de Bibliographie des fous
Edition présentée et annotée par Jean-Luc Steinmetz,
le Castor Astral, 140 p., 78 F.

LE TOUR DE FRANCE DES ÉCRIVAINS,
Textes réunis par Hélène Seyrès et Olivier Ikor,
préface de Louis Nucéra,
l'Archipel, 238 p., 120 F.

SI l'on rangeait ensemble les milliards de livres que l'on a publiés depuis les débuts de l'imprimerie, ces volumes occuperaient une bibliothèque vertigineuse, qui ferait davantage que le tour de la Terre et rivaliserait avec l'Infini, dans les championnats de métaphysique et de longues distances. Borges rêvait d'être le bibliothécaire de l'univers. Charles Nodier avait été (plus modestement) celui de l'Arsenal, pas très loin des bords de Seine, entre 1824 et 1844. Borges parlait de ses *«pérégrinations à la recherche (...) du catalogue des catalogues»*. Nodier avait moins voyagé, mais il courait également les vieilles librairies. Il se partageait entre les *« après-midi flâneuses»* et les *«matinées studieuses»*, comme le dit Sainte-Beuve.

Le nez sur les livres, et préférant leur «commerce» à celui de l'espèce humaine. Se consolant, avec eux, *«de la fausseté de nos autres affections»*. Evidemment, il y avait de la misanthropie là-dedans. Mais elle avait été légitimée par Montesquieu, lorsque celui-ci avait écrit : *«L'étude a été pour moi le souverain remède contre les dégoûts de la vie, n'ayant jamais eu de chagrin qu'une heure de lecture ne m'ait ôté.»*

Car les livres sont des objets magiques : les maisons de rendez-vous des connaissances, des passions, des fantômes et des pressentiments ; les éternelles résidences secondaires des états d'âme et de leurs secrets... On y trouve, comme le disait Nodier, *«cette muette conversation des grands esprits qui n'exige pas de frais de réciprocité, que l'on commence où l'on veut, que l'on quitte sans impolitesse* (et) *qu'on renoue sans se rendre importun»*. Pour le rêveur de l'Arsenal, les livres étaient *«la plus délicieuse de toutes les choses du monde, après les femmes, les fleurs, les papillons et les marionnettes»*. Les femmes, je comprends. Les fleurs, aussi. Les papillons, j'imagine. Les marionnettes, c'est moins évident. Mais pourquoi pas ? Nodier ne limitait ni ses attirances ni ses curiosités. Il avait même écrit, dans sa jeunesse, un *Dictionnaire raisonné des onomatopées françaises*. C'était sans doute le plus extravagant et le plus bizarre des romantiques, sous son allure tranquille et ses dehors de fonctionnaire.



BIBLIOTHÉCAIRE et bibliophile, cela va ensemble, avec des tendances à la bibliophagie. Mais il y a peut-être des bibliothécaires qui deviennent bibliophobes, ce qui ne doit pas leur faciliter l'existence... Sous le règne de Louis-Philippe, Nodier fit le portrait du *«bibliomane»* et celui de *«l'amateur de livres»* dans divers textes que voici rassemblés. C'était alors la mode des *«physiologies»*. On désignait ainsi les études consacrées à certains comportements de la vie sociale. Brillat-Savarin avait commencé avec la *Physiologie du goût*. Et Balzac avait suivi avec sa *Physiologie de la toilette*, sa *Physiologie gastronomique* et sa *Théorie de la démarche*. Nodier dépeignait une passion et les *«excès»* de celle-ci, quand elle dénonçait le dilettantisme et tournait à l'obsession. Pour lui, le bibliophile était (justement) un «homme de goût», s'intéressant non seulement à la substance des livres, mais à leur «extérieur», et les «rhabillant», comme un amant offre de nouvelles robes à sa maîtresse... Tandis que le bibliomane *«entassait les livres les uns sur les autres sans les regarder»*, car il avait attrapé la maladie de ces nombreux collectionneurs pour lesquels le plaisir finit par compter moins que la possession.

Nodier redoutait déjà que *«l'amateur de livres»* ne fût une espèce en voie de disparition. A présent, disait-il, les *«seigneurs»* de la politique ou de la finance *«sont généralement bibliophobes»*. Il citait l'exemple de cet homme très riche, qui montrait son portefeuille rempli de billets de banque, lorsqu'on lui demandait où se trouvait sa bibliothèque. Nodier regrettait les époques où des princes «éclairés» eurent le souci des livres et des manuscrits, comme Alexandre avec les œuvres d'Homère.

BORGES n'avait pas le même avis sur les monarques. Il pensait que leur vrai métier, c'était de *«construire des fortifications»* et d'incendier les bibliothèques, comme cet empereur qui entreprit de bâtir la Grande Muraille de Chine et *«fit brûler tous les livres antérieurs à lui»*. Qui avait raison, de Borges ou de Nodier ? Sainte-Beuve traitait celui-ci d'*«aimable polygraphe»*. Après avoir essayé tous les genres littéraires, Nodier termina sa carrière par un essai sur les marionnettes. C'était bien naturel... Il avait aussi «donné» dans la littérature « touristique ». C'est pourquoi on le retrouve dans une anthologie récente, qui nous fait accomplir *le Tour de France des écrivains*. Nodier nous entraîne vers la Franche-Comté. C'était sa province natale... Nous visitons Saint-Malo sous la conduite de Flaubert. Nous passons à Trouville, avec Proust. Nous dînons à Etretat, avec Maupassant. Nous prenons le *«train jusqu'à Lille»*, en compagnie de Verlaine, lequel compare les poteaux télégraphiques à *«des ivrognes très longs* (et) *très maigres»*. Nous traversons l'Alsace avec Saint-Simon. Nous flânons à Grenoble et dans les environs, avec Stendhal évidemment. Nous séjournons en Provence, avec Mme de Sévigné, qui parle rarement de la campagne, car le sentiment de la nature n'était pas à la mode, lorsqu'elle fréquentait la planète.

Nous prenons des vacances, avec La Fontaine, dans le Limousin, pour échapper à tous les soucis et toutes les inquiétudes qu'engendre la vie parisienne... En septembre 1663, le fabuliste national dormit à Bellac, la ville natale de Giraudoux. Avant d'aller se coucher, il fit du charme à la demoiselle de l'auberge. *«Mon sommeil,* écrivit-il, *ne fut nullement bigarré de songes comme il a coutume de l'être. Si pourtant Morphée m'eût amené la fille de l'hôte, je pense bien que je ne l'aurais pas renvoyée.»* Cela dut ravir Giraudoux et lui donner encore une raison d'aimer tellement La Fontaine.

Littératures du terroir ou littératures du dépaysement... Dans les deux cas, il faut savoir ressentir ou regarder, comme le dit Louis Nucéra. Ces promenades sont des leçons de regard. Comment les villes et les paysages nourrissent l'imaginaire...

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

Enfants nippons

BOTCHAN
de Natsume Soseki.
Traduit du japonais par Hélène Morita,
Ed. du Serpent à plumes, 210 p., 80 F.

ANNÉES D'ENFANCE
de Junichiro Tanizaki.
Traduit du japonais par Marc Mécréant,
Gallimard, coll. «Haute enfance», 296 p., 120 F.

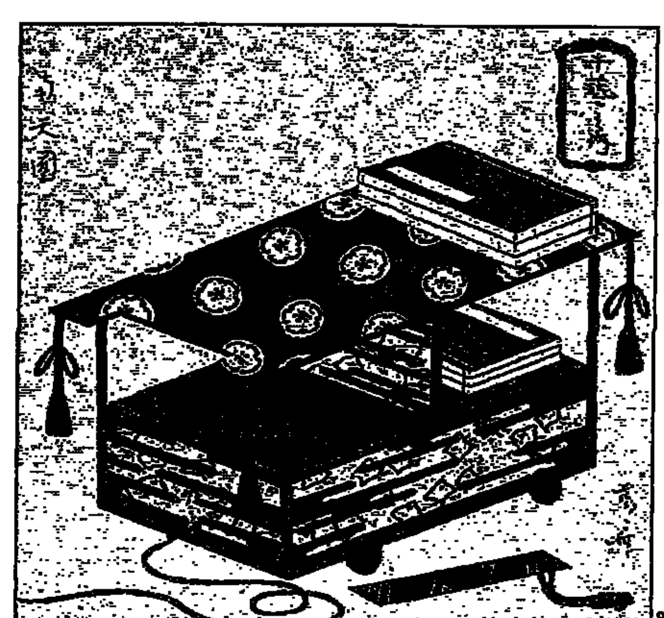
QU'ÉTAIT-CE que d'être un enfant, un jeune garçon dans le Japon de la fin du dix-neuvième siècle, la première génération après la restauration de l'empereur Meiji, alors que le pays venait seulement de s'ouvrir au monde et qu'une nouvelle époque commençait ? Né à Edo, dans un Japon en pleine transformation, Natsume Soseki (1867-1916) avait moins de quarante ans en 1906 quand il publie ce petit livre, *Botchan*, dont on nous dit qu'il est toujours aussi populaire auprès du public cultivé depuis sa publication juste après le premier roman de Soseki, *Je suis un chat* (Gallimard-UNESCO, «Connaissance de l'Orient», 1986), une satire des mœurs de son temps racontée par un chat qui lui vaudra son premier succès.

Comme le Botchan, le «petit maître», du livre (1), Soseki (il allait bientôt choisir de prendre son prénom pour nom de plume) avait lui-même enseigné quelques années en province avant d'être envoyé en Angleterre pour un séjour de deux ans qui lui avait donné l'occasion de se familiariser avec cet Occident encore inconnu des Japonais. A son retour, il s'était vu confier la tâche de succéder au prestigieux Lafcadio Hearn comme lecteur de littérature anglaise à l'université de Tokyo, poste qu'il va abandonner pour se consacrer à l'écriture grâce à un contrat avec un grand journal de Tokyo, *Asahi*, pour lequel il rédigea de nombreux ouvrages.

Botchan, c'est un peu le Petit Chose. Orphelin très jeune, bagarreur et risque-tout, le garçon n'a trouvé d'affection que chez Kiyo, la servante de la famille, noble lignée ruinée par la Restauration, qui le chérit à l'extrême. Envoyé pour son premier poste comme professeur dans un collège de province, le jeune citadin se trouvera, comme l'auteur, transplanté, en butte aux tracasseries de ses élèves – qui l'ont surnommé *«professeur nouilles et friture»* – et aux manœuvres de ses collègues. Ah ! quelle peinture vitriolique de la salle des profs !

L'école a ses règles strictes, les cours sont rythmés par le son du clairon, les professeurs sont jaloux les uns des autres et exigent qu'on les respecte en fonction de leur position dans la hiérarchie. Il leur donne des sobriquets, se lie d'amitié avec le professeur de maths, qu'il a surnommé Porc-Epic. Il ne se sent pas à l'aise, le jeune Edoko, l'enfant d'Edo, que les autres trouvent superficiel et vaniteux et qui, lui, se sent exilé parmi des campagnards. Il se révolte : *«On avait acheté mon corps pour un pauvre salaire, mais avait-on le droit de m'obliger à rester dans l'école en regardant fixement une table, durant mon temps libre ?»*

Les bagarres entre le collège et l'école normale à l'occasion de la célébration de la victoire du Japon sur la Russie marqueront la fin de la carrière provinciale du professeur. Dénoncé dans la presse locale comme un *«jeune blanc-bec inconnu fraîchement débarqué de Tokyo* (qui a) *incité nos élèves, ces jeunes gens dociles et respectueux, à provoquer des troubles»*, il sera tout heureux de présenter sa démission et de rentrer à Tokyo. Un petit roman d'éducation, caustique et vif, plein d'observations autobiographiques, écrit presque à chaud, sans le regret de la jeunesse. Qui peut être lu par les adultes comme par les adolescents.



Chariot à livres (1818).

C'EST une tout autre démarche que celle de Junichiro Tanizaki (1886-1965), qui, à soixante-dix ans, entre une nouvelle traduction du *Genji* en japonais moderne et l'écriture de *la Confession impudique*, a voulu retrouver ses années d'enfance dans l'imprimerie de son grand-père, dans un livre de souvenirs d'un enfant qui nous reste très étranger dans son éducation. Aîné de cinq enfants, il a été le témoin des difficultés financières qui ont conduit sa famille, après la Restauration, à de multiples changements de fortune et de domiciles. Une mémoire que l'écrivain se fait un plaisir de solliciter pour retrouver le souvenir des rues de la capitale à la fin du siècle dernier : les marchands ambulants, le théâtre kabuki et celui des farces populaires mettant en scène les criminels qui défrayaient la chronique d'alors (*«spectacles terrifiants où des personnages étaient ligotés pieds et poings liés, où l'on étranglait, où l'on enfermait des cadavres dans des malles d'osier, où l'on tirait des coups de pistolet remplissant le théâtre d'une odeur de poudre»*), ou encore le souvenir terrifié des six voyous faisant irruption dans le salon, retroussant les pans arrière de leurs kimonos, et s'installant sur une ligne face au père.

Enfin, dans le dernier chapitre, intitulé «Passionné de littérature». Tanizaki se souvient de ce qu'il lisait en feuilleton dans *le Monde des jeunes* de janvier 1898 alors qu'il avait treize ans. Il insiste sur l'importance des *Récits tirés de l'histoire du Japon*, une collection de vingt-quatre volumes (*«Je lisais et relisais mes préférés dont il me coûtait de laisser de côté l'un ou l'autre»*). Il y avait aussi les récits historiques (*«A l'époque, je ne voyais pas grande différence entre réalité historique, légende traditionnelle et fiction pure»*). Mais surtout, il rend un formidable hommage à son premier instituteur (qui l'avait fait redoubler dans sa première année d'école primaire) et qu'il retrouva ensuite, pendant quatre ans, qui parlait avec ferveur des livres bouddhiques surtout zen et des maîtres anciens de la Chine. Qui dès six ans lui avait insufflé la passion de lire.

CETTE passion des livres, nous la retrouvons actuellement à la Bibliothèque nationale dans une belle exposition consacrée à l'art de l'album pour enfants au Japon qui devrait faire découvrir une tradition à peu près ignorée chez nous et qui remonte au onzième siècle. Une très longue histoire... que l'on lit déjà dans le *Dit de Genji* (2) où s'exprime la problématique du choix de livres à l'intention des enfants. Ainsi dans ce livre, qui appartenait alors au bagage littéraire des jeunes gens et jeunes filles des classes cultivées, on trouve de longues discussions sur le choix d'un livre pour une fille de sept ans !

Une tradition du livre dans un pays où la culture populaire a atteint depuis le neuvième siècle un niveau très élevé et où la maîtrise de la lecture, à la différence des pays d'Occident, n'est pas confinée au cercle des prêtres, mais bénéficie de l'apport de la Chine et de la Corée. En adoptant un syllabaire beaucoup plus simple que les caractères chinois, le kana, il est possible d'étendre l'alphabétistion à un très grand nombre, dont les femmes et les enfants. Des premiers rouleaux peints du douzième siècle aux gouaches d'artistes contemporains, cette exposition donne à voir la qualité, la diversité, l'originalité de cet art de l'image. Des ouvrages appartenant aux collections japonaises voisinent avec le fonds de la Bibliothèque nationale et composent une rétrospective d'originaux depuis le dix-septième siècle : des livres souvent coloriés à la main, des jeux de cartes littéraires, des gravures sur bois représentant une scène d'école, le rouleau du moine, ou *les Rouleaux des représentations animales satiriques* ou des contes populaires, comme celui de Momotaro, l'«enfant né d'une pêche», ou celui de la «femme qui ne mange rien», et qui est en réalité une ogresse... En contrepoint, des artistes contemporains, tels Mitsumasa Anno, Suekichi Akaba, Yasuo Segawa, qui assurent la permanence. Le plaisir rare de découvrir une culture.

(1) *Botchan* n'est pas un prénom mais une appellation respectueuse ou affectueuse signifiant «jeune maître», mais pouvant prendre aussi un sens péjoratif : «petit jeune homme, jeunot».

(2) P.O.F. 1988, 2 tomes.

★ « Une très longue histoire. L'art de l'album pour enfants au Japon ». Exposition à la Bibliothèque nationale, Galerie Colbert 58, rue de Richelieu. Jusqu'au 31 décembre. De 12 à 19 heures, même le dimanche. Entrée libre.

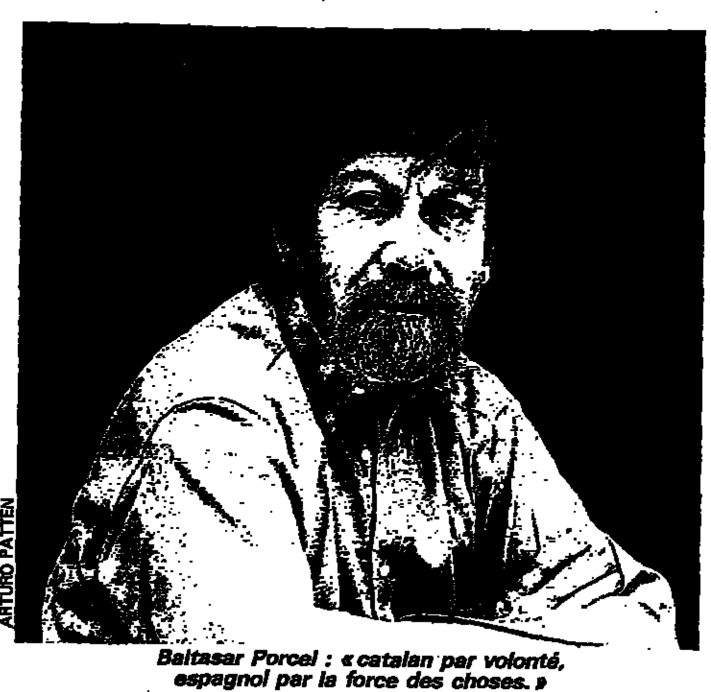
LETTRES ESPAGNOLES

L'île noire

Dans un roman picaresque et brutal, Baltasar Porcel se souvient de Majorque

PRINTEMPS ET AUTOMNES
(Les Primaveres y les tardores)
de Baltasar Porcel.
Traduit du catalan
par Mathilde Bensoussan,
Actes Sud, 262 p., 128 F.

Dans une grande maison baroque, riche de ses mythes et fantômes, est réunie la tribu de Taltavull. Une quarantaine d'hommes et de femmes, les uns pleins d'illusions, vivant leur printemps, les autres ravagés par le temps, vivant courageusement leur automne. La maison est à Orlandis, un petit village de Majorque, entre montagne et mer, à quelques kilomètres de Palma. Le village est une île dans l'île, obsédé par la mort et le souvenir des ancêtres. Les pierres sont lourdes de cet héritage. Les arbres veillent et se vengent. Leur ombre est vénéneuse et leur odeur dégage une essence amère et balsamique. C'est un lieu d'émigration vers Cuba, vers l'Asie, vers le nord de l'Europe. C'est aussi un lieu où l'on revient presque obligatoirement. La nostalgie est proscrite. Mais le rappel du passé est constant.



ARTURO PATTEN

Baltasar Porcel : « catalan par volonté, espagnol par la force des choses. »

« Ces mythes ne sont pas beaux »

En cette nuit de Noël, les langues vont se délier, les mémoires convoquées vont se dérouler sans pitié et les morts vont témoigner. L'île continue d'avoir peur des Maures et célèbre Jacques le Conquérant, celui qui a pris Majorque aux Arabes. Le monde arabe apparaît aux différents personnages comme un conte cruel des *Mille et Une Nuits*. Ce livre traîne dans la maison. Il est en mauvais état. Des feuilles ont été mangées par les rats. Des chapitres manquent. On évoque les pirates arabes et on savoure la victoire des chrétiens sur les musulmans. Pendant la guerre civile, les Majorquins apporteront tout naturellement leur soutien à la dictature de Franco, et des amours sauvages réuniront des brutes et de belles femmes assoiffées de désir et d'aventures extraordinaires.

L'île est sombre. Tout y est dur et violent. L'auteur y a vécu jusqu'à l'âge de quatorze ans. C'est probablement le souvenir de cette brutalité qui l'a poussé à écrire. Baltasar Porcel est un écrivain fécond. Auteur d'une dizaine de romans et de plusieurs recueils de nouvelles, il se dit *« catalan par volonté, mais aussi espagnol par la force des choses »*. Il écrit d'abord en catalan et se traduit lui-même en castillan ensuite. Il tient une chronique quotidienne dans le journal de Barcelone *l'Avanguardia*. Quand on l'interroge sur la cruauté des personnages de son roman, il dit qu'il *« ne fait que décrire, non pas le réel, mais les mythes dont ils se nourrissent ; or ces mythes ne sont pas beaux ; mes personnages sont obsédés par la peur des Maures, par Barberousse, par la mort et le sang »*.

Homme serein et tranquille, se situant politiquement au centre, appuyant et conseillant le président de la Catalogne, Jordi Pujol, Baltasar Porcel a pris aujourd'hui assez de distance avec son île pour pouvoir l'exorciser par l'écriture. Il dit qu'il *« réinvente l'enfance tout en mythifiant le réel, tout en en exagérant les traits et surtout la violence »*. Ce qui est troublant, c'est le rassemblement, une nuit de Noël, de tous ces personnages souvent odieux, racistes, fascistes et sans générosité.

Didac, le sourd, viole sa fille. Celle-ci dira au juge pour excuser son père : *« C'est comme si j'étais seule à commettre ce péché. »* Cristofol, redoutable fasciste ayant exécuté plusieurs rouges, ne supportait pas le mal infligé aux enfants et aux animaux. Il reviendra à la fin de sa vie et demandera : *« M'accepteriez-vous à dîner ? Quand j'étais enfant, je passais Noël ici... »* Les curés doutent et se demandent si *« la religion n'est rien d'autre qu'une image morte »*. Les bonnes sœurs pincent les petites filles jusqu'au sang. Les femmes ne vivent que pour des passions folles. Felicia tombera amoureuse de Maurice, un Algérien de passage dans l'île. Elle ira le retrouver dans son pays mais découvrira *« la rancœur ambiguë du regard des Arabes »* ; Marianna est obsédée par l'histoire du *Vaisseau fantôme* ; elle plongera en cette nuit de Noël dans une solitude obscure.

Tous les rapports sont dominés par la violence des années de la guerre. L'aspect dur et fermé de l'île se retrouve sur les visages de tous. Seule Carloteta, une petite fille agréable et légère, intervient vers la fin du roman pour annoncer les couleurs de l'avenir. Elles seront plus belles que celles du passé. Elles auront été lavées de tous les soupçons, exorcisées par le pouvoir des mots. Ceux de Baltasar Porcel sont justes et forts. Comme dans ses précédents romans traduits en français (1), on retrouve là un ton sarcastique et une imagination débordante. On a parlé, à propos de son écriture, du baroque. Ce n'est pas faux, mais en même temps elle glisse vers le picaresque. Cet écrivain a un univers, une passion pour les mots et une dette envers son île qui a fait de lui aujourd'hui un grand écrivain. Il vient de terminer un gros roman, *Lola et les poissons morts*. Pour la première fois, il quitte son île. Toute l'histoire se passe à Barcelone, la ville nouvelle qui essaie d'oublier ses démons.

Tahar Ben Jelloun

(1) *Défunts sous les amandiers en fleurs*, Fédérop, 1988 ; *Galop vers les ténèbres*, Actes Sud, 1990.

Au paradis des putains

PORTRAIT DE LA GAILLARDE ANDALOUSE
(La lozana andaluza)
de Francisco Delicado.
Préface de Juan Goytisolo,
traduit de l'espagnol
par Claude Bleton,
Fayard, 324 p., 140 F.

Les lettres espagnoles doivent à l'obscurantisme religieux leur misérable richesse en œuvres clandestines, en écrivains anonymes. On ne sait pas encore qui a écrit le premier roman picaresque, *El Lazarillo de Tormes* (1554) ; pendant des siècles, on a ignoré le nom de Fernando de Rojas, auteur de *la Célestine* ; et, plus près de nous, *la Régente*, de Clarin (1885) – seul grand roman espagnol depuis *Don Quichotte* –, n'a trouvé sa véritable place littéraire qu'avec la fin du franquisme.

Parmi toutes ces occultations, la plus notable est celle de *la Gaillarde andalouse*, roman publié à Venise en 1529 sans mention d'auteur ni d'éditeur, immédiatement condamné et détruit. Il n'en restait qu'un seul exemplaire enfoui dans la Bibliothèque impériale de Vienne, où il fut découvert en 1845. Nous connaissons aujourd'hui quelques données biographiques sur l'auteur. Francisco Delgado, né à Cordoue vers 1480, fils de juifs convertis, avait suivi la carrière ecclésiastique avant de partir en Italie – probablement lors du décret d'expulsion des juifs par les Rois Catholiques –, où il assista au sac de Rome. Craignant pour sa vie à cause de ses origines, il italianise son nom en Delicado et déménage à Venise *« parce qu'il n'y a pas d'Espagnols »*.

De prime abord, le *Portrait de la gaillarde andalouse* est un document essentiel de l'occupation de Rome par les Espagnols au début du XVIe siècle et sur la vie des juifs dans cette ville, en particulier des marranes. C'est également une étude des mœurs du Vatican sous les pontificats d'Alexandre VI, Jules II et Léon X. Son auteur a dû passer de longues heures dans les lupanars de la Ville Sainte et au Marché aux herbes à écouter les commérages des prostituées, leurs querelles ; à les suivre à la recherche d'une entremetteuse qui leur attire des clients (évêques ou papes de préférence) ou d'un onguent qui conserve la fraîcheur de leurs charmes...

Delicado n'hésite pas à définir ainsi la Ville éternelle : *« triomphe des grands seigneurs, paradis de putains, purgatoire des jouvenceaux, enfer universel, forfaitures des bêtes, traquenard des pauvres, étalage de ruffians »*. Il attrape le « mal français » et, au dire de Guillaume Apollinaire, qui a le premier pressenti qu'une réalité aussi scandaleuse pouvait être la source d'un chef-d'œuvre, ce « vérolé » resta une vingtaine d'années à l'hôpital et ne fut guéri que par le gaïac, le bois des Indes occidentales.

C'est dans cette Rome corrompue qu'arrive Aldonza la Gaillarde, après un itinéraire digne d'un roman picaresque. Bientôt elle entrevoit la facilité d'exploiter ses charmes naturels. Elle le fera, mais avec une conscience professionnelle très aiguë : *« Sur mon honneur, je veux que mes pratiques puissent aller par le monde la tête haute et sans rougir. »*

« Prends ton plaisir »

Sous la protection du jeune Rampin (qu'elle dépucelle dans l'une des plus savoureuses scènes charnelles jamais décrites), la Gaillarde sera la seule femme de cet antre de *putanas* qui réussisse à joindre l'utile à l'agréable : *« Prends ton plaisir, putain, tu entres dans le plus bel âge, et ne sois pas comme celle qui proclamait, après quarante ans passés dans le lupanar : « Si je sors d'ici avec mon honneur, je ne retournerai jamais au bordel, car j'en ai soupé. »* Mais, fatiguée de ses activités mondaines, déçue du monde fourbe et cynique qui l'entoure, la Gaillarde abandonne Rome pour chercher la solitude dans l'île de Lipari. *« J'ai voulu voir, savoir, et éprouver la vérité des choses comme dit Apulée : à la fin j'ai trouvé que tout n'était que vanité »*, conclut cette compatriote de Sénèque.

Menéndez Pelayo a qualifié ce livre d'*« immonde et laid »*. Il est vrai que des propos de la Gaillarde ont de quoi chatouiller cet illustre polygraphe ultraconservateur : *« Savez-vous que je me grattais mon devant depuis ma plus tendre enfance, que la vue d'un homme m'échauffait la caillette, que j'aurais voulu fuir avec l'un d'eux (...), mais l'âge me l'interdisait. »*

Juan Goytisolo souligne dans son excellente préface que l'*Histoire de la Gaillarde andalouse* constitue un jalon important sur le chemin qui conduit au roman moderne. Ce serait même le chaînon manquant dans l'évolution de la structure romanesque entre *la Célestine* et le roman picaresque. Il est intéressant de constater qu'il a joué ce rôle tout en étant en hibernation ; autrement dit, nous avons la preuve qu'il suffit que quelqu'un ou quelque chose existe pour qu'il agisse, sans besoin d'être connu ou reconnu.

De nos jours Onetti se fait décrire dans *la Vie brève* par l'une de ses créatures. Cervantès a utilisé lui aussi avec finesse des procédés semblables. Mais déjà, un siècle avant, l'auteur omniscient qu'était Delicado s'implique au début du roman dans l'action : *« Comme j'étais en train d'écrire le chapitre passé, certaine crampe m'obligea à planter là ce cahier. Rampin entra alors et dit :* Quel est ce testament ? *Il attendit que l'encre séchât et reprit :* « Je venais vous inviter chez moi, vous verrez plus de dix putains et toutes elles s'épilent les sourcils ou se pèlent le devant ». Dès lors Delicado s'incorpore complètement dans le roman qu'il est en train d'écrire. *« Mais vous,* répond-il à Rampin, *ne vous ai-je pas rencontré sur la piazza Navona au temps de Jules II, quand vous serviez un chanoine ? »*

Ce roman est très difficile à lire dans sa version originelle. Delicado relève le castillan avec des mots italiens, portugais, catalans, dans un mélange macaronique qui était le jargon de la colonie hispano-romaine, sans oublier le bouquet de citations latines et nombre d'expressions cryptiques relatives aux mœurs de la communauté juive. En plus, les mots, les phrases peuvent avoir plusieurs niveaux de signification, selon l'humeur et l'appétit de celui qui parle ou qui lit. Comme le dit Claude Bleton, qui a fait un remarquable travail de traduction et d'adaptation, ce roman *« est une symphonie, une insolente musique où parfois on n'ose trop comprendre de peur d'avoir compris »*. En tout cas, il est désormais impossible d'ignorer ce festin des belles lettres et nécessaire d'élever la Gaillarde au rang des grands personnages de la littérature universelle.

Ramon Chao

PHILOSOPHIES
par Roger-Pol Droit

La malle-poste et le concept

PHÉNOMÉNOLOGIE DE L'ESPRIT
de G. W. F. Hegel.
Présentation, traduction et notes de Gwendoline Jarczyk et Pierre-Jean Labarrière.
Gallimard, « Bibliothèque de philosophie », 918 p., 295 F.

LE PROJET HÉGÉLIEN
de Guy Planty-Bonjour.
Vrin, « Bibliothèque d'histoire de la philosophie », 240 p., 180 F.

LECTURE DE LA « PHÉNOMÉNOLOGIE » DE HEGEL
Préface et introduction d'Alexis Philonenko.
Vrin, « Bibliothèque d'histoire de la philosophie », 258 p., 198 F.

LES troupes françaises arrivent. On craint des pillages, ils ont lieu. La ville d'Iéna est incendiée, la maison de Hegel mise à sac. A l'université, les cours sont évidemment suspendus. Le lundi 13 octobre 1807, *« le jour où Iéna fut occupée par les Français et où l'empereur Napoléon entra dans ses murs »*, le philosophe écrit à son ami Niethammer cette lettre célèbre où il affirme : *« J'ai vu l'Empereur – cette âme du monde – sortir de la ville pour aller en reconnaissance ; c'est effectivement une sensation merveilleuse de voir un pareil individu qui, concentré ici sur un point, assis sur un cheval, s'étend sur le monde et le domine. »*

Cette fascination en dit plus sur celui qui l'éprouva que sur la situation militaire dans la région ce jour-là. Faire remarquer que l'auguste cavalier ne domine guère le monde, mais seulement, temporairement – de façon contingente et peut-être absurde – un fragment d'une province appelée Europe, ce serait méconnaître la perspective de Hegel. Le principe même de sa démarche consiste en effet à s'installer en un lieu où la pensée puisse tout englober, et rendre compte de la totalité de l'histoire comme de son propre accomplissement. Assis à sa table de travail, il projette, depuis longtemps déjà, de concentrer en un livre à la fois tout ce qui est advenu à Dieu et aux hommes, sous d'apparents désordres de hasard, et la logique interne faisant comprendre la nécessité du processus.

Vient-il d'y parvenir ? La question divise les interprètes. A trente-sept ans, Hegel n'est plus un jeune homme. Il a certes bon nombre de textes à son actif, mais pas encore la forme achevée de son système. Il en détient toutefois les principaux éléments. D'où les difficultés que soulève la *Phénoménologie de l'esprit*, à propos de laquelle Hegel écrit à Schelling : *« ... J'ai terminé la rédaction dans la nuit qui a précédé la bataille d'Iéna. »* Ce premier grand livre contient-il déjà l'essentiel ? Est-il à placer sur le même plan que les vastes traités postérieurs, apparemment mieux maîtrisés, tels la *Science de la logique*, ou l'*Encyclopédie* ? Cette œuvre où se combinent, parfois difficilement, la genèse logique d'une conscience et le roman de formation de la culture européenne n'est-elle au contraire qu'une introduction, fulgurante mais bancale, au système à venir ? Préparant au savoir, elle demeurerait en dehors.

Les circonstances de sa composition peuvent faire penser qu'il ne s'agit encore que d'un coup d'essai du maître futur. Bien que longuement médité, le texte est rédigé en un an seulement, change plusieurs fois de plan, et même, en dernière heure, de titre. Le manuscrit est en retard. L'imprimeur le réclame de toute urgence. Hegel finit son texte dans la hâte et les imprévus de la bataille. Tandis que l'armée napoléonienne attaque, l'auteur confie deux colis, les 6 et 8 octobre, à une malle-poste passant vaille que vaille entre les troupes.

On peut rêver sur les chevaux. On imaginerait les écarts ou les rapprochements entre celui qui transporte la petite *« âme du monde »* dans les rues d'une ville conquise et ceux qui acheminent péniblement vers l'imprimerie les liasses encore manuscrites d'une œuvre à la fois austère et échevelée. S'y trouvent consignées notamment la dialectique du Maître et du Serviteur, les étapes du développement interne de l'absolu devenant effectif dans l'histoire de la philosophie, ou la réconciliation finale, souvent mal comprise, entre religion et philosophie. Au moment où Napoléon s'approche, la dernière page parle du savoir absolu en termes de *« royaume »*, et de l'effectivité de l'esprit absolu comme *« vérité et certitude de son trône »*. On se demanderait si ce n'est qu'une coïncidence. On craindrait surtout, rétrospectivement, qu'une mauvaise ornière, une balle perdue, une colère de soudard ou quelque accident de ce genre ne vienne disperser aux quatre vents les pages encore fraîches de ce chef-d'œuvre.

Ces fantaisies sont extérieures à la préoccupation de Hegel, pour qui un accident jamais n'abolira l'Histoire. L'individu n'a qu'une *« activité restreinte »*, écrit-il à la fin de la préface à la *Phénoménologie*. Selon Jacques d'Hondt, lui-même *« se présente moins comme un créateur ou un inventeur que comme un porte-parole ou un secrétaire »* (1). Secrétaire de l'absolu, porte-parole du concept, ce ne sont pas ses « idées personnelles » que prétend formuler Hegel. C'est le réel lui-même qui, dans son œuvre, est censé se donner à comprendre tout en prenant définitivement conscience de soi. Telle est l'ambition, évidemment grandiose, qui l'anime depuis la *Phénoménologie de l'esprit*.



GRANDS spécialistes du texte hégélien, Gwendoline Jarczyk et Pierre-Jean Labarrière, auxquels on doit, entre autres, la traduction de la *Science de la logique* (2), nous offrent à présent, au terme d'un long et minutieux parcours, leur traduction de l'œuvre de 1807. Après le travail pionnier de Jean Hyppolite, et la récente traduction de Jean-Pierre Lefebvre (3), c'est la troisième version française de ce classique de la difficulté.

Le travail de Gwendoline Jarczyk et Pierre-Jean Labarrière devrait s'imposer comme une référence pour tous ceux qui ne se contentent pas de parcourir une œuvre exigeant une rude patience. Le plus utile, à ce qu'il semble, ce sont les appendices accompagnant cette édition : un glossaire allemand-français récapitulant les choix effectués pour tous les termes spécifiques, des index des noms propres – et surtout un impressionnant index des matières. Ce dernier occupe plus de deux cents pages serrées, rassemblant toutes les occurrences – non seulement des termes conceptuels mais des expressions-clés qui constituent la trame du texte.

Une constante rigueur préside à cette traduction. Ses auteurs ont choisi, par exemple, de ne presque jamais modifier la ponctuation de l'original, de respecter autant que possible l'ordre des mots, de ne pas substituer aux divers pronoms, dont Hegel use et abuse, les termes auxquels ceux-ci renvoient, de rendre systématiquement un même mot allemand par un mot français toujours identique. Quand aucun terme usuel ne convient, ils n'hésitent pas à forger un néologisme. Certains ne heurtent pas, comme *« autoconscience »* pour rendre *Selbstbewusstsein*, justifié par le souci de réserver l'expression habituelle, *« conscience de soi »*, aux cas où Hegel écrit *Bewusstsein von sich*. D'autres sont plus discutables, principalement l'adoption des termes *« sursumer »* et *« sursomption »* pour les célèbres et « intraduisibles » *Aufheben* et *Aufhebung*. L'objection majeure envers le choix de ce néologisme, forgé par le philosophe Yvon Gauthier, est qu'*Aufheben* est un mot du vocabulaire le plus quotidien en langue allemande. Hegel ne fait qu'amplifier à l'extrême son sens usuel : conserver, au besoin par le moyen d'une transformation. Les confitures, par exemple, sont une *Aufhebung* des fruits. Leur fraîcheur est « niée » par la cuisson, et c'est ainsi qu'ils sont conservés. Faudrait-il pour autant parler d'une « sursomption » des fraises ?

On aurait tort d'en déduire que la traduction de Jarczyk et Labarrière est artificielle, hérissée de mots étranges. Plus aride que celle de Jean-Pierre Lefebvre, elle n'en demeure pas moins fort lisible, tout en étant mieux élaborée d'un point de vue philosophique. Malgré ses immenses mérites, le travail de Jean Hyppolite n'a probablement plus qu'un intérêt historique. La traduction de Lefebvre, par son agrément, convient à une lecture cursive. En revanche, une investigation méthodique ne pourra se dispenser de la version annotée que vient d'éditer Gallimard. En effet, Gwendoline Jarczyk et Pierre-Jean Labarrière entendent démontrer que la *Phénoménologie de l'esprit* appartient pleinement à la maturité de la pensée hégélienne. Sa *Logique*, explicitée par la suite, serait déjà à l'œuvre ici, « derrière la conscience ».

CE n'est pas l'opinion de Guy Planty-Bonjour, qui résume très clairement, dans le premier chapitre de son ouvrage *Le Projet hégélien*, les débats des spécialistes autour de l'unité problématique de la *Phénoménologie* et de sa place dans le développement de la pensée hégélienne. Bien que la mort de son auteur, en 1991, ait laissé en blanc quelques passages essentiels, ce livre posthume (4), publié il y a quelques mois, constitue une méditation remarquablement informée et accessible sur les questions centrales de l'hégélianisme, qu'il s'agisse du droit et de l'Etat ou de la relation entre philosophie et religion.

Directeur du Centre de recherche et de documentation sur Hegel et sur Marx de 1975 à 1991 (5), Guy Planty-Bonjour, auteur de nombreuses études et responsable de multiples volumes collectifs, était l'un des plus fins connaisseurs des études hégéliennes en France. Sa capacité à maîtriser avec modestie un vaste champ d'érudition pour expliciter nettement les interrogations cruciales se retrouve ici au fil des pages. Amateurs ou spécialistes n'ont pas de meilleur hommage à rendre à sa mémoire que de les lire. Celles qui concernent l'ancrage de la pensée hégélienne dans le christianisme, dont le savoir absolu reprend la vérité dans la forme du concept, sont particulièrement importantes. Car ce point, qui commande toute l'interprétation du projet, divise encore les commentateurs, comme il a fracturé le dix-neuvième siècle entre hégéliens de gauche et hégéliens de droite.

« Hegel n'a d'autre ambition que de saisir, en la mort du Christ, le seul fait *humain »*, écrit Alexis Philonenko dans son récent ouvrage, qui rassemble des cours commentant pas à pas la préface et l'introduction de la *Phénoménologie de l'esprit* et trois études sur Hegel et ses relations à Fichte, à Kant – à travers le commentaire d'un étonnant document – et à Rousseau. Il insiste sur le fait que *« la dernière page de la* Phénoménologie de l'esprit *est une explosion de la mystique, soutenue par la spéculation comme science rigoureuse, qui d'ailleurs en ce haut lieu ne fait qu'un avec elle »*. Si l'analyse d'Alexis Philonenko souligne le rôle décisif de la résurrection pour la pensée hégélienne, ce n'est pas pour en faire l'éloge, mais pour en instruire la critique. Savants et vifs, ses commentaires sont souvent d'une ironie décapante.

Celui que Nietzsche appelait *« un événement européen »* n'a certes pas fini de susciter des gloses. Bien après que les troupes françaises ont disparu.

(1) Dans le *Dictionnaire des philosophes*, sous la direction de Denis Huisman, dont la deuxième édition, considérablement revue et augmentée, vient de paraître aux PUF.

(2) Trois volumes, Aubier (1972, 1976 et 1981). Pierre-Jean Labarrière a aussi publié *Structures et mouvement dialectique dans* la Phénoménologie de l'esprit (Aubier, 1968, rééd. 1988). A signaler également, parmi ses nombreuses publications, l'*Utopie logique* (L'Harmattan, 1992).

(3) Flammarion, 1991. Voir « le Monde des livres » du 11 octobre 1991.

(4) L'édition de ce livre inachevé a été assurée par Y.-M. Planty-Bonjour et J.-M. Lardic. On annonce en outre, de Jean-Marie Lardic, la traduction des *Leçons sur les preuves de l'existence de Dieu* (Aubier, janvier).

(5) Fondé par Jacques d'Hondt et dirigé aujourd'hui par Jean-Louis Vieillard-Baron, ce Centre de recherche situé à Poitiers, unité associée au CNRS, est un lieu d'études de l'idéalisme allemand particulièrement actif.

Passage en revues

Histoire, idées, société

Explorer les rapports entre science et culture en Europe, c'est se demander, explique Jean-Marc Lévy-Leblond dans le numéro spécial d'*Alliage* consacré à ce sujet, comment permettre *« à la conscience citoyenne de ne pas se laisser déborder par la compétence technicienne »*. Si l'Europe est bien placée pour ouvrir ce débat, c'est parce qu'existent, selon Dominique Lecourt, *« une conception et une pratique européennes de la science, qui ont toujours installé en son cœur une argumentation philosophique ardente »*. Réalisé grâce au soutien de la Commission des Communautés européennes, ce numéro tente de définir ce que peut être, en Europe ou ailleurs, une *« culture scientifique »*. *« Les lumières de la technoscience aussi peuvent éblouir plutôt qu'éclairer ! »*, conclut Jean-Marc Lévy-Leblond. (*Alliage*, nº 16-17, été-automne 1993, diffusion Le Seuil, 320 p., 145 F.)

L'Homme et la Société, que dirige René Gallissot, consacre sa dernière livraison au thème « Sciences sociales et travail ». Jean-Pierre Durand souligne qu'en dépit de certaines apparences le *« modèle culturel »* des sociétés industrielles donne toujours au travail une place dominante. *« L'Histoire continue à battre imperturbablement au rythme des seuls rapports sociaux structurés par le travail »*, affirme-t-il. Sabine Erbès-Seguin examine à ce propos les interventions de l'Etat en matière d'emploi *« entre ordre juridique et ordre économique »*, tandis que Monique Selim analyse la démarche de l'ethnologue dans l'entreprise. (*L'Homme et la Société*, nº 109, juillet-septembre 1993, L'Harmattan, 160 p., 90 F.)

Dans *le Messager européen*, revue dont il est le directeur, Alain Finkielkraut dénonce, dans l'appel à la vigilance contre l'extrême droite, lancé par des intellectuels dans *le Monde* du 13 juillet dernier (1), la mise en place d'une *« nouvelle orthodoxie »*, qui rappelle, selon lui, par son *« absolutisme politique »* et son *« simplisme manichéen »* celle du communisme.

Il engage ensuite une vive polémique contre un éditorial des *Temps modernes* de juin 1993 qui, dit-il, en appliquant *« le credo de la vigilance à la catastrophe yougoslave »*, en vient à dresser un *« réquisitoire arrogant »* contre les petites nations, coupables d'imposer, au nom du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, le principe de l'homogénéité ethnique.

Opposant la prise de position des *Temps modernes* dans le conflit de l'ex-Yougoslavie à son attitude à l'égard d'Israël, il conclut avec véhémence : *« Des vigilants qui ne méditent l'expérience juive de l'Histoire que pour faire de l'identité un crime : le fascisme de notre temps pouvait-il rêver mieux ? »* Dans le même numéro, Paul Garde décrit ce qu'il appelle *« la spirale de la capitulation »* en Bosnie-Herzégovine. (*Le Messager européen*, nº 7, Gallimard, 398 p., 140 F.)

La quatorzième livraison d'*Actuel Marx* s'intéresse aux « Nouveaux modèles de socialisme ». Le communisme et la social-démocratie ayant *« failli à leurs promesses »*, explique Jacques Bidet, la revue présente quatre grandes orientations, proposées par des auteurs anglo-saxons pratiquement inconnus en France. La première, due à John Roemer, développe la logique d'un « socialisme de marché » ; la seconde, défendue par Fred Block, s'apparente à une « néo-social-démocratie » ; les deux dernières, celles de David Schweickart et de Diane Elson, sont représentatives du courant autogestionnaire. Tony Andréani et Marc Féray, qui ont rassemblé ces textes, défendent pour leur part une forme d'autogestion inscrite dans le cadre d'un *« socialisme associatif »*. (*Actuel Marx*, nº 14, deuxième semestre 1993, 224 p., 150 F.)

A signaler encore, dans *Terrain* (nº 21, octobre 1993, 176 p., 75 F), plusieurs contributions sur le thème « Liens de pouvoir ou le clientélisme revisité », dont un article de Nathalie Heinich sur « Les fragilités des pouvoirs littéraires » ; dans *Pardès* (nº 18, Cerf, 242 p., 125 F), un dossier sur « Identités israéliennes. Modernité et mémoire d'une nation », présenté par Esther Benbassa et Alain Dieckhoff ; dans la *Revue française de sociologie* (juillet-septembre 1993, CNRS, 492 p., 100 F), une étude de Jean Vincens sur le chômage de longue durée, ainsi qu'une note de Nicolas Herpin sur l'*« Urban underclass »* chez les sociologues américains ; dans le premier numéro des *Cahiers de recherche ethnométhodologique* (juin 1993, 88 p., 70 F), que dirige Alain Coulon, la traduction d'un texte, inédit en français, de Harvey Sacks, suivi d'un commentaire d'Edward Rose ; dans *Bastidiana* ou *Cahiers d'études bastidiennes* (nº 4, octobre-décembre 1993, Saint-Paul de Fourques, 27800 Brionne, 102 p., 75 F), des témoignages sur le sociologue Roger Bastide et des réflexions sur son œuvre, à quelques mois du vingtième anniversaire de sa mort.

Thomas Ferenczi

(1) Le Comité « Appel à la vigilance », en collaboration avec la Maison des sciences de l'Homme et le Collège international de philosophie, organise un séminaire. La première séance, intitulée *Questions de vocabulaire*, se tiendra le 15 décembre à 18 heures, avec la participation d'Yves Bonnefoy, Arlette Farge, Nadine Fresco, Nicole Loraux, Patrice Loraux, Maurice Olender. Le 20 janvier interviendront Lothar Baier et Léon Poliakov (Maison des sciences de l'Homme, 54, bd Raspail, 75006 Paris, salle de la Cafétéria).



ÉTRENNES/ARTS



Dernières nouvelles d'Italie

Un album, une monographie et une synthèse colossale : l'art italien ne cesse de susciter des livres aux qualités très inégales, aux ambitions très différentes

GIOTTO
La Chapelle des Scrovegni
sous la direction
de Giuseppe Basile.
Traduit de l'italien
par Françoise Liffran,
Gallimard/Electa, 388 p., 250 ill.,
690 F jusqu'au 31 décembre,
790 F ensuite

DONATELLO
de John Pope-Hennessy.
Abbeville Press, Diff. Flammarion,
368 p., 358 ill.,
680 F jusqu'au 31 décembre,
780 F ensuite.

LA CONQUÊTE DE LA PEINTURE
de Jacques Gagliardi.
Flammarion, 840 p.,
1033 ill., 995 F.

Ô charme tout puissant de l'habitude! L'année finit, viennent les semaines à cadeaux et, comme d'ordinaire, l'art italien a la faveur des éditeurs. C'est à croire qu'aux yeux de nombre d'entre eux il n'y eut jamais de peinture qu'en Toscane et à Rome il y a quatre et cinq siècles, et à Paris au temps de l'impressionnisme.

Pour l'un d'eux, l'habitude confine au rite officiel. Après avoir publié un volume de photographies consacré à la chapelle Brancacci et un deuxième à la Chambre des époux, Gallimard et Electa associés célèbrent la chapelle Scrovegni. Après Masaccio et Mantegna, Giotto : on est, dans cette collection, entre hommes très illustres. La méthode de l'hommage ne varie pas de l'un à l'autre : l'essentiel de l'ouvrage est occupé par un album de planches – ensemble, groupes, détails – fort bien photographiées et imprimées. Des pages noires s'intercalent par places entre les reproductions, d'un noir velouté du meilleur goût.

Commentaires historiques et analyses stylistiques n'ont que la portion congrue : l'un des rabats de la jaquette, quelques pages au début, quelques autres à la fin du livre, informations sommaires et brèves. Voilà en somme un livre où il n'y a rien à lire ou presque, un livre reposant et réconfortant, un livre merveilleusement adapté à l'époque et à la consommation des images. Par ailleurs, si l'on peut dire, les fresques de Giotto sont admirables. On le sait depuis une poignée de siècles du reste, presque sept.

Il y a plus à comprendre et à apprendre dans le *Donatello* de John Pope-Hennessy, monographie claire et longuement détaillée. Evénements et œuvres se suivent dans l'ordre chronologique, accompagnés de ce qu'il faut de précisions techniques et de documents. Description de la sculpture, étude de son exécution, de ses sources et de son accueil, comparaisons parfois, discussion des attributions et des influences quand il y a lieu : chaque pièce, chaque ensemble fait l'objet d'un chapitre, des sculptures pour la cathédrale de Florence à la chaire de Prato et aux sculptures pour Padoue.

Le corps de Donatello

Ces dernières suscitent, à très juste titre, l'admiration de Pope-Hennessy, qui reconnaît en Donatello le premier artiste de la Renaissance qui figure l'anatomie précisément. Que ce soit pour modeler la musculature du Christ crucifié ou la puissante structure du cheval sur lequel avance Gattamelata, capitaine vainqueur des armées vénitiennes, l'artiste s'aventure loin des conventions, loin des modèles antiques. Pour établir ce point, Pope-Hennessy ne craint pas d'abandonner l'histoire des arts pour celle des élevages hippiques. Ainsi apprend-on que les montures des statues équestres romaines appartenaient à *« une race bien moins robuste que celle que l'on sélectionnait pour les armées du XVe siècle »*, et que l'artiste n'eut donc d'autre solution que l'étude sur le motif de l'une de ces bêtes à l'encolure épaisse, au dos large et aux cuisses lourdes.

Le même souci de vérité triomphe dans les figures fondues pour le maître-autel de la cathédrale de Padoue. Si la Vierge garde l'apparence d'une impératrice des cieux au visage immobile, à la couronne trop visible, les saints semblent des portraits. Saint Prodoscine se révèle un vieil homme las et songeur, saint Antoine de Padoue un moine mélancolique. Saint François d'Assise inquiète plus qu'il n'attire, tendu, soupçonneux, menaçant presque. Sous l'art sacré, le naturalisme perce, ce naturalisme qui commande à Donatello d'exagérer l'expression d'horreur sur les visages des anges qui entourent le cadavre du Christ et de gonfler d'air jusqu'à déformer les joues des anges joueurs de diaule et des chanteurs.

Dans ce cas, la multiplication des clichés de détails se justifie. Ils appuient le raisonnement, ils deviennent le moyen principal d'une démonstration. Quand ils révèlent l'outrance des poses et des physionomies sur les flancs des deux chaires de San Lorenzo, ils parachèvent l'analyse de l'historien et invitent le lecteur à s'en aller bien vite au musée Rodin vérifier que la *Porte de l'Enfer* n'est pas sans quelques rapports avec la *Résurrection* et le *Martyr de saint Laurent* de l'église florentine.

Ces recherches ne sont cependant que modestes et étroites, en comparaison de celles qui ont donné naissance à un ouvrage énorme, *la Conquête de la peinture*, sous-titré *l'Europe des ateliers du XIIIe au XVe siècle*. Son auteur, Jacques Gagliardi, s'est fixé pour tâche rien de moins que l'étude de trois siècles d'art, de Cimabue à Michel-Ange. Son territoire? L'Europe entière, Italie, Flandres, Allemagne, France, Espagne. Sa méthode? La réunion du plus grand nombre possible d'œuvres, la constitution d'une sorte de photothèque idéale où raretés et images illustres se côtoient, s'éclairent et s'opposent. Son livre, pour dire les choses simplement, a d'immenses vertus et des vices exaspérants.



LONDRES/NATIONAL GALLERY

Antonello da Messina : « Saint Jérôme dans son cabinet d'étude » (vers 1460).

Chemins de traverse

Vertus? L'ambition, la volonté affichée de rassembler une synthèse et de tenter un panorama. Alors que la plupart des spécialistes campent avec disciples et archives dans un canton aux frontières fortement défendues, alors qu'ils se retranchent dans leur région, leur quart de siècle ou leur atelier et s'y trouvent si bien qu'ils oublient d'en sortir, Gagliardi nomadise. Gyrovague de la peinture, il va d'une ville à l'autre, d'un maître à l'autre, suggère des parallèles inattendus, des rapprochements incongrus, dont certains se révèlent heureux.

Il a, comme il se doit, le goût des artistes méconnus et ressuscite avec ardeur Vitale da Bologna, Giusto de Menabuoi et Giovanni di Paolo, qui occupent rarement les devantures des libraires. Secondé par une illustration remarquable par son abondance et son éclectisme, il rend à l'époque ses négligés et sa complexité, ses contradictions et ses désordres, ses petits maîtres et ses extravagants. Pour lui, l'histoire de l'art ne se parcourt pas en autoroute, avec arrêts obligatoires aux péages Giotto, Masaccio, Uccello, Piero della Francesca, Botticelli et Raphaël, mais par chemins de traverse, étapes courtes et longues stations contemplatives – le livre compte plus de huit cents pages, plus de quarante chapitres et un tableau chronologique pour éviter aux imprudents de se perdre. De cet effort, on ne saurait trop dire l'ampleur et la nécessité. *La Conquête de la peinture* est l'un des ouvrages les plus surprenants que l'histoire de l'art ait suscités récemment.

L'un des plus agaçants aussi. Tout à son désir d'embrasser un continent et trois siècles, Gagliardi se laisse aller à la rhétorique. Passent encore les surnoms du genre *« le sorcier de Padoue »* – c'est de Mantegna qu'il s'agit – ou *« le météore excentrique »* – Gérard de Saint-Jean –, les effets poétiques bon marché – *« fleurs de rosée »*, *« beautés suaves et grinçantes »* – et les slogans de conférencier – *« Venise met pied à terre »* ou *« le salut vient de Modène »*.

Mais, à trop chercher à frapper, l'auteur finit par tomber dans le catégorique et l'excessif. Exemple, la première phrase d'un chapitre : *« Petrus Christus n'était pas hanté par le doute. »* Qu'en savez-vous? En êtes-vous si sûr, alors qu'un peu plus loin le même Christus se révèle *« un artiste plus complexe qu'on ne l'a souvent estimé »*? Et d'où déduisez-vous que son *Portrait de jeune fille* trahit *« l'angoisse mais aussi l'arrogance d'une civilisation sur le point de disparaître »*? Lyrisme, psychologisme faciles. Panofsky en usait avec les tableaux moins cavalièrement et plus prudemment. Or, de ces assertions à l'emporte-pièce, l'auteur n'est pas économe.

Il ne déteste pas non plus les maximes définitives et générales, du style : *« La vision lyrique et chromatique des Siennois par opposition à la vision plastique et mesurée des Florentins. »* Pour analyser l'antagonisme des deux cités, de leurs écoles et de leurs artistes, ce n'est pas assez que ces définitions trop ramassées pour être justes.

Il y a infiniment plus grave cependant : l'italiano-centrisme maniaque de l'auteur. Qu'il n'aime guère les peintres des Flandres, peut-être. Dans un ouvrage critique, cette préférence ne serait qu'un parti-pris; dans un ouvrage historique, c'est une erreur absurde. A en juger par le nombre de pages et d'illustrations, Naddo Ceccarelli est à peine moins important que Bouts ou Gérard David. Hugo Van der Goes expédié à la va-vite, Bosch traité avec condescendance, l'art du Nord tenu pour simple *« obsession des apparences »*, les manuscrits à peintures à peine examinés : autant de fautes dont on ne peut croire qu'elles soient d'ignorance, autant de fautes qui gâchent maladroitement une entreprise presque héroïque. On attend donc la seconde édition, revue, corrigée et complétée, celle qui fera de *la Conquête de la peinture* le grand livre qu'elle peut devenir.

Ph. D.

Michaux, le guerrier alerte

HENRI MICHAUX : PEINTURES
d'Alfred Pacquement.
Avec un essai
de Raymond Bellour,
Gallimard, 320 p., 357 ill.,
650 F jusqu'au 31 décembre,
740 F ensuite

Traits et taches. Corps recroquevillés, ou s'élançant pour une impossible gymnastique. Hiéroglyphes d'hommes. Alphabets indéchiffrables. Idéogrammes où l'image des choses se désarticule. Figures de brume et de rêve, *« fantômes fidèles »*. Paysages aux confins du visible et de l'hallucination... Regarder les dessins, peintures ou encres de Chine d'Henri Michaux, c'est entrer dans un monde de formes et de figures, de lignes, de couleurs ; monde qui frôle le nôtre, perfois le mime, d'autres fois en révèle une part cachée, refoulée ; monde à la fois intensément étrange, inquiétant, et comme familier.

« L'image des choses est délectable. » Cette affirmation de Michaux, en 1922, vaut pour toute son œuvre à venir, écrit et peint. Du côté de la littérature il éprouve de grandes réticences : Lautréamont, qu'il lit la même année, l'aidera à les lever. Quant à la peinture, sa *« haine »* se transformera, au contact des œuvres de Klee, puis de Max Ernst et de Chirico, en désir ; désir rageur et conséquent, obstiné, méthodique, nerf et moteur de l'acte de peindre ou de dessiner. *« Comme moi, la ligne cherche sans savoir ce qu'elle cherche, refuse les immédiates trouvailles, les solutions qui s'offrent, les tentations premières. Se gardant d'« arriver », ligne d'aveugles investigations. »* En fait, bien qu'il ait lui-même daté de 1937, avec les « Fonds noirs », le début de son œuvre pictural, les premiers dessins et huiles de Michaux sont antérieurs et pratiquement contemporains de ses premiers essais poétiques.

« Mouvement, comme désobéissance »

Complétant la récente rétrospective marseillaise du Musée Cantini (1), l'album d'Alfred Pacquement – révélant nombre de peintures peu connues – montre la cohérence et l'unité, l'autonomie aussi, par rapport à l'histoire de l'art moderne, de l'œuvre peint de Michaux. Explorateur des mondes parallèles de la conscience, des fourmillantes contrées de l'inconscient – pas seulement lorsqu'il expérimente la mescaline ou d'autres substances hallucinogènes –, le poète cherche à donner corps à ses démons. Ces mondes, il ne les aborde pas en pacificateur, mais en guerrier alerte, en conquérant – d'abord conquis : *« Je suis de ceux qui aiment le mouvement, le mouvement qui rompt l'inertie, qui embrouille les lignes, qui défait les alignements, me débarrasse des constructions. Mouvement, comme désobéissance, comme remaniement »*, écrit-il en 1972.

Entre les deux domaines, littéraire et pictural, de l'œuvre de Michaux il n'y a pas rupture mais continuité. Loin d'être ou de se vouloir illustrative, cette seconde part amplifie, fait résonner la première. La même vélocité, une constante *« désobéissance »* guide la main qui écrit et la main qui dessine. Mais la peinture est aussi un recours, comme l'explique Raymond Bellour, lorsque les mots, face à une trop grande douleur, à une émotion en forme de tempête (comme lors de la mort de sa femme, en février 1948, des suites d'horribles brûlures), révèlent leur lenteur, leur impuissance.

Et puis il y a aussi, chez Michaux, cette lucidité sans faille, cette volonté de penser l'acte créateur comme composante de l'existence dont il est l'expression visionnaire. En témoigne, dans ce livre, l'anthologie de textes sur la peinture et le dessin qui permettent de mesurer l'intelligence de l'artiste. Qu'on pense notamment aux admirables réflexions sur les peintures d'aliénés ou d'enfants de la fin de la vie de Michaux. Ainsi, en 1985, à propos des dessins d'enfants : *« Informe, pauvrement formé, encore sans bras, le corps, et sans attache les bras, sortis du cou, de n'importe où, de la tête, de la poitrine, bâtons, balais de bout en bout traversant l'enveloppe du buste, bras pour s'étendre, se détendre, pour s'étirer... »*

Patrick Kéchichian

(1) Voir l'article de Philippe Dagen dans *le Monde* du 22 octobre.

★ Signalons également l'essai fort bien illustré d'Henri-Alexis Baatsch, *Henri Michaux, peinture et poésie* (Hazan, 174 p., 195 F).

ETRENNES/ARTS



L'ombre du maître

« Tout en lui était énergie, mais énergie dérivant des nerfs et de la volonté ; car, physiquement, il était frêle et délicat. » Ainsi Baudelaire décrivait-il Delacroix. Le poète ne doutait pas que son héros occupait la première place parmi ses contemporains, que ce fût par l'abondance de son imagination, l'éloquence de son dessin et de sa couleur, l'immensité de son savoir et l'étendue de ses curiosités. La lecture d'une seule page de son *Journal* achèverait du reste de convaincre le plus récalcitrant des critiques que Delacroix est du petit nombre des maîtres, entre Rubens et Cézanne. Un art, une intelligence, une puissance si manifestes exigent, pour être étudiés complètement, plus que de l'érudition. Il ne suffit pas de dates, de citations et d'éléments historiques cousus bout à bout. Pour l'avoir ignoré, Alain Daguerre de Hureaux est demeuré en dessous de son sujet et n'a composé qu'une biographie illustrée, où la splendeur des reproductions s'efforce de compenser la platitude des commentaires.

Ph. D.

► **Delacroix**, *d'Alain Daguerre de Hureaux, Hazan, 368 p., 750 F. jusqu'au 31 décembre, 850 F. ensuite.*

Souvenirs de Klimt

Christian Nebehay est le fils d'un illustre marchand d'art de la Vienne « fin de siècle ». Ecrivant la biographie de Gustav Klimt, il écrit sur Vienne, sur la ville de la Sécession, du symbolisme alangui et morbide, de Schiele et de Karl Kraus. Il ne faut pas attendre de lui des analyses plastiques minutieuses, mais la radiographie d'un milieu artistique et d'une époque. Dans ce genre, ses connaissances font merveille. Il n'ignore rien des relations de Klimt avec ses mécènes, l'aristocratie de la cour impériale et les artistes de son temps, viennois et parisiens. Naturellement, il a pour le peintre une admiration sans réserve et juge importantes des toiles où l'on serait tenté de ne voir qu'exercices décoratifs. Quant aux sources poétiques, religieuses et métaphysiques du symbolisme klimtien, il ne les étudie guère. Il n'empêche : voici, sur un artiste qui fut fort à la mode à Paris il y a dix ans, un ouvrage instructif.

Ph. D.

► **Klimt**, *de Christian M. Nebehay, traduit de l'allemand par Elisabeth Koller, Flammarion, 288 p., 175 ill., 495 F.*

Kandinsky tel qu'en lui-même

Ralentir : rareté. D'un éditeur belge, voici une monographie de Kandinsky qui doit faire date, comme l'on dit. Depuis les travaux de Will Grohmann, aucune étude d'ampleur n'avait été consacrée à Kandinsky. Celle de Jelena Hahl-Fontaine s'appuie sur des documents et des œuvres qui étaient demeurés inaccessibles en Union soviétique. Elle révèle des toiles et des aquarelles méconnues. Elle établit avec force que la vision d'un Kandinsky « inventant » son abstraction d'un coup n'est que légende et simplisme. Avait-on oublié que l'évolution du peintre ne fut pas d'une seule pièce dans une direction unique ? Elle le rappelle et publie des paysages et des scènes de fantaisie « figuratives » postérieures aux compositions abstraites de la période munichoise. Quant à ces dernières, elles sont analysées très attentivement, et leur genèse décomposée étape après étape. Des correspondances inédites du peintre, dans lequelles il explique à tel marchand ou tel critique son esthétique ajoutent encore à l'intérêt de ce travail – magnifique, tout simplement.

Ph. D.

► **Kandinsky**, *de Jelena Hahl-Fontaine, avec une contribution de Michel Henry, Marc Vokar éditeur, Hazan Diffusion, 432 p., 450 ill, 695 F.*



MUSÉE RÉGIONAL D'ART/TOULA

Kandinsky : « Ouverture musicale, coin Violet », 1919

Anglophilie

L'Anglo-Français James Tissot, issu du réalisme et passé à la mondanité victorienne, contemporain de Manet et de Whistler, n'avait pas eu encore les honneurs d'un volume dans son pays natal. Négligence aujourd'hui réparée, en un volume dont l'illustration fait l'essentiel du plaisir, tant les tableaux reproduits amusent à force de poses affectées et d'élégances trop calculées. Dans la même collection, décidément anglophile, le même auteur consacre un album au préraphaélite hypersymboliste et pseudo-botticellien sir Edward Burne-Jones, autre mal-aimé des *musées et des historiens français.*

Ph. D.

► **James Tissot**, *de Russell Ash, traduit de l'anglais par Denis-Armand Canal, Herscher, 100 p., 40 planches, 290 F.*

Les formes de Lindström

Peu d'œuvres contemporaines, autant que celle de Bengt Lindström, appellent le rapprochement entre le sens de la vue et celui du toucher. *« Lindström pense avec des formes, il peint et sa peinture est surgissement d'elle-même à elle-même »*, écrit Alain Bonfand dans l'importante étude qui introduit la monographie consacrée à l'artiste suédois. La violence et la crudité des couleurs, la figuration sauvage des visages et des corps, comme le montrent les superbes reproductions de cet album, laissent subsister le geste du peintre, conservent sa trace. En même temps, elles lèvent le voile de bienséance qui met à distance le regard. Derrière ce voile, c'est le vif objet qui s'incarne, qui tremble pour apparaître.

P. K.

► **Lindström**, *d'Alain Bonfand, La Différence, coll. « Mains et Merveilles », 336 p. 220 ill. en couleurs, 495 F. jusqu'au 31 décembre, ensuite 600 F.*

La musique de Fenosa

« Il est certain que la lumière est aveugle, et qu'il faut donc la guider. C'est ce que fait le sculpteur, avec sa spatule. Comme l'alpiniste avec son piolet, il lui prépare de petites marches, où poser le pied. » C'est Francis Ponge qui le dit, présentant une exposition du sculpteur catalan Fenosa à la galerie Dubourg. Cocteau disait, de son côté : *« Fenosa, c'est la danse immobile, c'est le vent qui sculpte les femmes. »* Nombre de poètes, Michaux, Supervielle, Genet, Eluard, Tzara..., ont voulu être « portraiturés » par Fenosa. Né à Barcelone en 1899, il s'était sauvé à Toulouse en 1920 pour échappper au service militaire. De là, il gagna Paris, où son compatriote le sculpteur Pere Pruna l'emmena chez Picasso, qui lui acheta trois sculptures, puis Fenosa et Picasso se sculptèrent leur buste l'un l'autre, au cours de journées mémorables. Un grand monument de Fenosa, hommage à Pablo Casals, se dresse sur une place centrale de Barcelone, d'autres se situent en Espagne, en Suisse, en France... Mais les plus belles œuvres de Fenosa sont, mis à part les bustes, des statuettes de petite taille, minces, immatérielles, sensibles, d'une poésie poignante, qui hésitent entre des imaginations de femmes, d'arbres, d'oiseaux... Le livre-somme de Jean Leymarie place Fenosa sous l'envoi de Rilke : *« La musique, souffle des statues. »*

Michel Cournot

► **Fenosa**, *de Jean Leymarie, Skira, 200 p., 380 F.*

Petits budgets

Permettre d'offrir des livres d'art de belle qualité pour un prix relativement modeste (160F), c'est le but que s'est assigné Philippe Monsel, directeur des éditions Cercle d'art, en créant « Points cardinaux ». On y reprend des textes déjà publiés, qui sont une initiation à la connaissance de grands peintres, accompagnée de commentaires, en hors-texte, d'œuvres majeures, reproduites en couleurs (40 reproductions dans chaque volume). Les trois premiers titres de la collection sont *Léonard de Vinci*, de Jack Wasserman, *Van Gogh*, de Pierre Descargues, *Bruegel*, de Keith Roberts. Les albums sont élégants, la maquette soignée, les reproductions d'excellente qualité. Qu'on ne s'attende pas, bien sûr, en 128 pages, à trouver un texte extrêmement original sur les peintres en question. Ce n'est pas le but de « Points cardinaux ». Toutefois, le *Van Gogh* et le *Bruegel* proposent des bibliographies. Bref, de beaux cadeaux qui prouvent qu'on peut proposer des albums d'art raffinés à « petit prix ».

Jo. S.

► **Léonard de Vinci**, *de Jack Wasserman, traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Isabelle Chapman ;* **Van Gogh**, *de Pierre Descargues ;* **Bruegel**, *de Keith Roberts, traduit de l'anglais par Laurent Gonzalez ; éd. Cercle d'art, chaque volume 128 p., 160 F.*

Décors d'art

Ce somptueux volume est le premier volet d'un tryptique consacré à l'art décoratif en Europe. Le deuxième, paru l'an dernier, traitait du clacissisme et du baroque. Le troisième, à paraître, portera sur la période s'étendant du néoclacissisme à l'art nouveau. Le divorce entre un art qualifié de noble et les arts dits mineurs est une invention récente. Cette séparation ne fait pas justice de la continuité entre le décor et les œuvres qu'il rehausse, qu'il insère dans un milieu adéquat. De plus, chacun de ces détails décoratifs – que les chapitres du livre analysent – sont souvent agencés par la main des mêmes artistes et constituent, à part entière, des témoignages de leur art.

P. K.

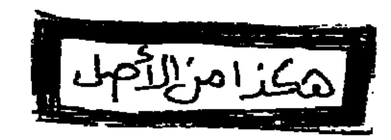
► **L'Art décoratif en Europe. Renaissance et maniérisme,** *sous la direction d'Alain Gruber, avant-propos de Jacques Thuillier,* Citadelles et Mazenod, *496 p., 850 ill., 1200 F.*

Et Dieu créa la femme...

Eve, Lilith, Sara, Rebecca, Esther, Marie et tant d'autres *Femmes célèbres de la Bible*. On les découvre ici dans les textes de la Bible elle-même, mais aussi dans la littérature, depuis les premiers apocryphes juifs et chrétiens jusqu'aux écrivains de notre temps, et dans l'art, grâce à des reproductions des plus grands artistes, de l'époque romane jusqu'à Marc Chagall.

Fl. D.

► **Les Femmes célèbres de la Bible,** *de Herbert Haag, Joe H. Kirchberger et Dorothee Sölle (traduit de l'allemand par Jeanne-Marie Gaillard-Paquet), La Bibliothèque des Arts, 295 p., 540 F. A signaler chez le même éditeur :* **Splendeur de la Renaissance,** *de Camillo Semenzato (traduit de l'italien par Bernard Simeone), 240 p. 540 F.*





Trans-Album-Express

Paris-Londres-Venise-Vienne-Prague

HISTOIRE DE L'URBANISME A PARIS
de Pierre Lavedan.
Supplément (1974-1993)
de Jean Bastié.
Ed. de La nouvelle histoire de Paris, diffusion Hachette. 740 p., 500 F.

LES CATHÉDRALES AU XIXe SIÈCLE
de Jean-Michel Leniaud.
Ed. Caisse nationale des monuments historiques et des sites, Economica, 984 p., 350 F.

LE SACRÉ-COEUR DE MONTMARTRE DE 1870 A NOS JOURS
de Jacques Benoist.
Ed. Ouvrières, 2 tomes, 1280 p., 420 F.

LES PALAIS DE LA NATION
de Laure Murat.
photos de Georges Fessy, Flammarion, 256 p., 980 F.

LA JUSTICE EN SES TEMPLES
Regards sur l'architecture judiciaire en France
Association française pour l'histoire de la justice, ouvrage collectif préfacé par Robert Badinter, Ed. Errance (Paris) et Brissaud (Poitiers). 326 p., 380 F.

JE ME SOUVIENS DU 14e ARRONDISSEMENT
de Sylvie Bonin et Bernadette Costa.
Ed. Parigramme, 120 p., 148 F.

LONDRES
Portrait d'une ville
de Matthew Weinreb (photos) et Ben Weinreb (commentaires)
Ed. du Chêne, 240 p., 450 F.

VENISE
Les palais du Grand Canal
d'Umberto Franzoi et Mark Smith.
Flammarion, 344 p., 595 F.

LES PALAIS DE VIENNE
de Wolfgang Kraus et Peter Müller.
Ed. Mengès, 242 p., 295 F.

GALERIES ET PASSAGES DE PRAGUE
de M. Brozova, X. Galmiche, A. Hebler-Petrikova, C. Scaler, IFA/Ed. Norma, 176 p., 295 F.

L'AVANT-GARDE ARCHITECTURALE EN TCHÉCOSLOVAQUIE (1918-1939)
d'Alena Kubova.
Ed. Mardaga, 240 p., 569 F.

PLECNIK
de Peter Krecic,
Ed. Mardaga, 256 p., 595 F.

PRAGUE
Avenir d'une ville historique
Ed. de l'Aube, 300 p., 160 F.

A défaut d'avoir pu trouver, parmi les succès d'édition, une place digne des enjeux qu'elles représentent, les connaissances architecturales et urbaines ont fini par se réfugier, et quelquefois se camoufler, dans ce qui s'appelle livre d'art ou d'étrennes. Inversement, certains ensembles, initialement conçus comme des œuvres de haut vol, telle *l'Histoire mondiale de l'architecture*, dirigée par Pier Luigi Nervi, qui a perdu un peu de carton, d'épaisseur et de taille, passent de Berger-Levrault à Gallimard/Electa pour se rapprocher dans cette version française d'un format, disons... «poche kangourou». Tant et si bien qu'hors les critères de courage, presque de hargne éditoriale, il y a bien peu de motifs d'adéquation entre forme et fonction dans cette catégorie d'ouvrages.

Aussi, dans les exemples qui suivent, la notion de présent doit être entendue au sens purement spirituel comme au sens splendidement imagé.

Restons un instant à Paris. Voici la réédition de *l'Histoire de l'urbanisme à Paris* de Pierre Lavedan, fac-similé grand genre de l'édition de 1975, dont nous ne retiendrons ici, car il manque à cette heureuse réplique un embryon au moins d'appareil critique, qu'une phrase de la conclusion : *«Nous refusons dès lors de laisser fabriquer un nouveau Paris à coup de formules».* Bien vu. Un supplément, signé Jean Bastié, n'apporte à notre sens ni l'appareil ni la critique qu'à vingt ans d'écart et Lavedan et Paris méritaient.

Il y a moins de luxe, plus de pages, mais hélas moins, c'est-à-dire pas d'illustration, dans la somme que Jean-Michel Leniaud publie : *les Cathédrales au XIXe siècle*. On restaure à l'époque, Viollet-le-Duc repense Notre-Dame (si peu de temps après le dépeçage de l'abbaye de Cluny!), ailleurs on reconstruit. Tout cela est relaté avec force notes et détails par Leniaud qui montre bien comme on hésite déjà sur les doctrines avant d'adapter des formules...

On restaure, mais on construit également. Aussi les âmes pieuses et éprises de justice n'omettront pas de joindre au travail de Leniaud la somme impressionnante que Jacques Benoist consacre au *Sacré-Cœur de Montmartre*, et à son étrange postérité. Néogothique, vaguement byzantin, certainement onirique, peut-être inspiré? L'édifice de Paul Abadie n'est pas facile à lire, mais rien n'est plus stupéfiant, même si cela est analysable, que le dégoût – ou, pour être plus universitaire, la méchante fortune critique – que la basilique aura inspiré, et inspire encore. Il faut pourtant revoir le Sacré-Cœur, qui mérite mieux qu'un jugement de convention, et ce livre peut y aider.

On ne quittera pas Paris sans citer d'abord deux ouvrages, qui sont ou devraient être, depuis quelques mois déjà, sur les rayons des libraires, et qui, après nos ravissements cléricaux, nous ramènent aux plus nobles élans de la laïcité. Voici l'exaltation toute républicaine des *Palais de la Nation*, par Laure Murat qui, de l'Elysée au Sénat, des Archives nationales au Conseil économique et social en passant par la Bourse ou la Bibliothèque nationale, fait le tour architectural de nos plus glorieuses institutions nationales. Les photos sont de Georges Fessy. L'impression, en les tirant un peu vers les couleurs de l'arbre de Noël, leur retire un peu de leur remarquable précision, mais leur donne cet or, fait de rouge et de jaune, qui fait le vrai cadeau de fin d'année.


PAVEL STECHA

Prague : hall central de la galerie Koruna.

La Justice en ses temples, ouvrage collectif, quitte cette vision ornementale pour revenir à une description plus architecturale, plus analytique des palais de justice. Une typologie d'édifice dont la presse évoque ces temps-ci davantage les sous-sols que la pompe et la raison. Les auteurs disent eux-mêmes, avec peut-être trop de modestie, que peu de gens sont amenés à fréquenter ce genre d'édifice. Leur livre, alors, est si bien ficelé qu'il est comme un encouragement aux «casses», ou tout au moins à devenir procédurier.

Sylvie Bonin et Bernadette Costa, dans *Je me souviens du 14e arrondissement*, reviennent à une dimension plus quotidienne de la ville. Un album, de charme où elles évoquent les artistes, la guerre, la «petite Bretagne», au terminus de Montparnasse, et qui s'inscrit dans la tentative sympathique des éditions Parigramme de redonner à la ville comme un goût de village. D'où des guides par arrondissement, où la rue et l'homme, l'architecture et l'anecdote, la littérature et l'histoire se fondent avec une relative légereté. Deux *Guides du promeneur* sont d'ores et déjà parus, l'un sur le 11e, l'autre sur le 20e.

Une autre variété du regard sur la ville est à chercher à Londres. Le photographe Matthew Weinreb en a tiré un portrait idéaliste, *Londres : Portrait d'une ville*, qui montre à merveille comment la photo peut transfigurer indifféremment le pire et le meilleur de l'architecture. Le père de l'artiste, Ben Weinreb, s'est chargé de commentaires qui achèvent de brouiller les pistes. On croit donc être à Londres. On est au plus loin des réalités de la ville, au plus proche des lieux communs. C'est sans doute ce qu'on appelle un cliché.

Palais et passages

A l'inverse : la démarche du plus passionnant ouvrage livré en cette fin d'année par les éditions Flammarion. Umberto Franzoi et le photographe Mark Smith ont méthodiquement «peigné» chacune des rives du grand canal de Venise, livrant, édifice par édifice, les clefs architecturales et historique de chacune des demeures. Le titre, *Venise, les palais du Grand Canal*, est très en deçà de la qualité et de la fiabilité de l'ouvrage. Ce pourrait en effet être un pur projet esthétique. Or, en peu de mots, justes, précis, évidents (à quelques rares tentations près de jargon technique), directement liés à des photos d'une irréprochable qualité, le projet devient pédagogique. On comprend les métamorphoses, les ajouts, les prétentions, les désespoirs, les pastiches, les époques, bref le tout et le détail de la plus invraisemblable épopée architecturale d'Europe.

De Venise à Prague, un arrêt s'impose à Vienne, dont les palais ont été auscultés par Wolfgang Kraus et Peter Müller, sur un mode qui fait un livre d'étrennes épatant et baroque. De belles images, dues à un musicologue photographe, un texte pudiquement universitaire sous son allure touristique : un vrai rêve pour ceux qui aiment l'Orient-Express et *l'Amadeus* de Milos Forman.

Départ pour Prague. La littérature ici commence à abonder, plus ou moins décorée, plus ou moins allégée de lourdeurs scolaires. Les éditions Norma, avec l'Institut français d'architecture, publient ainsi un séduisant volume sur les galeries et passages de la capitale tchèque (1). Les auteurs sont parmi les meilleurs connaisseurs de la ville, effectivement parcourue d'un véritable réseau couvert et généreusement architecturé, et nous leur laissons donc le soin d'expliquer ce qui sépare la réalité percluse de ce patrimoine des douceurs de la photo.

Alena Kubova, retrouve une austérité d'avant-printemps avec son *Avant-garde architecturale en Tchécoslovaquie (1918-1939)*. Rêveurs, cubistes, modernes, technocrates doués ou moins doués : le panorama est complet. Peter Krecic, lui, consacre un premier jalon essentiel (depuis l'exposition de Beaubourg) à l'architecte Plecnik, personnalité la plus surprenante de ce début de siècle, à qui l'on doit notamment la restauration du château de Prague.

Ces deux livres, parus chez Mardaga sont révélateur de la complexité des interventions contemporaines sur une ville qui n'est pas faite seulement de souvenirs mozartiens. Pour mémoire, on rappelera d'ailleurs les actes du colloque, *Prague, Avenir d'une ville historique capitale*, qui faisait en 1992 un état des lieux et des enjeux aussi juste qu'il est possible sur cette ville singulièrement menacée.

Frédéric Edelmann

(1) Signalons également l'album de Patrice de Moncan, *les Passages en Europe* (Editions du Mécène, 336 p., 300 ill., 440 F).

La chanson des fortifs

De Fort Boyard au mur de l'Atlantique

LES FORTIFICATIONS DU LITTORAL
La Charente-Maritime
de Rèmy Desquesnes, René Faille, Nicolas Faucherre, Philippe Prost.
Ed. Patrimoines et Médias (les Colonnes, 79180 Chauray)
320 p., 295 F.

Le Fort Boyard est devenu célèbre grâce à la télévision. Longtemps abandonné aux mouettes, ce vaisseau de pierre à trois ponts, échoué dans le pertuis d'Antioche, est désormais le théâtre d'une frénétique course au trésor avec épreuves initiatiques, mystères bon marché, et bric-à-brac de nains sautillants, mages barbus et animaux de cirque. Mais Fort Boyard, c'est d'abord une de ces «architectures parlantes» que réclamait Boullée le visionnaire, à la fin du XVIIIe siècle. Cet anneau elliptique, posé sur l'eau, avec ses murailles droites et ses embrasures menaçantes est «une image de la force», qu'elle n'eut d'ailleurs jamais à mesurer. La construction n'est pas isolée, mais au centre d'un dispositif militaire destiné à protéger La Rochelle et Rochefort.

Quatre spécialistes de l'architecture fortifiée consacrent un gros livre à ces ouvrages que le temps, les courants, la vase et l'air marin ont couvert d'une patine poétique. Brouage, entre Seudre et Charente, bourg mélancolique enfermé derrière ses remparts intacts et inutiles, port sans eau, perdu au milieu des marais salants, semble n'avoir été bâti que pour servir de décor à une nouvelle de Julien Gracq ou de Dino Buzzati. Son seul titre de gloire connu de nous est d'avoir abrité la retraite de Marie Mancini après une rupture éclatante avec Louis XIV, son royal amant.

Les auteurs sont loin de ce genre d'anecdotes : *«Ce livre raconte sur trois siècles, la mainmise de l'Etat royal, impérial, puis républicain, sur une région du littoral longtemps insalubre et pourtant éminemment stratégique, les pertuis d'Aunis, champ clos du rêve atlantique et colonial français.»* De l'Anse de l'Aiguillon à l'embouchure de la Gironde, est réunie une anthologie de tous les systèmes défensifs.

Romans noirs

La défense des pertuis est un laboratoire où s'élaborent les formes de l'architecture de guerre. Chaque architecte – Argencourt, Clerville, Sainte-Colombe, Ferry, Vauban, Montalembert – laisse ici la trace d'une théorie souvent affirmée jusqu'à la polémique. Les enceintes bastionnées chères à Vauban font place aux plans perpendiculaires. Les murailles s'enterrent, s'épaississent, puis s'étirent, montent; les volumes se gonflent, se fractionnent; la géométrie des formes évolue sans cesse, entre pentagone et triangle. Certaines constructions sont d'une étrange beauté, comme le fort Chapus, assis en pleine mer au milieu des parcs à huîtres.

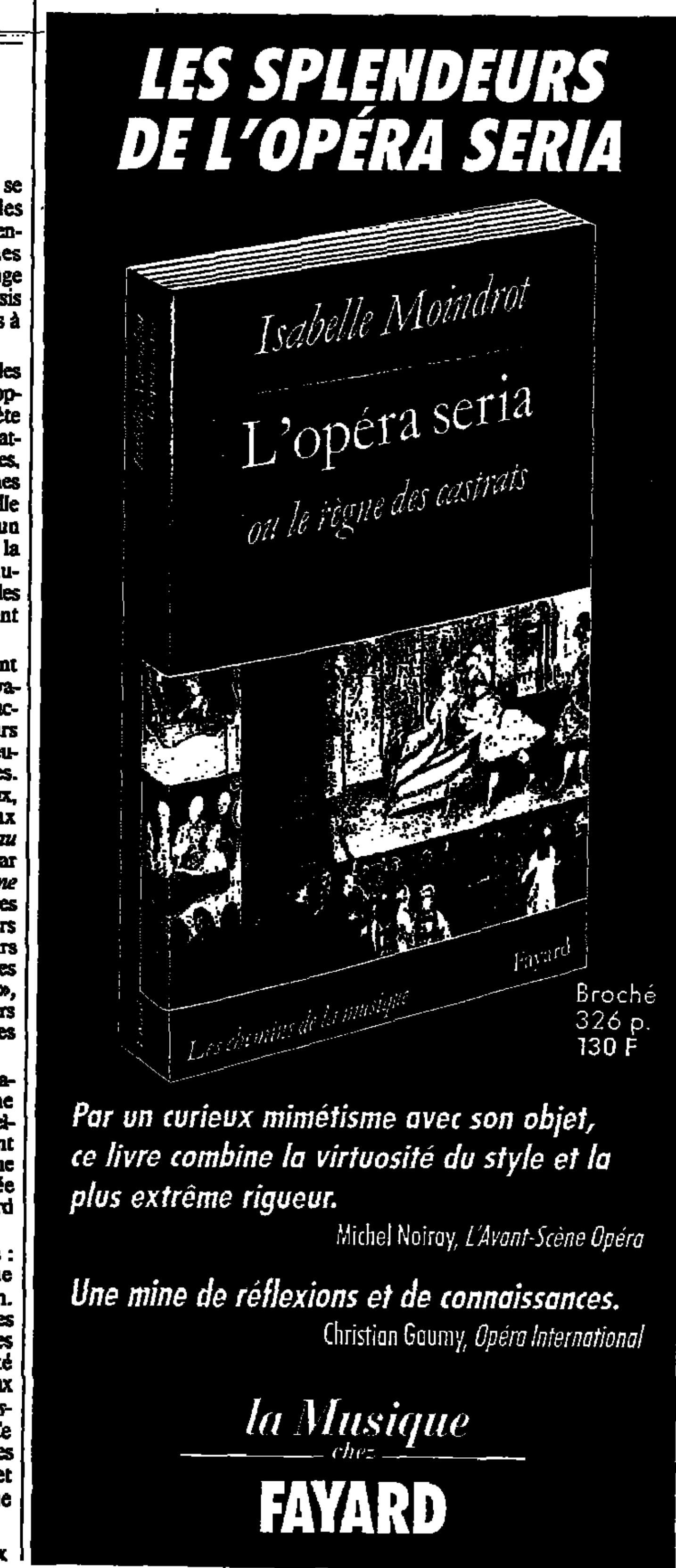
Vers 1860, quand la défense des ports est enfin assurée, le développement de l'artillerie rend obsolète trois siècles d'effort : redoutes, batteries, courtines, bastions, poternes, échaugettes, orillons et demi-lunes tombent en quenouille. La citadelle de Saint-Martin-de-Ré devient un bagne, dernière étape avant la déportation vers Cayenne. D'autres, déclassées, sont vendues à des particuliers. Fort Boyard devient propriété du département.

Dans leur livre, les auteurs ont multiplié les plans, coupes et élévations de ces savantissimes constructions, radiographies aux couleurs passées d'un savoir oublié, soigneusement annotés en belles rondes. En regardant ces dessins minutieux, comment ne pas songer aux «romans noirs» – du *Château d'Otrante* au *Moine*, en passant par les *Cent Vingt Journées de Sodome* – qui ont leur cadre rêvé dans ces constructions romantiques, leurs accès creusés dans le roc, leurs salles souterraines, leurs casemates voutées, leurs passages «secrets», leurs embrasures invisibles et leurs profils menaçants dominant des paysages désolés?

Les vues aériennes qui accompagnent le volume donnent une dimension nouvelle à ces amoncellements de moellons subtilement agencés entre terre, mer et air. Une Italie mélancolique et mouillée apparaît alors, incongrue au bord de l'Atlantique.

Témoignages plus inquiétants : ceux du mur de l'Atlantique construit pendant l'Occupation. *Blockhaus* basculés par les marées sur les plages de l'Océan, batteries et postes d'observation ont été recensés par les auteurs. Parmi eux un monstre : la base de la *Kriegsmarine*, au nord de La Rochelle. Ce bloc de béton à peine écorné par les bombardements alliés, inutile et menaçant, encombre encore une partie du port de La Pallice.

Emmanuel de Roux





Izis l'humaniste

Chats, pigeons, gamins farceurs, marchands de journaux ou de quatre-saisons, fleuristes, clowns, amoureux... Et, en toile de fond, Paris, toujours Paris. Izis appartient à l'école humaniste qui met en avant les gens et la rue. Une rétrospective de la Caisse nationale des monuments historiques, en 1988, avait sorti de l'ombre ce photographe méconnu. Un livre vient s'ajouter, couvrant la période 1944-1980. La couverture est prometteuse. Un homme d'un certain âge, très british, souffle dans un gadget à six sous que l'on offre aux enfants : il fait des bulles de savon. Le terrain d'Izis n'a pas varié, mais c'est le temps qui partage l'œuvre. D'un côté, le Paris qu'un jeune Lituanien sans le sou découvre en 1931 – il passe sa première nuit à l'asile de nuit. De l'autre le Paris des années 60-70. Cette seconde partie apparaît curieusement datée, trop sentimentale. Les bons sentiments ne font pas les bonnes photos. En revanche, le style d'Izis fonctionne bien dans le Paris de 1945, chevaux dans les faubourgs, nuits veloutées, gueules du métro et bars louches. On retiendra aussi les photos du cirque, qui ont fait sa réputation (la petite Freda avec son python rose et le clown Grock). Ou cet homme-sandwich qui se promène avec une pancarde dans le dos : *« Souvenirs perdus »*.

M. G.

► **Izis (1944-1980)**, *introduction de Marie de Thézy, éd. de La Martinière, 150 photos noir et blanc, 192 p., 395 F.*

La Grèce d'Herbert List

Le photographe allemand Herbert List (1903-1975) a fait le voyage en Grèce à la fin des années 30. Proche des avant-gardes, notamment des surréalistes, il a parcouru le Péloponnèse et les îles avec l'idée d'en faire un livre. Le voilà cet ouvrage, un demi-siècle plus tard. Etonnantes photos qui oscillent entre la volonté de donner une image exhaustive du pays – les principaux sites et monuments y sont – et celle de laisser libre cours à son inspiration. C'est tout le charme de ce livre, servi par une impression irréprochable. D'où son prix élevé.

► **Herbert List, lumière sur la Grèce**, *texte de Hugo von Hofmannsthal, éd du Chêne, 164 p., 498 F.*

Mimmo Jodice le baroque

Il y a, dans les images de Mimmo Jodice, un des grands de la photographie en Italie, un lyrisme et une volonté de « faire art » qui ••• peuvent agacer. Le découpage de sa monographie fort soignée – trente ans d'images – donne le ton : « Formes », « Personnes », « Lieux », « Temps ». On y voit des ciels chargés, des lumières soigneusement étudiées, des paysages sacrés et des portraits habités. Jodice est napolitain, donc baroque. Si vous aimez une envolée de feuilles et de pollen sur un ciel mouillé, vous serez comblé.

► **Passé intérieur**, *de Mimmo Jodice, Introduction de Roberta Valtorta, Contrejour, 106 photos, 158 p., 390 F.*

Les vues d'Outerbridge

Cet album est une curiosité. On y retrouve Outerbridge (1896-1958) le surréaliste, grand parmi les modernes, avec ses natures mortes, en noir et blanc : bouteille de lait et œuf, faux col sur damier. On trouve aussi une série de nus féminins aux couleurs baroques, pris dans les années 30, qui oscillent entre deux mondes : le surréalisme toujours et les pins-up des années 40-50. Outerbridge annonce l'univers de *Playboy* et les fantasmes sur papier glacé. L'artiste avait vu juste.

► **Paul Outerbridge**, *de Jeannine Fiedler, Schirmer/Mosel, 50 photos, 80 p., 198 F.*

Indiens d'Amérique

Les Indiens d'Amérique du Nord appelaient les premiers photographes rencontrés « voleurs d'ombres ». C'est le titre de ce livre qui raconte l'épopée des pionniers de l'image en terre indienne, d'Anderson au célèbre et remarquable Edward Curtis. Un livre instructif desservi par une maquette et une impression médiocres.

► **Voleurs d'ombres**, *de Judith Lynn Luskey et Paula Richardson Fleming, éd. du Chêne, 130 photos, 178 p., 295 F.*

Pierre Verger l'arpenteur

Pierre Verger est un des derniers arpenteurs du siècle : Noirs de Harlem (1934), Touaregs (1935), chasseurs de têtes philippins (1937), Bonzes du Laos (1938), Mayas au Mexique (1939), etc. en 200 photos, ce livre retrace la vie et les rencontres d'un des grands de la photo ethnographique.

► **Pierre Verger, le messager**, *Éd. Revue noire, 214 photos, 240 p., 340 F.*

Le Mai 68 de Gilles Caron

Daniel Cohn-Bendit narguant un policier, c'est lui : Gilles Caron, photoreporter membre de l'agence Gamma, disparu au Cambodge en 1970 à l'âge de trente ans. Il restera avec cette image et tant d'autres « le » photographe de Mai. D'où ce livre rythmé par seize textes de « témoins », de Jean Daniel à Raymond Depardon.

► **Sous les pavés la plage**, *La Sirène, 120 photos, 128 p., 189 F.*

Tout l'univers Sherman

C'est le premier livre qui retrace près de vingt ans du travail de Cindy Sherman : cinéma, mode, portraits historiques, sexe, etc. Comme il s'agit de l'un des photographes les plus importants d'aujourd'hui, que toutes les grandes photos de Sherman sont là, que les images sont portées par un texte de l'historienne Rosalind Krauss, que l'éditeur est le meilleur en Europe pour la photographie, voilà un livre déterminant. A un détail près. Lesdits textes sont en allemand. A quand la traduction française?

► **Cindy Sherman**, *textes de Rosalind Krauss et Norman Bryson, Schirmer/Mosel, 244 p., 498 F.*

Maître Avedon

Nous avons déjà dit combien « le » livre d'Avedon était un des meilleurs jamais publiés dans la photographie (*le Monde* du 28 septembre). Pour ses audaces, son rythme, sa construction, son impression, sa mise en pages. Et, bien sûr, la qualité des images d'un des plus grands photographes vivants.

► **An Autobiography**, *de Richard Avedon, Schirmer/Mosel, 285 photos, 432 p., 698 F.*

Les expériences de Walker Evans

Le photographe américain a transformé le fait documentaire en œuvre d'art

LA SOIF DU REGARD
de Gilles Mora et John T. Hill.
Seuil, coll. « L'Œuvre photographique »,
350 photos, 370 p.,
595 F jusqu'au 31 décembre,
650 F ensuite.

Walker Evans avait une belle gueule et un drôle de regard. Elle s'étale sur toute la couverture – un autoportrait – du livre « définitif » que Gilles Mora et John T. Hill viennent de lui consacrer. Définitif? Il faut saluer l'initiative un peu folle des éditions du Seuil : *« Présenter, de façon exhaustive, compréhensive, l'œuvre des photographes majeurs du XXe siècle. »* Opération réussie.

Evans méritait-il le numéro 1 de cette série? Oui. Moins connu que Stieglitz, Strand ou Weston, les références du modernisme américain, il les dépasse pour une raison simple : son influence est aujourd'hui encore énorme. Evans (1903-1975) a développé un style documentaire, mais qui n'a rien à voir avec le journalisme et l'image d'actualité. Il utilise les multiples « informations » comme un matériau de base, comme d'autres utilisaient la matière d'un poivron ou une hélice. Il a dressé l'inventaire d'une culture américaine, avec ses codes, règles, signes, vêtements, devantures, façades, intérieurs, regards même, comportements – des femmes de Chicago, à la même heure, au même angle de rue – et architectures – façades du Sud américain. Mieux : Evans a transformé un fait documentaire impersonnel et anonyme en fait plastique. En œuvre d'art.

Les nouveaux réalistes, le pop art lui doivent beaucoup et l'ont dit. Wim Wenders a filmé des paysages urbains proches de ceux d'Evans. Les photographes « voyageurs » lui ont emprunté le plaisir de faire des photos en roulant en voiture, ou depuis la fenêtre d'un train. D'autres ont copié sa façon inégalable de saisir un portrait en mouvement. Car Evans a bouleversé les conventions et libéré le cadre : premier plan flou, esthétique du bougé, plans décadrés, cadrage frontal et dépouillé, refus de la virtuosité et du formalisme, déclenchement au jugé, soucis du détail, portrait fixant l'objectif, goût pour le hasard et *« le document brut »*, recadrage, voire découpage, des images (il découpait ses négatifs aux ciseaux).

Sa conception du livre photo est également devenue un classique : couverture typographique sans image; format carré; page blanche à gauche, image à droite; photos regroupées par thèmes. Dans la lignée de Matthew Brady et d'Eugene Atget, Walker Evans a créé une école. Citons : Robert Frank, Lee Friedlander, Diane Arbus, Gary Winogrand, les Bescher, Lewis Baltz, Sophie Ristelhueber. Ce livre montre bien toutes les influences qu'Evans a suscitées.



Photo en couleur de Walter Evans (1948), l'un des aspects les plus méconnus de son travail.

Tout en publiant les grandes images d'Evans, (*le Pont de Brooklyn*, *Studio*, les portraits des paysans du Sud), ce livre propose des séries méconnues : une croisière à Tahiti (1932), les reproductions d'œuvres d'art (1935), le choix initial des photos destinées au livre culte *Louons maintenant les grands hommes* (1936), les séquences complètes de la principale exposition d'Evans, *American Photographs* (1938), publiées ici dans l'ordre de leur présentation, en couleurs.

« Les choses telles qu'elles sont »

Les auteurs ont découpé l'œuvre d'Evans en projets photographiques successifs, *« comme l'avait conçu son auteur »*, en respectant la chronologie. Ce parti pris – le livre se présente un peu comme une suite d'expositions – permet de découvrir un expérimentateur infatigable et de lui ôter l'étiquette réductrice de « photographe documentaire ». Chaque séquence photographique est introduite par un court texte de Gilles Mora. Nous suivons ainsi pas à pas, presque photo après photo, le parcours d'Evans : les débuts et l'influence du Bauhaus, ses hésitations, les commandes qu'il doit accepter pour vivre, sa capacité à détourner ces mêmes commandes pour développer ses expériences, la mise en place du style documentaire (frontalité, soucis de la surface contre la composition ou la matière), son obsession du répertoire – comme Atget à Paris et Sander avec « Les Allemands ».

Exemple : Evans a réalisé une série de portraits dans le métro, minutieusement pensés en amont, mais pris à la façon d'un paparazzo. Pourquoi? *« Un portrait doit montrer le sujet tel qu'il est, sans préparation, de la même façon que dans mon style documentaire je veux les choses telles qu'elles sont. »* Pour la première fois, une photo se fait à l'insu du photographe et de la personne photographiée. Procédé souvent repris par d'autres photographes.

Autre exemple : la Farm Security Administration est son travail le plus connu – et auquel on le réduit trop souvent. Au milieu des années 30, le gouvernement voulait montrer la pauvreté des régions rurales. Evans regardait autrement : *« Ceci est un pur enregistrement, et surtout pas de la propagande. »* Sa production va en effet bien au-delà des quelques portraits « militants » de paysans toujours publiés.

Le choix de Gilles Mora n'a qu'un défaut : le livre est parfois trop démonstratif et haché quand on aurait pu attendre une analyse plus fluide. Certaines photos sont ainsi publiées deux fois : dans la version du livre *Louons maintenant les grands hommes* et dans celle de l'exposition *American Photographs*. Le spécialiste y trouvera son compte. D'autres pourraient être rebutés par ce choix et par la maquette peu spectaculaire avec des images souvent petites.

Il faut balayer cette première impression et se laisser gagner par les 350 photos. Il est en effet rare qu'un livre, qui a obtenu le Prix Nadar 1993, s'attache à ce point à faire comprendre l'œuvre d'un photographe. La dernière page montre un Evans vieilli. Il passait ses dernières années courbé sur des poubelles, à collectionner des objets récupérés. Avant de mourir, il avait laissé ce mot à la femme de ménage : *« S'il vous plaît, ne détruisez pas la disposition des capsules de bière dans mon lavabo. »*

Michel Guerrin

Albums de famille

LA VIE DE FAMILLE
de Robert Doisneau et Daniel Pennac.
Ed. Hoëbeke, 92 p., 198 F.

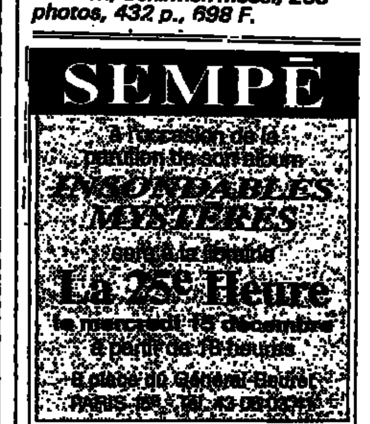
LES P'TITS MARCHÉS DE PARIS
de Christian Louis.
Texte d'André Pozner.
Ed. Clémentine (57, rue de Lévis, 75017 Paris). 60 p., 95 F.

Inlassable arpenteur des rues et spectateur, volontiers complice, de la comédie des zincs parisiens, Robert Doisneau est, aussi, l'ami idéal des familles. Il s'introduit, sans que personne y prenne garde, dans la salle à manger et assiste, l'œil goguenard, à n'importe quel événement. Mariage, baptême ou repas dominical, rien n'échappe à la fraternelle curiosité de son objectif. Il sait, comme nul autre, dérober un instant de bonheur ou saisir au vol l'expression d'un désarroi. Les photos, ici réunies sous l'ironique titre *la Vie de famille*, fleure bon le début des années 50. Les enfants, comme souvent chez Doisneau, y ont la part belle. Le photographe comprend leur désir de s'évader de la photo de famille.

A l'humour de Doisneau répond celui de Pennac. Les savoureux dialogues de l'écrivain restituent les bonheurs et les ridicules d'une époque où trônaient, dans les appartements, le buffet Henri II et le poste de radio. Au temps de la dictature éclairée du « Bébé Cadum », *« la belle hygiène, c'était l'huile de foie de morue, les ventouses, les cataplasmes, les vermifuges, le lait Mendès de la récré, le fer dans les épinards, les carottes nyctalopes, les vitamines en tout genre... »*. Ne manque à la revue de détail de Daniel Pennac qu'un chapitre sur les enterrements et les festivités gastronomiques qui les concluent. Transformer des mauvais souvenirs en nostalgie, tel est l'art de Doisneau dont les photos paraissent défier les lois de la pesanteur humaine.

Fils spirituel en photographie de Robert Doisneau et de Willy Ronis, qui ont toujours marqué un vif intérêt pour ses travaux, Christian Louis aurait fort bien pu être l'un de ces garnements de l'après-guerre dont Doisneau aimait tant capturer les mines réjouies. Jadis dur et acéré, le regard de Christian Louis s'est attendri. Il ne recherche désormais que les lieux où la vie montre encore les dents, comme *les P'tits Marchés de Paris*. Ami de Jacques Prévert, André Pozner égrène ses souvenirs dans le reportage romanesque qui accompagne les solos de lumière de Christian Louis.

Pierre Drachline



L'Inde en miniatures

La vocation de collectionneur tient souvent du coup de foudre. Envoyé en Inde par le Massachusetts Institute of Technology pour un projet de développement universitaire, Oscar Leneman découvre la miniature indienne et, sur-le-champ, abandonne toute activité scientifique afin de se consacrer à cette passion. En vingt-cinq ans, il devient l'un des meilleurs spécialistes de l'art indien. Ce sont les pièces majeures de sa collection qui sont ici représentées avec, en regard, les textes d'une belle intensité de Patrick Carré. On trouve ainsi portraituré, entre Babûr et Krishna, un gentleman anglais pâle et replet ; après des joutes amoureuses traditionnelles, des amantes baudelairiennes. Rien n'est convenu dans ce vivifiant périple.

A. V.

► **Dieux, tigres et amours, Miniatures indiennes du XVe au XXe siècle,** *collection d'Oscar Leneman, texte de Patrick Carré, Seuil, 140 p., 60 ill., 240 F.*

Découvertes en bateau

Apollinaire, qui était féru de tout ce qui a trait aux navigateurs portugais, n'aurait pas dédaigné ce beau livre qui présente, pour la première fois, l'iconographie portugaise du XVIe siècle sur les navires des découvertes. Au cœur de l'ouvrage, un texte passionnant de François Bellec, directeur du Musée de la marine à Paris, reconstitue, à partir de témoignages de l'époque, le «Journal d'un voyage ordinaire en enfer» sur «la ligne des Indes au XVIe siècle». Méthodes et instruments de navigation novateurs, mœurs et conditions de vie – souvent épouvantables –, font apparaître miraculeuse cette aventure dont on ne retient généralement que l'épisode exemplaire qui eut pour héros Vasco de Gama. Les enluminures d'ateliers nationaux représentant nefs et frégates, galères et caravelles, et les simples lavis ou les dessins reproduits en abondance dans ce livre sont pour la plupart inédits.

Val. C.

► **Nefs, galions & caraques dans l'iconographie portugaise du XVIe siècle,** *textes de François Bellec, Luiz de Lancastre Tavora, Rogiero d'Oliveira et Hubert Michéa, Ed. Chandeigne, 144 p., 130 ill., 295 F.*

Bhoutan de rêve

Olivier Föllmi est à l'évidence l'un des grands photographes de l'univers himalayen. Il a notamment rapporté et publié d'admirables images du Zanskar. Avec le livre qu'il consacre aujourd'hui au Bhoutan, il semble que le simple pouvoir de donner à voir ne lui suffise plus et qu'il aspire surtout au double rôle de dévot et d'hagiographe. A côté de photos toujours remarquables, ses interventions écrites sont d'une confondante niaiserie, voire d'une effarante servilité. Les premiers mots donnent le ton : *«Je m'incline humblement devant Sa Majesté le Roi du Bhoutan, Jigme Singye Wangchuck, qui détient en son Royaume des valeurs essentielles pour le bonheur de notre monde...»* Les réfugiés tibétains chassés de ce doux pays il n'y a pas si longtemps, les immigrants spoliés, ne se sont sans doute pas, quant à eux, prosternés assez. A quoi peut bien tendre un ouvrage de ce type ? A faire passer le bouddhisme pour un prêchi-prêcha de supermarché ? A assurer à son auteur une livrée à la suite des princes ?

A. V.

► **Bhoutan, le temps d'un royaume,** *d'Olivier Föllmi, Ed. de La Martinière, 104 p., 320 F.*

Des Shang aux Qing

Les découvertes archéologiques d'œuvres chinoises, accomplies au cours des vingt dernières années – telles les statues de terre cuite de *«l'Armée ensevelie»* de l'empereur Qin Shi Huangdi à Xian – ont bouleversé notre perception de l'art de ce pays. L'ouvrage de Mary Tregear et Shelag Vainke, montre quelques-unes des richesses, illustrant les périodes dynastiques qui se sont succédé depuis les Shang (XVIIIe-XIe siècles avant J.-C.) jusqu'aux Qing (1644-1911).

Val. C.

► **Trésors de l'art en Chine** *de Mary Tregear et Shelag Vainke, Traduit de l'anglais par Henri et Mercedes Daussy, Bibliothèque des arts, plus de 300 illustrations, 280 p., 600 F.*

L'Egypte à l'italienne

La vallée du Nil et les déserts sans pharaonades

L'ÉGYPTE ANTIQUE ILLUSTRÉE
de Champollion et Rosellini. Présentée par E. Bresciani, préface de Jean Leclant, traduit de l'italien par Paul Alexandre. Éd. Citadelles et Mazenod, 225 p. illustrées, 590 F. jusqu'au 31 décembre, 650 F ensuite.

ÉGYPTE ÉTERNELLE
Les voyageurs photographes au siècle dernier
de Jean-Claude Simoën. Lattès, coll. «Anthologie du regard», 140 p. illustrées noir et blanc ou sepia. 235 F.

DÉSERTS CHRÉTIENS D'ÉGYPTE
sous la direction de Pierre Miquel. Ed. Culture-Sud, diffusion Editions de l'Amateur, 300 p. illustrées, 395 F.



CITADELLES/MAZENOD

Ramsès II sur son char de guerre.

Les Français adorent la vallée du Nil. Avant même la campagne de Bonaparte, Marie-Antoinette faisait mettre des sphinx partout, inventant le style «Retour d'Egypte» sans qu'on y soit allé.... Charles X et son cher ami provençal Blacas d'Aups créèrent le Musée égyptien du Louvre, sur fond de Champollion, beau génie triomphant avant de mourir jeune. Résultat, Club Méditerranée aidant, à chaque Noël, de nos jours, l'édition parisienne se vautre dans la «pharaonade», l'Egypte éternelle, Néfertiti la Mystérieuse, on en passe et de bien meilleures...

Parfois, dans ce torrent nilotique vert fluo, une oasis de beauté, à la fois grandiose et sereine, vraiment digne de l'Egypte ancienne, nous est ménagée. Cette année, un de ces havres nous vient d'Italie... Voici pourquoi : Champollion, après avoir travaillé *in vitro* en France, se rendit en Egypte en 1828-1829 pour y travailler *in vivo* avec son disciple et collège, le Pisan Hippolyte Rosellini. Le grand-duc de Toscane, Léopold II et son cousin Charles X financèrent ce qui fut sans doute la première expédition archéologique internationale : sept Français et sept italiens ayant conclu un accord préalable sur le partage des objets de fouille et la propriété commune des textes produits.

Tout se passa à merveille, si ce n'est que le commanditaire français fut renversé en 1830 et que Champollion tomba malade en 1831. Le chef de l'Etat toscan veilla donc seul sur la publication de cette *Egypte antique illustrée*, dont le premier fascicule parut en 1832 – le jour même de la mort du déchiffreur des hiéroglyphes... C'est à partir des planches en couleurs préparées sous l'égide de Champollion et Rossellini, et conservées au Musée de Turin – qui possède aussi une des meilleures collections pharaoniques du monde –, que quatre des plus réputés égyptologues italiens actuels apportent l'éclairage de notre époque sur un travail réalisé il y a cent soixante ans, – mais resté d'une émouvante fraîcheur et où les principaux aspects intérieurs et décoratifs de l'art religieux et civil de l'Egypte antique sont présentés et expliqués.

C'est à l'admirable XIXe siècle – du moins en matière de politique archéologique – que nous ramène encore Jean-Claude Simoën avec les premiers photographes captant dans leur boîte noire l'Egypte des pharaons et celle des pachas. Le sujet est rabâché, et le titre éculé du livre de Simoën – *Egypte éternelle* – n'est pas là pour rafraîchir le thème... L'ouvrage comporte néanmoins des clichés d'une particulière qualité et surtout moins répandus que ceux de Maxime Du Camp. Par exemple, les vues des frères photographes grecs Zangaki, très actifs autour de 1870 et qui ont saisi aussi bien les temples encore ensablés que les sujets de Mehemet Ali ou le fleuve roi couvert de voiles latines.

Le dernier des trois livres-albums que nous avons sélectionnés, *Déserts chrétiens d'Egypte*, n'est pas le moins important, puisqu'il traite d'un des aspects très peu connus, pour ne pas dire occultés, de la situation égyptienne passée et contemporaine : les coptes, jadis inventeurs du monachisme et aujourd'hui plus forte communauté chrétienne orientale (environ sept millions de fidèles).

Pierre Miquel, présentement aumônier des bénédictines de Saint-Louis-du-Temple – entouré de spécialistes comme Antoine Guillaumont, professeur honoraire au Collège de France, la coptologue Marguerite Rassart, l'archéologue suisse Philippe Bridel et l'ermite de la Pierre-qui-Vire, Adalbert de Voguë –, était l'homme idoine, spirituellement et scientifiquement, pour raconter la fondation des premiers monastères chrétiens en Egypte, en s'appuyant essentiellement sur les fouilles modernes et étonnamment riches du désert de Kellias, dit des Cellules, près d'Alexandrie.

De ces propos à partir de l'univers clos et foisonnant des Kellias, propos abondamment illustrés, on ressort très impressionné par l'apport de ces *«chrétiens archaïques»*, comme Pierre Loti appelait les coptes ; apport aussi bien à l'art qu'à la pensée de l'Occident. Quand on sait la prendre, l'Egypte d'hier peut encore, loin des «pharaoneries», nous ouvrir des plages culturelles vierges, ou presque vierges.

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

Un linceul de marbre

Jean-Louis Nou a composé un hymne photographique au Tâj Mahal

TAJ MAHAL
Photographies de Jean-Louis Nou, Texte d'Amina Okada. Imprimerie nationale, 220 p., 140 photos, 550 F.

Le monument le plus visité d'Inde est un tombeau. L'attirance qu'il exerce s'explique certes par son exceptionnelle splendeur, mais plus encore par la légende d'un amour que le marbre a rendu éternel. L'histoire d'un empereur si désespéré qu'il voulut édifier en mémoire de sa bien-aimée une sublime fleur de pierre entourée d'un écrin aussi parfait qu'un jardin de Paradis.

Mumtâz Mahal, deuxième épouse de Shâh Jahân, n'était pourtant plus une passion de jeunesse quand elle mourut en mettant au monde son quatorzième enfant, le 17 juin 1631. La douleur du souverain fut, semble-t-il, profonde et spectaculaire : sa barbe blanchit en une seule nuit et il s'abstint de tout plaisir deux années durant. A celle qu'il avait accablée de maternités, Shâh Jahân voulut rendre un hommage à ce point démesuré qu'il aurait, pour les siècles des siècles, le goût de l'absolu. Dans sa capitale d'Agra, surplombant la rivière Yamunâ, il entreprit de dresser le mausolée le plus fastueux jamais imaginé. Supervisant personnellement architectes et ouvriers, enrôlant l'éblouissant calligraphe Amânat Khân, l'empereur dépensa sans compter. Les travaux durèrent douze ans.

Sans doute l'affliction avait-elle eu le temps de tourner à l'idée fixe, sans doute le deuil s'était-il allié à l'orgueil pour que soit tenu ce pari insensé : un palais idéal uniquement voué au séjour d'une dépouille mortelle. *«Par-delà le romantisme de la légende et l'incontestable destination funéraire du monument,* souligne Amina Okada, *se devine en filigrane, pour l'observateur averti, la signification symbolique et allégorique du mausolée, laquelle trouve également sa justification dans la toute-puissance d'un souverain épris de sa grandeur.»*

Le Tâj Mahal est à l'évidence le miroir où Shâh Jahân put à la fois contempler son chagrin et sa gloire. Il bénéficia de celle-ci quinze longues années avant d'être soudain tout entier rendu au désespoir, son fils, le sinistre Aurangzeb, l'ayant dépossédé de son trône et jeté en prison. Il vécut encore huit ans, reclus, déchu, puis rejoignit sa femme sous son linceul de marbre.

Le livre qu'édite aujourd'hui l'Imprimerie nationale est digne de son modèle. Avec une minutie extrême, il détaille l'édifice, révèle mille perfections insoupçonnées, mille reflets changeants. Textes et photos font apparaître le projet enchanteur, et quelque peu outrecuidant, d'une sépulture terrestre dotée par anticipation d'un apparat céleste. Le Tâj Mahal est en cela une illusion fatale, le rêve d'une incarnation sans fin où la beauté des pierres suppléerait au souffle, à la vie, au périssable. Monument serti de religiosité, chargé d'inscriptions coraniques, il impose sa matérielle présence et reste très éloigné de tout élan mystique. S'il restitue magnifiquement les divers états de la lumière du jour, il n'engage jamais à l'oubli du monde, il n'incite jamais à s'en remettre à la seule lumière. La séduction est sa parure – et sa limite.

Concevoir un livre supplémentaire autour du Tâj Mahal relevait de la gageure. La singularité de celui-ci, et sa réussite, c'est d'avoir rendu le site à sa destination première, à sa solitude de joyau mortuaire. Surtout, l'entreprise a été le fait d'un artiste qui n'a pas craint d'user d'une patience d'artisan.

Jean-Louis Nou a en effet réalisé pour cet ouvrage, qui devient grâce à lui comme le tombeau d'un tombeau, d'authentiques prouesses. A sa connaissance ancienne et fervente de l'Inde il a ajouté l'obstination et le risque, jusqu'à monter des échafaudages de bambous auprès du mausolée pour saisir de nouvelles perspectives, inventer des angles inédits, approcher des décors hors d'atteinte. Avec lui le Tâj Mahal livre toutes ses fleurs d'onyx, de jaspe, de cornaline, toutes ses calligraphies, toutes ses ombres dorées. Le photographe a composé un hymne. C'est une célébration d'autant plus émouvante qu'elle a pris, avec la disparition accidentelle de Jean-Louis Nou, valeur de testament.

Sans doute faut-il prolonger la vision de ces pages parfaites, éclatantes et désertes, d'une rêverie plus fragile, plus humaine. Pour cela, la lecture ou la relecture du magnifique roman de Frederic Prokosch – *le Manège d'ombres* (1) – est tout indiquée. Il s'agit, librement évoquée, de la même trame historique, mais avec ses déchirures, ses hantises. Les personnages n'y apparaissent pas seulement en majesté ou mus par de glorieux desseins. Ce sont des êtres incertains, manipulés, égarés dans leurs propres sentiments, dans leurs propres actions. Le Tâj Mahal avec ses tonnes de pierres n'y est guère qu'un fantôme. Prokosh suggère comme personne que le marbre, dans la broyeuse des destinées, c'est du sable.

André Velter

(1) 10/18.

Estampes sans clichés

Il en va des estampes japonaises comme de toutes les formes artistiques trop souvent exposées dans les salles d'attente ou sur les calendriers : les mauvaises copies finissent par nuire à la matière d'origine en lui faisant écran. Le somptueux livre de Nelly Delay vient corriger ce gâchis en offrant au lecteur la possibilité de découvrir ou de redécouvrir cet art tout de finesse et de mouvement. La moindre fleur, le plus petit drapé prennent une ampleur particulière sous la plume de ces artistes du XVIIe au XIXe siècles, qui mettent en valeur la délicatesse des traits et des coloris, la sensualité des corps et des étoffes, les nuances des paysages.

R. R.

► **L'Estampe japonaise,** *de Nelly Delay, iconographie de Dominique Rivolier, éd. Hazan, 327 p., 690 F.*

Le retour d'Alexandre

La vie d'Alexandre de Macédoine fut brève – trente-deux ans et huit mois. Sa légende a couru le monde pendant vingt-cinq siècles. Alexandre appartient plus à la littérature qu'à l'histoire. Jacques Lacarrière a suivi le mythe à la trace. La voyage est plein de surprises et de merveilles. Cheque civilisation s'est en effet construit un Alexandre qui, à la fois, lui ressemble et l'étonne. Le livre de Jacques Lacarrière met en présence deux représentations, l'une littéraire, l'autre picturale. L'un des mystères de la légende d'Alexandre est sa résurgence, sept siècles après la mort du conquérant, dans un texte dont l'auteur, le pseudo-Callisthène est un grec d'Egypte qui vécut à Alexandrie au troisième siècle. C'est ce texte dont les versions se multiplient ensuite qui va propager la légende d'Alexandre pendant tout le Moyen Age européen, et jusqu'à la fin du XVIIe siècle. Face à lui, et joliment commentées par Christiane Raynaud, les miniatures commandées par le duc de Bourgogne Philippe le Bon en 1448, à la fois pour son bonheur artistique et pour appuyer ses prétentions à une couronne royale. L'ensemble enchante. Pas de tape-à-l'oeil, c'est parfait.

P. L.

► **Alexandre le Grand, conquérant de l'absolu,** *de Jacques Lacarrière et Christiane Raynaud.* **Vie légendaire,** *traduite du grec, présentée et commentée par Jacques Lacarrière, Ed. du Félin, 234 p., 380 F jusqu'au 31 décembre, 430 F ensuite.*

ETRENNES/MUSIQUES



Peinture et musique

Fait de bric et de broc, ce volume tente d'établir des parentés entre l'environnement des musiciens, leurs «affinités électives» avec des artistes plasticiens (Varèse/Miro, Boulez/Klee), leur capacité à concevoir la partition comme une œuvre graphique (Xenakis), les parcours croisés de jeunes musiciens avec des peintres. Ce dernier chapitre, qu'il concerne Dusapin, Fénelon, Manoury, Monnet ou Reverdy, est de loin le plus riche d'enseignements.

▶ **Le Regard du musicien,** *d'Alain Surrans, préface de Christian de Portzamparc. Ed. Plume (co-édition Sacem), 144 p. illustrées, 295 F.*

Archives de Vienne

Retracée par l'un des récents privilégiés à avoir été élus au poste de premier violon, passé entre-temps directeur des archives historiques de la formation, l'histoire, sans fard, de la vénérable institution viennoise. Soit le rôle de l'Autriche dans la politique musicale européenne. Triomphes et grincements de dents.

▶ **Les Grandes Heures de la Philharmonie de Vienne,** *de Clemens Hellsberg, préface de Brigitte Massin, traduction sous la direction de Marc Vignal, Ed. Du May, 480 p. illustrées, 450 F.*

Panoramique

Dans l'ensemble de douze volumes, qui constituent un parcours quasiment cinématographique dans l'histoire de l'art des sons, ceux qui recouvrent les périodes baroque et classique sont peut-être les plus originaux. Sur le romantisme, traité en deux volumes, le projet paraît moins clairement cerné. Dans ce genre d'entreprise de très large vulgarisation, tout devrait être limpide.

▶ **L'Histoire illustrée de la musique,** *sous la direction de Marie-Claire Beltrando-Patier, traduction et adaptation de* Heritage of Music, *Oxford, Bordas, 12 vol., 160 p. illustrées, 189 F le vol.*

Le sexe des anges

Un album de William Claxton sur Chet Baker : partition en noir et blanc

YOUNG CHET
Photographies de Chet Baker par William Claxton.
Préface de Christian Caujolle, Schirmer/Mosel Gitanes, 112 p., 198 F.

De quelque façon que vous vous y preniez, avec Chet, vous rencontrerez toujours la question du sexe. Le sexe des anges. Sa gueule d'ange, James Dean plus la trompette. Ce qui distingue Chet Baker de tous les bellâtres qui semblent avoir quelque chose de ses traits, c'est la musique.

Chaque photo de William Claxton raconte ce lien de pur amour avec la musique. La seule idée fixe (avec les femmes et les substances) qui n'ait pas fait de doute pour lui. Chet Chesney Baker, né un 23 décembre 1929 à Yale, Oklahoma, est mort à Amsterdam en 1988 après avoir aimé et servi la musique comme peu l'ont servie. Il n'était pas musicien de jazz, encore moins «jazzman», il était l'image même du jazz, son âme d'image, celui que Charlie Parker choisit sans hésiter parce qu'il avait un jeu *«pur et simple»*. Purement et simplement. Parker avait prévenu Miles et Dizzy : *«J'ai rencontré un jeune trompettiste qui va vous en faire voir de toutes les couleurs, si vous n'y prenez pas garde.»*



WILLIAM CLAXTON/VU

Chet Baker en 1955.

«Les femmes l'aimaient et les hommes l'admiraient, mais il y avait aussi des hommes qui l'aimaient et des femmes qui l'admiraient. On comprend bien pourquoi elles l'appréciaient, lui et son art : il était beau, angélique, puéril, et sexy. (...) D'une certaine manière, comme toutes les vedettes, lorsque Chet jouait sur scène, il ne semblait relever d'aucun des deux sexes. Quand il chantait, il n'était ni masculin ni féminin. Et cela n'avait aucune importance. C'était un artiste dont le message venait du cœur, et il l'offrait avec un sentiment tel que les deux sexes pouvaient s'y trouver. Ecoutez Chet chanter My Buddy *ou* But Not For Me : *qui se soucie de savoir s'il est masculin ou féminin?»*

Le point le plus exact du commentaire de William Claxton (car il légende ses propres photos), c'est que le masculin et le féminin, s'agissant de Chet, n'avaient rien d'un souci. C'est vrai. Le chant venait, comme le son de sa trompette, allé aussi loin qu'un homme a su le faire vers la féminité, sans parodie, sans hystérie, sans tragique, en restant simplement dans sa peau d'homme. Tirésias sans retour, qui n'eût pas eu besoin de partir pour savoir.

La première fois que William Claxton voit et entend Chet Baker, c'est, encore lycéen à Los Angeles, en descendant au Tiffany Club écouter Bird, dans la 8e Rue. Il vient d'emprunter l'interminable Packard paternelle et un vieux Speed Graphic 45 d'avant-guerre, gros comme une machine à laver, avec flashes à ampoules raccordés à une énorme batterie par des câbles semblables à ceux du Golden Gate. Bref, ses élégants amis ne le ratent pas, à La Canada, quartier chic des collines de Pasadena, où il ramena un Bird normalement affamé, plus une cohorte de fans (piscine, collations, parents en week-end, scène de genre).

C'est ce jour-là que Bird attira leur attention sur Chet. Chet avait disparu à la sortie du club au bras d'une femme blonde, belle comme la nuit : *«Ce petit blanc-bec est plutôt... bixélisé. Il me rappelle Bix Beiderbecke et ces vieux disques de Bix que me rapportait ma mère. Comme celui de Bix, le jeu de Chet est doux, léger, et en même temps direct et honnête.»* Le reportage de Claxton commence là et durera longtemps. Il fonda Pacific Records.

Bixélisé. Seul Bird pouvait inventer des mots si légers, si attendus. Pas une photo de Claxton où le visage, l'expression, la pose de Chet ne semblent comme naturellement attendus. Rien du fantasme de Bruce Weber, *«chroniquant sa décrépitude»*, comme le dit fermement la préface de Christian Caujolle visant le film *Let's Get Lost*. Simplement, de bout en bout, *Young Chet* est un album de musique, une partition en noir et blanc, les photogrammes mêmes de l'idée du jazz, toujours portées par le visage d'un ange sérieux, et au passage les images définitives d'un temps et d'une expression (les années 50 en jazz), avec celles de Herman Leonard, si essentielles à l'imaginaire, aux mémoires, qu'elles ont fini par les fixer et qu'elles servent aujourd'hui aux rockers ou «jazzmen» de modèles, de matrices et de rêves.

Francis Marmande

Lyrismes wagnériens

Un livre viscontien d'André Tubeuf

WAGNER
L'opéra des images
d'André Tubeuf.
Le Chêne, 200 p., 490 F jusqu'au 31 janvier 1994, 548 F ensuite.

Trop. Tellement trop qu'on se croit à l'opéra. Trop de lyrisme dans le commentaire. Trop d'illustrations, de tous les styles, de toutes les époques, gravures, caricatures, tableaux, photos de films et de représentations, en vignettes, sur doubles pages, grandes étendues nordiques, panoramiques de mer déchaînée, walkyries à longues nattes, chevaliers errants aux yeux exorbités, chevauchées hallucinées, un Parsifal pompier (reflets de prairies fleuries dans la cuirasse), et le Parsifal sans bouche et sans nez d'Odilon Redon : anonymat du martyr...

Trop? Débordement d'approches pour Wagner et ses opéras : un homme et une œuvre qui ne les épuiseront jamais. Le trop devient donc dans leur cas presque insuffisant. André Tubeuf, dont l'encyclopédique lyricomanie a déjà beaucoup servi l'auteur de la *Tétralogie*, a signé cette fois, en puisant largement dans ses archives personnelles, et avec l'enviable complicité des somptueuses éditions du Chêne, un contrat d'excès, de folie, de liberté.

Le commentaire, répétons-le, laissera perplexe le néophyte, ravira l'élu : la biographie du génie se transmue en poème épique; un allemand désinvolte se mêle à la quête du Graal en français; le lecteur est, sans ménagement, convié à partager la compagnie des philosophes et des dieux; il faut en savoir beaucoup pour savourer tout le sel des allusions; il faut posséder son Wagner complet pour être en mesure de départager le bon kitsch de l'ivraie. Et avoir l'estomac vide pour digérer par exemple, page 47, entre un combat de titan emphatiquement peint par Echter et le cliché d'un Siegfried viennois, neurasthénique et fin de siècle, cette incise homérique, pur style Tubeuf, sur le Wagner-éternel voyageur : *«Une foi inébranlable, balzacienne, exhaustive donc, (épuisante, ô peau de chagrin!) soutient l'errant, qui se veut établi.»*

L'opéra est un monde en soi. La passion wagnérienne a fini par constituer, *via* Bayreuth, une population de zombies plutôt sympathiques et plutôt pacifiques (à condition d'oublier la période 1939-1945, que Tubeuf évite d'ailleurs soigneusement d'évoquer de front). Ce *Wagner* est donc fidèle aux matières et aux couleurs de son sujet : faux ors et beautés apocalyptiques. Un livre viscontien, magnifique.

Anne Rey

Fantasme de flamenco

Il faut naître Espagnole pour photographier le flamenco avec une telle maîtrise. Isabelle Munoz est Madrilène, et le raffinement de son œil est extrême. Ce n'est pas la danse sur scène qui retient son attention, mais la mise en scène des émotions que les figures du flamenco provoquent en elle. Rien n'est gratuit : ce travail de recomposition exige une profonde connaissance du flamenco, né au quinzième siècle de la rencontre des cultures gitane et andalouse.

La photo qui ouvre le livre, belle leçon de simplicité, représente une main, dont les doigts dansent. Elle est saisie en pleine lumière, seul un rai éclaire le peigne ouvragé, planté dans une chevelure brune maintenue dans l'ombre. Cette main, tournée vers le ciel, exprime le désir de pureté, but ultime d'une danse enracinée dans la terre et dans la chair. Le corps est morcelé, le visage souvent absent : seul le geste est dévoilé, révélé. Les photos sont autant d'hommages rendus à *Cet obscur objet du désir*, le film de Bunuel. Car c'est bien le désir qui est traité dans ce livre. La photographe dénude des cuisses, allonge des femmes déshabillées et plaque des torses d'hommes dévêtus contre des bustes couverts de dentelle noire.

Jacques Durand, grand expert en tauromachie, donc en flamenco, fait vivre l'histoire de cinq chanteurs aux voix d'or. Cinq biographies, souvent tragiques, écrites dans une langue qui reproduit le rythme du chant flamenco, le flot de la vie.

Dominique Frétard

▶ **Flamenco,** *d'Isabelle Munoz et Jacques Durand. Ed. Plume, 144 p., 65 photos bichromie (tirages au platine), 320 F.*

Beauté de Noureev

La splendeur du danseur aurait mérité un livre plus gros, plus important, plus complet. Pourtant, tel qu'il est, ce *Noureev* a du charme. A cause des photos choisies : le danseur apparaît dans toute la gloire de sa jeune beauté. Et comment être plus beau que Rudolf Noureev à vingt ans, plus insolent, plus vorace, avec parfois d'inimitables airs appliqués, tendres, taquins. Puis vient l'empereur tatar, superbe, arrogant, ironique et méfiant. Sous ces masques, l'homme Noureev se découvre, génial assurément, souvent grossier, irrésistible, conscient de sa force, de sa supériorité, souffrant peut-être secrètement d'être né pauvre. Noureev était séropositif depuis 1983, année où il prend ses fonctions à l'Opéra de Paris. On comprend mieux alors son ardent désir de danser jusqu'au bout, sa boulimie. Il est mort le 6 janvier 1993, à l'âge de cinquante-quatre ans, ayant légué sa fortune à la fondation qu'il créa, en 1975, dans un double but : la recherche médicale et l'aide aux jeunes danseurs. Le texte de Mario Bois est celui d'un ami chaleureux, d'un intime qui ne déteste pas les potins. Il n'a qu'un défaut, il écorche noms propres et prénoms.

D. F.

▶ **Noureev,** *de Mario Bois, Ed. Plume, 135 p., photos noir et blanc et couleur, 200 F.*

هكذا من الأصل

ETRENNES / MODE

Le gentleman et les gentlemen

Qu'un agrégé de lettres délaisse les immortels pour parler d'éphémère, c'est chose rare. Mais qu'il prenne le temps – cinq ans – pour explorer de fond en comble l'histoire du vestiaire masculin depuis Brummell, voilà qui mérite d'être applaudi, reconnu comme un extraordinaire travail de recherche. Farid Chenoune analyse toute la révolution des apparences, des dandies aux rappers, des zazous aux hippies, des blousons noirs aux rois du sportswear. C'est à travers l'histoire de la peinture, de la littérature, du cinéma, qu'il restitue ces *« manières d'être »*, dont le frac, la redingote, le complet et le veston sont les plus classiques représentations. Solidement charpentés, les trente et un chapitres racontent les métamorphoses de l'élégance masculine, moins sujettes à des révolutions de lignes qu'à d'imperceptibles changements qui codifient une silhouette. C'est en gentleman que Farid Chenoune rend à Giacomo Balla sa cravate futuriste, et à Jean-Paul Sartre sa canadienne. La variété des illustrations, la précision du texte, sans chichis, et sans fioritures, font de ce livre un monument non seulement d'érudition, mais de vie.

Laurence Benaïm

► **Des modes et des hommes. Deux siècles d'élégance masculine**, *de Farid Chenoune, Flammarion, 336 p., 395 F.*

L'« aristo rock »

Tous veulent être dans l'Histoire : ainsi va la mode, qui a vu en dix ans se multiplier les rétrospectives. Evitant les pièges de l'autocélébration pontifiante, Jean Charles de Castelbajac a conçu son livre comme *« l'album d'une famille d'objets, de vêtements, d'un univers personnel », une « bible d'optimisme »*. Bleu, jaune, rouge : les trois couleurs primaires et le vert restent les étendards de ce pionnier du détournement, qui a fait des robes avec des bandes Velpeau et des blousons avec des nounours. Chasubles-tableaux et robes-zèbres défilent sur le papier glacé, parmi


FLAMMARION

Dessin de François d'Albignac (vers 1930).

les photos de famille, les croquis à main levée, anges, clowns, soit la liturgie d'un inconsolable enfant de quarante-quatre ans qui pratique la mode en illustrateur. Il a rêvé de Tex Avery au pensionnat, vécu son adolescence parmi des meubles dix-huitième, et plus tard découvert la vie en perfecto noir sur sa moto rouge pailleté. Pour collectionner les drapeaux, cet *« aristo rock »*, n'en reste pas moins fidèle à son temps : à peine regardés, et souvent piétinés par un public blasé, ces cartons d'invitations ressortent de l'ombre, signés Keith Haring, Robert Malaval, Jean Charles Blais, Loïc le Groumellec, Louis Jammes, artistes qu'il a soutenus, chevaleresque, avant leur gloire officielle. Pas de chronologie, mais une vraie galerie de rencontres et d'enthousiasmes que l'on trouvera généreux ou naïfs, à découvrir comme une gigantesque bande dessinée, signée par ce touche-à-tout inspiré qui n'appartient à aucune chapelle. Un fou du roi parmi les missionnaires du désespoir, celui pour qui *« les rêves sont habités de trésors »*.

L. B.

► **Album**, *de Jean-Charles de Castelbajac, Ed. Michel Aveline, 256 p., 200 ill. couleurs, 590F.*

Les éclats de Mademoiselle

Elle voulait qu'un bijou soit au doigt de la femme *« comme un ruban »*. Ennemie de la *« joaillerie-placement »*, à laquelle elle reprochait d'être *« insuffisamment barbare »*, elle éleva le petit collier de perles en sautoir, et le pendentif en trophée, indispensable du pull noir. Rien de mièvre, de petit. En pleine période de prospérité, elle imposa le toc comme une valeur suprême. En plein marasme économique, elle donna au diamant un éclat autre que celui de l'opulence, avec des parures dessinées par Iribe. Elle fit appel entre autres à Etienne de Beaumont, François Hugo, ou Fulco di Verdura pour créer ces croix byzantines dignes de l'impératrice Théodora, ces broches volées aux courtisanes de Véronèse. Patrick Mauriès retrace cette brillante aventure, s'attachant aux objets autant qu'au personnage. Imprimé sur du papier à dessin, le livre-maison se découvre comme un portfolio de croquis, signés Bérard ou Cocteau, auxquels s'ajoutent des natures mortes et des portraits de Kollar, de Horst. On peut regretter que les artisans qui ont ciselé cette légende demeurent dans l'ombre des pages. Reste un hommage de qualité à celle qui rendit au luxe *« sa puissance d'origine »*, et que Morand appelait, il est vrai, *« la belle dame sans merci »*.

L. B.

► **Les Bijoux de Chanel**, *de Patrick Mauriès, Thames and Hudson, 144 p., 129 ill., 68 en couleur. 450 F.*

Étoffe en voyage

A l'époque des sultans ottomans, au palais Topkapi, des sourds-muets étaient chargés d'étrangler les princes « indésirables » avec une corde d'arc en soie. Utilisée comme monnaie pour payer armées, impôts et rançons, parure des dignitaires, la soie est le tissu des passions racontée ici au fil d'un voyage dans le temps et dans l'espace, de la Chine ancienne, à la Venise de Mariano Fortuny, en passant par les bazars de Boukhara, de Tachkent et de Samarkand. C'est en observant la réaction d'un cocon tombé dans sa tasse de thé, que Dame Hsi-Ling, première femme de l'empereur Jaune Huang Ti, aurait découvert comment dévider la soie. Teintures votives, robes dragon mandchou, et carrés mandarin, inaugurent cette route de la soie, ouverte au IIe siècle avant J.-C, à l'époque romaine. Accompagnant un texte parfois très technique, mais très étoffé de Philippa Scott, – historienne du textile –, une superbe iconographie donne matière à cette invitation au rêve, qui s'est poursuivie jusqu'aux années 30. Le dernier chapitre, consacré au monde moderne, est le plus court vêtu, malgré les promesses d'une jacquette. Signe sans doute, d'une mémoire qui s'effiloche aujourd'hui, faute d'avoir été entretenue par les artisans du luxe.

L. B.

► **Le Livre de la soie**, *de Philippa-Scott, Ed. Imprimerie Nationale, 254 p., 274 ill., 350 F.*

Histoires de sacs

Ils sont de cuir, de toile ou de paille, en forme de coeur, de télescope ou même d'un petit banc ; ils ont les dimensions d'une escarcelle ou d'une véritable valise ; ils complétaient déjà la toilette des femmes de l'Ancien Régime : les sacs à main tels que les montrent Geneviève et Gérard Picot dans leur bel ouvrage sont, beaucoup plus que de simples adjuvents, les complices d'une intimité, mais aussi la quintessence de l'*« accessoire rebelle et libre »*. Cette *Histoire amusée et passionnée* du sac à main suit l'évolution de l'objet à travers l'histoire, dans sa forme autant que dans ses fonctions. Le texte est accompagné de gravures et de photographies tour à tour belles et insolites.

R. R.

► **Le Sac à main. Histoire amusée et passionnée**, *de Geneviève et Gérard Picot, éd. Du May, 157 p., 390 F.*


FRÉDÉRIC DUMAS

Mini et grand Kelly.

Beauté, propreté, publicité

Ceux qui ont manqué l'exposition « Grain de beauté » (1) et que font rêver les publicités « fin de siècle » sur le « savon des explorateurs de Brazza » et autres « Dentifrice oriental » ne doivent pas se priver du livre proposé à l'occasion de l'exposition par Claudine Chevrel et Béatrice Cornet. Comment soigner ses cheveux, sa barbe... comment se laver et se parfumer...

Toutefois, on se demandera peut-être pourquoi on a tant vanté les savons – depuis le début du siècle – dans un pays où la population, dans son ensemble, n'est pas exagérement propre. Pourtant, de l'opulente rousse du savon Cosmydor au bébé Cadum *« à la peau douce comme une peau de bébé »*, que de promesses de délices. Certains retrouveront des échos de leur enfance (Colgate, *« dents blanches haleine fraîche »*, vers 1966), la nostalgie des années 30, avec la magnifique affiche Pétrole Hahn de Wilquin, les dessins de Gruau pour le Rouge baiser, les Savignac inoubliables, et beaucoup de créateurs anonymes pour des images qui demeurent dans toutes les mémoires.

Les vrais passionnés de cette mémoire graphique du vingtième siècle compléteront leur plaisir avec *Email* et *pub « cent ans de plaques émaillées françaises »*, de Pascal Courault et François Bertin. De 1894 – « les balbutiements », à 1946-1965 – « le déclin », en passant par l'apogée des années 30, on se promènera en compagnie du tirailleur sénégalais de Banania, de la Vache qui rit et des bouteilles de Nicolas – qui ont tous survécu ; on passera aussi près de margarines et de confitures bien oubliées... Le livre se conclut par un entretien avec Raymond Savignac, jamais amer, mais lucide, et un rien nostalgique : *« Avec Cassandre, Cappiello, Loupot, Carlu, nous étions très ambitieux. Nous voulions mélanger l'art et le commerce... alors qu'aujourd'hui la tendance est plutôt de lier le commerce avec le commerce »*...

Enfin, les « fanatiques » pourront adjoindre à leur collection *le Livre des marques* (2), qui montre l'évolution – ou la stabilité – des logos de 170 marques françaises, de Contrexéville, devenu Contrex... au journal *le Monde*, resté fidèle à son gothique.

Jo. S.

(1) Présentée à Paris, à la bibliothèque Forney, du 14 septembre au 27 novembre.

(2) *Le Livre des marques*, coproduit par Style Marque et Prodimarques, Éd. Du May, 190 p., 290 F

► **Grain de beauté. Un siècle de beauté par la publicité**, *de Claudine Chevrel et Béatrice Cornet. Somogy, « Bibliothèque Forney », 224 p., 275 F.*

► **Email et pub. Cent ans de plaques émaillées françaises**, *de Pascal Courault et François Bertin. Éd. Ouest-France, 144 p., 250 F.*

Balzac « peintre littéraire »

Près de deux cents tableaux et sculptures sont cités dans *la Comédie humaine*, sans compter tous les artistes fictifs qui figurent dans son œuvre. Dans cet essai illustré de nombreux tableaux, Françoise Pitt-Rivers explique quel fut le rôle fondamental joué par l'art dans l'écriture d'un auteur qui se définissait à la fois comme un *« historien des mœurs »* et comme un *« peintre littéraire »*.

Fl. D.

► **Balzac et l'art**, *de Françoise Pitt-Rivers (préface de Félicien Marceau), Chêne, 159 p., 395 F.*

Diderot critique du « beau aperçu »

Invité par Grimm à rendre compte du Salon de 1759 pour la *Correspondance littéraire*, Diderot a relaté neufs Salons et traité d'au moins deux cent cinquante artistes jusqu'en 1781, annexant ainsi aux belles-lettres la critique d'art, vue comme une critique du *« beau aperçu »*. Des extraits de ces écrits esthétiques sont ici présentés en regard d'œuvres de Boucher, Greuze, Fragonard ou Chardin. Autant d'invitations à redécouvrir celui que Yann Le Pichon, qui signe l'introduction, définit comme le *« génial inventeur de l'art d'allier la réalité plastique à l'imaginaire littéraire »*.

Fl. D.

► **Le Musée retrouvé de Denis Diderot**, *de Yann Le Pichon (avec la collaboration de Pierre Tyl), Stock, 240 p., 430 F jusqu'au 31 décembre, 490 F ensuite.*

L'écriture vive

Un parcours de plus de deux millénaires, celui d'un objet culturel singulier, à la fois document et monument, témoin du texte pour le philologue et relique de l'artiste pour le collectionneur : le manuscrit. Après avoir exposé l'histoire du *liber manu scriptum*, qui a fait son entrée dans les dictionnaires français à l'époque classique, les auteurs décrivent sa nature d'objet, aussi bien intellectuel que matériel. Par les exemples d'*Hérodias*, de Flaubert, et de *la Faute de l'abbé Mouret*, de Zola, on apprend aussi comment décrypter ces *« objets polymorphes »* que sont les manuscrits de genèse. L'étude des repentirs scripturaires du texte *in statu nascendi*, dans les carnets, les cahiers ou même les feuilles d'écolier – comme celles qu'utilisa Beckett pour *Mal vu mal dit* – offre une passerelle pour saisir *« la poésie en acte »*.

Fl. D.

► **Les Manuscrits des écrivains**, *ouvrage collectif rédigé sous la direction de Louis Hay, Hachette / CNRS Editions, 263 p., 399 F.*

Les nostalgies de Pierre Le-Tan

ÉPAVES ET DÉBRIS SUR LA PLAGE
de Pierre Le-Tan.
Le Promeneur, 120 p., 250 F.



Sur les plages imaginaires de Pierre Le-Tan, d'étranges objets sont venus s'échouer. Morceaux de bois polis, vieilles souches blanchies par le sel, fragments de barque brisée, cordes, planches, chiffons, plume, coquillages... : ils baignent dans une atmosphère désolée qui évoque celle des peintres néoromantiques, Eugène Berman ou Pierre Roy, auxquels l'artiste a voulu rendre hommage.

Peu de couleurs, ici. C'est le trait qui importe, les ombres, les hachures, le modelé du noir et du blanc. Le dessin est fin et précis, la lumière froide, statique, les ciels opaques, le climat infiniment mélancolique. *« Je crois que je m'identifie aux épaves et aux débris rejetés par les vagues sur une plage déserte,* écrit Pierre Le-Tan avec nostalgie, *loin de cette époque du plastique, des ordinateurs et des téléphones portables... »*

Depuis que le *New Yorker* l'a révélé, en 1968, ce dessinateur, illustrateur et graphiste a conquis, presque malgré lui, le monde de la presse, de l'édition et de la publicité. Des souvenirs rêvés d'un Vietnam ancestral aux invraisemblables coiffures de De Loris dans les années 50, d'un fantastique voyage en zeppelin aux déambulations nocturnes de Montherlant sur les grands boulevards, les chapitres de ce livre sont, comme les objets abandonnés sur les grèves, posés au hasard, sans lien apparent, comme si l'auteur les avait retrouvés, les uns après les autres, sur les rivages de sa mémoire.

Nulle commande, nulle contrainte. Le-Tan crée en liberté, maniant des images et des textes – sobres et limpides – de son propre cru. L'album se termine par des paysages urbains, déserts, inquiétants, illustrant quelques pages de Patrick Modiano, *Villes du sommeil* (1), ainsi que par de remarquables *« gribouillages »* (esquisses, silhouettes, petits croquis griffonnés distraitement au téléphone) dont l'artiste indique, avec une modestie non feinte, qu'ils sont peut-être finalement, parmi tous ses dessins, les plus simples et les plus touchants...

Tous les amateurs de raffinement et d'élégance devraient se régaler avec ce très beau livre. Et pour ceux qui auraient des enfants en âge de rêver du Père Noël, Pierre Le-Tan publie aussi chez Gallimard Jeunesse/Giboulées un album magnifique, *Cléo prépare Noël :* un grand livre au dos toilé, un peu à l'ancienne, qui sent le houx et les gâteaux. Un bonheur de tendresse et de sensibilité !

Florence Noiville

(1) En collaboration avec Patrick Modiano, Pierre Le-Tan est l'auteur de *Memory Lane* (Hachette POL, 1981) et *Poupée Blonde* (POL, 1983).

★ *Les dessins originaux d'Epaves et débris sur la plage* sont exposés à Ma Galerie, 26, rue Beaubourg, Paris 3e. Flammarion publie un agenda illustré par Pierre Le-Tan avec des vues de Paris (Paris 1994, Flammarion).

Woody et les questions

Du critique et réalisateur suédois Stig Björkman, on ne connaissait jusqu'à présent qu'un de ses deux ouvrages d'entretiens (réalisé en tandem avec Olivier Assayas) avec Ingmar Bergman, dont il est un spécialiste reconnu. Connaissant l'admiration du réalisateur de *Manhattan* pour celui de *Sonate d'automne*, il n'est pas surprenant que ce soit cet interlocuteur-là qui ait obtenu de Woody Allen, d'ordinaire si réservé, la manne d'une série d'entretiens suivis sur l'ensemble de son œuvre. Alors que Björkman promettait à Allen tout le contrôle qu'il pourrait souhaiter sur les questions et les réponses, celui-ci n'aurait demandé qu'une chose : *« Que le livre ait une jolie couverture. »*

Il l'a. Et aussi une élégante maquette, et une profusion de photos qui font de cet ouvrage le digne successeur du *Cassavetes* précédemment publié par les *Cahiers du cinéma*. Les entretiens, commencés durant l'été 1992, interrompus par les démêlés judiciaires avec Mia Farrow, puis par la préparation de *Meurtre mystérieux à Manhattan*, ont été menés à leur terme au début de 1993. Après un prologue consacré aux années de jeunesse, ils suivent scrupuleusement l'ordre des vingt-trois films réalisés par le cinéaste.

Woody Allen est un intellectuel qui n'est pas un théoricien. Il répond avec un soin, une clarté et une culture égales, évite soigneusement les généralités, emploie des termes concrets et précis. A l'aise avec la philosophie comme avec l'histoire des comiques de la télévision, pétri de littérature et de musique, très conscient de ses évolutions et de ses obsessions, il parle de cinéma comme d'un métier exercé avec exigence, modestie et une volonté de fer. Très loin des personnages qu'il interpète, il apparaît au fil des pages comme un créateur de plus en plus maître de ses ambitions et de ses objectifs.

J.-M. F.

► **Woody et moi, par Woody Allen.** *Entretiens avec Stig Björkman. Traduits de l'anglais (États-Unis) par Sylvie Durastanti et Jean Pêcheux, photographies de Brian Hamill, Cahiers du cinéma, 192 p., 320 F.*

De « Ben-Hur » à « Ben-Hur »

Sous le signe du lion rugissant et à l'enseigne *Ars Gratia Artis*, la MGM ne fut pas seulement l'une des « sept sœurs », ces majors qui firent d'Hollywood la capitale arrogante et triomphante d'un empire du cinéma. La société née de la réunion en 1924 de trois pionniers de l'industrie cinématographique, Marcus Loew, Samuel Goldwyn et Louis B. Mayer, aura incarné durant l'âge d'or LE studio par excellence, avec ses stars sous contrat par dizaines (de Garbo à Cary Grant, de Keaton à Elisabeth Taylor...), ses patrons inflexibles et (souvent) inspirés, et la touche de folie qui lui permit d'être notamment le royaume par excellence de la comédie musicale. Du *Ben-Hur* tourné en 1925 par Fred Niblo au remake de 1959 réalisé par Wyler, Peter Hay en conte la saga avec enthousiasme et nostalgie. Quelque sept cents documents illustrent le propos.

J.-M. F.

► **Metro Goldwyn Mayer, Splendeur du cinéma américain**, *de Peter Hay, traduit de l'anglais (américain) par Paule Pagliano, Bordas, 336 p., 430 F.*

Visages de stars

Curieuse et bienheureuse rencontre par-delà la mort de deux fous d'images fixes captant le rayonnement des étoiles cinématographiques : le photographe George Hurrell et le collectionneur John Kobal (mort l'un en 1991, l'autre en 1992). Les photos du premier – datant pour la plupart des années 30 –, sélectionnées au sein de la collection du second, sont une splendide illustration du genre « portrait de vedettes », entièrement fabriqué, mais où se retrouve une idée, qui tient à la fois de la perception du preneur de vue, de la réalité du modèle, et de l'image qu'exige l'industrie : le « glamour. »

► **Portraits Glamour d'Hollywood**, *de George Hurrell, Schirmer/Mosel, 120 p., 198 F.*

Pamphlet dans le décor

C'est un étrange ouvrage qu'a composé Max Douy, l'une des grandes figures parmi les décorateurs du cinéma français (il a été le collaborateur de Becker, Bresson, Autant-Lara, Clouzot, Duvivier, Renoir, Bunuel, etc.), épaulé ici par son frère Jacques. A la fois album de famille, livre d'enseignement et pamphlet. L'album est splendide, presque trop riche, la vertu didactique de l'ouvrage y perd un peu. En revanche, on y trouve une fort utile collection de textes d'époque sur le décors. Quant au pamphlet, il repose sur une regrettable confusion entre « décors » et « studio ». Les Douy vouent aux gémonies, du même élan, les jeunes cinéastes de la nouvelle vague préférant tourner dans la rue (ou contraints de le faire, notamment par le corporatisme des corps constitués du cinéma, décorateurs compris) et les producteurs « radins » allant chercher en décors naturels (ou en Europe de l'Èst) de moins onéreuses conditions de travail, – ce qui fait après tout partie de leur fonction. Ils témoignent ainsi de l'amertume de certains vétérans d'une profession nostalgique de l'« âge d'or des studios », et menacée, de surcroît, par une nouvelle arme : l'image de synthèse. L'acrimonie passéiste n'était pas forcément le meilleur moyen de poser les véritables et toujours actuelles questions de la composition de l'espace par la mise en scène et des rapports entre les corps vivants et leur environnement.

J.-M. F.

► **Décors de cinéma**, *de Max et Jacques Douy, Ed. du Collectionneur, 344 p., 580 F.*

Rééditions

Le premier est la star de l'édition cinéma, aucun cinéaste ne fait vendre du papier comme François Truffaut, aucun livre sur ou de Truffaut n'a eu autant de succès que « le Hitchcock-Truffaut ». Succès mérité : vingt-six ans après sa première parution, treize ans après la mort de l'auteur de *Vertigo*, dix ans après la parution de la version définitive mise au point par Truffaut, neuf ans après la disparition du réalisateur de *la Chambre verte*, cet entretien mené par un critique devenu cinéaste sur le travail d'un cinéaste que méprisaient les critiques (américains, surtout), qui est aussi une recherche à deux sur le cinéma, reste exemplaire.

Témoin attentif du cinéma au présent, Jacques Siclier n'a pas attendu pour actualiser le second volume de son imposante histoire des films français parue il y a deux ans. Elle s'arrêtait alors à *Cyrano*, elle va désormais jusqu'à hier, puisque y est mentionné, par exemple, *Une nouvelle vie*, d'Olivier Assayas, sorti en octobre 1993. Si le sous-titre mentionne néanmoins *les Nuits fauves* comme date-butoir, c'est que l'auteur voit dans le film de Cyril Collard le symbole de l'état actuel du cinéma français, et s'en explique longuement dans un chapitre aussi convaincant que touchant.

Quant aux auteurs du *Dictionnaire des films*, ils ont également actualisé leurs listes depuis 1990, tout en conservant le même parti pris de présentation, c'est-à-dire une hiérarchie entre les films, qui commence par en éliminer l'immense majorité (il en reste tout de même dix mille), puis expédie la plupart en quelques lignes, et s'arrête plus longuement sur une « supersélection » des titres considérés comme cruciaux.

J.- M. F.

► **Hitchcock-Truffaut** *(édition définitive) Gallimard, 312 p., 390 F.* **Le Cinéma français, volume 2 : De « Baisers volés » aux « Nuits fauves »,** *de Jacques Siclier. Ramsay cinéma, 336 p., 480 F.* **Dictionnaire des films**, *de Bernard Rapp et Jean-Claude Lamy. Larousse, 856 p., 295 F.*

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

PRINTED IN FRANCE

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437

ISSN : 0395-2037

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11. Microfilms : (1) 40-65-29-33

Le Monde PUBLICITE SA
Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Jacques Guiu. Isabelle Tsaïdi.
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - Documentation
36-17 LMDOC ou 36-29-04-56

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

ABONNEMENTS

1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. : (1) 49-60-32-90 - (de 8 heures à 17 h 30)

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	AUTRES PAYS Voie normale y compris CEE avion
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

Vous pouvez payer par prélèvements mensuels.
Vous renseigner auprès du service abonnements.
ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

« LE MONDE » (USPS = pending) is published daily for $ 892 per year by « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry – 94852 Ivry-sur-Seine – France. Second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTPASTER : Send address changes to IMS of NY Box 1518, Champlain N.Y. 12919 – 1518.
Pour les abonnements souscrits aux USA
INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach. VA 23451 – 2983 USA

Changements d'adresse : merci de transmettre votre demande deux semaines avant votre départ en indiquant votre numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

301 MON 01 — PP. Paris RP

Durée choisie :

3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ______ Prénom : ______

Adresse : ______

______ Code postal : ______

Localité : ______ Pays : ______

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

ETRENNES/JEUNESSE

Lisez aussi les livres de vos enfants

Faut-il le dire aux parents ?

Lola, *de Bénédicte Guettier. Ecole des Loisirs, relié, 28 p. 58 F.* – Un petit livre rose tendre pour raconter la perception intra-utérine de Lola. Lola dans sa bulle, qui danse, qui gigote, en écoutant son papa chanteur qui chante tout contre elle pour qu'elle l'entende mieux. Et elle décide d'aller voir... Une réussite toute simple et douce. (A partir de 2 ans.)

Comment on fait les bébés, *de Babette Cole. Seuil Jeunesse, 32 p. 75 F.* – Les parents ne sont vraiment plus dans le coup. C'est terrible d'être aussi ignorants !... Avec des croquis et des crayons de couleurs, les enfants vont leur donner une bonne leçon. De façon claire, drôle, dans leur langage, ils vont leur expliquer ce qu'on peut savoir à cinq ans de ce qu'ils ne nomment pas *« le mystère de la vie »* et que *« tout le monde sait depuis bien longtemps »* ! Très réussi. (A partir de 5 ans.)

De la petite taupe qui voulait savoir qui lui avait fait sur la tête, *de Werner Holzwarth et Wolf Erlbruch. Milan, 24 p., 68 F.* – Vous n'oserez jamais deviner ce qu'a reçu sur la tête la petite taupe, ce matin-là. Elle va se livrer à une véritable enquête de science naturelle tout à fait inédite auprès de l'oiseau, du cheval, du lièvre, de la vache, du cochon. Ce n'est pas lui, le coupable. Preuve à l'appui ! Le «pipicaca» a toujours passionné les enfants ; ils trouveront là un bel album qui, sans vulgarité, sans grossièreté, leur permettra d'accumuler des connaissances rares et d'oser grassement rire de ce dont il ne faut pas parler. (A partir de 6 ans.) Prix Cercle d'or Jeunesse.

Avoir peur...

Petites histoires, *d'Anne Brouillard. Syros, 56 p. 75 F.* – Trois histoires sans paroles. Trois histoires d'angoisse racontées par un pinceau efficace et plein d'humour par l'auteur remarqué l'an dernier du *Sourire du loup* : des pingouins qui font de la luge s'engloutissent sous les flocons ; six pauvres chiens tentent d'échapper au mauvais temps, au temps de chien, en ouvrant leurs rouges parapluies. Mais où est passé le serin vert de peur qui se balançait sur l'escarpolette ?... La peur blanche, la peur verte, la peur de la noyade, la peur du loup vues par l'œil d'un peintre de talent. Sans traumatisme. (A partir de 4 ans.)

Jeux d'os, *de Ian Dicks (pour l'illustration) et David Hancock (ingénieur papier). Albin Michel Jeunesse, 98 F.* – Un squelette surprise (fabriqué en Chine) à déplier de la tête aux pieds grâce à un système de languettes qui fait passer ce livre de 20 cm sur 28 à un squelette complet de 1,40 mètre de haut et autant d'envergure. Pas du tout macabre. (A partir de 7 ans.)

La Grande Peur sous les étoiles, *de Jo Hoestlandt. Ill. Johanna Kang. Préface de Claude Roy. Syros, 32 p. 120 F.* – Une dame se souvient de l'année de ses huit ans. Quand la mère de son amie Lydia cousait des étoiles sur les vêtements de la famille. C'était la loi. *« La place des étoiles est au ciel,* disait-elle. *Quand les hommes les arrachent au ciel pour les coudre sur leurs vêtements, ça n'apporte que du malheur »*. L'année 1942. Ni la guerre ni les Allemands ne les empêchaient d'aller à l'école, de jouer, de se disputer. La rafle du 15 juillet. Les logements vidés de leurs habitants. Lydia disparue. Vers quel destin ? Tant de questions qui hanteront jusqu'à la fin de ses jours l'amie devenue presque une vieille dame. *« Quand je ne serai plus là, qui se souviendra de Lydia ? »*... Un album énigmatique aux couleurs beige-brun pour garder les images d'une mémoire qui s'efface. (A partir de 7 ans.)

Des bons contes

Yao le chat botté, *de Frank Horvat et Véronique Aubry. Gautier-Languereau, 40 p. 125 F.* – Un vrai chat avec de vraies bottes dans de vrais décors. Sur des textes extraits du conte de Perrault, le grand photographe Frank Horvat, passionné par l'imagerie informatique, a utilisé l'ordinateur avec des logiciels graphiques très performants. Le Chat botté est le sien, le marquis de Carabas est la tête de son petit-fils posée sur le corps d'un autre enfant, la fille du roi a un gros nœud dans les cheveux ; les caractères du texte grossissent ou diminuent au rythme du récit. Les images du rêve pour un classique renouvelé. (A partir de 6 ans.)

Contes de Rudyard Kipling : Histoire de la baleine et de son gosier ; Comment il poussa une bosse au chameau ; Comment le léopard se fit des taches, Ill. de May Angeli. Sorbier, 30 p. 68 F l'un. – La baleine mangeuse de poissons, qui avait voulu goûter de l'homme, recrachera le matelot avalé qui *« tapa, sauta, valsa, trépigna, gambada, frappa, piqua »*. Le chameau paresseux continuera à se coincer la bulle, son garde-manger sur le dos. De belles gravures sur bois pour ces classiques de l'humour anglais racontés dans une langue d'aujourd'hui. (A partir de 7 ans.)



Gabrielle Vincent : « Au bonheur des ours. »

Contes d'ailleurs et de nulle part, *de Pierre Gripari. Ill. Claude Lapointe. Grasset Jeunesse, 106 p., 160 F. – « Madame-la-terre-est-basse », « Petite sœur », « l'Histoire du Bagada », « Sadko »*, etc. Première édition illustrée de huit contes parus en édition de poche en 1990 de ce grand conteur que fut Pierre Gripari, l'auteur des *Contes de la rue Broca*, mort il y a trois ans, la veille de Noël. (A partir de 8 ans.)

Jouons avec les chiffres, *de Massin, dessins des Chats pelés. Seuil Jeunesse, 32 p. 85 F.* – Un zéro qui tire la langue, un 5 qui joue du violon, un 6 contorsionniste... Des chiffres qui jouent à être quelqu'un d'autre et qui prennent une apparence humaine. Chiffres «arabes» (qui auraient pu s'appeler « indiens ») qui se substituèrent aux chiffres « romains » utilisés par les Latins... Œufs que l'on compte par douzaine, miles anglais de 1 609 mètres, pyramides précolombiennes de 365 marches. Dix chiffres protéiformes pour compter sur ses dix doigts. (A partir de 5 ans.)

Esterhazy, un lièvre à Berlin, *d'Irène Dische et Hans-Magnus Enzensberger. Ill. Michael Sowa. L'Inventaire (distr. Solin), 30 p. 79 F.* – Pour régénérer sa lignée qui dépérit à force de manger des sucreries, le prince Esterhazy d'Autriche envoie son héritier à l'étranger chercher une épouse de bonne taille. Le jeune lièvre arrive à Berlin, où les lièvres vivent heureux près d'un grand Mur. Jusqu'au jour où le désordre va succéder à l'ordre... Une fable accessible à tous, remarquablement illustrée (A partir de 9 ans.)

Autres mondes

Mille et un Nil, *de Bernard Pierre. Ill. Isabelle Courmont. Hatier-Alif Editions de la Méditerranée, 16 p. 125 F.* – Une promenade à la fois historique et géographique du fleuve le plus long du monde après l'Amazone, dans un livre animé d'une grande ingéniosité, déjà remarquée dans le volume sur la médina de Tunis : les pliures cachent des cartes, des églises creusées dans la roche apparaissent sous la page, le temple d'Abou-Simbel sort de l'eau, le nilomètre mesure la hauteur de la crue, on fait apparaître à volonté les Pyramides. (A partir de 8 ans.)

Tibet. Les exilés. *Un carnet de voyage écrit par Sandra Davidson et dessiné sur le vif par Elsie de Saint-Chamas. Albin Michel Jeunesse, 64 p. 69 F.* – Après les passionnants « Carnets du monde » sur l'Albanie, les chemins kurdes de Turquie, les quartiers noirs de New-York, les boat people du Vietnam, etc., cette remarquable collection documentaire traite des exilés tibétains et nous conduit à Bauda, au Népal, un lieu de pèlerinage à 11 kilomètres de Katmandou ; au Tibet ; à Dharamsala en Inde, où le quatorzième dalaï-lama a établi son gouvernement en exil. Un reportage d'actualité, alors que le dalaï-lama, prix Nobel de la paix 1989, vient justement de faire une visite officielle en France, qui a fortement déplu aux Chinois. (A partir de 10 ans.)

L'art réinventé

L'Invention de la peinture. *Gallimard Jeunesse, coll. « Les racines du savoir », 48 p. 110 F.* – Un livre à regarder, à lire, à toucher, à manipuler, à transformer pour suivre l'histoire de la peinture et de ses techniques, depuis la grotte de Lascaux, les papyrus égyptiens, les vases grecs, la peinture sur bois, sur soie, à fresque puis, à partir du seizième siècle, sur toile ou sur papier. Des surprises visuelles ou tactiles à toutes les pages : on touche un papyrus, on ouvre le triptyque de *l'Epiphanie* de Jérôme Bosch, on pénètre dans la chapelle des Scrovegni à Padoue derrière Giotto, on compare les palettes de Cézanne, de Van Gogh, de Seurat et la boîte d'aquarelle de Delessert, on observe les couleurs éclatantes de la voûte de la chapelle Sixtine après sa restauration. Une nouvelle sorte de livre-outil qui met tous les sens en alerte. Récompensé par le Totem du Documentaire du Salon de Montreuil. (A partir de 8 ans.)

La Danse de Matisse. *Gallimard Jeunesse et Paris-Musées, 50 p. 140 F.* – Un «livre d'art à jouer» qui explique pourquoi et comment Matisse a peint, entre 1930 et 1933, les trois versions de sa décoration murale exposées actuellement au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (jusqu'au 6 mars). Les commentaires de l'artiste accompagnent l'étude plastique de *la Danse de Paris*, expliquée à l'aide de papiers transparents qui recréent, selon la volonté du peintre, une *« musique de couleur »*. Dans une seconde partie, le lecteur est invité à reconstituer *la Danse* à son goût avec d'autres couleurs à l'aide de papiers à découper – vert émeraude, rose tyrien, jaune de chrome, violet –, ou des dessins à colorier. Une réussite qui invite le jeune public à une découverte active de l'œuvre. (A partir de 10 ans.)

De La Tour, Botticelli, Monet, Utamaro, *de Catherine et Kimihito Okuyama. Hazan Jeunesse, 40 p. 95 F l'un.* – Une collection nouvelle d'albums reliés et cousus dont le raffinement, le découpage-cinéma, la mise en page inventive font de véritables livres d'art pour inciter l'enfant à pénétrer dans l'atmosphère mystérieuse de l'artiste. Un zoom sur Flore couronnée et vêtue de fleurs dans *le Printemps* de Botticelli, le mouvement des mains qui se nouent et se dénouent autour d'elle ; l'admirable nouveau-né de Georges de La Tour éclairé par la flamme de la bougie qui brille dans l'ombre et qui fait écho à la *Madeleine pénitente* du Louvre et à la *Femme à la puce* du Musée de Nancy ; d'extraordinaires étoffes de kimonos des élégantes du « monde flottant » d'Edo par Utamaro (A partir de 8 ans.)

Les grands illustrateurs

Au bonheur des ours, *de Gabrielle Vincent. Duculot-Casterman, 40 p. 89 F.* – Un vieil homme recueille tous les ours en peluche abandonnés, même les plus abîmés. Ceux qu'on a trop aimés, trop cajolés, trop mordillés. Trop malmenés. Raccommodés. Jetés. Un œil en moins. Un bras arraché. La tête de travers. Des ours désormais SDF (sans domicile fixe)... Il les soigne, écoute leurs confidences, les ramène à la vie. Un livre de solidarité et d'humanité, un superbe trait au crayon légèrement aquarellé de Gabrielle Vincent, la créatrice d'*Ernest et Célestine*. Du grand art. Totem de l'album du Salon de Montreuil 1993. (A partir de 3 ans.).

Le Théâtre de minuit, *de Kveta Pacovska. Editions Nord-Sud, 175 F. Du même auteur :* **Couleur couleurs.** *Seuil-Jeunesse, 139 F.* – Deux merveilles de beauté, de couleur, de gaieté, d'ingéniosité par une artiste tchèque qui conçoit et dessine des livres animés qui ne ressemblent à aucun autre. Dans le théâtre vide de spectateurs, où l'on ne joue plus depuis longtemps, les comédiens se réveillent et jouent leur spectacle pour la lune au visage blanc. Un album d'un raffinement extrême qui joue sur les découpages, les différents papiers, les couleurs qui claquent, dominées par le vermillon.

K. Pacovska : « Le Théâtre de minuit. »

Elle peut aussi devenir rouge, la lune, dans *Couleur couleurs*, l'autre album-jeu plus accessible pour les plus jeunes. *« Quelle est la plus belle couleur ? »*, demande Pacovska. *« Le bleu qui fait rêver ? Le blanc qui est si pur ? Le jaune qui est si chaud ? Le rouge si joyeux ? »*. Des crayons s'ouvrent, des roues tournent, les couleurs apparaissent, disparaissent, comme un feu d'artifice. (A partir de 7 ans.)

Eugenio, *de Marianne Cockenpot. Ill. Lorenzo Mattotti. Seuil Jeunesse. 26 p. 85 F.* – L'histoire du rire perdu et retrouvé du clown Eugenio, qui se souvient d'avoir été un enfant abandonné. Les autres artistes vont concocter leurs meilleurs numéros pour lui rendre la gaicté dans ce cirque fantastique où les dinosaures parlent, où les magiciens font apparaître des perroquets, où la femme-serpent parle aux morts et prédit l'avenir. Une histoire mélancolique que contrebalancent les illustrations éclatantes de Mattotti qui, après le succès de son *Pinocchio* (chez Albin Michel-Jeunesse), s'est vu décerner cette année le Grand Prix de l'illustration de la Biennale de Bratislava (A partir de 7 ans.)

Cirque Mariano, *de Peter Spier. Ecole des Loisirs, 44 p. 85 F.* – Après *Cinq milliards de visages* ou *Il pleut...*, Peter Spier raconte toute la vie d'un cirque qui arrive et s'installe aux portes de la ville, donne son spectacle, et repart. Le village du cirque sort du sol comme un champignon. Il ne manque que les éléphants qui arrivent par le train. On monte le chapiteau, on soigne les animaux, on fait la classe aux enfants. Le public se presse autour de la piste. Le spectacle va commencer. Un graphisme exceptionnel, délicat et précis à la fois, pour ce bel album du cirque. (A partir de 5 ans.)

John Chatterton détective, *par Yvon Pommaux. Ecole des Loisirs, 40 p. 78 F. – « Monsieur le détective, c'est affreux... Ma fille a disparu. Retrouvez-la, je vous en prie »*. Cravate rose, chemise blanche, l'élégant chat-détective noir va se lancer sur les traces de la petite fille habillée tout de rouge que séquestre un méchant loup amateur d'art. Un bouton, une socquette, un mouchoir, une sandale (rouges) claquent sur le gris de la ville et rythment un dessin ample et d'une grande beauté. (A partir de 7 ans.)

∴

Pour en savoir plus. – *Avec nous, la lecture, c'est pas sorcier*, sélection 1993-1994 de l'Association des libraires spécialisés pour la jeunesse. Disponible au siège de l'association, 48, rue Colbert, 37000 Tours, pour 15 F en timbres. *La Revue des livres pour enfants*, nº 154. Sélection 1993, à La joie par les livres, 8, rue Saint-Bon, 75004 Paris. 35 F. *L'as-tu lu, mon p'tit loup ?*, guide à l'usage des parents par Denis Cheissous et Patrice Wolf, qui animent chaque semaine (le samedi à 8 h 15 sur France-Inter) l'émission du même titre. Gallimard Jeunesse/France Inter, 39 F.

N. Z.

Le sens de la vie

L'HOMME
de Raymond Briggs.
Grasset-Jeunesse, 64 p., 100 F.

A qui s'adresse-t-il, « l'homme » de Raymond Briggs, l'album le plus étrange et le plus riche d'interrogations de l'année, qui connaît, depuis sa sortie en Angleterre, l'an dernier, un succès exceptionnel ? ... L'auteur de *Sacré Père Noël* et du *Bonhomme de neige* a imaginé, cette fois, qu'un personnage minuscule, un beau lundi matin, va faire intrusion dans la vie de John, le petit garçon.

Ce n'est pas l'arrivée du tendre E. T., mais la confrontation avec un humain en réduction, hargneux, grognon, ronchon, qui exige d'être habillé, lavé, nourri en cachette des parents, qui réclame sa marmelade préférée, du pain blanc, sa marque de shampooing, sa bouteille de bière, hurle des cantiques. Qui fait la morale. Qui se veut « l'homme »...

« Tu viens d'où ? Tu manges quoi ? De quel genre d'espèce tu viens ? Qu'est-ce que je vais faire de toi ? »... Ces questions l'agacent, l'homme : *« Je ne suis pas petit. J'ai la taille que j'ai. J'veux pas qu'on m'aide. J'veux pas qu'on m'étudie. Personne ne me mettra dans un musée ! »*

Quatre jours de la vie commune de John et de cet étonnant compagnon barbu qui va obliger le garçon à se poser des questions sur le sens de la vie, sur son identité, sur ses droits et ses devoirs. Une mise en page originale pour ce livre étrange qu'un adulte pourra lire à ceux qui ne lisent pas encore : les bulles alternent avec du texte imbriqué dans les illustrations faisant alterner monologue, dialogue, discours intérieur, altercations.



« L'Homme », de Raymond Briggs.

N. Z.

LE FEUILLETON

Pierre Lepape

La mosaïque universelle

TOUT-MONDE
d'Edouard Glissant.
Gallimard, 522 p., 160 F.

AIMÉ CÉSAIRE
Une traversée paradoxale du siècle
de Raphaël Confiant.
Stock, 356 p., 130 F.

SOMMES-NOUS encore colonialistes? Nous ne nous posons plus guère la question. Depuis trente ans, depuis le grand soulagement de la fin du conflit algérien, c'est comme si la France coloniale n'avait été que le trouble rêve de nos ancêtres; une mauvaise affaire, dans tous les sens du terme, et qui ne regarde plus que les historiens. D'ailleurs – un livre récent le montre encore (1) –, le pays profond a toujours été assez indifférent à la chose coloniale. C'étaient des grands principes qu'on remuait à Paris. Quelquefois les principes descendaient dans la vie quotidienne et obligeaient à se déterminer : pour ou contre, selon les époques, les circonstances et les effets; mais sans passion. Alors, aujourd'hui que nous n'avons plus de colonies...

Nous n'avons plus que des départements et territoires d'outre-mer, DOM-TOM, cela sonne joliment exotique. L'Algérie était aussi jusqu'en 1962 trois départements français, mais la comparaison ne vaut rien : dans la poussière d'îles que sont nos DOM-TOM, nous avons, paraît-il, réussi – presque partout – ce que nous avions raté en Afrique du Nord, l'assimilation. Cela a coûté, cela coûte très cher. Prenez la Martinique : à coups de subventions, elle a le revenu par habitant le plus élevé de la région, des autoroutes, des stades, des supermarchés, des universités, le plus fort pourcentage de *diplômés au kilomètre carré du monde*, Israël excepté. Cocagne, dans un environnement de misère et de violence, la paix, le respect, la liberté. Qui voudrait échanger cela contre la famine, la dictature et l'analphabétisme du tiers-monde indépendant?

LES *écrivains et les intellectuels de Martinique* écrivent et publient librement. Pas pour les seuls Martiniquais, pour tous les francophones et souvent avec succès. Aimé Césaire est reconnu comme l'un des poètes majeurs de notre siècle, Edouard Glissant fait partie de nos romanciers « nobélisables » et *Texaco* de Patrick Chamoiseau a été salué comme un grand Goncourt. Pour un département aussi peuplé que les Hautes-Pyrénées, la moisson littéraire est exceptionnelle, et éclatant le triomphe d'une langue qui était encore, il n'y a guère, celle du seul colonisateur.

Mais cette réussite fait malaise, cette assimilation par la consommation et par l'assistance apporte angoisses et colères. *Sous des formes* bien différentes, avec des tempéraments qui souvent s'opposent, Edouard Glissant et Raphaël Confiant expriment la même peur et la même rage issues du même diagnostic : la Martinique se meurt et avec elle une culture, un morceau unique et indispensable du patrimoine de l'humanité. Edouard Glissant installe son propos sur les sommets de la littérature. L'étendue de son roman est à la *mesure de son titre : Tout-monde*; il prépare d'ailleurs un essai qui s'intitulera *Traité du Tout-monde.* C'est dire qu'on flirte avec l'universel.

Le roman s'articule autour d'un ensemble de contes et de récits qui traversent les âges et les époques. L'imaginaire martiniquais y convoque les lieux de ses multiples origines, l'Europe génoise et espagnole de Colomb, celle des Lumières qui est aussi celle des esclavagistes, l'Afrique des populations raflées et enchaînées, l'Inde des Tamouls venus suppléer les esclaves libérés, l'Amérique indienne des Caraïbes. Chacun arrachant à sa terre ancienne des lambeaux de sa langue, des éclairs de sa mémoire, des consolations de sa religion, des traces de sa douleur et de son exil.

La prose généreuse, souvent incantatoire, toujours tourmentée de Glissant juxtapose ici, mélange là, ces langues, ces savoirs et ces peurs qui se pénètrent, s'amalgament, se distinguent, se refusent et forment comme un concentré de l'univers, comme un tableau en fusion de toutes les vicissitudes de l'histoire humaine. Les couleurs stylistiques qui chatoient *dans le roman obéissent à cette même logique* de recherche d'un ordre secret du désordre : se côtoient et s'engrossent le dialogue et le conte, le chant et le discours didactique, le proverbe éternel et le récit historique, la poésie lyrique et l'évocation familière, le plaidoyer rationnel et le récit magique. Le tout soulevé par un éblouissant labour de la langue.

A chaque page se devine l'angoisse de Glissant de voir ce Tout-monde, ce creuset des différences universelles s'éteindre sous l'anesthésiante puissance du credo jacobin et de constater un jour que Fort-de-France n'est plus qu'un Romorantin tropical de fonctionnaires et de chômeurs. En 1956 déjà, dans son premier *essai publié en France, Soleil de la conscience,* Glissant écrivait : « *Je devine peut-être qu'il n'y aura plus de culture sans toutes les cultures, plus de civilisation qui puisse être métropole des autres, plus de poète pour ignorer le mouvement de l'histoire.* » Il ne parle pas pour la Martinique seulement : dans les faubourgs de nos villes et dans nos banlieues froides sont en train de naître des dizaines de Martinique, des milliers de créoles.

RAPHAËL CONFIANT *ne reproche pas à* Glissant d'habiter en souverain la langue *française et d'y aménager des pièces* somptueuses. Mais il le reproche à Césaire comme une trahison. Il est vrai que Césaire est un homme politique, député de la Martinique depuis quarante-sept ans, et rapporteur en 1946 de la fameuse loi dite d'assimilation. Et Confiant, en bonne logique, refuse de séparer ce qu'un poète écrit de ce qu'il fait, surtout lorsqu'il est *l'inventeur de la négritude*. Le pamphlétaire prend du coup un sacré risque : chaque fois qu'il cite l'écrivain Césaire, c'est si beau, si fort que notre admiration pour l'artiste nous pousse à acquitter sans plus d'examen le politique. Et puis, le genre choisi par Confiant, à mi-chemin de la *psychanalyse existentielle* et du règlement de comptes familial, l'entraîne parfois à des excès qui nous laissent incrédules. Ainsi lorsqu'il consacre plusieurs pages à reprocher à Césaire son goût pour les cravates et les stricts costumes trois-pièces.

Malgré ces handicaps, il s'en tire pourtant bien. *Comme écrivain, en tout cas; pour ce qui* est du politique, il convient de laisser les intéressés en juger. Confiant lit l'œuvre de Césaire comme l'expression d'un formidable refoulement de toutes les valeurs de la culture de plantation dans laquelle a baigné son enfance. L'exaltation de la négritude, des racines africaines de la culture martiniquaise ne serait *qu'une manière de nier la créolité, l'invraisemblable* bigarrure du réel, quotidienne, populaire. Ecrasant l'instable mosaïque créole, sa langue d'esclave hantée par le sexe, son désordre engendré par une surabondance d'identités, ne resteraient face-à-face que deux mythes éléphantesques : l'Afrique et la langue *française*. La poésie de Césaire, cette haute entreprise de négrification du vers français, serait une tentative pour ramener cette dualité à l'unité, pour parfaire la pureté d'un métissage. La guerre, toujours, de l'Un contre le Multiple, du pur contre l'impur, du mulâtre contre le créole.

A *terme, la géographie* a toujours raison sur l'histoire. Confiant a raison de rappeler que la Martinique, européenne, africaine, indienne appartient à l'espace des Amériques et notamment à l'ensemble caribéen. Cela peut inspirer un projet politique; moins certainement une littérature. Edouard Glissant et Derek Walcott, le Prix Nobel antillais de l'an dernier (2), peuvent avoir une inspiration commune, *ils ne penseront* jamais qu'avec des mots français et des mots anglais, *c'est-à-dire différemment* et sans jamais tout à fait *s'entendre*. Quant à la langue créole, les plus militants, Confiant lui-même, ne l'utilisent guère plus qu'en guise d'accent, coloré et rythmique qu'ils posent sur notre idiome gréco-latin.

« *Il est temps pour le vieux roi d'aller dormir.* » Insolent, Confiant cite Césaire pour le congédier. Il ne veut pas entendre parler d'Œdipe et du meurtre du père. Dans sa courte postface, Chamoiseau explique qu'il s'agit pour la nouvelle génération de « *de se pencher lucidement et d'examiner la partie la plus douloureuse de soi-même* ». Il y a, il est vrai, bien de la douleur dans cette longue *lettre de rupture* que Confiant adresse au poète de *Cadastre*, et le ressentiment d'un grand amour déçu, le dépit de s'être si longtemps trompé. Mais comment Glissant, Confiant et les autres pourraient-ils renoncer à un si riche héritage? Et ne pas se sentir encore chez eux dans sa belle demeure de doute :

« J'habite une blessure sacrée
J'habite des ancêtres imaginaires
J'habite un vouloir obscur. »

(1) Jean-Pierre Biondi et Gilles Morin : *les Anticolonialistes (1881-1962)*. Laffont, 1992 et Hachette-Pluriel, 1993.

(2) Claire Malroux, après *Royaume du fruit-étoile* (Circé, 1992), vient de traduire, chez le même éditeur, un deuxième recueil de Derek Walcott, *Heureux le voyageur* (bilingue), 170 p., 110 F.

Hitler, mon grand-père

Irene Dische aime raconter des histoires réalistes et terribles sur le mode du conte de fées

PIEUX MENSONGES
d'Irene Dische.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Françoise Adelstain
Seuil, 300 p., 130 F.

Il était une fois une jeune femme blonde qui travaillait à la morgue municipale de New-York. Elle s'appelait Connie Bauer. Tout le monde l'adorait à cause de ses seins splendides, qui l'empêchaient de voir ses pieds, de son ravissant accent allemand, et de sa manière si féminine de pratiquer les dissections.

En ce temps-là, écrit Irene Dische, qui aime raconter des histoires réalistes et terribles sur le mode du conte de fées – ce qui est une autre manière très féminine de pratiquer la dissection –, les étés étaient chauds, et l'intellectuel de la morgue municipale s'appelait Ronald Hake. Entre deux interventions sur des cadavres aux origines variables, il écrivait des livres sur le sens de la vie et professait que l'âme de chacun contient un vilain secret. Il était chic et fumait la pipe en savourant sa liberté de célibataire. Connie Bauer élevait deux enfants, Dicker et Sally, et vivait chez son père en payant chèrement diverses incartades, dont son mariage raté avec Stanislaw Reich, un chimiste caractériel et nobélisable. En femme moderne, elle n'hésitait pas à emmener sa fille Sally le mercredi au bureau, pour lui montrer qu'un vrai cœur humain a peu de chose à voir avec ceux qu'on dessine pour la Saint-Valentin. En quelques pages, avec aplomb et fermeté, Irène Dische a posé son décor.

Nous voici maintenant chez Carl Bauer, père de l'héroïne. C'est un patriarche tyrannique, maussade et pieux, qui ne supporte pas l'arrogance de sa fille, surtout quand elle refuse de manger les pommes de terre du dîner. La maison est remplie de pendules et d'échiquiers. Connie dort dans une véranda sans chauffage, et ses enfants sur des lits de camp. Il est interdit de regarder la télévision, en signe de deuil, depuis la mort d'Eva, la femme de Carl. Le teckel s'appelle Happy, la gouvernante, Gerda, règne. Ils croient qu'ils ont l'air d'une famille américaine normale. Surtout, il est recommandé de se tenir bien à table, de ne pas parler de Stanislaw, et, d'une manière générale, de ne pas poser de questions. En réalité, c'est comme à la morgue, où une plaque proclame : *« Dieu n'aime pas les théories sur Lui et la dissection. »*

Malheureusement, Dicker et Sally ont hérité de leurs parents l'esprit d'investigation et le goût de l'hypothèse. Et Sally est tombée sur un journal qui proclame qu'on a désormais *« la preuve qu'Hitler se cache en Amérique »*. Pendant que leur mère file le parfait amour avec Ronald Hake à la morgue, et que leur grand-père maugrée, en lisant le *National Geographic*, qu'il a eu assez de soucis dans sa vie avec les êtres humains, les crimes et la politique; pendant que leur père décroche le Nobel et que la voisine pense avec amour à leur grand-père, les enfants raisonnent.

Ils ont un grand-père odieux, antisémite, qui hait leur père parce qu'il est juif, à ce qu'il dit, un grand-père à l'accent allemand, arrivé probablement d'Autriche à une date critique. Un grand-père à moustache. Le grand-père mystérieux et très catholique qui vit dans le culte de sa femme Eva et des pommes de terre – *Kartoffeln* – c'est Hitler. On a la preuve qu'Hitler se cache en Amérique et ils savent où : dans cette maison pleine de secrets et d'horloges.

Ce qui est magnifique, ce qui démontre le talent incroyable d'Irène Dische, c'est que les lecteurs y croient tout de suite. Comme y croit le pauvre Ronald Hake, qu'on a invité à dîner, qui séduit tout le monde et que Sally entraîne dans sa chambre pour le mettre dans le secret.

Pieux mensonges est le portait d'une femme rebelle et ligotée, Connie Bauer. C'est avant tout un roman profond, violent, sur les ambiguïtés de la volonté de savoir, ou de ne pas se souvenir. Dire qu'il faut oublier pour vivre, et qu'il faut se souvenir est également vrai. Irene Dische, avec un sens du burlesque et du tragique, une vision de l'humain et du sacré qui font sans cesse penser à Flannery O'Connor, secoue ses lecteurs. C'est rare. Américaine, juive, allemande, elle parle beaucoup de Berlin. Berlin d'avant la chute du mur, ou d'après.

D'autres histoires suivent qui montrent d'autres facettes de son talent. Un court roman, *Une juive pour Charles Allen,* et des nouvelles, moins angoissantes semble-t-il. Flannery O'Connor, qui écrivait plus souvent des nouvelles que des romans, disait qu'elle préférait les nouvelles parce que l'angoisse durait moins longtemps. Et c'est ce que l'on ressent ici.

L'histoire du vieux monsieur Lustgarten et de sa bonne, Anna Kaminka, est un chef-d'œuvre. Elle commence ainsi : *« Quand la bonne entra à son service, M. Lustgarten pensa : « Goethe n'est-il pas tombé amoureux d'une jeune femme? »* Ses enfants, *« la bande des justes, trois fils aux portefeuilles bourrés dans la poche revolver »*, sont tranquilles : leur vieux père va être bien soigné par cette femme recommandée par le curé, qui a la cinquantaine et une excellente réputation. C'est sans compter avec la rêverie humaine. M. Lustgarten a décidé d'être amoureux et il l'est.

Mais l'histoire qui condense le mieux le monde d'Irène Dische, la plus belle du recueil, est *Une juive pour Charles Allen*. Comme Connie Bauer, Allen est allemand, et arrivé en Amérique en 1955. Ou en 1952, ou à une autre mauvaise date, indéfendable. Son vrai nom est Charles Allerhand. Il vient à *Berlin* pour recevoir en héritage une boutique qu'avait son père, *Die Schöne Heimat.* C'est là qu'il rencontre Esther Becker, qui a très bien connu son père, bien mieux que lui. Elle est très maquillée, très énergique, et séduisante, mais il a la conviction de n'aimer que les blondes. Esther a des cheveux très noirs, une étoile de David entre les seins, un tas de convictions relatives aux juifs agressifs ou passifs, et à la nécessité de gagner de l'argent par tous les moyens. Le pauvre Charles est assez débordé. C'est du moins ce qu'on croit. La vérité est autrement complexe et douloureuse.

Mais cette histoire d'héritage, de cérémonie aux bougies organisée pour commémorer le souvenir de la Nuit de cristal, de passage du mur et d'amours trompées, baigne dans une sorte de mauvaise humeur subversive qui rappelle le *Messie de Stockholm* de Cynthia Ozick. Une étonnante beauté peu soucieuse de séduire s'en dégage. Comme si tous les effets de stylisation du réel qu'utilise à dessein et avec tant de force et d'humour noir Irène Dische ne visaient paradoxalement qu'une seule chose : mettre en cause la légitimité des apparences, faire douter, jusqu'au vertige, de toute réalité, surtout quand elle semble simple.

Geneviève Brisac


DANIEL BARRACO

Irène Dische : un sens du burlesque et du tragique.